N° 317 — Tome LXXXVII 1er Septembre 1910

MERCVRE

DE

FRANCE

Vingt et unième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois

HENRI ALBERT, DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS, EDMOND BARTHÉLEMY, GEORGES BOHN, JACQUES BRIEU, R. DE BURY, UN CURIEUX, HENRY-D. DAVRAY, FRANCK DELAGE, GEORGES EEKHOUD, ERNEST GAUBERT, JEAN DE GOURMONT, REMY DE GOURMONT, HENRI GUILBEAUX, CHARLES-HENRY HIRSCH, LOUIS LE CARDONNEL, TRISTAN LECLÈRE, AUGUSTE MARGUILLIER, RENÉ MARTINEAU, HENRI MAZEL, FRITIOF PALMÉR, RACHILDE, LUCIEN ROLMER, ANDRÉ ROUVEYRE, CARL SIGER, TASCHER DE LA PAGERIE, A. VAN GENNEP.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net* | **Étranger : 1 fr. 50**

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMX

SOMMAIRE

N° 317 — 1er SEPTEMBRE 1910

Franck Delage	*Chez les Troglodytes : Un Art mystérieux*	5
Lucien Rolmer	*Petits Poèmes d'Amour*	26
André Rouveyre	*Visages : XLVIII. Jules Romains.*	31
A. van Gennep	*Légendes, Chansons, Jeux, Coutumes et Croyances de la Haute-Savoie*	32
Henri Guilbeaux	*Richard Dehmel et le Rythme*	53
Un Curieux	*Une curieuse traduction de « Résurrection »*	65
Tascher de la Pagerie	*L'Enlèvement de Neang-Sock, Histoire de mœurs coloniales*	73

REVUE DE LA QUINZAINE

Remy de Gourmont	*Epilogues : Aéroplanes. Chemins de fer*	97
Rachilde	*Les Romans*	100
Jean de Gourmont	*Littérature*	102
Edmond Barthélemy	*Histoire*	106
Georges Bohn	*Le Mouvement scientifique*	113
Henri Mazel	*Science sociale*	117
Carl Siger	*Questions coloniales*	122
Louis Le Cardonnel	*Questions morales et religieuses*	127
Jacques Brieu	*Ésotérisme et Sciences psychiques.*	130
Charles-Henry Hirsch	*Les Revues*	136
R. de Bury	*Les Journaux*	142
Ernest Gaubert	*Les Théâtres*	146
Tristan Leclère	*Art ancien*	150
Auguste Marguillier	*Musées et Collections*	154
Georges Eekhoud	*Chronique de Bruxelles*	159
Henri Albert	*Lettres allemandes*	163
Henry-D. Davray	*Lettres anglaises*	167
Fritiof Palmér	*Lettres scandinaves*	172
Démétrius Astériotis	*Lettres néo-grecques*	178
René Martineau	*Variétés: Les Pseudonymes de Henri Beyle*	182
Mercure	*Publications récentes*	186
—	*Echos*	187

La reproduction et la traduction des matières publiées par le « Mercure de France » sont interdites.

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue où ils restent à leur disposition pendant un an.

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0.50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, rue de Condé. — (Paris-VI^e^)

H.-G. WELLS

Guerre dans les airs, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ. Vol. 8..... 3 50

ÉMILE MAGNE

mmes galantes du XVII^e^ Siècle : Ma-
ame de Chatillon. (Isabelle-Angélique de Montmorency). Portrait et documents inédits. in-18..... 3 50

CÉCILE SAUVAGE

ndis que la Terre tourne, poésies. Vol. in-18 3 50

AUREL

an Dolent. Vol. in-18..... 1 »

LOUIS DUMUR

Centenaire de Jean-Jacques, roman, illustré de 64 dessins GUSTAVE WENDT. Vol. in-16 gr. jésus..... 3 50

REMY DE GOURMONT

xtine, roman. Vol. in-18..... 3 50

HUBERT PERNOT

thologie populaire de la Grèce
moderne. Vol. in-18..... 3 50

LÉON SÉCHÉ

lphine Gay (M^me^ de Girardin), ses rapports avec
martine, Victor Hugo, Balzac, Rachel, Jules Sandeau, Dumas, Eugène
e et George Sand. Documents inédits. Portraits et autographes. in-8..... 7 50
même ouvrage, sans les portraits. Vol. in-18..... 3 50

JULES TROUBAT

Salle à manger de Sainte-Beuve. in-18..... 3 50

JEAN DE GOURMONT

ises d'Aujourd'hui, Essai de Physiologie poétique (*Comtesse de Noailles, Gérard Jouville, Lucie Delarue-Mardrus, Marie Dauguet, Renée Vivien, Elsa Kœberlé, lène Picard, Jane Catulle Mendès, Cécile Sauvage, Jeanne Perdriel-Vaissière, rent Evrard*), avec 11 portraits et 11 autographes. Vol. in-18..... 3 50

JEAN MORÉAS

riations sur la Vie et les Livres... Vol. in-18. 3 50

FÉLIX ALCAN, Éditeur, 108, Boulevard St-Germain, Paris (V

NOUVELLE COLLECTION SCIENTIFIQUE

DIRIGÉE PAR *Émile BOREL*, Professeur à la Sorbonne

Volumes in-16 à 3 fr. 50 l'un.

Vient de paraître

L'AVIATION

PAR

Paul PAINLEVÉ, de l'Institut, et **Émile BOREL**

Professeurs à la Sorbonne

1 volume in-16, avec 52 gravures..... 3

Précédemment parus

Éléments de Philosophie Biologique, par F. LE DANTEC, chargé du cours de logie générale à la Sorbonne, 2e édition, 1 vol. in-16..... 3

La Voix. *Sa culture physiologique. Théorie nouvelle de la phonation*, par le D BONNIER, laryngologiste de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, 3e édition. 1 in-16 illustré..... 3

De la Méthode dans les Sciences :

1. *Avant-propos*, par M. P.-F. THOMAS, docteur ès lettres, professeur de philoso au lycée Hoche. — 2. *De la science*, par M. EMILE PICARD, de l'Institut. — 3. *Ma matiques pures*, par M. P. TANNERY, de l'Institut. — 4. *Mathématiques appliqu* par M. PAINLEVÉ, de l'Institut. — 5. *Physique générale*, par M. BOUASSE, profess à la Faculté des Sciences de Toulouse. — 6. *Chimie*, par M. JOB, professeur Conservatoire des arts et métiers. — 7. *Morphologie générale*, par M. GIARD, l'Institut. — 8. *Physiologie*, par M. LE DANTEC, chargé de cours à la Sorbonne. 9. *Sciences médicales*, par M. PIERRE DELBET, professeur à la Faculté de méde de Paris. — 10. *Psychologie*, par M. TH. RIBOT, de l'Institut. — 11. *Sciences socia* par M. DURKHEIM, professeur à la Sorbonne.— 12. *Morale*, par M. LÉVY-BRUHL, fesseur à la Sorbonne. — 13. *Histoire*, par M. G. MONOD, de l'Institut. 2e édi 1 vol. in-16..... 3

L'Éducation dans la Famille. *Les péchés des parents*, par P.-F. THOMAS, profess au lycée Hoche, 2e édition (*couronné par l'Institut*). 1 vol. in-16..... 3

La Crise du Transformisme, par F. LE DANTEC. 2e édition. 1 vol. in-16.... 3

L'Énergie, par W. OSTWALD, professeur à l'Université de Leipzig. Traduit de l'a mand par *E. Philippi*, licencié ès sciences. 2e édition. 1 vol. in-16 3

Les États physiques de la Matière, par CH. MAURAIN, professeur à la Faculté Sciences de Caen. 1 vol. in-16..... 3

La Chimie de la matière vivante, par J. DUCLAUX, préparateur à l'Institut Past 1 vol. in-16..... 3

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, rue de Condé. — (Paris-VI^e^)

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
FRÉDÉRIC NIETZSCHE

Publiées sous la direction de

HENRI ALBERT

Ouvrage couronné par l'Académie Française
Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction Publique

EN VENTE

PAGES CHOISIES, publiées par HENRI ALBERT, avec une préface. Portrait de Frédéric Nietzsche, gravé sur bois par JULIEN TINAYRE, 1 fort vol. in-18. **3.50**

L'ORIGINE DE LA TRAGÉDIE ou *Hellénisme et Pessimisme*, traduit par JEAN MARNOLD et JACQUES MORLAND. Un vol. in-18..... **3.50**

CONSIDÉRATIONS INACTUELLES (*David Strauss, Les Etudes historiques*), traduit par HENRI ALBERT. Un volume in-18..... **3.50**

HUMAIN, TROP HUMAIN (1^re^ partie), traduit par A.-M. DESROUSSEAUX. Un volume in-18..... **3.50**

LE VOYAGEUR ET SON OMBRE (**Humain, trop humain,** 2^e^ partie), traduit par HENRI ALBERT. Un volume in-18..... **3.50**

AURORE (*Réflexions sur les Préjugés moraux*), traduit par HENRI ALBERT, Un volume in-18..... **3.50**

LE GAI SAVOIR (*La Gaya scienza*), traduit par HENRI ALBERT, Un volume in-18..... **3.50**

AINSI PARLAIT ZARATHOUSTRA, traduit par HENRI ALBERT. Un volume in-18..... **3.50**

PAR DELA LE BIEN ET LE MAL, *Prélude d'une philosophie de l'avenir*, traduit par HENRI ALBERT. Un volume in-18..... **3.50**

LA GÉNÉALOGIE DE LA MORALE, traduit par HENRI Albert. Un volume in-18..... **3.50**

LE CRÉPUSCULE DES IDOLES. Le cas Wagner, Nietzsche contre Wagner, L'Antechrist, traduit par HENRI ALBERT. Un vol. in-18..... **3.50**

LA VOLONTÉ DE PUISSANCE, Essai d'une transmutation de toutes les valeurs, traduit par HENRI ALBERT. Deux volumes in-18..... **7.00**

ECCE HOMO suivi des POÉSIES, traduit par HENRI ALBERT.... **3.50**

SOUS PRESSE

CONSIDÉRATIONS INACTUELLES (2^e^ série)..... 1 vol.

CUMIN et MASSON, Éditeurs à Lyon

La plus belle Édition de Luxe

VICTOR HUGO

NOTRE-DAME DE PARIS

Illustrations de

LUC-OLIVIER MERSON

Gravées à l'eau-forte par GÉRY-BICHARD

Deux beaux volumes in-4, brochés

Impression sur beau papier par Georges Chamerot

Ornés de 71 Eaux-Fortes,

dont 10 grandes Compositions hors texte.

Tirage en taille-douce par Salmon

PRIX des deux volumes :

Sur beau papier vélin blanc . . . . . Prix : **100** fr.

Payable 10 francs par mois.

NOTA : Tous les exemplaires annoncés contiennent les **2 gravures complémentaires** (*Quasimodo et le Petit Soulier*), parues après la mise en vente des 2 volumes.

PRIME aux premières demandes

SPÉCIMEN ILLUSTRÉ (Envoi gratuit franco poste)

La Librairie CUMIN et MASSON, à Lyon, publie, tous les mois, un catalogue de BEAUX LIVRES. (Livres d'Art. — Livres illustrés des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. — Autographes. — Belles Reliures, etc., etc.)

Ce Catalogue est envoyé franco sur demande

CHEZ LES TROGLODYTES

UN ART MYSTÉRIEUX

—

La fin du XIX^e^ siècle et les premières années du XX^e^ ont vu se succéder rapidement, dans le domaine de l'archéologie, des découvertes retentissantes. Le sol de la Crète, des Cyclades, de l'Egypte et de l'Orient, si souvent fouillé, tenait encore en réserve, pour des explorateurs plus hardis ou plus méthodiques que leurs devanciers, des trésors encore plus rares. Les civilisations prépharaonique et prémycénienne clairement révélées ; au delà de l'âge du bronze, les époques énéolithique et néolithique des peuples méditerranéens profondément sondées ; bref, une pénétration sûre dans une antiquité de plus en plus reculée : la moisson a été superbe. Mais aussi, dans l'Europe occidentale et surtout en France, la préhistoire, loin de rester en arrière sur l'archéologie orientale, s'est enrichie des découvertes les plus imprévues, presque les plus incroyables, et suggestives entre toutes.

Depuis les premières fouilles opérées dans les stations de la Vézère par Lartet et Christy vers 1863, on savait que l'homme préhistorique ne s'était pas borné à tailler adroitement le silex, l'os et la corne pour façonner armes et outils usuels. On savait qu'il s'était plu à graver, et d'un trait souvent fort habile, des figures d'animaux et diverses sortes de dessins sur des lames d'os ou d'ivoire, sur des manches de poignard, sur des sagaies, des harpons, etc. Tout d'abord, l'étonnement n'avait pas été faible, et il avait fallu vaincre

bien des doutes. Cependant, on s'était accoutumé à cette révélation, quand tout à coup des découvertes inouïes vinrent mettre en émoi les adeptes de la préhistoire. Sur les parois et les voûtes des cavernes que les troglodytes avaient fréquentées aux temps si lointains du rhinocéros, de l'ours, du mammouth, du bison et du renne, on remarqua des peintures et des gravures ; dans le sein des falaises, loin de la lumière du jour, on s'aperçut avec une sorte de stupeur que la roche était parée de figures merveilleusement vivantes et de signes mystérieux.

On commença par douter.... C'était de bonne méthode assurément. Mais certains sceptiques allèrent jusqu'à insinuer que ceux qui avaient découvert ces trésors n'étaient point étrangers à leur exécution ! Leurs calomnies furent aisément réduites à néant ; l'authenticité des dessins préhistoriques ne saurait être suspectée, et leur importance n'est niée par personne. Tandis que le touriste, parcourant ces singuliers Salons entre deux randonnées d'automobile, n'en peut croire ses yeux déconcertés, l'anthropologue et le philosophe se sentent contraints à réviser leurs théories sur la mentalité primitive, sur les premières hautes préoccupations du cerveau humain, sur les plus anciennes étapes de la vie morale et sociale, sur les origines les plus lointaines des croyances d'ordre religieux, sur les débuts et l'évolution des arts plastiques. Quant à l'artiste, il contemple, avec un étonnement ému, — émerveillé de voir les secrets de son art inventés et pratiqués avec tant d'habileté par des hommes qui disputaient encore leur vie aux grands carnassiers quaternaires.

Les premières observations, qui d'ailleurs n'obtinrent pas créance, furent faites en 1878 à Altamira (Espagne). Un archéologue de Santander, M. de Sautuola, visitait cette grotte et en examinait le sol ; tout à coup sa fillette, qui promenait ses yeux à l'aventure, aperçut sur la paroi des images coloriées. Tel est le modeste point de départ d'une ample série de découvertes qui ne paraît pas encore close. C'est surtout depuis 1901 qu'elles se sont accumulées avec rapidité, d'abord en France, puis en Espagne sur l'impulsion des savants français. Grâce à l'ardeur qu'on a mise à explorer les cavernes et abris déjà connus et à en chercher de nouveaux, le total est actuellement de 50, dont 19 en France, 30 en Espagne et 1 en Italie. De si

beaux résultats honorent largement les noms d'archéologues tels que MM. H. Breuil, Cartailhac, Capitan, Peyrony, Rivière, Bourrinet, pour ne citer que ceux qui ont le mieux travaillé à découvrir la plus vieille France (1). Le magnifique ouvrage de MM. Breuil et Cartailhac, *la Caverne d'Altamira*, n'est pas seulement un modèle de rigoureuse exactitude ; les dessins et les planches en couleurs qui l'illustrent en font un volume d'art de la plus savoureuse originalité.

Sauf deux grottes (une dans la province d'Otrante, l'autre dans le Gard), tout le reste se groupe dans des régions faciles à délimiter. Dans la Dordogne, — un des lieux de prédilection de l'homme quaternaire, — il n'est pas moins de neuf sites ornés : *la Mouthe*, *les Combarelles*, *Font-de-Gaume*, *la Grèze*, *Bernifal*, *la Calévie*, *Laussel*, *Gontran* et *Teyjat* : c'est la moitié du chiffre total de la France, et, sur ces neuf, un espace de huit kilomètres environ, aux abords des Eyzies, en contient huit. Le groupe périgourdin se prolonge par *Pair-Non-Pair*, près de Bourg-sur-Gironde, qui est comme l'avant-garde des troglodytes vers l'Océan. Dans la région pyrénéenne, mais à une altitude médiocre, et non loin des grandes plaines, un second groupe donne aux Hautes-Pyrénées *Gargas*, à la Haute-Garonne *Marsoulas*, à l'Ariège *Niaux*, *le Portel*, *la Vache*, *Pradières*, *Bédeilhac* et *le Mas d'Azil*. De l'autre côté des Pyrénées, l'Espagne se révèle aussi très riche. La région cantabrique nous montre dix-sept grottes ornées, dont la perle est *Altamira*. Dans le Bas-Aragon, au sud de l'Ebre, on compte une dizaine d'abris décorés. Dans la Catalogne, aux environs de Lérida, le rocher de *Cogul* est particulièrement intéressant. Enfin, dans l'Estramadure, des recherches à peine finies viennent d'avoir un heureux succès. Ainsi ce sont les régions du Périgord, des Pyrénées, et de certaines sierras espagnoles (où l'on trouve non des grottes, mais des rochers en plein air) qui ont presque le monopole de l'art des troglodytes.

Quelles furent les causes de ce privilège ? Elles ne sauraient être que géographiques et climatériques. Avec le climat de steppes qu'avait imposé la dernière extension des glaciers, les

(1) Leurs notices ont paru, pour la plupart, dans le Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la Revue de l'Ecole d'Anthropologie, dans l'Anthropologie, et dans les Comptes-rendus de l'Académie des Sciences.

tribus avaient été naturellement amenées à choisir, pour y vivre, les régions où une relative tiédeur était la plus fréquente, où la roche offrait les abris les plus nombreux. Ce sont donc les régions des calcaires (quelquefois aussi des grès) qui ont retenu les hordes humaines durant le rigoureux « âge du renne ». Là en effet sont les abris rocheux et les grottes que n'offrent pas les terrains cristallins. D'après les géologues, — et nous les devons croire, — ces cavernes sont l'œuvre naturelle des eaux. Par les failles et les fissures de la roche, les eaux sauvages se sont, pendant des milliers d'années, frayé des passages souterrains. A force de corroder la pierre, elles y ont creusé des cheneaux, des couloirs, des chambres, de toutes formes et de toutes dimensions. Plus tard, quand le climat s'assécha, les eaux courantes disparurent, et les cavernes, rendues accessibles, devinrent des repaires d'ours et de hyènes. Puis l'homme, chassé des plateaux par un froid demi-polaire, s'empara de ces gîtes ; et ce ne fut pas sans engager avec les occupants des luttes terribles, souvent funestes ! Enfin, maître des cavernes, il installa ses foyers à l'entrée ; là il vécut pendant de longs siècles, faisant de grands feux pour cuire sa venaison et pour écarter ses féroces voisins, taillant le silex, façonnant l'os, l'ivoire et la corne, dépeçant ses victimes dont les débris s'accumulaient parmi les cendres et les éclats de pierre, se fabriquant des vêtements de fourrure, mais aussi passant bien des heures de loisir à figurer des animaux, que, dans ses courses de chasseur infatigable, il avait surpris au pacage ou dans la forêt.

§

Lorsque l'artiste primitif, la mémoire remplie d'images vivaces, s'enfonçait dans la caverne, combien de difficultés s'unissaient pour rendre sa tâche pénible ! Car, dans les régions riches en cavités souterraines, il était fort rare qu'il choisît, pour l'illustrer, la paroi d'un abri sans profondeur, éclairé par la lumière solaire, tel que *Laussel* ou *Cogul*. Le voici donc qui chemine dans la caverne obscure, suivant le couloir tortueux qui s'élargit parfois en salles plus ou moins spacieuses ou se bifurque par des boyaux de plus en plus enténébrés. Parfois la voûte est si basse qu'il lui faut ramper sur les genoux ; ici ce sont des éboulis à escalader ; là des stalactites

et des stalagmites encombrent le passage; quelquefois elles ne laissent qu'un orifice étroit, tel le *Rubicon* de *Font-de-Gaume*, où il faut se hisser à 2 mètres pour retomber de l'autre côté. Des flaques d'eau, des ruisselets détrempent le sol argileux ; parfois, comme vers le fond de *Niaux*, c'est un petit lac que le troglodyte doit traverser à la nage pour poursuivre son chemin.

Mais tous les points lui sont bons ! Si étroit que soit le boyau, droit ou incurvé, lisse ou rugueux, il le couvre de traits ou de couleur. Malgré la gêne de ses membres, il décore une faille qui n'a pas plus de 0 m. 50 de large. Il peint jusqu'à 13 figures dans un petit diverticule (à *Font-de-Gaume*) qui mesure 3 mètres de haut sur 2 m. 50 de large. Ce n'est pas qu'il néglige les grandes salles dont les murailles semblent des panneaux tout prêts pour ses fresques ; il y entasse tant de figures qu'elles s'enchevêtrent et que, la place manquant, elles se superposent de génération en génération. Quand la voûte n'est pas hors de son atteinte, elle l'attire, elle lui semble appeler un décor, et ainsi il peint une trentaine d'animaux sur une coupole d'*Altamira*, qu'on a pu appeler « la Chapelle Sixtine de l'art quaternaire ». Bien plus, le sol même de la caverne lui paraît parfois propice à fixer son rêve : et tout à coup voici que l'explorateur aperçoit à ses pieds un dessin étonnamment conservé sur l'argile...

C'est ainsi que s'accroissait sans cesse le nombre des dessins. On nous donne des chiffres très suggestifs. A *Niaux*, caverne longue de 1.400 mètres, et où les figures commencent à 500 mètres de l'entrée, on a relevé au moins 80 sujets. A *Font-de-Gaume*, depuis 65 m. jusqu'à 123, et aux *Combarelles*, de 119 à 225 mètres, le chiffre atteint sensiblement 200 ; à *Teyjat*, sur quelques mètres carrés, 45 gravures ; à *Gargas*, plus de 160 tracés... Et ces chiffres ne tiennent compte que des dessins assez nettement lisibles ! Quant aux dimensions de ces images, elles sont très diverses. Certaines ont en longueur 1 m. 14, 1 m. 50, 1 m. 88, 2 m. 20 ; le « record » appartient à un bison de *Font-de-Gaume* qui atteint 2 m. 70 de long. Mais, en général, les dimensions sont beaucoup plus modestes; il est même des cas où l'on se trouve en présence de véritables miniatures. Assez souvent la longueur est de 0 m. 50, 0 m. 40, 0 m. 30, 0 m. 20 ; un taureau peint de

Cretas se réduit à 0 m. 12 sur 0 m. 08, et un cervidé gravé de *Teyjat* à 0 m. 11 !

Que sont donc tous ces dessins? Dans la paix sépulcrale de leurs cavernes, troublée seulement par le chant cristallin des gouttelettes tombant de la voûte, ou sous la lumière solaire frappant une roche claire, que gravaient, que peignaient ces singuliers artistes?

Tous les motifs se rangent aisément en trois catégories : animaux, — hommes ou êtres anthropomorphes, — et signes plus ou moins géométriques.

C'est la première catégorie, celle des *animaux*, qui est la plus riche, la plus séduisante pour nos yeux, la plus artistique. Longue serait la liste des animaux représentés, si nous voulions la faire complète. Bornons-nous à indiquer les plus fréquents : ce sont le cheval, le bison, le bœuf sauvage, le renne, le cerf, le bouquetin et le mammouth ; plus rares sont l'ours, le sanglier, les félins, le rhinocéros ; une seule grotte contient des poissons (*Niaux*); aucun oiseau; pas de végétaux. Nous n'avons pas à entrer ici dans des considérations d'ordre paléontologique sur cette faune. Qu'il nous suffise d'observer que le Périgord est presque seul à figurer les espèces les plus anciennes et les plus froides (mammouth, rhinocéros, ours), tandis que les Pyrénées et surtout les Sierras représentent les animaux plus récents (bœufs, cerfs).

Parmi tant de figures, il en est assurément de gauches, de raides, d'imprécises ; certaines ne sont que des esquisses, des essais maladroits, ou des tracés trop hâtifs. On note — forcément — des fautes de perspective; les proportions des parties ne sont pas toujours exactes ; ici la tête est trop petite, là le corps trop court ou trop bas, là l'abdomen trop volumineux, là les pattes trop grêles. Mais combien nous aurions tort si ces défauts nous empêchaient de voir la variété et surtout l'admirable justesse des attitudes, ainsi que l'exactitude des détails !

Souvent l'attitude est celle de l'arrêt, du repos debout ; souvent aussi l'animal a été saisi pendant un mouvement, au moment où il prend son élan, ou bien à un des temps du trot ou du galop. Si l'on voit des vaches, des bœufs se tenant assez nonchalamment sur leurs pattes, des biches se promenant à pas lents, on voit aussi des chevaux et des bouquetins

lancés au galop à vive allure, la tête haute. Des bisons fixent devant eux, de leur œil brutal, on ne sait quel ennemi ; arc-boutés sur leurs pattes raidies, la queue nerveuse fouettant l'air, le cou ramassé, on les sent prêts à se ruer en avant. Un autre est couché sur la terre, les membres ployés sous le corps, la tête tournée sur le côté et reposant sur les pattes antérieures. S'avançant à petits pas l'un vers l'autre, voici deux rennes au pâturage, le cou allongé, et le mufle au ras du sol. Un cerf se lève de son gîte ; il a les pattes de derrière encore repliées sous lui, et sur celles de devant il commence à se soulever. Balançant sa trompe, un mammouth s'en va pesamment vers son pâturage. Ailleurs, un sanglier charge avec fureur, les soies hérissées, le groin menaçant.

Dans ces attitudes si variées, la forme propre à chaque espèce est parfaitement saisie. Avec son crâne bombé, son petit œil, ses défenses courbées en demi-cercle, les piliers frustes qui supportent sa masse, les longs poils qui pendent de son cou et de son ventre, son fouet à longs crins, voici le mammouth, sans hésitation. Pour le bison, la tête relativement petite prolongeant un cou trapu, les cornes aiguës, la barbiche, le fanon, la bosse proéminente, les jambes nerveuses sont très typiques. Parmi les chevaux on arrive à distinguer deux races : l'une à grosse tête, nez busqué, encolure courte, crinière droite, avec un corps ventru, — l'autre, plus fine, plus légère, avec le nez plus droit et la queue moins fournie. Les traits sont si justes qu'on a pu identifier la première de ces races avec le cheval sauvage moderne, tel que Prjewalski l'a trouvé dans le désert de Mongolie. Assez fréquemment, des détails sont d'un fini et d'une exactitude qui frappent nos zoologistes ; ce sont, en particulier, les articulations des genoux, les attaches des sabots, les mufles, les yeux, les parties sexuelles (qui ne sont jamais négligées). Certains détails de la tête des chevaux sont si fortement rendus qu'on a cru d'abord à l'existence de chevêtres attestant la domestication ; mais, à l'aide de connaissances anatomiques plus précises, on s'est aperçu ensuite que ces traits représentaient des os ou des muscles tracés à leur place exacte, et il n'est plus question de domestication.

Bref, attitudes, mouvements, formes, détails sont souvent d'une étonnante justesse. Aussi, de ces panneaux millénaires,

la vie déborde, avec une intensité saisissante, dans sa force et dans sa grâce, avec une vérité capable de faire envie à nos meilleurs animaliers. Cet art des troglodytes est vraiment le type de l'art naturaliste. Il a pour sources légitimes les qualités inhérentes à l'homme primitif, qui, par nécessité, pour ne pas périr, arrive à posséder à un haut degré l'habileté manuelle, la mémoire des sens, l'habitude et la sûreté de l'observation. Dans leurs randonnées à travers les steppes, dans les séances d'affût, que de fois les troglodytes avaient l'occasion d'examiner les animaux ! Lorsque, rentrés au campement, ils reposaient à côté de leur venaison, lorsqu'ils la dépouillaient et la dépeçaient, quelles conditions favorables pour acquérir une science exacte des particularités spécifiques ! Aussi comme ils avaient dans l'œil la silhouette et les détails essentiels ! Comme ils savaient bâtir leurs figures, avec une technique sûre, avec une connaissance précise de la structure et des attitudes ! Et cela sans s'égarer dans des détails inutiles ; car ils excellaient, en grands artistes, à faire saillir les « caractères ».

Si nous passons des animaux aux *figures humaines*, il faut avouer que la déception est grande. Autant les premiers sont nombreux, autant les secondes sont rares. Autant ceux-là sont d'une vérité limpide, autant celles-ci sont d'une interprétation litigieuse. La majorité des cavernes ne contient pas ce genre d'images ; nous n'en voyons que dans huit, sauf erreur. Il ne sera pas inutile de décrire les plus intéressantes.

A *Marsoulas*, une douzaine de croquis représentent, pour la plupart, des têtes qui, pour une main moderne, seraient purement caricaturales. L'une, vue de profil, montre un crâne en pain de sucre, un long œil en amande et un nez de perroquet, gros, long et pointu ; une autre, de profil aussi, a un tout petit crâne, avec un nez busqué et un énorme menton rond ; dans une troisième, vue de face, deux yeux ronds surmontent un nez triangulaire, placé au-dessus d'une bouche faite d'un trait horizontal. Le tout est d'une expression ou stupide ou affolante. A *Altamira*, d'étranges silhouettes nous montrent des corps humains, pourvus de têtes en forme de museau ; c'est un mufle allongé, tel que celui d'un carnassier ; d'autre part, ces êtres hybrides tiennent les bras levés, dans un geste de prière, dirait-on ; ils sont ithyphalli-

ques de la façon la plus prononcée. Une de ces silhouettes a une sorte de bec d'oiseau (?), des bras en ailes de pingouin, sans mains, et au bas des reins, en arrière des jambes, une sorte de queue de poisson largement bifide. Au *Portel*, une silhouette en pied montre un profil dolichocéphale, avec front fuyant, angle facial très fermé, et un gros phallus peint en rouge ; une autre, simiesque, a le dos arrondi et les bras ballant en avant. Enfin, à *Cogul*, à *Batuecas* et à *Albarracin*, l'humanité est représentée dans de véritables tableaux. Ce sont des scènes de chasse ; elles nous montrent l'homme sous une forme non pas réaliste, mais grossièrement schématique. *A Cogul*, une autre fresque est un véritable document ethnographique : c'est un groupe de dix personnages, neuf femmes et un homme. Autant qu'on peut s'en rendre compte à cause de l'inexactitude de la perspective, les neuf femmes tournent en rond autour de l'homme. Elles ont une stature très élancée, le buste grêle, les reins proéminents ; le corps paraît moulé dans une robe, ou peut-être plutôt n'ont-elles qu'une jupe, étroitement serrée à la taille, s'arrêtant aux genoux et évasée en forme de cloche ; on voit les seins volumineux et pendants, d'un tracé aussi réaliste que répugnant ; la tête est une tache en forme de pyramide à angles arrondis ; un petit intervalle blanc, figurant le cou, la sépare des épaules. Quant à l'homme entouré par ce cercle féminin, ce n'est qu'une mauvaise silhouette, sans proportion et sans vérité ; le corps paraît entièrement nu ; les organes génitaux ont des dimensions démesurées ; selon Lange, ce pourrait être une idole phallique plutôt qu'un mâle vivant.

A défaut de corps humains, plusieurs grottes contiennent des *mains* figurées sur les parois ou le plafond. C'est *à Gargas* que s'en voit la plus belle collection, au moins 150 ! Les mains gauches dominent les droites dans la proportion de 10 à 1 ; de ce fait on a déduit que, dès le milieu du quaternaire, l'homme était plutôt droitier que ambidextre. Ces mains sont toujours largement ouvertes et tournées en haut ; très fréquemment elles sont incomplètes ; un ou plusieurs doigts, parfois même tous, sont réduits à une seule phalange. L'effet est saisissant : on dirait une collection anatomique, un musée de mutilations. Il paraît réellement impossible qu'on ait pu les faire en repliant les doigts en dessous.

Reste une dernière catégorie de dessins. Ce sont les *signes conventionnels*, qui constituent le germe du décor dit géométrique. Ils sont fort nombreux, en général plus fréquents et plus variés dans les régions pyrénéennes qu'en Périgord. Les deux éléments fondamentaux sont la ligne et le point. Avec cela, les troglodytes ont constitué des groupes de lignes parallèles, des groupes de traits rayonnant d'un centre, des figures triangulaires en forme de toit (tectiformes), des figures en forme de boucliers (scutiformes), des bandes ayant l'aspect d'une échelle incurvée (scalariformes), des signes composés d'un trait horizontal que surmonte une rangée de petits traits verticaux comme les dents d'un peigne (pectiniformes), des traits épais et renflés à un bout qui ressemblent à une massue (claviformes), des traits empennés ou harpons, des lignes arborescentes, des motifs en croix, des entrelacs faits de lignes parallèles contournées; enfin des groupes de points, gros ou petits, disposés par séries diversement agencées, en lignes simples, en bandes multiples, en arc, en cercle ou en ovale. Tous ces signes, d'une interprétation fort hypothétique, ainsi que nous aurons à le dire plus loin, ont été soigneusement relevés et comparés. Selon M. Breuil — et sa théorie est fort vraisemblable — l'origine d'un grand nombre de ces tracés se trouve dans la simplification d'objets réels qui, en vertu de la loi du moindre effort, par condensation et stylisation, se sont de plus en plus déformés et réduits à des schémas géométriques ; ainsi le signe en peigne (pectiniforme) ne serait que le schéma de la main.

Pour exécuter tant de figures diverses, animaux, êtres humains, signes conventionnels, de quels moyens disposait l'artiste quaternaire? Un seul outil armait la main du graveur et du sculpteur : le burin, lame de silex terminée par un biseau en angle dièdre. Avec cet instrument si simple il entamait assez facilement le calcaire ou le grès. Quant au peintre, il trouvait dans les terrains de sa région des substances minérales colorantes, surtout l'ocre rouge (fer) et l'ocre noir (manganèse), et d'autres ocres de teintes moins tranchées (brun vineux, marron clair, jaune). Les fouilles faites dans les gisements de l'âge du renne ont fourni de nombreux fragments de ces roches, rayés de stries par le raclage fait avec un silex. Quelquefois l'artiste taillait un fragment de pierre colorante en

forme de gros crayon. Mais c'était presque toujours avec un pinceau qu'il exécutait ses fresques. Pour cela l'ocre était broyé dans un petit godet à l'aide d'un caillou, et probablement malaxé avec de la graisse ou de la moëlle. Diverses stations préhistoriques, notamment aux Eyzies, ont fourni des godets et des palettes portant encore des traces d'ocre. Il ne manquait plus à l'artiste que le moyen d'éclairer la galerie obscure où il travaillait ; l'heureuse découverte de M. Rivière, qui a extrait du sol de *la Mouthe* une lampe faite d'un galet creusé, dans lequel Berthelot a reconnu les traces charbonneuses d'une matière grasse, indique assez comment la difficulté de l'éclairage était résolue ; une faible lueur artificielle devait suffire aux yeux perçants de ces nomades.

§

Longtemps avant la découverte des roches ornées s'était posé le problème des origines de l'art, des rapports mutuels des divers arts et de leur évolution. Il fut aussitôt indéniable que ce problème, qu'on avait cherché à élucider surtout par l'étude des sauvages actuels, recevrait une lumière toute nouvelle, si l'on réussissait à classer chronologiquement les figures préhistoriques. Or, des observations précises, faites avec une méthode vraiment scientifique, ont permis à MM. Breuil et Cartailhac d'opérer ce classement ; si toutes les divisions ne sont pas encore également certaines dans les détails, du moins les coupures principales semblent-elles définitivement établies. Une première série d'observations a démontré que, dans plusieurs grottes, les dessins étaient plus ou moins masqués par des assises archéologiques, dont la position chronologique est connue. En second lieu, les superpositions de dessins se coupant et la destruction d'une image par une autre faite en surcharge constituent des repères auxquels on peut se fier : car ces superpositions, ces palimpsestes, se font dans un ordre constant.

D'abord il est acquis qu'aucune des roches ornées ne doit son décor aux hommes des plus anciennes périodes paléolithiques, chelléenne, acheuléenne, moustérienne. C'est dans les trois phases plus récentes, dites aurignacienne, solutréenne et magdalénienne, qu'est né, qu'a grandi et a dégénéré l'art des troglodytes. Cette évolution a donc nécessité une longue

série de siècles. Faut-il donner des chiffres ? En préhistoire comme en géologie, les chiffres sont bien hypothétiques. Cependant les calculs les plus modérés placent la fin du paléolithique au moins 6.000 ans avant notre ère. Où faire remonter les débuts de cet art ? Peut-être à 10.000 ans, peut-être encore plus loin... Quoi qu'il en soit, cet art n'est pas le fruit de la race de Néanderthal, dont on connaît le front surbaissé et la face simiesque. Il appartient à une race plus élevée, qu'on a dénommée race de Cro-Magnon ou de Laugerie, — localités sises justement dans la zone où sont huit des grottes ornées du Périgord ; un front très haut et bombé, et une capacité crânienne considérable distinguent cette race d'artistes.

Les plus anciennes manifestations comportent gravure, sculpture et peinture. Dès le début apparaissent les dessins de mains, obtenus quelquefois par impression, mais le plus souvent par le procédé du « patron » : sur la main plaquée contre la roche on projetait de la poussière de couleur ; la main retirée, il restait une silhouette épargnée en blanc sur fond rouge ou noir. En même temps viennent les entrelacs, qui sont tracés sur l'argile tantôt avec une sorte de trident, tantôt avec le doigt. Les premiers essais d'animaux, très rudimentaires, sont aussi tracés avec le doigt. Mais pour ce dernier genre de dessins, le trait incisé au burin ne tarde pas à remplacer l'usage du doigt, et dès lors l'argile est abandonnée pour la roche comme support des figures. Bientôt le graveur élargit ses incisions et leur donne une profondeur qui va jusqu'à 0 m. 05 ; mais cette vigueur de trait ne produit que des silhouettes raides, sans vie, généralement en profil absolu, les quatre membres réduits à deux, et les cornes vues de face. La peinture s'associe timidement à la gravure, par l'emploi de quelques traits colorés sur le contour ou de quelques taches sur le corps. Mais elle commence aussi à avoir sa vie propre ; cela se borne, d'ailleurs, à des tracés linéaires indiquant des silhouettes encore frustes. C'est probablement vers la fin de cette période que la sculpture entre en jeu. Mais, — contraste encore inexpliqué, — tandis qu'elle produisait déjà auparavant de nombreuses œuvres sur petits objets très soignés (statuettes féminines de Brassempouy, rennes de Solutré, etc.), elle se manifestait sur la roche d'une manière extrêmement rare ; actuellement, l'abri sculpté de *Laussel*, découvert par

le Dr Lalanne, est unique en son genre. On y voit quelques figures en bas-relief, et plusieurs en haut-relief ; la saillie est même parfois si forte (jusqu'à o m. 20) que le mot ronde-bosse n'est pas déplacé. Ces figures, dont l'une porte quelques traces linéaires de couleur, ont toute la raideur simpliste des gravures de cette première phase ; l'effet est pourtant puissant.

Cette période de créations et d'essais paraît avoir rempli les deux époques *aurignacienne* et *solutréenne*. C'est donc au seul *magdalénien*, — qui, archéologiquement, se subdivise en plusieurs étages, — qu'appartiennent les progrès décisifs, l'apogée et la mort de l'art pariétal. Il semble qu'on y puisse distinguer quatre stades.

La seconde phase de cet art (première du magdalénien) voit la raideur des gravures s'atténuer, et, l'incision étant moins forte, le tracé devenir plus riche en détails, plus vrai, plus vivant. Par un travail de champlevé, qui nous semble être une suite du piquetage par lequel le sculpteur précédent faisait saillir les figures, le graveur donne un léger relief, mais un relief plat, à quelques détails du corps ; ailleurs des raclages ou des hachures servent à indiquer des parties poilues. De son côté, la peinture progresse ; ne se bornant plus à des tracés linéaires, elle arrive rapidement à des figures entièrement peintes, soit en noir, soit en rouge, assez souvent en teintes modelées et dégradées. Il n'est pas rare que l'artiste cerne sa fresque d'un trait incisé, et éclaire le pelage par des grattages. Bien plus, avec une hardiesse, qui n'est peut-être que le dernier souvenir de la sculpture absolument et pour toujours tombée en désuétude, l'artiste utilise parfois les formes naturelles du rocher; ainsi, une partie d'un renne, à *Font-de-Gaume*, est formée par une surface convexe de la roche qui est peinte en rouge. A *Niaux*, un bison est figuré presque debout sur les pattes de derrière, sans aucun trait pour marquer le dos ; pourquoi ? C'est qu'une arête naturelle de la paroi constitue la ligne du dos, dont elle a la courbe ! Bref une partie de l'animal prend l'apparence d'une ronde-bosse peinte. Notons, d'autre part, l'apparition de signes (notamment des signes tectiformes) qui indiquent une autre orientation de l'esprit.

Ensuite on voit l'art de la gravure atteindre son apogée

dans des figures admirables d'expression et de fini, mais bientôt commencer à dégénérer sous la forme de légers graffiti, où abondent cependant encore les jolis détails. En même temps la peinture, en croyant progresser, subit une régression : la couleur envahissant tout le corps de l'animal, le modelé est détruit. C'est la période des teintes plates, uniformes. Peu heureuse aussi était l'invention d'un procédé qui consistait à semer le corps, délimité par la gravure, de pastilles rouges ou noires régulièrement disposées.

Dans une quatrième phase, la gravure ne produit plus que des graffiti, à peine incisés; parfois la figuration excessive du poil rend la silhouette vague ou déformée ; le souci du détail l'emporte, et la vérité de l'ensemble diminue ; on recherche des attitudes violentes ; certains caractères sont exagérés et donnent des images étranges, tels que certaines têtes de bisons d'*Altamira* dont le profil, quasi humain, a je ne sais quel air méphistophélique ! Les formes tendent alors manifestement à se stéréotyper. En revanche la peinture fait un progrès admirable en inventant la polychromie; la juxtaposition et le mélange des ocres procurent des teintes variées qui nuancent le coloris ; tel bison a le haut de la tête rouge, les cornes noires et le mufle brun. C'est ingénieux ; mais quelle part à la vérité dans cela ? N'y a-t-il pas là aussi une menace d'invasion du faux et du convenu ? — Tous les procédés accessoires, tels que incision des contours, bandes raclées le long des zones peintes, grattages donnant des tons clairs ou détachant les articulations, sont alors mis en œuvre. Bref, l'habileté technique est poussée très loin. Mais avec ces « trucs » de métier, on voit les formes tendre au conventionnel; et c'est alors — chose significative — que se multiplient les signes géométriques.

Nous approchons dès lors de la ruine ; elle sera rapide. Dans la dernière phase, la gravure artistique disparaît totalement : la fresque aussi. Il ne reste plus que des signes conventionnels, barres, points, bandes, cercles, etc. C'est la fin de l'époque paléolithique. Ainsi disparaissent à la fois la faune des steppes et l'art naturaliste. Cette mort artistique n'aura pas sa Renaissance. Car les néolithiques, les hommes de la hache polie et du dolmen, pasteurs et tisserands, seront impuissants à ressusciter l'art vivant et fécond des chasseurs d'ours, de bisons et de rennes.

Pour nous résumer, gravures à trait profond et graffiti légers, sculpture en bas-relief et en haut-relief, combinaison du trait et de la couleur, teintes plates et teintes modelées, peintures monochromes et peintures polychromes, piquetage et raclage de la pierre, utilisation du relief naturel de la roche; une naissance obscure, un premier style raide et monotone, puis un style libre et vivant, enfin l'oubli du réel, la convention, le « géométrisme » et la mort; tels sont les procédés, et telles sont les étapes de l'art des troglodytes.

On a remarqué le rôle éphémère qu'a joué la sculpture en haut-relief; elle a été évincée par la gravure, moins pénible et moins lente, alors que, au contraire, elle n'a jamais cessé de façonner des objets mobiliers. On a vu aussi que la gravure, après avoir été cultivée avec goût pour elle-même et avec le plus de succès à l'époque des fresques monochromes, se réduit à un rôle secondaire quand la peinture se perfectionne ; en revanche, pour les mêmes objets, elle continuait à être cultivée avec goût. La peinture a mis longtemps à améliorer sa technique ; la suite de ses progrès n'est pas continue, elle comporte même une régression avant l'apogée.

Peintres et graveurs, c'est l'observation exacte du réel qui a fait la valeur des artistes magdaléniens. Avant qu'ils sachent « voir », leurs tracés sont confus ; tant qu'ils « voient », c'est la vie et la beauté; quand ils ne « voient » plus avec soin, c'est le procédé, la manière et la décadence. Il ne faut pas craindre, en effet, même pour des temps si reculés, de parler de *procédés*, — nous dirons même d'*école*, tant il y a de ressemblance entre les moyens mis en œuvre par les artistes de régions éloignées. M. Cartailhac nous paraît avoir raison, quand il pense qu'il existait des traditions, des formules, qu'un enseignement transmettait d'artiste à artiste, et qui prenaient une importance croissante à mesure que se raréfiait la faune paléolithique. C'est justement de là qu'a dû sortir la décadence : c'est l'*école*, c'est l'imitation au lieu de l'observation directe du modèle, qui en est responsable. Grande leçon pour tous nos arts!

§

Dès la découverte de ces figures qui nous donnent, à travers des milliers d'ans, une si vigoureuse leçon d'art, s'est posé un problème assez déconcertant. Pourquoi ces gravures, ces

peintures ? A quelles préoccupations intellectuelles répondaient-elles? N'avaient-elles pas leur secret?

Ces questions parurent d'abord insolubles. On commença par se contenter de la théorie qui veut que l'art ait pour racine le jeu, le besoin de jouer avec les impressions, le plaisir de réveiller l'image d'un objet agréable et de la fixer. Or, pour l'homme préhistorique, le plus grand intérêt de la vie, c'est la chasse; c'est donc pour conserver le souvenir des joies de la chasse, qu'il aurait créé cet art complexe. Mais (et sans envisager pour aujourd'hui le problème de l'origine de l'art), si cette interprétation peut être valable pour des figures tracées à l'air libre, ne se heurte-elle pas à des difficultés très fortes dès qu'on considère les cavernes ? Qu'est-ce que ces Salons, ces Musées, établis loin de la lumière du jour, relégués loin de l'entrée, placés jusque dans des recoins presque inaccessibles? Peut-on alors parler de jeu, de passe-temps, de luxe ?

Et l'instinct du beau? réclament d'autres théoriciens. Ne suffit-il pas à expliquer cette floraison d'art? Il est certain que le besoin de se parer, d'orner son milieu a été naturel à l'homme primitif. Nous croyons que le sentiment esthétique existait chez les artistes quaternaires, au moins dans une partie de leur longue carrière. Mais se suffisait-il à lui-même ? N'oublions pas que, dès les débuts de l'époque historique, et pendant des siècles, l'art a été un phénomène social ; la conception d'un art purement individualiste, ne servant qu'à une jouissance esthétique, et le goût de l'art pour l'art sont des inventions modernes.

Cependant des ethnographes, étudiant les peuplades sauvages, constataient de nombreuses et frappantes ressemblances avec l'homme préhistorique. Ce ne sont pas seulement des armes, des objets mobiliers qui s'identifient ; le goût du décor est le même. Bien plus, en Australie, dans l'Amérique du Sud, dans l'Amérique du Nord (surtout en Californie), chez les Bushmen, chez les Eskimaus, bref chez presque tous les peuples restés chasseurs, on a découvert un très grand nombre de gravures et de peintures, soit sur rochers à l'air libre, soit dans des cavernes. Or que représentent ces dessins ? Des animaux, des hommes, des mains, des massues, et divers signes parmi lesquels on retrouve le tectiforme. Peu à peu, le

sens et la raison d'être de ce décor commencent à être connus. Ces dessins sont liés à des pratiques magiques voisines du totémisme. Dessins et rites ont pour but d'assurer à l'homme une certaine puissance mystérieuse sur les êtres et les objets figurés ; l'auteur ou le possesseur de l'image a prise sur l'original.

A la lumière de ces notions, et en raisonnant par analogie, les préhistoriens espèrent réussir à dégager de leurs découvertes un sens profond. Si, chez les troglodytes, il n'y a pas simplement jeu ou plaisir esthétique pur, c'est qu'il y a utilité. En vertu de principes animistes, un animal peut être contraint de choisir pour séjour le lieu où est son image, qui a toute la valeur d'un « double ». Or l'individu, ou plutôt la tribu (car ces roches couvertes de palimpsestes ne peuvent avoir été la chose d'un individu) a un intérêt urgent et constant à s'assurer une domination sur les animaux indispensables à son existence, qui lui fournissent viande, fourrures, cornes, os, tendons, moelle, graisse. Il s'agit donc ou de les fixer dans la région pour que la chasse soit plus fructueuse, ou d'en assurer la multiplication et le retour périodique (quand il y a migration) pour éviter la disette, ou de se procurer leurs bonnes dispositions et se les rendre bienfaisants, ou de paralyser leur férocité... De là l'invention de procédés homéopathiques, selon le mot de Hirn, attirant et contraignant le semblable par le semblable, le vivant par son image. Toute race animale représentée est virtuellement soumise à l'homme.

Telle est, dans son essence, la théorie soutenue par Cartailhac, par Breuil, par Salomon Reinach, par Hamy, et acceptée ou reconnue plausible par d'autres anthropologues, archéologues et historiens éminents tels que Pottier et C. Jullian. C'est une hypothèse, et qui, pour certains, a le tort de rénover ce qu'on appelle « le préjugé de l'*homo religiosus* ». Mais elle repose sur des bases objectives ; elle a pour elle des faits nombreux observés par divers explorateurs en Afrique, en Polynésie, en Amérique, en Europe même. Elle est conforme à une grande loi anthropologique : dans des conditions semblables de vie, à un stade analogue d'évolution, l'homme a des usages et des conceptions sensiblement équivalentes. Si l'on préfère une autre hypothèse, qui n'est pas impossible *a priori* — voulant que les dessins préhistoriques soient des *ex voto*, des

marques de reconnaissance offertes par les chasseurs soit aux espèces animales, soit à des « esprits » jouant le rôle d'intermédiaires entre l'homme et l'animal désiré, dans ce cas comme dans celui d'emprise magique, il y a toujours utilité et fonction.

Mais il n'y a pas que des animaux dans l'art des troglodytes. Comment interpréter les figures plus ou moins humaines ? Que signifie leur présence ? Là encore l'ethnographie comparée apporte quelque lumière. Du moment que l'homme n'est pas prohibé de l'art, c'est qu'il a un rôle parmi les images magiques. Mais quel rôle ? Or, chez les peuples chasseurs, Eskimaus, Peaux-Rouges, Bushmen, etc., il existe des rites et des danses, par lesquels les sorciers conjurent les esprits des races animales ; pour ce faire, souvent ils portent des masques imitant une tête d'animal. Ces données ethnographiques paraissent pouvoir rendre compréhensibles les êtres anthropomorphes dont nous avons la silhouette dans certaines grottes. Récemment cette interprétation a été singulièrement fortifiée par la découverte d'un admirable « bâton de commandement », que M. Bourrinet a extrait des couches archéologiques de *Teyjat* : parmi des figures d'animaux fort bien gravées, on y distingue trois silhouettes semi-humaines, pourvues d'une tête cornue et d'un corps globuleux tout couvert de poils ; il paraît impossible d'y voir autre chose que des sorciers masqués et dansant. Si chaque animal, ou si chaque espèce possède, dans la croyance du troglodyte comme dans celle de l'Eskimau d'Alaska, un « esprit » avec qui l'homme doit vivre en bonne intelligence, l'importance sociale du sorcier devient immense. Il sait les formules puissantes ; il sait les secrets de la nature ; il garde aussi les secrets de l'art qui charme les « esprits », et c'est parce qu'il est le mage qu'il est aussi le graveur ou le peintre de sa tribu. L'artiste et le prêtre ne font qu'un seul homme, n'ont qu'une même mission.

Ces hypothèses de magie et de rites s'accordent avec l'absence de figures féminines dans les cavernes. En effet la scène de *Cogul*, décrite plus haut, est jusqu'ici unique. H. Breuil y voit une scène d'initiation au culte de la puissance procréatrice. C'est vraisemblable. Il est regrettable que le Périgord et les Pyrénées ne présentent rien d'analogue au tableau aragonnais ; peut-être existait-il des différences de races. Le peu que

nous trouvons de comparable à cette cérémonie phallique, ce sont les figures ithyphalliques d'*Altamira* et du *Portel* ; mais elles sont isolées et dépourvues de tout appareil évoquant des rites organisés. Cependant on peut y voir des allusions à l'intérêt que les primitifs portaient à la force génératrice : nous aurions là une autre forme de leurs premières conceptions religieuses, concernant une action qui devait être mystérieuse pour eux et comporter une part de merveilleux. La question reste obscure.

Au surplus, il est plusieurs figures humaines qui semblent échapper aux interprétations précédentes. Il est possible que, dans certains cas, l'homme, qui s'efforçait de soumettre à sa puissance les espèces animales, ait voulu, lui, le maître possesseur de la force, se figurer à côté des êtres qu'il dominait. Il se peut encore que certaines figures étranges représentent des déguisements de chasseur, tels que l'ethnographie en connaît. Ceci présenterait un intérêt analogue à celui des scènes de chasse (et disons, à ce propos, que les scènes sont extrêmement rares dans l'art pariétal et que les images alignées en procession sur la roche ont chacune leur valeur distincte). Mais ces scènes sont-elles uniquement destinées à commémorer un souvenir ? Ce souvenir n'était-il pas d'un intérêt important pour la collectivité ? Cette hypothèse, qui nous paraît la plus conforme à la mentalité primitive, représenterait un autre aspect de l'utilité de l'art pariétal.

On pourrait poursuivre dans la même voie et chercher à expliquer, à l'aide des données totémiques ou magiques, les signes conventionnels que nous avons déjà définis. Que des tracés tels que ceux que nous avons appelés tectiformes, claviformes, pectiniformes aient un sens spécial, c'est d'autant moins douteux qu'on ne les trouve pas sur les objets mobiliers ; ils sont réservés aux cavernes. Mais il nous semble impossible, dans l'état actuel de la science, de trouver une explication suffisamment plausible pour tous ces symboles. Pour les mains de couleur, l'ethnographie n'a encore fourni aucune notion certaine ; en Australie, ces dessins sont si anciens que les indigènes déclarent ne pas en connaître le sens. Bornons-nous donc à souligner l'importance de trois séries. Les signes tectiformes paraissent représenter une hutte ; placés sur une image d'animal ou à côté, ils sont une emprise mystique de

l'homme sur la bête qu'il maintient à proximité de son logis. Dans les flèches ou harpons qui sont gravés sur le flanc des animaux ou tout auprès, on peut voir une sorte d'envoûtement, à l'avance le gibier est condamné à tomber sous les coups du chasseur. Enfin certains groupes de traits et de points, étudiés de près, semblent ne pouvoir être accidentels ; leur agencement et leur place par rapport à tels dessins d'animaux éveillent de plus en plus l'idée d'inscriptions. Mais ont-ils un sens mnémotechnique? Racontent-ils un fait célèbre? Sont-ils des préceptes ? un mode d'incantation ? Serait-ce des signatures? Nul ne le saurait dire... Il nous reste l'impression forte que ces signes avaient leur utilité propre. Nous serions assez portés à croire qu'ils sont la première forme des moyens conventionnels dont l'homme s'est servi pour fixer certaines idées ou certains faits, inventant d'abord l'écriture idéographique, pour aboutir finalement à l'écriture alphabétique. De plus en plus l'art apparaît comme le très lointain, mais très légitime ancêtre de l'écriture.

§

On voit maintenant de quelle extrême importance a été la découverte des cavernes et roches ornées. La ressemblance des figures du Périgord, des Pyrénées et de l'Espagne nous fait concevoir l'existence d'une vaste et vigoureuse civilisation qui, à l'époque paléolithique, distinguait l'Europe occidentale. Les hommes de ce temps, déjà héritiers de longs siècles d'efforts, ont inventé un art absolument original, qui ne doit rien à aucun autre. C'est en vain qu'on voudrait le soumettre à une formule fameuse qui a prétendu tout régir : il ne faut pas dire ici *ex Oriente lux*, mais *in Occidente lux*.

Trois arts plastiques, sculpture, gravure et peinture, ont été créés par nos plus lointains ancêtres et portés à un admirable point de perfection. De l'étude de leurs monuments sortent d'importantes leçons pour l'histoire de l'art, pour l'esthétique et pour l'anthropologie. Nous voyons comment sont nés les principaux procédés techniques, comment les arts ont évolué parallèlement, et quels services mutuels ils se sont rendus ; comment c'est non la fantaisie, l'imaginaire, l'irréel, mais le vrai, qui les a inspirés, et comment le contact intime de la nature a fait les chefs-d'œuvre ; comment le sens du beau, stimulé par le sens de la vie, s'est joint à l'utilité, qui a été l'ob-

jet essentiel de ces arts, dès qu'ils ont été pleinement conscients. Oui, dès son origine, l'art pariétal a été non un luxe, mais un moyen d'action, non un plaisir égoïste, mais un phénomène social, servant à organiser et à faciliter la vie des hommes. L'action à laquelle il collaborait était, très vraisemblablement et le plus souvent (peut-on en dire plus en l'absence de preuves directes?) une action magique, première forme de la religion, et d'une religion qui n'avait pour but que des satisfactions physiques acquises par un asservissement mystérieux de la nature à l'homme. Grottes et rochers décorés seraient-ils donc... dirons-nous les temples? disons simplement les lieux de rendez-vous où les tribus venaient, et souvent de loin sans doute, pratiquer certaines superstitions qui répondaient à un besoin et d'où résultait un profit?

Combien maintenant la mentalité des chasseurs préhistoriques nous apparaît infiniment plus riche! Nos ancêtres n'étaient pas des êtres dégradés, végétant dans une torpeur de brutes. A travers les millénaires, la flamme de leur intelligence se faisait constamment plus vive; ils portaient en eux l'aptitude au progrès, la pensée qui réfléchit et qui cherche, l'initiative qui invente et innove. Tout à côté, et inséparable de leur rude vie de coureurs des bois, ils avaient une vie intérieure qu'on a le droit de croire déjà complexe. Aussi l'Etat, qui se fait un devoir et un honneur de conserver les « monuments historiques », ne pouvait être mieux inspiré qu'il ne l'a été en achetant, pour les sauvegarder, les plus intéressantes des grottes ornées du Périgord. De tels « monuments préhistoriques » doivent compter au nombre des plus belles reliques nationales.

FRANCK DELAGE.

PETITS POÈMES D'AMOUR

DÉBORDEMENT

Ecoute : je t'aime, je t'aime.....
Je te parle et l'eau nous répond
Et comme s'il était moi-même
Ce fleuve dit ma passion !

C'est le fleuve de ton baptême,
Sa pensée est mon tourbillon,
Sa force gonfle mon poème
Et c'est une inondation.

Ecoute le flot de mon âme,
Mon île, ma rive, ma Femme,
O seule écluse de mes vœux.

Ah ! je chante et je me délivre...
Je serais si heureux de vivre
Si je n'étais si malheureux !

LA-HAUT

Je lutte en vain contre le Sort.
Le hasard reste-il le maître de ma vie
Et mourrais-je demain s'il en avait envie ?
As-tu peur, Ariane, as-tu peur de la mort ?
Tu souffres avec moi de toutes mes souffrances,
Unissons notre espoir comme nos consciences
Et fions-nous à Dieu si le Destin nous prend.
Ecoute dans mes bras le silence qui plane !
Là-haut, quand le jour les profane,
Les anges affligés se taisent en pleurant.

AVEUX

Lorsque j'évoque en ma tristesse
L'éclosion d'un autre été,
Lorsque, penché sur ma faiblesse,
J'imagine l'éternité,

Je n'ai pas besoin que la vie
Eloigne ses fleurs de ma main,
Je n'attends pas que la folie
Danse au milieu de mon chemin ;

Je sais de quels pleurs ce voyage
Tourmente les amants de Dieu ;
Vos paupières sont un nuage
Dont le regard est le ciel bleu.

★

Mais laissant tomber ce mirage,
Lorsque j'éprouve le désir
D'oublier que nous devons fuir
Et de n'aimer que ton visage,

Lorsque, d'un mot, raillant les cieux
Et le destin que je désarme,
Je sèche tout à coup les larmes
Que j'avais mises dans tes yeux,

Je sens s'évaporer ma fièvre,
Ton âme vient me baptiser,
Et tes paupières sont des lèvres
Dont le regard est un baiser.

TOI QUE J'AIME...

Comme mon âme est heureuse
De ne pas te voir souffrir :
Peu m'importe de souffrir
Pourvu que tu sois heureuse ;
Peu m'importe de mourir
Si tu ne dois pas mourir ;
Peu m'importe que tu m'aimes
Ou que tu ne m'aimes pas,
Puisque je ne m'aime pas
Et puisque c'est toi que j'aime !

TOUTE MA VIE

Une rose, Madame, emplit votre jardin :
Voyez-vous, un amour a pris toute ma vie
Et ce qui n'en est pas l'odeur et l'harmonie
Ne caresse plus mon destin.

J'aime et celle que j'aime a mon Vers pour parure,
Ses rêves m'ont souri comme un arc-en-ciel,
Et puisque cette rose enivre la nature
J'aime l'air qui m'embaume et je suis Ariel !

Ma fleur, mon fruit, mon chant, ma Femme...
Je sens errer en moi l'haleine de son âme :
Elle respire, — ô mon jardin !
Son amour brûle dans mon sein
Comme dans cette rose il habite une flamme
Qui vous donne l'esprit de tenter mon dédain.

Son âme est une enfant, — et, tendre, elle sanglote
Si je lui parle bas de mes maux anciens,
Je l'aime, — et vos grands yeux, profonds comme des grottes,
N'attirent plus mes yeux qui ne voient que les siens.

O sa grâce ! Je sais qu'il en est de plus belles ;
Il n'en est pas de plus divines cependant !
Je suis vieux comme Hérode et jeune comme Adam...
Je ne crois plus au cœur des femmes infidèles.

LE MAGNOLIA

Ne crois pas que j'attende et que je songe à toi
Si je cherche en tes yeux le reflet de la terre, —
C'est le monde, la vie et l'être et leur mystère
Qui troublent ma pensée et l'inclinent vers toi.

Ne crois pas que ta bouche ou ton regard m'attirent
Par leur séduction qui fascine le jour,
Ne crois pas que je t'aime ou veuille ton amour, —
Mais la bête et les dieux que tu caches m'attirent.

Ne crois pas que ton sein soit le magnolia
Où mon visage épris rêve qu'il se consume,
Ce n'est pas une femme ou sa chair que je hume, —
C'est l'odeur de citron de ce magnolia !

IMPRØMPTU

Que la page de votre vie
Soit à moi comme le feuillet
Où j'écris ces mots dont j'envie
Le sort et le bonheur secret.

Qu'ils vous disent, mon Immortelle,
Dans leur rythme et dans leurs accents,
L'émotion spirituelle
Et la douceur que je ressens

A tracer pour vous de la sorte
En signe de ma piété
Une strophe qui sera morte
Si vous ne la ressuscitez !

Que la page de votre vie
Soit pure comme la blancheur
De ce feuillet que vivifient
Votre grâce et votre fraîcheur.

Et puisque mon âme est incluse
Parmi ces vers religieux,
Quand vous les aurez lus, ma Muse,
Ne les chassez plus de vos yeux !

LA PLAINTE HUMAINE

Oh ! laisse-moi gémir du bonheur de t'aimer
Et secouer un peu le rêve qui m'enchaîne !
L'air flotte quand mes yeux regardent s'animer
Ton pas qui se souvient d'une danse lointaine.

Oh ! laisse, ô mon amour, laisse-moi découvrir
Un pays de ma vie où tu sembles muette,
Laisse-moi t'ignorer..., mais si je vois s'ouvrir
Tes yeux endoloris et ta bouche défaite
Je t'aime et je me sens mourir !

Chères vibrations de mon âme immortelle
Dont je sais à jamais mon être parcouru,
Ton âme est une harpe et je chante avec elle ;
Comme au fond de l'espace où les sylphes perdus
Tremblent sur une flamme où s'abîment leurs ailes,
Ton étoile me brûle et j'y vis suspendu !

Quelquefois, dans la nuit, lorsque je me soulève,
J'aperçois sur des flots où la lune a neigé
Le corps errant d'un homme emporté dans son rêve...
Océan de l'Amour, je suis ton naufragé !

LUCIEN ROLMER.

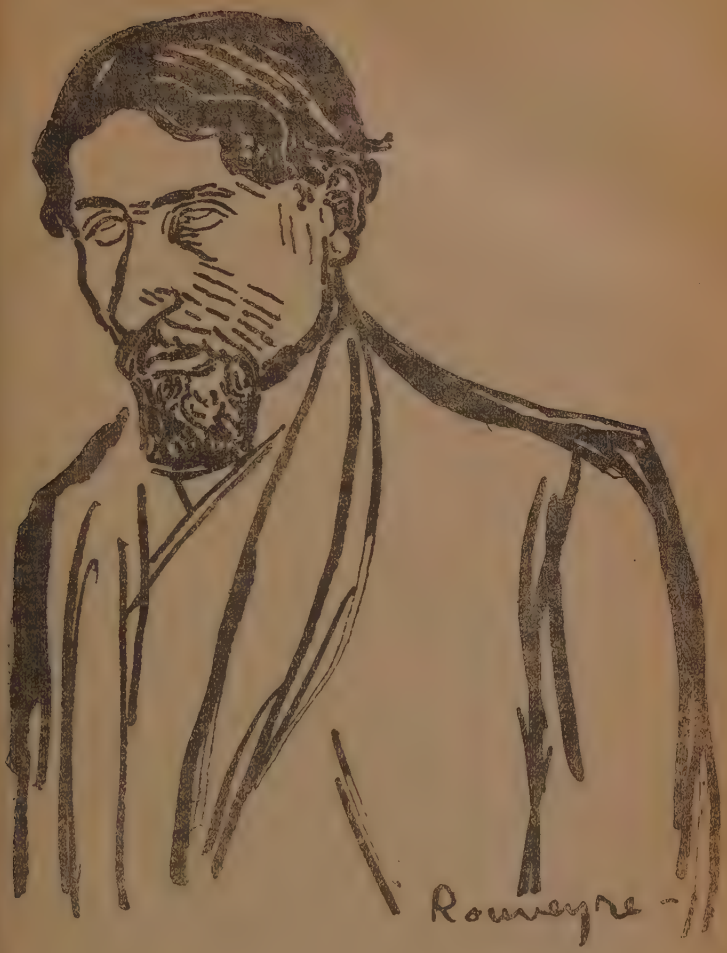

JULES ROMAINS

LÉGENDES, CHANSONS, JEUX, COUTUMES ET CROYANCES DE LA HAUTE-SAVOIE

—

J'ai déjà parlé ici (1) des matériaux folkloriques qu'un séjour de deux mois m'a permis de recueillir dans la vallée de l'Arve qui a pour centre principal Bonneville. Cette région est restée relativement délaissée des enquêteurs. Le mouvement des voyageurs y est pourtant intense, car c'est la voie de Genève à Chamonix. Il y a une ligne du P.-L.-M., plusieurs lignes de tramways sur route et les automobiles y passent en été innombrables. Mais tout ce monde ne s'y arrête guère. On se hâte d'aller vers le Mont-Blanc, en été pour le gravir ou l'admirer, en hiver pour assister aux courses de luges, de toboggans et de skis.

Le château de Bonneville, aux énormes tours dont les murs ont de six à huit mètres d'épaisseur à la base, date du XIII^e^ siècle. Une ville s'établit peu à peu sous sa protection, d'abord appelée *Burgum Castri*. Les barons de Faucigny — c'est le nom de cette vieille province savoyarde — l'entourèrent de murs et la défendirent par deux autres châteaux. La tradition locale prétend que ces châteaux communiquaient entre eux par des souterrains. L'hôtel où j'habitais, situé à côté de la forteresse, aujourd'hui prison, serait placé presque au-dessus de l'un de ces souterrains et la preuve en serait que les lapins et les poules de ce pâté de maisons disparaissent subitement. Le Savoyard n'étant ni voleur ni chapardeur de sa nature, il faut bien admettre pour ces disparitions une cause comme celle qu'indique la légende.

En l'an 1283, Béatrice, souveraine de Faucigny, changea le nom de *Burgum Castri* en *Bonavilla*, le jour de la sainte Catherine, comme en témoigne le texte des franchises que cette princesse accorda à la ville. Les bourgeois de Bonneville joui-

(1) *Mercure de France* du 16 octobre 1909, pp. 691-695.

rent à partir de ce moment du privilège de posséder des fiefs sans être nobles, moyennant le paiement du droit de cavalcade réservé au souverain.

Au point de vue ecclésiastique cependant, Bonneville continua à dépendre d'une localité qui n'est plus aujourd'hui qu'un village aux hameaux éparpillés, Saint-Etienne de la Côte d'Hyot, au XIIIe siècle appelé Saint-Etienne *de Bosco Dei*(1).

Il est certain que la Côte d'Hyot était habitée très anciennement, comme le prouvent non seulement sa prééminence ecclésiastique mais aussi diverses trouvailles archéologiques. On m'a assuré que, dans la propriété Abre, autrefois à M. Thévenet, on déterra, en creusant des caves, diverses pierres sculptées, dont l'une, ornée de rinceaux de feuillage, fut utilisée comme seuil de fenêtre ou de soupirail. Il s'agit sans doute, d'après les descriptions qu'on m'en a faites, de pierres romaines. Plusieurs autres, également ornementées, furent cassées par les maçons, puis utilisées.

Il est rare que les légendes relatives à des souterrains se rencontrent isolées; si je n'en ai pas récolté pour Bonneville sur de prétendus trésors, on m'en a raconté sur diverses Dames Blanches qui errent dans les ruines voisines de Bonneville (Château Blanc, Fillinges, Faucigny). Les Dames Blanches sont très répandues dans la Savoie. On les voit la nuit, et quand on s'approche d'elles, elles s'évanouissent en se dissolvant comme un brouillard. Et, sans doute, ce sont en effet des nuées s'élevant au-dessus de puits comblés, de sources invisibles, de cours d'eau souterrains ou marécages, condensées par de brusques changements de température, qui sont à l'origine de cette catégorie de récits, toujours certifiés par de nombreux témoins.

Non loin de Bonneville, « les ruines d'un vieux château sont entourées d'un petit bois, qu'on appelle le bois des Flamassons, c'est-à-dire des Francs-Maçons; il s'y promène une Dame Noire; beaucoup de gens y sont allés pour la voir sans jamais l'apercevoir ». Cette légende, j'ai tâché de la contrôler en interrogeant diverses personnes; en définitive, je ne sais pas si elle est répandue ou si celui qui l'a racontée l'a inventée de toutes pièces. Il n'y a pas de quoi s'étonner : ces enquêtes sont difficiles, comme on verra tout à l'heure à propos d'une

(1) Grillet, *Dictionnaire historique*, p. 316.

chasse au *cabustral*, dont trois chasseurs revinrent bredouilles.

Un trésor légendaire existe à quatre ou cinq kilomètres de Bonneville, dans la commune de Saint-Pierre-de-Rumilly, autrefois appelée Rumilly-sous-Cornilion. Au-dessus du village actuel, en pénétrant dans la vallée du Borne, on pouvait voir les ruines du château de Cornilion, aujourd'hui disparues par suite des travaux de la route qui mène au Petit-Bornand. Il y avait soi-disant sous ces ruines de vastes souterrains, dans lesquels était caché un trésor. Un nommé Pernet s'entêta pendant deux années à chercher ce trésor et y dépensa des sommes considérables ; il consulta à son sujet des somnambules, des sorciers de village et jusqu'à des géologues et des archéologues de Genève. Il mourut au milieu de ces recherches, et nul depuis ne se préoccupa plus d'un trésor que les travaux de la route eussent, sans doute, s'il avait existé, mis à jour.

Mais il y a d'autres moyens de s'enrichir. Aux gens de Brison, il suffit de toucher un grand serpent qui se promène certaines nuits par les routes de la commune : il a des ailes, et porte un diamant au bout de la queue. J'avais cru voir là d'abord un souvenir de la guivre de Lombardie (*Mercure*, *loc. cit.*). C'est une erreur : la guivre qu'on peut voir sur les monnaies des Sforza est un serpent debout sur sa queue, portant une couronne et « engoulant » un enfant. L'origine de cette représentation figurée est inconnue et les arguments de J.-A. Blanchet, qui veut y voir une adaptation des représentations antiques d'Opheltès (1), ne sont guère convaincants.

Le nom de la guivre, wuivre ou visse, est très répandu en France (cf. le *Folk-Lore de France*, de Sébillot, index, s. v.), surtout en Franche-Comté (2). Mais en Bourbonnais (3), c'est un serpent ordinaire « quigarde un trésor », et dans le Bas-Valais (4), un monstre qui prend parfois l'aspect d'une planche de feu. De même le serpent de Brison diffère du basilisc, régulus ou roi des serpents dont parlent Pline, Galien,

(1) *Note sur la guivre de Milan*, dans *Mémoires et Notes de Numismatique*, t. III, Leroux, 1909, pp. 367-375.

(2) Voir Ch. Beauquier, *Faune et Flore populaires de la Franche-Comté*, Paris, Leroux, 1910, t. I, faune, pp. 25-40 ; p. 39, l'auteur semble ignorer que la wuivre se rencontre en Savoie et dans le Bas-Valais.

(3) Voir Francis Pérot, *Folk-Lore Bourbonnais*. Leroux, 1908, pp. 202-204.

(4) J. Jegerlähner, *Sagen aus dem Untervallis*, Bâle, Société Suisse des Traditions populaires, 1909, pp. 161-162.

Albert le Grand (*de Animalibus*), Aldovrandi (*Serpent. et dracon. hist.*, 1840, pp. 363-366) en ce que celui-ci est toujours couronné, souvent ailé, mais ne semble pas avoir de diamant au bout de la queue. D'où vient cette croyance de Brison? C'est ce que j'ignore encore pour le moment.

Autre légende de Brison : dans une maison située assez loin du hameau principal et assez isolée, il y avait, certains soirs, des réunions de *flamassons*, de sorte qu'on voyait de loin les fenêtres éclairées. Certain Brisonnais, un jour, résolut de savoir en quoi consistait cette *gogue* (abréviation de synagogue et synonyme de sabbat, en Genevois, Chablais et Faucigny). Il s'approcha sans faire de bruit et se hissa jusqu'à une fenêtre éclairée. A peine les flamassons l'eurent-ils aperçu que la fenêtre s'ouvrit et qu'une main lui tendit une coupe pleine en lui disant : « Bois ! » Il prit la coupe et la vida d'un trait ; aussitôt les lumières s'éteignirent et tout retomba dans le silence et l'obscurité. Terrifié, le Brisonnais rentra chez lui, du mieux qu'il put, tenant avec précaution la coupe qu'il avait gardée à la main. Il se coucha et au bout de quelque temps allait s'endormir quand une voix cria devant sa fenêtre : « Rends-moi ma coupe .» Tout tremblant, l'homme ouvrit sa fenêtre et un violent coup de faux enleva la coupe au bout de ses doigts sans les entamer.

Cette légende rentre dans la vaste catégorie des légendes de « maisons hantées » ; j'en ai en vain cherché des variantes dans d'autres villages de la région. Mais Mme Nicollet m'a conté au sujet d'une maison hantée près de La Roche des histoires peu intelligibles. J'avais cru comprendre d'abord (cf. *Mercure*, *loc. cit.*) qu'il s'agissait de fêtes organisées dans la maison du patronage de La Roche, surnommée, comme toutes les autres dans la région, *chabrol*, en souvenir du Fort Chabrol parisien. Mais on m'affirme d'autre part que ces « sabbats » étaient organisés par des jeunes gens ennemis des patronages et que les deux bandes en sont venues aux mains plusieurs fois. N'ayant pu me renseigner à La Roche, je ne sais que penser. En tout cas, il n'y a pas là, comme je croyais, un cas de remplacement des sorciers ou flamassons par des « chambrelins ».

Une puissance surnaturelle est volontiers attribuée en Savoie aux curés. On suppose, comme il sera dit plus loin à propos

de Rumilly, qu'ils ont le pouvoir de « barrer le feu ». Aux histoires de curés-sorciers, déjà relevées en d'autres régions de Savoie, on ajoutera la suivante.

Un curé de Samoëns — je n'ai pu saisir son nom — était très réputé pour sa puissance surnaturelle. On venait de loin le consulter pour guérir les hommes et les bestiaux malades. Certaine nuit, rentrant chez lui, il fut arrêté sur la route par un homme qui lui dit : « La bourse ou la vie ! » — « La bourse, dit le curé, la voilà ; la vie, tu ne l'as pas encore ! », et ayant regardé l'homme fixement, le curé s'en alla. Mais l'homme resta sur place pétrifié jusqu'au matin, où le sacristain, envoyé par le curé, vint le chercher. L'homme vit toujours. Il s'agit sans doute d'un cas ordinaire de catalepsie.

A ce propos je rapporterai cette observation intéressante du Dr Amédée Guy : depuis l'épidémie de possession qui ravagea Morzine et sa vallée de 1855 à 1865, épidémie qui fut étudiée à l'époque par plusieurs médecins, il est resté à la population de cette haute région une sensibilité psychopathique spéciale ; ce sont les communes des Gêts et de Morzine qui fournissent le plus de fous dans l'arrondissement de Bonneville. Le Dr Guy a réuni des notes intéressantes sur ce point et l'on ne peut que souhaiter de les voir publiées, après enquêtes complémentaires locales. Car, en dehors de l'influence héréditaire possible, il doit y avoir des causes particulières à cette tendance psychopathique durable, et localisée dans cette unique vallée. Partout ailleurs, le Savoyard est le contraire d'un être nerveux ou agité. Il est, certes, sur les hauteurs, plutôt religieux, mais point mystique, et d'ailleurs les « maladies du sentiment religieux » sont plutôt une conséquence qu'une cause.

Au delà de Bonneville, vers Chamonix, se dresse une montagne célèbre, le Môle. En été, c'est un but d'excursion pour les Genevois, qui viennent voir lever le soleil « en Môle ». Vers Genève, le massif s'incline peu à peu et son dernier contrefort porte les ruines du château des princes de Faucigny. Or depuis cet endroit jusqu'à Epargny, Ayse, en passant par la Côte d'Hyot, il y a des éboulis, surtout considérables au-dessous du col du Réré. La tradition veut que tout un pan du massif se soit écroulé, ensevelissant plusieurs villages, dont celui de Dor (ou d'Hor) ainsi que l'ancien Bonneville. C'est

alors que Bonneville aurait été reconstruit près du château, au débouché de la vallée de l'Arve.

Je n'ai pas trouvé de document historique qui prouve la réalité de cet ensevelissement, et il me semble que toute cette légende est *étiologique*, c'est-à-dire qu'elle est destinée à *expliquer* la prééminence ecclésiastique de Saint-Etienne de Bosco Dei et les trouvailles archéologiques dont j'ai parlé ci-dessus.

Au delà d'Ayse, au confluent du Giffre, se trouve le village de Marignier, où a cours la légende suivante : « Au temps de la Révolution, quand les Espagnols occupaient la Savoie (on remarquera ce raccourci historique), les habitants de Marignier, menacés par eux, résolurent de les tuer tous et prirent comme mot d'ordre « impâta », ce qui signifie empâter, faire la pâte dans le pétrin (1). »

Plus loin que Mont Saxonnex il y a un lac, appelé Lac Béni. Il paraît qu'autrefois tous les bestiaux qui allaient y boire crevaient. On fit donc une grande procession et le curé bénit le lac, d'où son nom. Depuis, l'eau en est inoffensive.

A propos du lac d'Essy, vers le Petit-Bornand, s'est constituée une légende apocryphe, qui fit, il y a cinq ou six ans, courir même des folk-loristes et des archéologues de Genève.

Il y avait eu une sécheresse terrible et les eaux du lac avaient baissé; le bruit se répandit qu'une pierre avait été ainsi mise à découvert où le curé de l'endroit avait lu : *Quando me videbis, super me urnabis* (quand tu me verras, sur moi tu pleureras), de mauvais plaisants ayant ensuite transformé le dernier mot en *urinabis*. Renseignements pris, nul n'avait réellement vu cette pierre. Le fait intéressant, c'est qu'on m'a raconté à Bonneville, comme authentique et populaire, cette légende qui n'a pu s'y répandre que par les journaux locaux.

Si ma récolte en légendes est relativement abondante, je n'ai pu trouver un seul conte merveilleux ou romanesque, dans le genre par exemple des contes de Lorraine recueillis par Cosquin. Peut-être ne les raconte-t-on qu'aux veillées d'hiver.

§

Par contre ma moisson d'histoires érotiques et scatologiques

(1) Cette légende est une simple transposition à cette commune d'un fait historique, les *Vêpres Annéciennes;* un Espagnol réchappé aurait ensuite fondé le village des Espagnoux (Dessaix, *Légendes et Traditions populaires de la Haute-Savoie*, Annecy, 1875), village comme de juste bien antérieur.

est très riche. Je n'en citerai que quelques-unes, car elles n'ont souvent d'intérêt que par l'intonation du conteur et sa mimique, et après qu'ont été vidées plusieurs bouteilles de vin d'Ayse ou d'Asti mousseux, un peu aussi au point de vue théorique. Elles sont plus que d'autres transportables d'un milieu dans un autre.

Ces récits sont pour la plupart difficiles à dater et à localiser. Il est certain que divers individus en inventent au jour le jour, à l'occasion d'expériences personnelles ou d'aventures vraies qu'on leur a racontées, ou encore d'événements de portée générale, de faits-divers lus dans les journaux, etc. Comme inventeurs proprement dits, on m'a cité à Bonneville un représentant en vermouth et un représentant de commerce.

Pourtant, leur profession les mettant en rapport avec bien des gens et les faisant passer par bien des localités, il est certain que des récits dont les auditeurs leur attribuent l'invention sont uniquement regardés comme tels par suite de l'ignorance locale de ces récits et qu'ils ne sont pas autre chose que des adaptations. Mais, en définitive, tout n'a pas été inventé un beau jour, à tout jamais, et comme ces deux conteurs connaissent à fond le patois et le pays savoyards, étant Savoyards eux-mêmes, on peut leur accorder l'enviable crédit dont on les honore, au moins pour les récits en patois.

Quand il y a adaptation, c'est suivant un procédé connu : on change la localité et le nom inconnus en localités et en noms propres connus des auditeurs. M. X..., à qui je dois beaucoup de matériaux de cet ordre, utilise ce procédé sciemment et parfois se met lui-même en scène, dans sa fonction officielle, pour rendre l'histoire plus vivante. M. J... me raconta un soir l'histoire suivante. Une femme, voulant faire couvrir sa chèvre, se fait amener le bouc d'une voisine (1). Celle-ci demande d'abord le paiement de la monte, soit six sous. « Six sous ! dit l'autre, jamais de la vie ! quatre oui, pas un de plus. » La propriétaire du bouc refuse et les voici à se disputer en criant. Passe le curé du village qui demande la cause de ce bruit ; les femmes le lui expliquent et le curé, s'adressant à la propriétaire

(1) On mène la jument à l'étalon, la vache au taureau, mais le bouc à la chèvre ; d'où l'expression, courante vers Samoens, de se marier « *in boçhè*, en bouc » pour désigner le système matrimonial où le gendre vient habiter dans la maison des parents de sa femme. Dans la région de Bonneville, on appelle cela se marier « *in cu d'leu*, en cul de loup », je n'ai pu savoir pourquoi.

du bouc, lui conseille de céder. Furieuse, celle-ci lui répond : « Vous la monteriez, la chèvre, vous, pour quatre sous, monsieur le curé? » Mais M. X... a adapté à lui-même le récit, et prend de bon cœur la place du curé.

Ceci pour des personnages individualisés. Souvent une histoire qui a pour héros un homme ou une femme quelconques est attribuée à un homme ou à une femme d'une localité voisine, telles les suivantes :

Une femme d'Ayse, étant fatiguée, se coucha sur le pré, au bord du talus de la route et de telle manière qu'en passant sur cette route on lui voyait tout. Arrive un paysan, qui regarde, puis se met à rire à pleine voix, ce qui éveille la femme. « Oh ! dit celle-ci, y a bien de quoi rire! — Peut-être, mais dites-moi, dame, comment ça se fait-il que vous avez les poils de la tête tout gris et ceux du... tout noirs? — C'est, dit-elle, que ma tête n'a eu que du souci et mon... que du plaisir. » — Or, cette même histoire, je l'ai entendu raconter de diverses manières sans spécification aucune des personnages. De même la suivante :

Un homme étant malade s'en va trouver un médecin qui lui demande une bouteille de son urine. Il rentre chez lui, urine dans la bouteille et la met sur la table. Sa femme la renverse et, pour réparer le dommage, y urine à son tour. Tranquille, l'homme va voir le médecin qui, ayant examiné les urines, lui dit : « Curieux, bien curieux. Vous êtes enceint. » Et l'homme, stupéfait et navré, s'en retourne chez lui. En route, il se demandait sans cesse comment cela avait pu arriver. « Ah, dit-il tout à coup, c'est à la foire, l'autre jour, quand la *sôma* (l'ânesse) m'a monté dessus. »

Voici maintenant, plus complète, la version localisée et individualisée : Un homme de Brison, se sentant malade, vient se faire examiner à l'hôpital de Bonneville. Le médecin lui dit d'apporter une bouteille de son urine. Il rentre chez lui et envoie le lendemain sa femme porter la bouteille. En route, le bouchon s'en va et la bouteille se vide. Mais fort heureusement la femme voit non loin de là une vache qui pisse. Elle tend sa bouteille, la remplit et la porte à l'hôpital, où on lui dit de revenir dans trois ou quatre jours, quand l'analyse sera faite. C'est l'homme qui vient, et le médecin lui dit : « Dans trois mois vous ferez un veau. » Voilà un homme désespéré. « Que

dira-t-on de moi à Brison quand on me verra faire un veau ! » De crainte d'être la risée du village, il s'en va droit devant lui, mendiant son pain. Un soir d'hiver, il frappe à une porte, tout transi de froid. Les gens le font entrer, lui donnent à manger et le couchent sur de la paille, près de la grande cheminée à auvent, où il s'endort. Cependant une vache allait vêler et les gens de la maison s'empressaient auprès d'elle. Le veau vient, mais mal en point et chétif. Pour tâcher de le sauver, on l'enveloppe de couvertures et on le couche à côté de l'homme de Brison. Au bout d'un moment, celui-ci s'éveille, et voyant à côté de lui une tête de veau sortant des couvertures : « Ah ! dit-il, j'ai fait mon veau », et vite, il déguerpit chez lui, laissant son enfant aux braves gens de la maison (1).

De même les récits relatifs à des villages d'imbéciles sont interchangeables. Il y a bien un de ces villages par arrondissement. Du côté d'Annecy, c'est le village de Nave, dont les habitants sont surnommés les pêcheurs de lune, parce qu'un jour ils voulurent pêcher la lune dans un lavoir non couvert. Dans les Bornes et la région de Bonneville, c'est le village de Bogève. C'est ainsi que six habitants de Bogève résolurent un jour d'aller voir la mer. Après avoir longtemps marché, ils voient devant eux une étendue bleue ; c'était un champ de lin en fleurs. Après s'être concertés, ils se mettent tous à la nage. Cette galéjade court d'ailleurs d'un bout à l'autre de la France ; P. Sébillot l'a retrouvée en Haute-Bretagne, en Picardie et dans le pays Basque (2) et j'en connais une version du Jura.

Moins répandue, semble-t-il, est la suivante : Un homme de Bogève vient à la foire de Crête à Thonon et voit tout à coup des citrouilles. Après les avoir contemplées quelque temps avec stupéfaction, il s'enhardit à demander ce que c'est : « Ça, dit la marchande, c'est des œufs de jument. — Ah, et... combien que ça coûte ? — Un écu pièce. » L'homme de Bogève tend son écu et le voilà parti, portant sa citrouille sous son bras. Au bout de quelque temps, il éprouve un besoin naturel, pose sa citrouille sur le bord de la route et met culotte bas. Mais, en se relevant, il pousse légèrement la citrouille qui

(1) On trouvera une variante polonaise de ce récit dans la revue de Fr. S. Krauss, *Anthropophyteia*, Leipzig, t. VI (1909), p. 315.
(2) *Le Folk-Lore de France*, t. II, p. 9, et t. III, p. 532.

se met à descendre la pente, vers le torrent. Elle arrive droit sur un buisson, se casse et au même moment un lièvre sort du buisson et détale de toutes ses forces. « Eh, crie l'homme, l'œuf qui a fait son poulain et mon poulain qui s'en sauve ! »

En voici encore une pour finir — car on m'a raconté des tas d'histoires de ce genre, dont quelques-unes sont d'origine littéraire et dont d'autres appartiennent au folk-lore international.

Il y avait la *vogue* à Samoëns, c'est-à-dire la fête communale, et sur la place on voyait toutes sortes de belles choses, des jeux de hasard, des éventaires, des chevaux de bois et aussi « une de ces boutiques où on regarde par des verres et où on voit l'assassinat du président Carnot, l'arrivée des Russes à Paris, la réception du roi d'Espagne ». Deux femmes des environs, à la jupe courte et au grand chapeau de paille, voulurent aussi regarder par les « lunettes ». Les voilà qui disent: « Y è la réna d'Angleterr', é ça, y è l'Présidên d'la Républica ». Un gas de leur village, les voyant bien absorbées, fait le tour de l'établissement, se déculotte, et met derrière le verre ce que vous devinez.

« Eh, dit la première, Josetta, c'k' j'vê ; j'vé ion cu. — Montre vé, dit l'autre en la repoussant, ion cu ? Eh non, c'é pa ion cu, c'è ion buro d'tabac ! — Ion buro d'tabac, Josetta ? non c'è pa ion buro d'tabac, c'è ion cu, j't'dé. » — Les voilà à se disputer, à se pousser, jusqu'à ce que la seconde triomphalement s'écrie : « T'vé bin qu'c'é ion buro d'tabac, y a ion cigare pour enseigne é dou blagues darri la fnétra. »

Enfin un fait que je n'arrive pas à m'expliquer, c'est qu'un rôle important est attribué dans plusieurs de ces histoires à la reine Berthe au Grand Pied et plus encore à Piron. Pour la première, on peut rappeler que plusieurs chansons de geste parlent de la Savoie, ou se passent plus ou moins en Savoie. Mais encore Berthe n'y joue-t-elle pas, je crois, le rôle d'arbitre que lui attribue l'histoire du glaive qui ne peut entrer dans le fourreau quand on remue ce dernier, ce qui signifie qu'on ne peut prendre une femme que si elle y consent. Pour Piron, il doit cette gloire en Savoie peut-être à quelques recueils d'*ana* imprimés en Suisse dont divers éléments auront ensuite passé dans la tradition orale.

§

Cette contamination du littéraire sur le collectif se marque encore mieux dans les chansons. Mais là on se heurte dans la collection à des difficultés plus grandes que quand il s'agit de gauloiseries, de légendes ou de contes. J'avais bien découvert un vieillard qui savait des chansons de toutes sortes, politiques, satiriques, érotiques, amoureuses, etc. Mais jamais il n'a consenti à me répéter deux fois la même chanson ou le même couplet. Il pensait bien, je crois, que je voulais me moquer de lui. J'ai plusieurs fois regretté de n'avoir pas emporté de phonographe. Mais cet instrument, sans doute, eût rendu mon homme complètement atone, car il convient de remonter le phonographe comme il faut, de faire chanter devant le pavillon, très distinctement, etc. Bref il y faut toutes sortes de manipulations qu'on ne peut exécuter que si le chanteur populaire vous en laisse bénévolement le loisir, comme l'auraient fait MM. A et Ch. Dumont, M. L. Mallinjod et aussi Mme Marie Gay, de Saint-Pierre-de-Rumilly, mes principaux informateurs.

La Marie Gay — on met l'article devant les prénoms, en Savoie — est le type de la chanteuse populaire. On l'invite aux noces et aux diverses cérémonies de famille et tous reprennent en chœur les refrains. Elle chante avec gravité ; elle a conscience de son rôle social, et qu'elle conserve un héritage séculaire. Au point de vue technique, il est à remarquer qu'elle répète volontiers tel ou tel vers qui lui plaît, ou même une ou deux strophes entières. Dans ce cas, les assistants reprennent aussi en chœur. C'est là très nettement, en outre, un procédé destiné à évoquer le souvenir des couplets ultérieurs, la répétition restant mécanique et subsconsciente, cependant que l'effort pour faire émerger dans la mémoire les couplets suivants est conscient.

Il est fort heureux pour moi que M. Tiersot, qui récolta à Bonneville même des chansons auprès de cinq ou six personnes, n'ait pas connu la Marie Gay : car presque toute ma récolte complète le recueil de M. Tiersot (1), comme on verra

(1) Julien Tiersot, *Chansons populaires des Alpes Françaises, Savoie et Dauphiné*, Moutiers et Grenoble, 1903, 4°. Récemment ont paru : la 3e édition du recueil de Jean Ritz, *les Chansons populaires de la Haute-Savoie*, 8°, Annecy, Abry, avec commentaires, indication précise des chanteurs et de leur pays d'origine, etc., et le premier volume du recueil de Claudius Servettaz, *Vieilles chansons savoyardes*

par les remarques relatives à chaque chanson en particulier. Encore laisserai-je de côté celles dont je n'ai pu noter que des fragments, quitte à les compléter un jour ou l'autre, sur place.

Quant aux mélodies des chansons, je n'ai pu en retenir que bien peu ; on en trouvera plus loin quelques-unes que m'a notées M. Jourdain. Il s'est attaché à reproduire le plus fidèlement possible les rythmes spéciaux et les changements brusques de rythme et de timbre qui différencient précisément la chanson populaire de la chanson « savante » ou « civilisée ». Caractéristiques sont : de petites notes qu'on intercale ad libitum ; l'absence de soupirs à la fin des vers ou de séries fermées de mesures, de sorte que la dernière syllabe et la dernière note se lient directement aux premières suivantes ; le renforcement de certaines syllabes muettes (rooseeeee maîtresseeeee, etc.)

I

LA PLAINTE DES AMANTS SÉPARÉS

Adieu, vallons, collines adorées,
Richesse d'asile, arbres tant précieux,
Adieu aussi toi qui causes des larmes
Adieu, adieu, pour la dernière fois } *bis*

L'chant des oiseaux pour moi sans ma douce amie
. . . . . .
Oui je l'entends cette voix si chérie
Me dire adieu pour la dernière fois } *bis* (1)

L'amour pour moi était donc un crime
Car pour être aimé il faut être malheureux.
Tous les tourments que l'amitié me donne
Ne s'éteindront que du haut du tombeau } *bis*

O mon ami, racontez mes alarmes,
Racontez-lui les tourments de ma foi !
Oh dites-lui que je l'ai trop aimée
Pour que ce soit pour la dernière fois } *bis*

J'ai tout perdu jusqu'à l'espérance
Il est parti l'amant que j'honorais,
Il ne me reste plus que sa cruelle absence (*sic !*)
Que des soupirs, dans le cœur du regret } *bis*

(*Marie Gay.*)

(*chansons de moissons, chansons de bergères, chansons d'amour*) avec Introduction générale et commentaires, 8°, Paris, Leroux, et Annecy, Abry, chansons recueillies surtout en Chablais et dans l'Albanais.

(1) Couplet manifestement tronqué.

Pas dans Tiersot ni dans Ritz, variante dans Servettaz, *loc. cit.*, p. 141.

II

L'AMOUREUX

Mon père, ainsi qu'ma mère
N'ayant que moi
Sont toujours à m'dire
Marie-toi.

Sont toujours à m'dire
Qu'il faut chercher
Une fill'bien riche
Et l'épouser.

Une fill'bien riche
Cherchez-la moi
Cell'qu'mon cœur aime
Je l'épous'rai.

Cell' qu'ton cœur aime
Si tu la prends
Cent fois j't'renie
Pour mon enfant.

Le garçon en colère
S'est en allé
Au château d'sa belle
Il a salué.

Oh donc bonjour, ma mie,
Mon sans-souci
J'm'en vais à la guerre
Le roi servir.

J'm'en vais à la guerre
Finir mes jours
Prenez mon cœur malade
Pour votre époux.

Ma mie m'regarde
D'un air pleurant
Et moi j'la r'garde
Pitié j'en prends.

N'pleur'pas, ô ma mie,
N'te fâche pas
Jamais mon cœur n'te quitte
N'en doute pas.

Le soleil et la lune
Sont bien brillants
Mais les yeux d'ma mie
Sont plus charmants.

Pas une étoile
Dedans les cieux
Qui s'montre aussi belle
Que tes beaux yeux.

(*Marie Gay.*)

Pas dans Tiersot, mais les deux derniers couplets semblent surajoutés, car ils appartiennent au cycle de « Réveillez-vous, belle endormie » ; cf. Tiersot, *loc. cit.* p. 243. (Annecy et Hautes-Alpes). Version par endroits plus correcte dans Ritz, *loc. cit.*, 3e éd., p. 67; version encore différente dans Servettaz, *loc. cit.*, p. 105.

III

LA NONNE AMOUREUSE

« J'en (1) suis délaissée sans amant } *bis*
Sans savoir pour combien de temps }
Mon amant-t-allé-z-à la guerre
Rejoindre son beau régiment
Moi j'en suis fille pure et tendre
Et j'n'sais pour combien de temps. »

Au bout de six mois tout au plus } *bis*
Son cher amant est revenu }
S'en va-t-à la porte du beau-père
Lui représenter son salut
Il lui disait : « Où est ma chère
Cell'qu'mon cœur aimait tant ? »

— « Cell'qu'ton cœur aimait tant } *bis*
Elle est allée dans le couvent, }
Dans le couvent de religieuses
Où l'on y vit tant languissant
Dans une ville austère
On y souffre mille tourments. »

Son cher amant n'attendit pas } *bis*
S'en va tout droit vers le couvent }
Trois petits coups frappe à la porte
Demande à parler poliment
A une jeune religieuse
La plus coquette du couvent.

« Ma sœur, ayez pitié de moi } *bis*
Je viens du service du roi }
Puisqu'elle y est et y demeure
Puisqu'elle est soumise à vos lois

(1) *J'en* est la prononciation courante, pour *je*, dans la région de Bonneville, mais elle se retrouve aussi dans un grand nombre de chansons d'autres régions.

Faites avant que je meure
Que je la voie encore un'fois. »

La sœur a eu pitié de lui } *bis*
La jeune sœur ell'fit venir }
Très humblement ell'le salue
Baissant les yeux, versant des pleurs.
« Si j'suis renvenue religieuse (*sic !*)
C'est vous qui en êtes l'auteur. »

Son cher amant d'un air très froid : } *bis*
Mie, donnez-moi votre doigt }
Mon anneau d'or je vous le donne
C'est la vraie marque de ma foi.
Jamais je n'en aimerai point d'autre
Belle, souvenez-vous de moi. »

En lui donnant son anneau d'or } *bis*
Voilà l'amant qu'est tombé mort }
Quelle tristesse pour sa maîtresse
Toutes les sœurs plaignent son sort.
« Jamais j'ai connu ta tendresse,
Mon cher amant qu'après ta mort.

Puisqu'mon amant est mort ici } *bis*
C'est moi qui veux l'ensevelir }
Que l'on apporte un drap, des roses
Je veux l'environner de fleurs
Aussitôt l'amant s'y (1) relève
Et emmena la jeune sœur.

(*Marie Gay.*)

Tiersot (*loc. cit.*, pp. 145-146) n'a trouvé de cette chanson, connue aussi en Languedoc et dans l'Ouest, qu'une version piémontaise et des fragments en Tarentaise ; la version actuelle comble donc une lacune assez importante. Pas dans Ritz ni dans Servettaz. On peut en rapprocher, quoique différente dans le détail, l'histoire de *Damon et Henriette*, popularisée par l'imagerie d'Epinal.

IV

LA FILLE AMOUREUSE D'UN MOINE

« J'en suis fille amoureuse, malheureuse
J'ai perdu mon amant
Ce soir on m'y (1) vient dire
Qu'il est dans ce couvent.

J'm'y suis levée, habillée
Le lendemain matin

(1) *s'y, m'y*, pour *se, mé*, prononciation locale.

J'en suis allée à la porte
Des pères capucins.

Bonjour révérend père, de grâce
Pourrais-je bien parler
Au plus jeune de vos frères
Dont vous y retenez? »

« Dites-moi, ma fille, dites-moi doucement,
Est-ce un de vos frères ou un de vos parents? »
« Ce n'est ni parent ni frère, mon père,
C'est un de mes amis
Dont j'avais l'espérance de l'avoir pour mari. »

« Frère Jacques, descendez en bas doucement
Il y a-t-une fille à la porte du couvent
Qui vous y attend. »
« Que dois-je faire, mon père, y aller
Si c'est une fille amoureuse, dois-je la reconsoler? »

« Allez-y les yeux baissés doucement
Si des mauvaises pensées vous viennent
Vous rentrerez dans le couvent. »
« Je suis ici, ma fille, pour vous voir
De la part de mon révérend père. »

« Relève donc ta face, de grâce
M'y reconnais-tu pas?
Crois-tu que mon visage
Aye changé d'appas? »

« Oui c'est c'visage pâle où j'ai tant donné de baisers.
Mais Dieu par sa grâce m'en a retiré. »
« Ingrat tu m'abandonnes, je donne,
Adieu tous mes amours
J'irai m'y rendre nonne
Le restant de mes jours. »

« Pour t'y rendre nonne, n'y pense pas
Les nonnes sont sages, toi tu ne l'es pas. »
« Si je n'en suis pas sage, de grâce
Ne m'en parle donc pas.

C'est donc bien toi qui en es la cause
Si je ne le suis pas. »
Le père crie d'en haut : « Retirez-vous, fille mondaine,
Retirez-vous d'ici promptement.

Ne venez pas insulter nos jeunes frères
Qui sont dans le couvent. »
« Malgré toi, maudit père, sévère,
J'irai, je reviendrai

Jusqu'à son oratoire
Je m'y reconsolerai. »

(*Marie Gay.*)

On remarquera, en outre des locutions locales, le rythme bizarre de cette chanson ; au moment pathétique, les vers s'allongent par répétition de la mélodie, triste et allentie. Vers la fin, le rythme se précipite et chaque série mélodique n'arrive qu'une fois par strophe, alors que cette série se répète et s'allonge, en s'adaptant aux vers, dans les strophes 4, 5 et 6. J. Tiersot a recueilli à Séez une version très incomplète de cette chanson et dit que les paroles du moine sont en prose psalmodiée sur le ton des psaumes (*loc. cit.*, pp. 205). Rien de tel dans la version de Marie Gay ; ou plutôt la chanson tout entière a l'allure d'un psaume, avec des chutes en fins de vers imitant les répons. Je rappelle qu'il y avait un couvent de capucins à La Roche et que les auditeurs m'ont affirmé que l'histoire s'était passée dans notre région ; mais c'est là une localisation hasardée. De Séez en Tarentaise à Saint-Pierre de Rumilly la distance est grande, et à défaut d'autres versions recueillies, je ne sais d'où cette chanson au rythme étrange et brutal tire son origine. La version de Séez se termine par le couplet où la fille dit qu'elle se retirera dans un couvent de nonnes. La grossièreté des objections faites à ce projet par le jeune moine et le cri de révolte de la fille me font regarder la version de Marie Gay comme plus ancienne que celle de Séez. Pas dans Ritz ; mais dans Servettaz, *loc. cit.*, pp. 122-124, on trouvera une version un peu différente de la mienne, autrement coupée, et à terminaison moins brutale ; la version de M. Servettaz a été recueillie par lui à Anthy ; il semble donc que cette chanson soit peu répandue en Savoie.

V

LA CONFESSION SURPRISE

De bon matin la belle s'y lève
Pour aller en confesse
A son amant
Qui la surprend par adresse.

« O mon père, pardonnez-moi,
Si j'ai été paresseuse
J'ai dit du mal de mon prochain
Oui je l'ai dit avec dessein.

O mon père, pardonnez-moi
De toutes mes faiblesses
De tous les péchés que j'ai faits
Pardonnez-moi, s'il vous plaît.

O mon père, ce n'est pas tout là
Qu' jai encor' quelqu'chose à vous dire

Voudriez-vous, père inconstant,
M'écouter un petit instant ? »

« Oh oui, oh oui, tant qu'il vous plaira
J'en suis ici pour vous entendre
N'en craignez rien pour vos secrets
J'en suis un confesseur discret.

« O mon père, j'ai-t-un amant
Oh oui je l'aime à la folie
Je l'aime trop, c'est un malheur
Il m'en coûte cher à mon cœur. »

« Oh ma fille, ne craignez pas
Faites toujours de même
Notre Sauveur n'a-t-il pas dit
D'aimer notre prochain comm' nous-mêmes ?

J'en suis Tircis, me voulez-vous
Charmante Elise pour votre époux ? »
« Hélas, hélas ! qu'est-ce que j'entends
Est-ce à mon amant que je parle ?

Si j'avais su, j'aurais pas tout dit
Mais je n'en ai pas eu l'adresse
Tout ce qui m'a le mieux fâché
C'est d'lui avoir dit ma pensée ! »

(*Marie Gay.*)

Pas dans Tiersot, ni dans Ritz, ni dans Servettaz.

VI

LA SURPRISE AMOUREUSE OU LA BELLE ENDORMIE

Me promenant à l'ombrage
Le long de ces grands peupliers
J'aperçois par aventure
Un bonheur sans pareil
Ma maîtresse endormie
A l'ombre sous l'ormeau
Dans un profond repos
Je me suis approché d'elle
Pour contempler sa beauté
J'ai passé mon bras sous sa tête
Pour lui servir d'oreiller
Dessus sa bouche vermeille
Je pris un doux baiser
Mais sans la réveiller.
En attendant qu'elle s'éveille
Je fais un tour dans son jardin
Pour y cueillir la rose,

Que j'ai mise sur son blanc sein.
Mais la fraîcheur de la rose
L'a réveillée soudain
Mais c'était sans dessein
Elle ne fut pas éveillée
Qu'elle me dit en souriant
Grands dieux que je suis à mon aise
D'avoir mon amant près de moi
Oh que l'amour a de charmes
Lorsque deux amants
S'aiment si tendrement.

(*Marie Gay.*)

Je n'ai pu malheureusement retenir l'air, très tendre et alangui, de cette chanson. Il est visible qu'elle est d'origine littéraire et date du XVIIIe siècle ; on dirait une estampe. Que la chanson soit populaire en Savoie, il ne saurait y avoir de doutes, quand on lui compare la précédente, dont les personnages s'appellent Tircis et Elise, et les diverses versions, recueillies par Tiersot (*loc. cit.*, pp. 289-293) de *Comment vouloir qu'une personne chante* et de *Dieu d'amour que je souffre de peines*. Pas dans Tiersot, ni dans Ritz, ni dans Servettaz.

VII

LE CHOIX D'UN MARI

Quand la feuille était verte (*bis*)
Trala lala la
J'avais quatre amoureux (*ter*)

A présent qu'elle est sèche (*bis*)
Trala lala la
Il ne m'en reste que deux (*ter*)

Mon père m'y demande (*bis*)
Trala lala la
Lequel j'aimerais mieux (*ter*)

Oh j'aimerais pas Pierre (*bis*)
Trala lala la
Il est trop glorieux (*ter*)

Oh j'aimerais mieux Jacques (*bis*)
Tra lala la
Il me plaît beaucoup mieux (*ter*)

Il me mènera-t-à la danse (*bis*)
Trala lala la
Au bal-e-quand je veux (*ter*)

Nous marierons ensemble (*bis*)
Tra lala la
C'la ira beaucoup mieux (*ter*).

(*Marie Gay.*)

Pas dans Tiersot ni dans Ritz; variante dans Servettaz, p. 140.

VIII

LA CHANSON DES VIGNERONS D'AYSE

T'en souviens-tu, Rose, ma mie,
Quand nous étions dans la prairie,
Ne t'ai-j' pas dit plus de cent fois
Que j't'y me-ettrais la bagu'au doigt ?

N'en suis-j' pas beau, n'en suis-j' pas riche,
N'en suis-j' pas garçon sans malice,
N'en suis-j' pas doux et gracieux
La be-ell' pour plaire à tes beaux yeux ?

Qu't'en sois beau, qu't'en sois riche,
Qu't'en sois garçon sans malice,
Qu't'en sois doux et gracieux
Jamai-ais tu n'auras mes beaux yeux.

Je t'achèt'rai un'belle robe,
Une robe fait'à la mode,
Un beau canraco de velours
La be-ell' pour porter tous les jours.

Je m'moqu' pas mal d'ta bell'robe.
D'ta robe fait'à la mode,
D'ton canraco de velours
Jamai-ais tu n'auras mes amours.

J'm'en irai de vill'en ville,
Faire l'amour à d'autres filles,
Si tout'les fill' sont comme toi
Je m'en irai servir le roi.

(*Ch. Dumont.*)

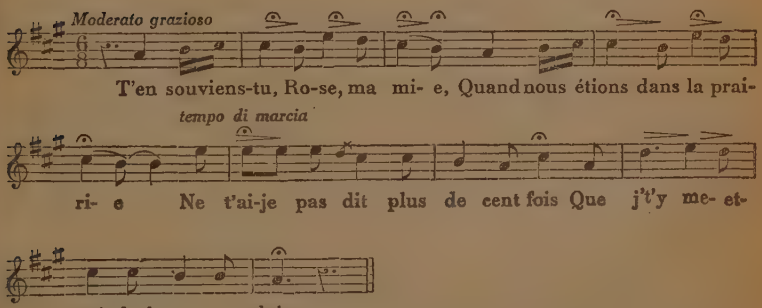

Cette chanson, que je croyais très répandue en France, semble au contraire, au moins en Savoie, localisée en Chablais et en Faucigny. Le titre, qu'on m'a certifié de divers côtés, indiquerait même qu'elle

est originaire d'Ayse. J. Tiersot, qui en a lui aussi recueilli une version à Bonneville (*loc. cit.*, pp. 235-236), ne la commente pas. J'ai donné ci-dessus la version de M. Ch. Dumont. Dans celle de Tiersot le nom de la fille est Jeannette, les deuxième et troisième vers sont :

Tu m'as juré plus de cent fois
Que je t'y mettrais l'anneau-z-au doigt.

Puis il donne un deuxième couplet que je n'ai jamais entendu :

Quand nous étions dans la prairie
J'étais trop jeune et trop jolie ;
Mais à présent que je suis grand'
Je t'y reconnais garçon méchant.

Il y a ensuite une interversion des quatre couplets suivants deux par deux et le dernier est :

Eh bien, j'irai de ville en ville
Faire l'amour à d'autres filles
Si d'autres filles sont comme toi
Je m'en irai servir le roi.

Autres variantes encore dans la version telle que me l'a chantée Marie Gay : le nom de la fille est Fanchette et le dernier couplet donne :

Alors Fanchette ma mie
Je m'en r'tournerai dans la prairie
Si d'autres filles n'y vont pas
Je m'en-en irai servir le roi.

Enfin le rythme de ma version est très différent de celui que donne Tiersot, où c'est un 6/8 ordinaire, au lieu que j'ai toujours rencontré un changement à partir du deuxième vers de chaque strophe; le mouvement devient alors plus rapide et plus cadencé (*tempo di marcia*), au lieu qu'au début de la strophe il est lent et tendre. On notera le renforcement de plusieurs notes, qui marquent bien qu'il s'agit d'une chanson pour le plein-air. Certains bissent les deux derniers vers de chaque strophe. Depuis, j'ai vu à Thonon M. Servettaz, qui en a recueilli six versions dans le Chablais; on en trouvera aussi deux autres versions dans la 3e édition de Jean Ritz, *les Chansons populaires de la Haute-Savoie*, pp. 122-123 ; elles ont l'air moins primitives, et leur rythme est uniforme et plus civilisé. Le premier vers est devenu : *Ne t'en souviens-tu pas, jolie ?* et les particularités dialectales ont disparu. Enfin la musique que donne Servettaz, *loc. cit.*, p. 96, est bien plus savante, plus prétentieuse aussi, que la mienne, et la langue de ses versions est plus littéraire.

A. VAN GENNEP.

(*A suivre.*)

RICHARD DEHMEL ET LE RYTHME

Energie magnifique, cerveau admirable, sensibilité spontanée et neuve en dépit des apparences, chantre de lui-même, de l'amour, de l'humanité, Richard Dehmel est certainement le plus grand lyrique allemand contemporain, l'un des plus grands poètes de l'Allemagne, l'un des plus solides et riches esprits de notre temps.

Son nom est cependant à peine connu en France, comme l'était celui de Liliencron avant sa mort et encore à présent.

L'un des protagonistes du mouvement littéraire allemand moderne, avec les frères Hart, Hermann Conradi, Johannes Schlaf, Arno Holz, Liliencron, Gerhart Hauptmann, il a reconstitué l'art débilité par les théories utilitaires qui avaient succédé au vieil idéalisme légendaire, théories contre lesquelles avait lyriquement protesté Frédéric Nietzsche.

Richard Dehmel a en Allemagne recréé avec Nietzsche le lyrisme et la poésie dont il est à l'heure présente le plus authentique représentant. Il faut inscrire son nom parmi les élaborateurs de la culture, les préparateurs et les chantres à la fois de l'avenir, les bardes de l'époque magnifique d'humanité, de science, d'industrie et de commerce qui a en Amérique et en Europe deux hérauts : Walt Whitman et Emile Verhaeren.

★

Richard Dehmel est né le 18 novembre 1863 à Wendisch-Hermsdorf (Spreewald). Il était le fils aîné d'un garde forestier. Jusqu'à l'âge de 9 ans, il fréquenta l'école communale de Kremmen. Puis il suivit les cours du *Sophien-Gymnasium* de Berlin.

Il s'était fait remarquer parmi les meilleurs élèves du gymnase, mais, malgré cela, il n'était pas très aimé de ses maîtres ; il avait en effet un caractère fier et indisciplinable. Il y eut même entre le directeur et lui un conflit assez aigu, à la suite duquel Dehmel quitta le gymnase et alla continuer ses études

à Dantzig où en quelques mois il prépara son *Abiturien-Examen*.

Dès l'automne de 1882 il étudie la philosophie et les sciences naturelles. Pour subvenir aux frais de sa subsistance et de ses études, qui durèrent sept semestres, il rédigea un journal rhénan et un journal de chasse de Berlin. Il fit ensuite une année de sciences sociales, et à Pâques 1887 il fut promu docteur à l'Université de Leipzig. Sa thèse était un essai sur l'assurance contre l'incendie.

Jusqu'en 1895, il fut secrétaire du *Verband deutscher Privat-Feuerversicherungsgesellschaften*. Pendant ces années il publia : *Erlœsungen* (*Rédemptions*) (1891), *Aber die Liebe* (*Mais l'amour*) (1894), *Lebensblätter* (*Feuilles de vie*) (1895).

Ce n'est qu'à 22 ans qu'il s'essaya à la poésie. Avec raison, il préféra d'abord voir, étudier, scruter la vie, s'initier à tous les milieux. Il n'eut pas la précocité périlleuse d'un Hugo von Hofmannsthal, il n'eut pas l'éphémère vie d'un « enfant de génie ».

Après plus de sept années d'activité, il quitta les bureaux du *Verband deutscher Privat-Feuerversicherungsgesellschaften* et se retira à Pankow, près Berlin. Il publia *Der Mitmensch*, *Weib und Welt* (1896) et donna une nouvelle édition de *Erlösungen* (1898).

En collaboration avec sa première femme, il écrivit *Fitzebutze*, livre composé spécialement pour les enfants.

En 1899, Dehmel se sépara de sa femme, d'accord avec celle-ci, parce que, écrit-il, un amour plus fort l'avait pris — *mit ihrer Zustimmung, weil eine stärkere Liebe mich ergriff* (1).

Il voyagea ensuite avec sa nouvelle femme pendant près de trente mois en Allemagne et surtout à l'étranger : en Italie, en Grèce, en Hollande, en Suisse, en Angleterre, puis il se retira à Blankenese sur l'Elbe, près Hambourg, non loin de la demeure de son ami Detlev von Liliencron. On sait que ces deux grands poètes se lièrent d'une solide amitié et qu'ils eurent l'un pour l'autre une profonde admiration.

Les œuvres de Richard Dehmel (œuvres complètes dont le

(1) *Moderne Essays zur Kunst und Literatur.* Richard Dehmel von *Julius Bab* (Berlin). Le passage souligné est extrait de l'autobiographie de Dehmel, qui se trouve en tête de cet essai.

dixième et dernier tome a paru récemment) ont été publiées par l'éditeur S. Fischer de Berlin et comprennent :

I. *Erlösungen* (*Rédemption*), poèmes.

II. *Aber die Liebe* (*Mais l'Amour*), poèmes.

III. *Weib und Welt* (*Femme et Univers*), poèmes.

IV. *Die Verwandlungen der Venus* (*les Métamorphoses de Vénus*), *rapsodie érotique avec une ouverture morale*) — poèmes.

V *Zwei Menschen* (*Deux Etres*), roman en vers.

VI. *Der Kindergarten* (*le Jardin des Enfants*), poèmes, jeux et histoires.

VII. *Lebensblätter* (*Feuilles de Vie*), nouvelles en prose.

VIII. *Betrachtungen über Kunst, Gott und die Welt* (*Observations sur l'Art, Dieu et l'Univers*), essais.

IX. *Der Mitmensch* (*le Prochain*), tragi-comédie.

X. *Lucifer*, drame pantomimique.

On voudrait dans cette étude analyser tout particulièrement l'œuvre poétique de Richard Dehmel, puisque aussi bien c'est la part la plus importante et la plus belle.

§

Richard Dehmel créa ses premiers poèmes à l'époque même où surgissait le *Drang und Sturm* du mouvement littéraire allemand moderne, au temps où la poésie officielle triomphait, aux jours où les deux tendances symboliste et naturaliste tantôt se combattaient, tantôt fusionnaient.

Il tâtonna, écrivit, vérifia, douta, et déchira souvent ses feuillets noircis, commençant cette vie de formidable et loyal labeur jamais interrompu. Sa première œuvre, *Erlœsungen*, révélait les influences et le travail du poète. Ce livre se présentait, en somme, comme un essai, sans plus. Il trouva plus tard ses premiers vers mauvais, si mauvais que jamais, déclarait-il, il ne les aurait pardonnés à aucun autre que lui.

Les influences les plus caractéristiques de Dehmel furent celles de l'Espagnol Gorilla, du Polonais Uyeski, du Chinois Li-tai-po, de Villon, de Verlaine. Verlaine, que presque tous les lyriques allemands ont traduit fragmentairement, a trouvé en Richard Dehmel celui qui — à n'en pas douter — l'a le mieux senti et adapté. Dans une langue merveilleusement

claire, limpide et douce, il a fait une transposition parfaite de l'exquis lied :

La lune blanche
luit sur les toits...
Weich küsst die Zweige
Der weisse Mond... (1).

Dehmel a conservé le rythme, la forme, les images, les sensations. Il n'avait que le choix des mots. Mais avec quel sens quasi divin il les a élus ces vocables ! Le son *ei*, par exemple, si souvent caresse l'oreille : W*ei*ch, Zw*ei*ge, w*ei*sse, n*ei*ge, Schw*ei*ge, H*ai*n, W*ei*cher, w*ei*de, w*ei*nt, W*ei*ten, bl*ei*ch, Schl*ei*er (2). Quel délicieux rythme paisible !

Le traducteur ne doit-il pas être poète lui-même, que ses sensations soient notées ou non, inédites ou publiées ? Un lettré, un linguiste, un philologue, un universitaire, si parfaite que soit sa connaissance de la langue du poète qu'il traduit, ne pourra mener à bien la tâche entreprise. Il s'est ainsi trouvé en Allemagne un tempérament vraiment congénial à celui de Verlaine : Richard Dehmel. De même chez nous, la magnifique sensibilité de Walt Whitman s'est rencontrée en parfaite concordance avec celle de Léon Bazalgette.

Baudelaire influença d'abord quelque peu Richard Dehmel, mais celui qui eut la plus forte influence sur son tempérament, selon un subtil commentateur du poète, M. Julius Bab, c'est August Strindberg : *Dem stärksten Einfluss aber hat in dieser Zeit der Mann auf Dehmel geübt, dem ein des Huldigungsgedicht in Buch :* « Aber die Liebe » *gilt Strindberg* (3).

Nietzsche et Liliencron aussi ne furent pas sans contribuer à créer la pensée et la forme du lyrisme de Dehmel. Mais avec une sûreté calculée et admirable, Richard Dehmel se créa son univers de pensée et sa forme ; dès sa deuxième œuvre, et surtout dès *Weib und Welt*, il était complètement, définitivement lui-même ; d'ailleurs dans des recueils antérieurs, seuls quelques poèmes décelaient les influences non encore harmonisées, unifiées, purifiées, transformées.

(1) *Helle Nacht*.
(2) A ce sujet, on se reportera avec profit à l'excellente monographie publiée sur *Richard Dehmel* par M. Gustav Kühl (collection *Die Dichtung*, éditeurs Schuster und Lœffler, Berlin, n° XLV).
(3) *Julius Bab*, ouvrage cité.

§

Tel Verlaine, tel Whitman, tel Verhaeren, Richard Dehmel fut renié, injurié, décrié par beaucoup et exalté par une élite qui est à l'heure présente extraordinairement élargie. Car tout novateur est toujours taxé de folie, d'immoralité, d'hystérie.

Quand parut *Weib und Welt*, les philistins qui dénoncèrent à la justice en France Flaubert et Baudelaire ; en Belgique Camille Lemonnier et Georges Eekhoud, accusèrent Dehmel d'immoralité. Et son œuvre fut déclaré un blasphème.

Mais le poète récidiva dans *Der Mitmensch*. Le héros de cette tragédie pose son révolver sur l'œil du rival de son frère et le tue. La pièce fut jouée et sifflée à Leipzig et les critiques de cette ville virent dans cette tragédie une vulgaire apologie du meurtre ; c'est pourquoi ils ne ménagèrent pas leur langage acerbe et la véhémence de leur blâme.

Ceux qui n'avaient pas totalement renié Richard Dehmel l'accueillirent avec des réserves et l'appelèrent décadent; ils prétendirent que sa poésie était maladive, voire morbide. Ils qualifièrent son lyrisme de pervers et de satanique, comme l'avait été celui de Friedrich Hebbel, dénigré, méprisé durant sa vie et devenu soudain l'objet d'une colossale apothéose.

D'autres enfin l'ont parodié facilement et triomphants : « Nous avons fait du Dehmel, dirent-ils, rien n'est moins difficile. » La caricature les aida. Mais n'avons-nous pas vu M. le Dr Max Nordau parodier Maurice Maeterlinck et certain écrivassier, qui rougit de sa nationalité, caricaturer dernièrement Emile Verhaeren, grâce à Lugné-Poe introducteur à Paris du théâtre d'Ibsen, de Hauptmann, de Strindberg, de Maeterlinck, de Van Lerberghe, de Verhaeren lui-même, etc...!

§

Richard Dehmel analyse avec une remarquable finesse la poésie de la nature. Il excelle à noter la mobilité des couleurs habillant la terre à chaque heure du jour. Il a subtilement observé et mis dans ses poèmes l'essence de l'atmosphère aurorale et vespérale.

Il adore se promener à l'heure du soir. Il marche à travers la nuit dans la campagne solitaire et dormante :

BIEN DES NUITS (1)

Quand les champs s'enténèbrent
je sens que mon œil est plus clair ;
une étoile déjà se met à briller,
et les grillons murmurent plus rapides.

Chaque son est plus riche d'images,
l'habituel est singulier,
derrière le bois, le ciel est plus pâle,
les cimes se dressent plus claires.

En marchant tu n'observes pas
les mille jets de la lumière,
les mille plis de la lumière,
qui en luttant s'arrachent aux ténèbres.
Te voilà tout à coup subjugué.

Le même calme, le même rythme paisible sont dans *Stille Stadt* (Ville Tranquille), *Sommer Abend* (Soir d'Eté), etc...

Parfois il ressent un frisson de terreur secrète, une oppression sans cause :

Quelque part une voix gémit dans les ténèbres (2)

Il va la nuit, longeant le chemin jalonné de poteaux télégraphiques :

A TRAVERS LA NUIT (3)

Et toujours Toi, cet obscur Toi,
et à travers la nuit ce bruissement houleux.
Les fils télégraphiques bruissent.
Chez moi je m'en retourne.

A chaque pas cet obscur Toi
paraît bruire d'un pôle à l'autre.
Et j'entends sonner des milliers de mots.
Silencieusement chez moi je m'en retourne.

Dehmel adore le nébuleux, l'imprécis. Il ne décrit point, il suggère. Mais il demeure toujours peintre, car c'est avant tout un réaliste, un affirmateur de tout ce qui est réel. « Richard Dehmel — écrit Julius Bab — qui est réaliste dans le sens le plus profond du mot, c'est-à-dire un affirmateur passionné de toute réalité, est aussi un affirmateur ferme de l'esprit de culture le plus raffiné et le plus différent et de toutes les valeurs

(1) *Manche Nacht*
(2) *Stimme in Dunkeln* (Voix dans les Ténèbres).
(3) *Durch die Nacht*.

les plus subtiles que la conscience des temps nouveaux s'est créées (1). »

En savant et en artiste, à l'aide de puissants rythmes et d'intenses vibrations, il a traduit les analogies mystérieuses, les appels secrets, les imperceptibles correspondances des êtres et des choses dans une admirable série de *Naturstimmungen*. D'abord ce poème si connu en Allemagne, dicté par le profond *Sehnsucht* :

OR LES ROSES BRILLENT ENCORE... (2)

Or les roses brillent encore.
Les feuilles sombres frémissent doucement ;
je suis éveillé sur l'herbe.
Oh ! viens-tu donc !
Minuit est si profond.

La porte du jardin cache la lune
dont la clarté se répand sur le lac,
et les saules se dressent si tranquilles,
ma nuque creuse le trèfle humide.
Je ne t'avais jamais aimée ainsi jadis !

Jamais encore je n'avais su
qu'aussi souvent j'enserrerais ton col
et qu'aveuglément je communierais ton être,
pourquoi donc, quand je m'épanche,
tes seins craintifs se lèvent-ils, gémissent-ils ?

Oh ! en ce moment si tu avais vu
comment se traînait ici le couple de vers luisants !
Jamais plus je ne veux me séparer de toi !
Oh ! viens-tu donc !
Les roses brillent encore.

Dans le même ordre d'idées, il faut citer *Aufblick* (Sur notre amour), *Geheimnis* (Mystère), *Denn* (Alors), *Stromüber* (Sur l'eau) et surtout *Druckende Luft* (Air lourd).

Voici rendue l'impression que l'on ressent lorsque l'aurore paraît, après toute une nuit passée en chemin de fer :

VUE MENAÇANTE (3).

Le ciel tournoie et le pays chancelle
secoué ci et là par le rapide,

(1) *Richard Dehmel, der Realist im tiefsten Sinne des Wortes, dass heisst ein leidenschaftlicher Bejaher aller Wirklichkeit ist, ist auch ein entschiedener Bejaher der feinsten, differenziertesten Geisteskultur und all der subtilen Werte und Zwischenwerte, die sich das Bewusstsein der neuen Zeit geschaffen hat.*
(2) *Aus banger Brust.*
(3) *Drohende Aussicht.*

les bords des champs bruissent,
un frisson t'a éveillé :
un frisson matutinal vient.

Une troupe de corneilles que l'automne a maigries
avec peine déchirent la tente du brouillard,
cependant que sur le champ de fumier épaisse
s'étend la première fumée des fabriques ;
le soleil matutinal vient.

Un long train de montagnes de scories
glisse, noir, à travers le voile gris,
en sursaut, les cheminées se dressent,
gardiens effrayés à côté de cercueils ;
le soleil matutinal vient

Et là de l'horizon, avec hâte, s'approchent
et se rencontrent deux chaussées,
bordées de pommiers,
les troncs noueux déjà éclairés faiblement ;
le soleil matutinal vient.

Avec hâte ton regard vers l'autre bord du ciel
suit les branches dépouillées de leurs fruits,
et tout à coup tu vois chaque arbre en colonne
te montrer son feuillage ardent, rouge, enflammé :
le jour est là !

§

Richard Dehmel est le poète de l'amour, bellement, fermement. Ses *Naturstimmungen : Ausbanger Brust*, *Aufblick*, *Druckende Luft* montrent le sentiment ténu, embrumé de rêve, la passion violente, spasmodique, rouge et irruante. Il a pénétré dans les profondeurs de l'âme de l'amoureuse, de la fiancée dans *la Prière nocturne de la fiancée* (*Nachgebet der Braut*).

Il a vu les visages divers de Vénus la toute puissante, l'omni-présente. Dans *Aber die Liebe*, il symbolise la vie, la force, la mort engendrées par l'amour. Il est homme et animal, angélique et diabolique à la fois. Dans son laboratoire ne circule pas seulement quelque chose d'éthéré, d'aérien ; il se livre parfois à sa chimie érotique et certains critiques, prétendant y voir circuler une vapeur sulfureuse, l'accusent d'immoralité et de blasphème.

Richard Dehmel ne s'est pas borné à chanter l'amour absolu, il en a dit toutes les manifestations, toutes les suites. Il a examiné courageusement et dans toute son étendue le problème

sexuel, le mariage, le droit de l'amant, celui de l'enfant, tout particulièrement dans trois œuvres : *Aber die Liebe*, *Weib- und Welt*, *Zwei Menschen*. Il a proclamé le droit absolu d'abandonner un amour affaibli pour un amour plus fort (et il en a été lui-même un exemple caractéristique).

A son fils, il conseille l'individualisme le plus large, il lui enseigne avec volonté l'insoumission même :

CHANT A MON FILS (1)

La tempête guette ma maison paternelle,
mon cœur bat dans la nuit avec violence ;
ainsi je m'éveillai du sourd gémissement
de la forêt déjà lorsque j'étais enfant.
Mon jeune fils écoute, écoute :
dans ton lointain repos du berceau
le vent soupire après mes paroles en ton rêve.

Un jour, quand je dormais, j'ai ri aussi,
mon fils, et ne me suis pas réveillé
de la tempête, jusqu'à ce qu'une nuit terrible
vînt comme aujourd'hui.
Sourdement aujourd'hui le vent dans la forêt mugit,
comme autrefois lorsque j'écoutais sa rumeur,
aussi effrayé que si mon père m'eût parlé.

Vois comme la ligne des cimes parsemée de boutons
se dresse, se courbe d'arbre en arbre ;
mon fils, dans ton rêve du berceau
la tempête rit en courroux — écoute, écoute :
jamais elle ne s'est inclinée de frayeur !
Ecoute comme elle mugit à travers les cimes :
sois Toi ! sois Toi !

Et si jamais mon fils, un jour,
ton vieux père te parle de devoir filial,
ne l'écoute pas, ne l'écoute pas :
écoute comme le vent, dans la forêt, brasse le printemps !
mon cœur bat dans la nuit
avec violence...

Les *Verwandlungen der Venus* (Métamorphoses de Vénus) sont les différents visages de l'amour : *Venus Primitiva*, *Venus Creatrix*, *Venus Bestia*, *Venus Perversa*, *Venus Heroïca*, *Venus Socia*, etc... Dans *Venus Socia* en particulier, apparaît son idéal social. Car l'amour ne lui fait pas oublier les angoisses de l'humanité qui souffre :

(1) *Lied an meinen Sohn.*

TROUBLE (1)

Et nous allions silencieux par la neige épaisse,
silencieux avec notre bonheur profond.
Nous allions comme sur des fleurs,
lorsque la pauvre vieille
nous aborda en mendiant.

Lorsque tu lui serras la main
quand gracieusement tu t'inclinas vers elle,
tu ne vis pas
comme à travers ses souliers déchirés
ses pieds bleuis et raidis
étaient rouges.

Oui, quelqu'un va pieds nus
dans son propre sang à travers la neige de Dieu,
et nous, nous allons sur des roses.

En offrant sa ferveur à l'amour, il chante un hymne de gloire à la vie totale. Il chante l'Humanité, l'Univers, après s'être chanté. C'est le poète de l'individualisme, mais d'un individualisme incessamment purifié et élargi. Il tire ses chants des dernières découvertes de la biologie et des plus récentes théories sociologiques. Il s'apparente ainsi à Emile Verhaeren et à Walt Whitman.

C'est un *Social-individualiste*, tandis que Nietzsche n'est qu'un fougueux et exclusif individualiste. Cet individualisme frénétique, Nietzsche le devait à son origine slave. Richard Dehmel, chantre du monde moderne, a du sang germain, d'où sa force, son idéalisme social. Comme l'explique Julien Bab : *Demgegenüber tritt man in Richard Dehmel eine Persönlichkeit vor uns hin, deren Schwerpunkt und innerste Kraftquelle ihr Germanentum ist.*

De là sa philosophie, de là ce dosage parfait de christianisme et de paganisme, cette manière de compromis entre la négation nietzschéenne et l'affirmation de Lassalle.

Dehmel détruit et construit; il est *lösend und binnend.* Il est le poète du tout (*Der Dichter des ganzen*). Il a caractérisé dans *An mein Volk* (A mon Peuple) le peuple idéal, le peuple qui, par l'éducation et la volonté de culture, s'affranchira des mille contraintes.

Dans plusieurs de ses poèmes, passe un souffle frondeur, voire révolutionnaire, tel *Vierter Klasse ;* il recommande au

(1) *Störung.*

peuple l'obstination farouche; exemples : *Das Ernte Lied* (Chant de moisson), *Der Arbeitsmann* (l'Ouvrier):

Nous avons un lit, nous avons un enfant,
ma femme !
Nous avons aussi du travail et assez souvent certes,
nous avons le soleil et la pluie et le vent,
et seulement un petit rien nous manque
pour être aussi libres que le sont les oiseaux :
le temps seulement.

Quand nous allons le dimanche à travers les champs,
mon enfant,
quand nous voyons par-dessus les épis là-bas,
briller la troupe des hirondelles bleues,
oh ! alors, l'humble vêtement ne nous manque pas
pour être aussi beaux que le sont les oiseaux :
le temps seulement.

Le temps seulement ! Nous sentons le vent de l'orage,
nous peuple.
Seulement une petite éternité;
rien ne nous manque, ma femme, mon enfant,
que tout ce qui par nous prospère,
pour être aussi hardis que le sont les oiseaux :
le temps seulement !

Ne sent-on pas, malgré toutes les imperfections de cette adaptation, le rythme puissant qui est la marque de toute l'œuvre de Dehmel, apparentée singulièrement par là encore à celle d'Emile Verhaeren? On songe inévitablement à *la Foule*, à *la Révolte*.

Le voici qui prêche ouvertement la révolte :

SERMON AU PEUPLE DE LA GRANDE VILLE (1)

Oui, la grande ville rapetisse.
Avec mon désir ardent étouffé
je regarde vers le soleil à travers mille émanations humaines,
et mon père lui-même qui s'excepte
comme un maître enchanteur
parmi les colosses de sa forêt de pins, de chênes,
n'est entre ces murs brillants
qu'un petit bout d'homme rouillé et campagnard.
Laissez-vous donc toucher, ô masses !
Une nuit claire et étoilée,
je vous vis entre les rangées ternes des réverbères,
chercher une issue à vos tourments

(1) *Predigt ans Grosstadtvolk.*

comme une procession immense,
mais vous vous traîniez vers une salle payée
et vous écoutiez retentir à travers la fumée et les odeurs de bière
les mots de liberté, d'égalité et d'autres semblables.
Mais allez-vous-en donc, voyez pousser les arbres :
ils sont solidement enracinés et se laissent cultiver :
Mais chacun d'eux se dresse vers la lumière.
En vérité, vous avez pieds et poings,
Aucun sylviculteur n'a besoin de vous créer de l'espace,
vous êtes debout et vous vous créez des maisons de correction !
Mais allez-vous-en donc, arrangez-vous une terre ! remuez-vous !
En avant ! En marche !

§

La poésie de Richard Dehmel s'est faite de plus en plus claire à mesure qu'elle devenait plus humaine. Dans *Aber die Liebe*, il atteignait au plus intense raffinement de l'art. Il n'abandonne point les recherches subtiles, exquises, ni les alliances suavement musicales, mais il en devient plus avare. Pareil en cela à Verhaeren encore, il a, dans ses derniers poèmes, célébré la clarté, l'énergie, la puissance des génies : Bach, Beethoven, Gœthe, Rembrandt, Nietzsche, Ibsen, etc...

Enfin, il faut signaler la haute probité exemplaire, le labeur assidu, constant, dont l'empreinte est visible sur le visage si caractéristique de ce grand lyrique.

Chaque nouvelle édition de ses œuvres est toujours profondément remaniée, changée, augmentée ! Dans son studio, il retouche sans cesse ce dont il est sans cesse insatisfait.

§

Richard Dehmel a fixé son rêve dans un rythme puissant et magnifique et dans une langue étonnamment concise.

L'œuvre de ce poète est profondément lyrique et philosophique. Sa philosophie a sa source dans l'émotion. Sa poésie est philosophique par la grande part d'universel et de social qu'elle contient.

Liliencron avait conscience du génie de son ami Richard Dehmel lorsqu'il écrivait : « Aucun de nous — artistes du vers — n'arrivera à la postérité. Un seul : Richard Dehmel. Ma conviction est ferme comme le roc... »

HENRI GUILBEAUX.

UNE CURIEUSE TRADUCTION DE « RÉSURRECTION »

—

Le célèbre roman de Tolstoï, *Résurrection*, a, en français, deux traductions : celle de M. Th. de Wyzewa, et celle de M. Halperine-Kaminsky.

La traduction de M. de Wyzewa, publiée par le journal nationaliste *l'Echo de Paris*, est forcément incomplète; tout ce qui, dans le roman, a trait à l'armée, à la religion, au clergé, et pouvait déplaire à la clientèle de *l'Echo de Paris*, a été supprimé.

Malheureusement, M. de Wyzewa n'a pas rétabli dans l'édition de sa traduction, parue chez Perrin, les passages omis dans le quotidien.

Une traduction intégrale et exacte de *Résurrection* s'imposait et les admirateurs de Tolstoï furent dans la joie quand ils virent enfin à la devanture des librairies une nouvelle traduction de *Résurrection*, portant sur la couverture la mention : ÉDITION DÉFINITIVE REVUE PAR L'AUTEUR.

Cette fois ils allaient avoir une traduction exacte, fidèle, complète, puisque revue par l'auteur. Il est vrai qu'en tournant la page et lisant les premières lignes de l'avant-propos du traducteur, M. Halpérine-Kaminsky, ils déchantèrent un peu. Le traducteur écrit, en effet : «... d'abord la scrupuleuse fidélité de ma version française, faite d'après *le texte original revu et définitivement approuvé par l'auteur*, etc. »

Ainsi ce n'est plus la traduction qui est « revue par l'auteur », mais M. Halpérine-Kaminsky a traduit sur un texte russe revu par Tolstoï.

Néanmoins, puisque le traducteur nous garantit la fidélité de sa version, soyons-lui reconnaissants. Mais en lisant la traduction de M. Halperine-Kaminsky et la comparant à celle de M. de Wyzewa, on est frappé d'une particularité étrange : M. de Wyzewa traduit, en général, très littérairement, mais assez librement; à vrai dire, il fait plutôt une adaptation qu'une traduction, se permettant des coupures, des transpositions, *parfois même il ajoute de son propre crû*. Or, chose bizarre, presque toutes les *infidélités* de la traduction de M. de Wyzewa envers le texte original se retrouvent dans la version « scrupuleusement fidèle » de M. Halpérine-Kaminsky. Nous nous bornerons à en donner ici quelques exemples, pris au hasard. Dans la première colonne de gauche le lecteur a le texte littéral de Tolstoï; dans la deuxième, la traduction de ce même passage

par M. de Wyzewa; dans la troisième, la traduction de M. Halpérine-Kaminsky.

TEXTE TOLSTOÏ	TEXTE WYZEWA	TEXTE HALPÉRINE-KAMINSKY
Chap. II, p. 11.	*p. 7.*	*p. 14.*
Elle vécut ainsi jusqu'à 16 ans.	C'est de cette manière qu'elle avait vécu jusqu'à *18 ans*.	Jusqu'à l'âge de *18 ans*, elle avait vécu de cette manière.
. . . . .	. . . . .	
Deux ans après, ce même neveu, en allant à la guerre, s'arrêta chez ses tantes pendant quatre jours.	Il était officier et venait se reposer quelques jours, en passant, avant d'aller, avec son régiment, se *battre contre les Turcs*.	Deux ans après, le jeune homme, en route pour *la guerre contre les Turçs*, s'arrêta pendant quatre jours chez ses tantes.
Chap. II, p. 13.	*p. 10.*	
Il lui donna encore 25 roubles, et lui proposa de s'installer dans un appartement.	Il lui donna de nouveau 25 roubles et l'engagea à s'installer en *chambre garnie*.	Et comme la première fois il lui donna 25 roubles, en l'engageant à s'installer dans une *chambre garnie*.
page 20, chap. IV	*page 20.*	*p. 32, 35*
La vue de ce tableau, auquel il travaillait depuis deux ans, ainsi que la vue de ces études et de tout l'atelier, lui rappelait le sentiment de son impuissance à progresser dans la peinture, sentiment qu'il éprouvait avec une force particulière ces derniers temps.	La vue de ce tableau, auquel il travaillait depuis deux ans, *sans pouvoir l'achever*, la vue de ces études et de tout l'atelier, raviva en lui le sentiment sans cesse plus fort de son impuissance à faire des progrès en peinture, *et la conscience de son manque de talent*.	Il travaillait depuis deux ans, *sans parvenir à l'achever ;* en le voyant ainsi que toutes ces études et l'atelier entier, il éprouva, plus fortement que cela n'avait eu lieu jusqu'alors, le sentiment de son impuissance à progresser dans la peinture et *fut convaincu qu'il manquait de talent*.
p. 23, chap. V.	*p. 24.*	*p. 39.*
Quel tribunal? Il y a la chambre civile, il y a la cour d'appel.	Quel tribunal ? *criminel* ou civil ?	Quel tribunal ? Est-ce la Chambre civile ou la Chambre *criminelle ?*
p. 23.	*p. 24.*	*p. 39.*
L'un d'eux était un marchand grand et gros, un homme bonasse, qui, évidemment, avait bu et mangé copieusement et était de l'humeur la plus joyeuse.	L'un était un gros marchand qui, *pour se préparer à remplir sa tâche*, avait sans doute bu et mangé copieusement, car il paraissait être dans une disposition d'esprit des plus gaies.	L'un d'eux, un gros marchand, *s'était sans doute préparé à sa tâche* en buvant et mangeant copieusement, car il semblait être dans une disposition d'esprit des plus joyeuses.

p. 23. Il y avait un retraité en uniforme.	*p. 25.* Il y avait là un *colonel* retraité, en uniforme.	*p. 40.* On y voyait un *colonel* en retraite, vêtu de son uniforme.
Chap. VI, 25 Ce matin, il avait reçu un billet d'une gouvernante suisse, qui avait vécu chez eux pendant l'été, et qui, maintenant, du Midi se rendait à Pétersbourg.	*p. 27.* Le matin même de ce jour-là, le Président avait reçu un billet d'une gouvernante suisse qui avait *autrefois* demeuré chez lui, et qui, *passant par la ville pour se rendre à Pétersbourg...*	*p. 44.* Ce matin-là même, le Président avait reçu d'une gouvernante suisse qui *jadis* avait demeuré chez lui, un billet l'avisant *qu'elle passait par la ville en se rendant à Pétersbourg.*
p. 26. Le greffier rentra et apporta un dossier quelconque.	*p. 28.* A ce moment entra le *greffier du Tribunal apportant des pièces que lui avait demandées le Président.*	*p. 46.* A ce moment, *le greffier vint apporter au Président des pièces demandées par celui-ci.*
p. 26, chap. VI. .... Il n'avait pas dormi de la nuit, et avec d'autres camarades, avait accompagné un des leurs. Ils avaient beaucoup bu et joué jusqu'à deux heures.	*p. 29.* Il avait passé toute la nuit *à jouer aux cartes dans un café avec d'autres jeunes gens.* Ils avaient reconduit un camarade...	*p. 47.* Une partie de sa nuit s'était passée *à jouer aux cartes au café, avec quelques jeunes gens;* puis reconduite d'un camarade...
p. 27. ... Le greffier ne l'aimait pas et enviait sa place.	*p. 30.* De telle sorte que le greffier, sans compter qu'il guettait sa place, *avait encore contre lui une antipathie personnelle.*	*p. 47.* Outre qu'il ne l'aimait pas et enviait sa place, le greffier avait donc encore *contre lui une antipathie personnelle.*
p. 27. « Inutile, aucune marque de dévouement.»	*p. 30.* ... Par pitié, Messieurs, ménagez-moi les marques de votre admiration.	*p. 49.* De grâce, Messieurs, ces témoignages d'admiration sont de trop.
Chap. VII, p. 28. Matveï Nikitich arriva enfin, et l'huissier, un homme maigre, au long cou, marchant de guingois, *et la lèvre infé-*	*p. 31.* Enfin, Matveï Nikitich, *le juge qu'on attendait,* arriva. Aussitôt les jurés virent entrer dans la salle où ils étaient réu-	*p. 49.* Matveï Nikitich, *le juge attendu,* arriva enfin. Aussitôt après, l'huissier, *petit* homme maigre, au cou long, à

rieure de travers, entra dans la salle des jurés.	nis, l'huissier du tribunal, un *petit* homme maigre, avec un cou trop long et une démarche *inégale*.	la démarche *inégale*, entra dans la salle du jury.
VIII, 31.	*p. 36.*	*p. 37.*
Dès qu'elle entra, les yeux de tous lès hommes qui se trouvaient dans la salle se tournèrent vers elle et longtemps ne se détachaient pas de son visage blanc, aux yeux noirs et brillants, et de sa haute poitrine bombant sous la capote.	Dès qu'elle entra, les yeux de tous les hommes présents dans la salle se tournèrent vers elle et considérèrent longtemps son *doux* visage, *sa taille fine*, son ample poitrine saillante sous son sarreau.	Dès son entrée, elle concentra sur elle les regards de tous les hommes présents dans la salle, qui se tournèrent vers elle pour examiner longuement son *doux* visage, *sa taille fine*, sa robuste poitrine bombant sous la capote.
Chap. X, p. 40.	*p. 47.*	*p. 73.*
...s'assit et lissa des deux mains ses longs cheveux.	...s'assit et lissa de ses deux mains ses longs cheveux *noirs*.	...s'assit et lissa des deux mains ses longs cheveux *noirs*.
Chap. XI, p. 46.	*p. 55.*	*p. 85.*
Nekhludov entra dans la chambre des jurés et là s'assit près de la fenêtre.	Nekhludov, *aussitôt* entré dans la chambre du jury, s'assit devant la fenêtre et se *mit à rêver*.	*Aussitôt* entré dans la salle du jury, Nekhludov s'assit devant la fenêtre et *se prit à rêver*.
Chap. XII, p. 47.	*p. 57.*	*p. 87.*
... et il retournait quand il y avait encore de la rosée sur l'herbe et sur les fleurs.	Puis il revenait vers *la vieille maison à travers les prés* encore tout mouillés de rosée.	Puis il revenait vers *la vieille maison à travers les prés* encore humides de rosée.
Chap. XIV, p. 55.	*p. 66.*	*p. 101.*
Va dans ta chambre.	Va *vite te changer* dans ta chambre.	Va *vite te changer* dans ta chambre.
Chap. XV, p. 61.	*Chp. XV, p. 74.*	*p. 115.*
Non, nous attendrons ici, Dmitri Ivanovitch, dit Katucha, avec effort, comme si, après le travail joyeux, elle pouvait respirer enfin à pleins poumons ; et elle le regardait tout droit dans les yeux, de ses yeux soumis, innocents, aimants, et qui *louchaient un peu*.	— Non, nous allons attendre ici, Dmitri Ivanovitch, dit-elle, parlant avec effort. Sa *poitrine se soulevait fiévreusement, et sans cesse* elle le regardait dans les yeux, de ses yeux timides, innocents et tendres.	— Non, nous attendrons ici, Dmitri Ivanovitch, dit-elle, faisant effort pour parler. Sa poitrine se *soulevait fiévreusement, elle ne cessait* de le regarder dans les yeux, de ses yeux soumis, vierges et aimants.

p. 61. Maintenant, s'il essayait de se rappeler...	*p. 74.* Lorsque, maintenant, *assis dans la salle du jury, il essayait...*	*p. 115.* Maintenant, *assis dans la salle du jury*, s'il essayait...
Chap. XVIII, p. 67. Les tantes n'avaient jamais vu rien de pareil.	*p. 83.* Les *dignes* tantes n'avaient jamais...	*p. 127.* Jamais les *dignes* tantes...
p. 68. J'ai voulu te dire adieu, dit-il en froissant dans sa main une enveloppe contenant cent roubles.	*p. 84.* Je tiens à te demander pardon, lui dit-il, en *essayant de lui glisser dans la main* une enveloppe où il avait mis un billet de cent roubles.	Je voulais te dire adieu, lui dit-il, *en essayant de lui glisser dans la main* une enveloppe où il avait mis un billet de cent roubles.
Chap. XXI, p. 76. Une seule fois il s'arrêta, et pendant...	*p. 95.* Une fois cependant il dut s'arrêter, *ayant perdu le fil de son argumentation*, et pendant...	*p. 143.* Une fois, cependant, il *perdit le fil de son argumentation*, et pendant...
p. 78. Les 2.500 roubles avaient pu être gagnés...	*p. 98.* Les 1.800 roubles *déposés à la Banque par Simon* pouvaient être...	*p. 146.* Les 2.500 roubles *déposés à la Banque par Simon* pouvaient être...
Chap. XXIV, p. 91. Ils sortirent. Dehors le soleil était brillant, et aussitôt il fallait parler plus haut...	*p. 117.* Au dehors, un *gai* soleil brillait; *les rues étaient pleines de bruit et de mouvement. Et le président* dut hausser la voix...	*p. 169.* Dehors brillait un soleil radieux, *et les rues étaient pleines de bruit et d'animation;* à cause du roulement des roues sur le pavé, le *président* dut hausser la voix.
Chap. XXVI, p. 93. Que Votre Excellence daigne entrer, on l'attend, dit le gras portier de la grande maison des Kortchaguine, en ouvrant la porte de chêne du perron, qui glissa sans bruit sur les charnières anglaises.	*p. 121.* Que Votre Excellence daigne entrer, on l'attend *là-haut,* dit à Nekhludov, *avec un sourire complaisant,* le gros portier de la maison des Kortchaguine, en *s'avançant vers lui jusque sur le perron.*	*p. 172.* Que Votre Sérénité daigne entrer, on l'attend *là-haut, dit avec un complaisant sourire* le gros portier des Kortchaguine *en s'avançant jusque sur le perron au-devant* Nekhludov.

Chap. XXVI, p. 96.	*p. 123.*	*p. 176.*
Michel Serguéiévitch, le neveu, l'approuvait et racontait le sujet d'un autre article du même journal.	Et Michel Serguéiévitch lui donnant la réplique signalait les *monstrueuses erreurs* d'un autre article *récent* publié dans le même journal.	Michel Serguéiévitch y répliquait, en mettant en en parallèle les *erreurs grossières* contenues dans un autre *récent* article du même organe.
Chap. XXVIII, p. 103.	*p. 134.*	*pp. 191-192.*
A vos ordres, dit Korneï, mais il ne s'en alla pas et commença à desservir la table. Nekhludov regardait Korneï, et éprouvait un mauvais sentiment à son égard.	A vos ordres, répondit le *valet de chambre*, mais il ne s'en alla pas, et se mit aussitôt à desservir la table. *Et Nekhludov ne put s'empêcher de penser qu'il agissait ainsi pour le contrarier.*	A vos ordres, répondit le *valet de chambre*, qui, au lieu de partir, desservit la table. *Nekhludov ne put s'empêcher de croire qu'il agissait ainsi pour le contrarier.*
Chap. XXX, 111.	*p. 146.*	*p. 205.*
Cette vieille avait été condamnée au bagne pour avoir tué son mari à coups de hache.	Cette vieille avait été condamnée à *la prison* pour avoir tué son mari.	Elle avait été condamnée *à la prison* pour avoir tué son mari.
Chap. XXXII, p. 119.	*p. 155.*	*p. 218.*
En voilà deux vermines de bagne.	*Hein !* croyez-vous, ces deux gibiers de bagne *qui voudraient nous faire la leçon.*	*Hein !* en voilà deux vermines de bagne *qui voudraient nous faire la leçon.*
Chap. XXXIII, p. 120.	*p. 158.*	*p. 221.*
... quelque chose de très important, et de beau. « Katucha, le tribunal. »	... quelque chose de très beau et de très important. *Puis ses souvenirs se précisèrent.* « Katucha, la cour d'assises. »	... quelque chose de très beau et de très important. *Et ses souvenirs se précisèrent.* « Katucha, le tribunal. »
p. 121.	*p. 159.*	
Agraféna Petrovna étant venue, il lui déclara, avec une fermeté dont il était surpris lui-même, qu'il n'avait plus besoin de cet appartement ni de ses services. Par un consentement tacite...	Agraféna Petrovna étant venue *prendre ses ordres dans la salle à manger*, il lui déclara *aussitôt*, avec une fermeté dont il fut lui-même surpris, qu'il allait changer de logement et se voyait forcé de renoncer à ses services. *Jamais encore depuis la*	Agraféna Petrovna étant venue *dans la salle à manger prendre des ordres*, il lui déclara *aussitôt*, surpris lui-même de sa fermeté, qu'il allait changer de logement et se voyait contraint de renoncer à ses services. *Depuis la mort de sa mère, il n'avait jamais*

	mort de sa mère, il ne s'était expliqué avec la gouvernante sur ce qu'il comptait faire de sa maison... Mais c'était chose convenue par une entente tacite.	*entretenu la gouvernante de ce qu'il comptait faire de sa maison.* Par une entente tacite...
Chap. XXXV, p. 127. « Qu'on fasse de moi ce que l'on voudra, mais je ne veux plus participer à cette comédie. »	*p. 168.* « Qu'ils fassent ce qu'ils voudront de ce *malheureux*, se dit-il, je ne puis, quant à moi, ... »	*p. 239.* Qu'ils fassent ce qu'ils voudront de ce *malheureux*, se dit-il, quant à moi, je ne veux... »
...et s'adressant à l'employé qui alla à sa rencontre, il le pria...	... aborda l'employé qui *s'y tenait assis* et le pria...	... s'adressant à l'employé qui *s'y tenait assis*, il le pria...
Chap. XL, p. 142. Elle était debout au milieu de la foule, derrière la barrière, et ne pouvait voir personne, sauf ses compagnes. Mais quand les communiantes s'avancèrent, elle s'avança aussi avec Fédosia...	*p. 182.* Debout au milieu de la foule des *prisonnières*, la Maslova ne pouvait rien voir *que le dos des femmes* qui étaient devant elle. Mais quand tout le monde se mit en mouvement *pour aller baiser la croix et la main du prêtre*, elle...	*p. 258.* Debout au milieu de la foule des *prisonnières*, elle ne pouvait voir *que le dos des femmes* placées devant elle. Mais quand les communiants se mirent en mouvement *pour aller baiser la croix et la main du prêtre*, elle...
Chap. XLI, p. 142. Nekhludov sortit de bonne heure de la maison. Dans une ruelle...	*p. 184.* Nekhludov, lui aussi, *s'était levé de bonne heure.* Quand il sortit de chez lui, pour se rendre à la prison, *tout le monde dans la ville semblait encore dormir.* Seul un paysan...	*p. 258.* Nekhludov *s'était levé de bonne heure. En ville quand il sortit de chez lui, tout le monde semblait dormir* encore. Seul, dans la ruelle...
Chap. XLVIII, p. 167. Ses yeux cessèrent de loucher, et le regardèrent sans le voir.	*p. 219.* Ses yeux cessèrent de loucher, et se *fixèrent avec sévérité sur ceux* de Nekhludov.	*p. 306.* Ses yeux cessèrent de loucher *pour se fixer avec sévérité sur ceux* de Nekhludov.

Chap. LI, p. 175.	*p. 231.*	*p. 320.*
... meublé d'un divan, d'une table et d'une énorme lampe...	... meublé d'un divan, d'une table, *de trois chaises* et d'une énorme lampe...	... meublé d'un divan, d'une table, *de trois chaises* et d'une énorme lampe...
p. 176.	*p. 232.*	*p. 323.*
Le piano se tut, on entendit les pas d'une personne mécontente, et quelqu'un entrebâilla la porte.	Le piano se tut, *des chaises furent remuées d'un mouvement de mauvaise humeur*, et quelqu'un...	Le piano se tut, *des chaises furent amenées d'un mouvement de mauvaise humeur*, et quelqu'un...
Chap. LV, p. 185.	*p. 244.*	*p. 338.*
Il la plaignait surtout à cause de la confusion évidente qui était dans sa tête.	Il ne *la plaignait point du sort qu'elle s'était attiré*, mais de l'évidente confusion qui régnait dans sa tête.	Il ne la *plaignait point du sort qu'elle avait cherché*, mais de l'évidente confusion, etc.

Terminons par cette autre citation, tirée de l'avant-propos de M. Halperine-Kaminsky, qui dit si justement : « ... Il s'agit d'une œuvre maîtresse qui a moins une portée artistique que sociale, où *chaque mot importe*, où l'expression est, et doit rester, parfaitement adéquate à la pensée. »

UN CURIEUX.

L'ENLÈVEMENT DE NEANG-SOCK

HISTOIRE DE MŒURS COLONIALES

Bien que marié à une charmante femme, M. Pierrefond, l'Administrateur Résident de Kompong-Tiam, avait conservé de sa vie de garçon un goût très vif pour les congaïs annamites aux seins menus et pour les jeunes Cambodgiennes dont la croupe puissante et riche saillait sous la soie du sampot.

M. le Résident était célèbre sur les deux rives du Mékong par sa passion de la femme indigène. C'était une sorte de géant aux cuisses énormes, aux moustaches terribles et qui roulait de bons yeux de dogue sous des sourcils épais.

Tous les mois il partait pour des randonnées de huit ou dix jours, à travers la brousse, et, sous prétexte de rapports ou d'enquêtes, rendait visite à ses maîtresses, répandues parmi les provinces de sa circonscription, depuis Krêk, sur la frontière de Cochinchine, jusqu'à Rocakong, qui touchait le territoire de Kandal.

Dans chaque village le Résident avait une ou plusieurs *congais* qu'il installait dans une vaste paillote sous la surveillance du mesrock ou du sophea (1).

Monté sur un de ces petits chevaux cambodgiens guère plus grands que des chèvres, mais plus robustes que des percherons, M. Pierrefond s'en allait à travers la brousse, ses pieds balayant la poussière, et son gros ventre doucement balancé par le pas du cheval qui allait l'amble.

Il ne voyageait que le matin pour éviter les fortes chaleurs et partait vers cinq heures, au petit jour, pendant que les con-man (2) et les lièvres broutent dans les clairières l'herbe fraîche encore de la rosée de la nuit.

Oh! les belles chevauchées à travers les bois de sao (3) et les hautes futaies de palmiers, en suivant le sentier profondé-

(1) *Sophea* (pron. sophî), fonctionnaire de l'ordre judiciaire au Cambodge; le *mesrock* est un fonctionnaire purement administratif.
(2) *Con-man*, variété du cerf.
(3) *Sao*, grand arbre des forêts cambodgiennes.

ment creusé par les roues des charrettes. L'aube ceignait l'horizon d'une étroite bande de pourpre, des nuages de toutes couleurs montaient jusqu'au milieu du ciel, comme un vol de grues roses, et M. l'Administrateur, un peu attristé à la pensée de Thi-Muy, qu'il venait de quitter, sentait son cœur renaître à la joie en songeant à Thi-Nam, au front étroit sous les bandeaux lisses! Thi-Nam, sa favorite, qui l'attendait sous les manguiers de Preck-Luong!

Et lorsque, sur le coup de dix heures, on arrivait à la halte prévue par l'itinéraire, c'était plaisir à voir, rangés en ordre hiérarchique, tous les fonctionnaires indigènes : gouverneur et balat (1) en tête, la poitrine flambant sous les décorations, se précipiter à genoux pour recevoir leur chef qui les accueillait avec bienveillance et simplicité.

Puis, les présentations administratives à peine terminées, après que tout le monde, depuis le gouverneur jusqu'au moindre scribe, se fut roulé dans la poussière en signe de respect et de soumission, les rangs pressés des fonctionnaires aux jambes nues s'écartaient; et l'élue du jour, une jeune Annamite, les seins pointant sous la robe de soie bleue, s'avançait en balançant la taille, souriante, désinvolte, les bras recouverts de bracelets, et au cou le collier de grains d'or qui avivait sa carnation de goyave (2) mûre.

Le père, un beau vieillard à la barbiche blanche, plus ratatiné qu'un vieux citron, mais droit encore et digne sous le turban noir, accompagnait gravement sa fille, joignait les mains et s'agenouillait en heurtant de son front les souliers du maître; cependant que le Résident, bonhomme, s'écriait: « Allons, mes enfants, assez de laïs (3) comme cela! Gouverneur, je vous engage à prendre l'absinthe avec tous les notables! »

Et tout le jour se passait en fêtes! Car M. Pierrefond était aimé et distribuait à profusion des verroteries allemandes et quelques pièces de cotonnade qui arrivaient de Manchester en droite ligne.

Le chef de province entretenait ainsi à bon compte une

(1) Le gouverneur et le balat administrent les provinces sous la surveillance des Résidents.

(2) *Goyave*, fruit du goyavier. La goyave est ronde comme une orange, jaune comme une poire duchesse et sa peau, très lisse, a la douceur et le velouté d'une feuille de rose.

(3) *Laïs*. Le lai est une sorte de prosternement très en usage chez les Annamites et les Cambodgiens.

facile popularité et s'assurait l'amour du peuple cambodgien qui est, au demeurant, une race douce et inoffensive, placée sur la terre pour le bonheur des mandarins en général, et des administrateurs en particulier.

M. le Résident jouissait donc d'un parfait bonheur. Sa province n'avait pas de colons, sa prison était amplement pourvue de prisonniers qui le servaient comme des esclaves et son cœur ne connaissait pas de cruelles.

Le chapitre des amours était du reste le seul sur lequel M. Pierrefond se montrât intraitable. Quand une femme lui plaisait il la lui fallait, coûte que coûte, et il ne reculait devant rien pour l'obtenir. En général, ses succès étaient faciles, son entourage indigène s'attachant avec sollicitude à prévenir ses moindres caprices.

Car le pouvoir d'un Résident est tel que, si M. le ministre des Colonies en connaissait l'exacte mesure, il ne jouirait plus de la tranquillité de ses nuits. Aussi, vaut-il mieux qu'il ignore : il en aurait du souci, n'y pourrait rien et les Résidents lui en garderaient rancune.

Un jour, qu'il revenait d'une longue tournée, d'environ trois semaines, fourbu, excédé, rompu de fatigue (il avait visité vingt-quatre villages en vingt jours), M. Pierrefond aperçut, dans la chambre de sa femme une Cambodgienne qui ravaudait du linge.

Brune comme un cigare, la poitrine ronde, les mollets fermes et lisses, la jeune servante portait les cheveux taillés à la mode cambodgienne, une vraie coupe à la Bressant, dégageant hardiment la nuque et le contour délicat du visage.

De la ligne du dos, creusée légèrement entre les épaules, montait une odeur moite qui caressa voluptueusement les narines velues du bon satyre.

— Quelle est donc cette congaï que vous avez arrêtée pendant mon absence ? demanda-t-il négligemment à sa femme, le soir au dîner.

— C'est la sœur d'un de vos secrétaires, répondit Mme Pierrefond, une jeune blonde aux yeux de braise, à la chair délicate et translucide comme la pulpe d'un fruit mûr. Elle est venue voir son fiancé, un matelot de la douane. Je l'ai prise pour quelques jours en attendant ma femme de chambre qui est allée assister aux funérailles de son père.

M. Pierrefond ne parla plus de la jeune fille, mais il songeait, à part lui, au moyen qu'il emploierait pour souffler sa promise au matelot cambodgien.

Il se réveilla le lendemain matin, bien reposé par un sommeil réparateur où il avait puisé des forces nouvelles, et se rendit à son bureau, après avoir déjeuné d'une aile de paon sauvage arrosée d'un verre de bon bourgogne.

Justement le secrétaire Pol, métis sino-cambodgien, à la peau d'un jaune de chrome, au front luisant et au regard louche, copiait une pièce à la machine à écrire.

— Est-il vrai, Pol, s'écria l'Administrateur, jovial, que vous êtes en famille ? Votre sœur est venue vous voir ?

— Oui, monsieur le Résident.

— Mais où demeure-t-elle ? Quel est son village ?

— Elle habite Kassoutin, monsieur le Résident.

— Diable, diable ! Savez-vous que cette enfant est une belle fille ? Mes compliments, votre sœur est délicieuse. Kassoutin est l'île des beaux chevaux. Je ne savais pas que ce fût aussi l'île des belles cavales !

Et l'Administrateur rit bruyamment, car sa plaisanterie lui paraissait spirituelle et fine.

Pol s'était remis à taper nerveusement sur le clavier de la machine, car il devinait les intentions du vieux Don Juan ; et la pensée d'avoir bientôt comme beau-frère le Résident, chef de province, le remplissait de confusion et de joie.

Quel prestige cette union donnerait à ses quinze années de fonctionnarisme ! Et il se voyait déjà régnant dans les bureaux en tyranneau craint et respecté.

Cependant M. Pierrefond, devinant les pensées qui flattaient l'orgueil du métis, reprit d'un ton insinuant et familier :

— Dites donc, Pol, vous déplairait-il de voir votre sœur installée à Chi-Hé, à une demi-heure d'ici? Justement je n'y ai personne. Ma dernière congaï y est morte, il y a six mois.

— Monsieur le Résident, répondit Pol, je suis confus de l'honneur que vous nous faites. Ma sœur était venue pour se marier, mais elle appréciera le bonheur qui lui advient.

— Croyez-vous qu'elle abandonne son fiancé ?

— Je suis son frère aîné, elle doit m'obéir; et si elle résistait, mon père saurait lui faire entendre raison. Mais soyez tranquille, monsieur le Résident, tout s'arrangera pour le mieux.

— Alors, c'est entendu, Pol, cet après-midi vous m'apporterez la réponse.

Et, la conscience tranquille, le bon secrétaire se remit à l'ouvrage, pendant que le Résident appelait Dufrêne, son chancelier, pour savoir si tout avait bien marché pendant son absence.

Dufrêne assura son chef qu'il n'y avait rien de nouveau. Toutefois les bureaux avaient été troublés par les plaintes d'un Chinois condamné par le tribunal résidentiel à payer deux mille piastres à un de ses congénères.

— C'est bon, dit le Résident, mais si ce justiciable réitère, vous le mettrez en prison pendant huit jours, pour irrespect. Cela lui apprendra à trouver mes jugements mauvais !

Car M. Pierrefond avait la manie de l'infaillibilité. Il n'admettait pas qu'il pût se tromper. Et c'était le blesser mortellement que d'en appeler de ses décisions judiciaires.

Cependant Néang-Sock, le sœur de Pol, ne paraissait pas disposée à abandonner Houm, son fiancé cambodgien, et elle refusa nettement les propositions résidentielles.

Ce n'était pas qu'elle ne fût sensible à la distinction dont elle était l'objet. Mais, très attachée à son amant, elle ne voulait pas le quitter.

— Eh bien ! Pol, demanda le soir M. Pierrefond, que dit votre sœur ?

— Elle est timide, monsieur le Résident. Elle n'ose pas ! Mais ce soir je la déciderai tout à fait.

— Voyons, je ne suis pas un ogre, reprit le gros homme. Je ne la mangerai pas ! Au contraire !

Et il riait de satisfaction, son gros ventre sautant de plaisir sur ses cuisses.

Il savait bien que, de toutes manières, la jeune Néang-Sock, au nez busqué et au profil hautain serait bientôt confortablement installée dans une paillote neuve, au bord du fleuve, à une lieue de sa résidence.

Le soir, l'interprète eut avec sa sœur une longue conversation. Mais la jeune fille ne se décidait pas et s'entêtait dans l'idée sotte d'épouser son jeune Cambodgien et de vivre heureuse avec lui dans une caïnia (1) recouverte de tuiles rouges, au milieu des prairies de Kassoutin.

(1) *Caïnia*, maison annamite.

Vainement Pol, messager futé et subtil, fit briller à ses yeux tous les avantages qu'elle retirerait de sa nouvelle situation : une influence considérable dont elle userait en faveur de son frère qui, depuis dix ans, pourrissait dans le même grade ! La considération pour sa famille ! Et, pour elle, des bracelets ciselés, des papillons d'or semés de rubis et d'émeraudes, de lourds colliers à six tours, et des pendants de jade qui tremblotent aux oreilles !

Alors, à bout de promesses, l'astucieux proxénète menaça Néang Sock des foudres résidentielles !

Il lui fit un tableau effrayant de la puissance et de la cruauté de son maître. Les pires tortures l'attendaient ! On renouvellerait, pour la faire souffrir, les vieux supplices cambodgiens : la pendaison par les pieds avec le rotin qui siffle et marque dans les chairs des traces rouges. L'entonnoir enfoncé dans la gorge ou les narines et rempli de nuoc-man (1) ou d'alcool. Si ce n'était suffisant, il se chargeait, lui, de tenailler ses seins avec des pinces rougies au feu et de l'écorcer comme une mandarine, en lui arrachant la peau par lanières !

Il la quitta sur ces paroles, en l'assurant que si, d'ici à quelque heures, elle n'était pas décidée, le bourreau se chargerait de la faire revenir à la raison.

Mais, le lendemain, Néang-Sock et Houm avaient disparu.

La colère de M. Pierrefond fut terrible. Il lança sur-le-champ, à la poursuite des deux fugitifs ses meilleurs limiers, en leur ordonnant de ramener Sock, morte ou vive.

— Voyons, Pol, hurlait-il, quelle direction ont-ils prise ? Que supposez-vous ?... Mais parlez donc, imbécile !

— Je ne sais, monsieur le Résident, répondait Pol, les épaules courbées et tremblant comme une feuille.

— Ah ! tonnerre de mille millions de tonnerres ! c'est votre faute. Vous auriez dû la surveiller. Je vous rends responsable de ce qui arrive, entendez-vous ? D'abord, je vous rétrograde d'une classe, et si votre sœur n'est pas ici avant quarante-huit heures, je vous fourre en prison. Avez-vous compris ?

Et le cher homme sacrait comme un régiment de chasseurs.

— Partez, reprenait-il, mais partez donc ! Foutez-moi le

(1) *Nuoc-man*, saumure de poissons.

camp, tonnerre de D..., et ne reparaissez pas devant mes yeux sans ces deux canailles!

La rage de l'Administrateur était inconcevable. Il fit seller son cheval et partit pour fouiller les bois du côté de Wat-Nokor, pendant que deux équipes s'en allaient en sampan sur le fleuve, l'une en aval, l'autre en amont.

Cependant les deux amoureux avaient simplement remonté le Mékong jusqu'aux environs de Pem-Chilang, et s'étaient jetés dans la forêt.

Là, ils étaient bien tranquilles; les bois sont les protecteurs naturels des amants et les futaies donnent aux jeunes couples la mousse de leurs gazons et l'alcôve de leurs feuillages.

Houm résolut de gagner à petites journées le village de Krauchmar, où habitait une de ses tantes. Il espérait que d'ici là le Résident oublierait son caprice et, en débarquant il acheta une charrette et des bœufs, avec le riz nécessaire à un voyage de plusieurs jours.

Les jeunes gens oublièrent vite leurs transes et les vilaines propositions de Pol. Ils allaient au pas alerte des bœufs, qui, sous la pression des guides fixées à leurs naseaux, trottaient dans les sentiers bordés de phénix et de palmiers nains.

Les journées s'écoulaient, lumineuses et pleines, toutes pétries de silence et de recueillement. Autour d'eux, les arbres géants jetaient, d'un seul élan, vers le ciel, leurs fûts énormes et lisses. Des fleurs aux tons de glycine balançaient leurs corolles chiffonnées comme des crépons et les orchidées fabuleuses aux grappes étincelantes embaumaient les clairs matins qui se levaient au loin, sur le fleuve.

Les fugitifs sentaient leur cœur bondir à l'aise, tout pénétré de la poésie des bois et des senteurs de l'herbe foulée. Tenace et troublante, la Nature les envahissait et leur glissait, avec l'air léger qui vivifiait leurs poitrines, des désirs vagues, des tendresses infinies, des envies de courir, d'aller au hasard, de continuer la délicieuse aventure, de boire de l'amour!

Ils s'arrêtaient le soir, au bord d'une mare, à l'heure où le ciel mirait sa langueur dans l'eau profonde, parmi les feuilles de nymphéas.

Les oiseaux, par vols triangulaires, regagnaient leurs abris, les dentelles de bambou apaisaient leurs frissons, les palmiers taisaient les frémissements de leurs palmes, une quiétude

apaisante se levait sur la terre et des vagues de fraîcheur tombaient en ondes bleues des premières étoiles.

Oh, les émotions de la nuit dans la jungle cambodgienne!

Les cerfs effarouchés par un vol de vampires, les sangliers brutaux trouant les broussailles, les troupeaux d'éléphants sous lesquels le sol tremble et le cobra qui siffle doucement pour attirer les sauterelles.

Enroulés tous les deux dans la natte de jonc qui les préservait des moustiques, comme Néang-Sock se serrait contre la forte poitrine de Houm!

Et pourtant elle n'avait pas peur. Elle se sentait protégée par la Nature ambiante, les arbres lui semblaient d'antiques aïeuls, les plantes et les bêtes étaient ses frères et ses sœurs, elle faisait elle-même partie de cette forêt cambodgienne, comme une frêle liane enlacée au jeune tronc d'un vigoureux tamarinier.

Dans son demi-sommeil, elle percevait l'haleine des élans aux larges cornes qui buvaient à la mare, en reniflant.

Elle entendait, là-bas le cri des chats-panthères miaulant de désirs et dont les griffes crissaient sur l'écorce des ébéniers.

Parfois, un fruit se détachait d'un arbre et s'écrasait sur le sol. Puis, le silence renaissait en mesure, comme une symphonie imperceptible qui s'exhalait des feuilles et des branches au souffle profond des bois.

Mais, tout à coup, la basse du tokay (1) jetait sa mélopée plaintive et la forêt se réveillait tout entière ; chaque rameau avait un frémissement, chaque brin d'herbe sa note mélancolique.

Une nuit, vers l'heure où, dans les taillis, chantent les coqs sauvages, un bruit de branches froissées attira plus particulièrement l'attention de la petite Cambodgienne.

Elle glissa la tête hors de la natte et aperçut deux panthères qui jouaient dans une clairière. La lune tombait sur l'herbe en nappes blondes. Les deux animaux tournaient dans un cercle étroit en étirant leurs grands corps souples ; ils déployaient des grâces infinies, se caressaient de la patte, jouaient à se coucher par terre, et le fouet de leurs queues battait lentement leurs flancs jaunes gaufrés de velours noir.

(1) *Tokay*, lézard au chant profond et grave.

Soudain, à un brusque mouvement de la femelle, le mâle eut un accès de colère. Sa gueule s'ouvrit menaçante, il renâcla rageusement et saisit dans ses terribles crocs le crâne de son impétueuse compagne. Elle, allongée sur le sol, tressaillait sous ses rudes caresses. Et l'autre flattait amoureusement sa croupe, pendant qu'au frôlement de leurs robes moirées des étincelles jaillissaient de leurs dos électriques.

Dans l'ombre des nuages mouvants, les yeux des fauves luisaient comme des escarboucles.

Sock avait réveillé Houm, et tous deux contemplaient, sans crainte, l'étrange spectacle. Car ils savaient bien que, dans leurs pays, les panthères et les tigres ont de si belles chasses, depuis les paons et les agoutis jusqu'aux pras (1) et aux grands bœufs sauvages, qu'ils dédaignent d'attaquer l'homme, à la chair dure et mauvaise.

Le rut puissant des bêtes magnifiques remplissait leur âme d'un délicieux émoi et dans leur sang, gorgé de sève, les désirs endormis se réveillaient comme un essaim d'abeilles aux premiers feux du jour.

Après quinze jours de cette vie exquise et sauvage, ils arrivèrent au village de Krauchmar, un matin vers huit heures, et se trouvaient à peine à une marmite de riz (2) de la maison de leur parente, lorsque le mesrok du village les pria de les accompagner chez le mandarin-gouverneur.

Ils avaient à peine franchi le seuil de la porte que quatre miliciens (3) se précipitèrent sur eux et les garrottèrent.

Pol les aidait et les excitait violemment. Le procureur du Résident écumait.

Les insultes sortaient de sa bouche, en tas, comme des crapauds. La grosse injure, l'outrage cambodgien qui ne recule devant aucune comparaison et lance les épithètes avec une crudité à faire rougir des singes.

— Serrez fort ! criait-il, aux miliciens. Brisez-leur les os ! Que les cordes pénètrent les chairs !

(1) *Pra*, grand cerf qui vit par bandes dans les forêts cambodgiennes.
(2) *Marmite de riz*, locution usitée au Cambodge, et qui exprime une manière fréquemment employée pour compter le temps. C'est la durée nécessaire à la cuisson d'une marmite de riz : environ 25 minutes.
(3) *Miliciens*, soldats indigènes.

Les misérables gisaient à terre, les mains attachées derrière le dos, les jambes liées. Sous la morsure des courroies, la peau se tuméfiait et formait des bourrelets violacés.

On les jeta, pêle-mêle au fond d'un sampan et les rameurs reçurent l'ordre de nager bon train. Pol avait, du reste, prévenu son Administrateur par télégramme. Aussi, à mi-chemin, trouvèrent-ils M. Pierrefond et sa chaloupe.

Mais le gros homme devint blême de fureur en voyant l'état de la jeune fille.

— Sacré N... de D... ! hurla-t-il, pourquoi avez-vous ainsi abîmé cette petite? Vous êtes donc fous? Il lui faudra au moins deux mois pour guérir ses plaies. Quelles brutes! N... de D... ! quelles brutes !

On délia la pauvre enfant. Les chairs étaient déchirées aux chevilles et les poignets frêles saignaient lamentablement.

Cependant, les miliciens délaçaient aussi son compagnon. Mais le Résident, soulevé de colère, se jeta sur eux comme un sanglier qui fonce sur les chiens :

— Voulez-vous rester tranquilles, tonnerre ! Celui-là peut crever ! Ah, le cochon! le cochon! en voilà un qui aura de mes nouvelles! Vous le bouclerez en arrivant, Pol! En cellule et la barre de justice aux pieds ! Nous verrons après !

Pendant huit jours, M. Pierrefond ne s'occupa que de Néang-Sock.

Il acheta pour elle une petite caïnia à quelques minutes de chez lui et envoya à son chevet le médecin du poste.

Le docteur fut sur les dents. A toute heure, le Résident le faisait demander pour avoir des nouvelles de sa favorite. Et il n'eut cesse que lorsqu'il vit lui-même les plaies cicatrisées et la jeune Cambodgienne, épeurée et tremblante, revenue enfin à de meilleurs sentiments.

Houm était toujours sous les verrous et avait tout loisir pour se livrer à des méditations sur le danger d'être, en amour, le rival d'un Résident de France.

Cependant un matin, M. Pierrefond le manda dans son cabinet. Le pauvre diable faisait peine à voir et s'appuyait sur des béquilles. Ses jambes montraient aux chevilles des plaies sanguinolentes que le cadenas de la barre de justice avait marquées d'un cercle rouge. Son corps étique était rongé

par le béribéri (1), ses yeux brûlaient de fièvre et ses mains tremblaient.

— Ah, voilà cette jolie brute ! s'écria l'Administrateur en l'apercevant. Pol, demandez-lui, je vous prie, pourquoi il est ainsi parti avec votre sœur.

L'interprète posa la question et le prisonnier répondit doucement quelques mots dans cette langue cambodgienne, un peu rude, mais sonore, comme un son de grelots et de tambourin.

— Il prétend qu'il l'a emmenée parce qu'il l'aimait, monsieur le Résident, traduisit Pol.

— S'imagine-t-il, par exemple, qu'il pourra ainsi m'enlever toutes les femmes qu'il aimera ?

— Il dit aussi que Néang-Sock l'aimait bien.

— C'est faux, interrompit le Résident. C'est faux, entendez-vous. Il a enlevé cette enfant contre son gré et s'il persiste dans cette voie, je le fais passer aux Assises pour enlèvement de mineure.

— Malheureusement, ma sœur a vingt et un ans, monsieur le Résident.

— Voulez-vous vous taire, imbécile ! Votre sœur n'a que dix-neuf ans, vingt ans tout au plus (2). Dites-lui que, s'il me promet de quitter le pays, je le fais mettre en liberté, sinon, gare à lui !

— Il répond qu'il veut sortir de prison pour revoir Néang-Sock, qu'il considère comme sa femme.

M. Pierrefond n'était pas un mauvais homme, et, seul, le pouvoir considérable qu'il exerçait sans contrôle avait pu altérer, à la longue, le sentiment de sa responsabilité et lui enlever la notion exacte de ses devoirs et de ses droits.

Il aurait probablement relâché Houm, si celui-ci ne s'était obstiné, outre mesure, à vouloir épouser Néang-Sock, mais l'entêtement du Cambodgien le perdit.

— Cet homme est un menteur et un misérable, s'écria le Résident, indigné. Il passera aux Assises et sera condamné au

(1) *Béribéri*, maladie dont la cause est mal connue et qui sévit dans les prisons indo-chinoises à l'état endémique. Les béribériques sont abandonnés des médecins : c'est un fléau devant lequel la science recule.

(2) L'état civil n'existe pas au Cambodge. Il est à peu près impossible de connaître l'âge exact d'un indigène.

moins à deux ans ; je le lui jure sur ma tête ! Je vais commencer l'instruction sur-le-champ. Appelez mon chancelier.

Dufrêne s'empressa de se mettre à la disposition de son chef et l'interrogatoire commença.

L'interprète posait les questions et traduisait les réponses à sa manière, selon son bon plaisir. Il savait que son Résivent voulait une condamnation et l'aidait de son mieux à satisfaire sa vengeance en servant sa propre rancune.

On obtint ainsi des aveux complets. Houm reconnaissait qu'il avait battu Néang-Sock et exercé sur elle les plus durs sévices après l'avoir ligotée sur une charrette à bœufs. Il terminait en demandant pardon de sa faute.

En réalité, Houm n'avait pas dit un mot de cela, mais il ignorait les propos que Pol rapportait au Résident, et il signa son interrogatoire en écriture cambodgienne, sans la moindre hésitation.

Sa confiance était aussi profonde que son ignorance et il aurait aussi bien approuvé son envoi au bagne ou sa condamnation à la peine de mort.

Le Résident interrogea, le lendemain, le père et la mère de Néang-Sock, au sujet de l'âge de leur fille.

Les deux vieillards répondirent qu'elle avait vingt et un ans révolus.

Mais les Cambodgiens et les Annamites comptent l'âge depuis le jour de la conception : l'enfant a donc neuf mois en venant au monde.

Et le Résident exploita habilement cette circonstance. En somme, Néang-Sock n'avait pas vingt et un ans, mais bien vingt et un ans moins neuf mois. Elle était donc mineure.

Pol, du reste, entendu à titre de témoin, affirma très nettement que sa sœur avait à peine vingt ans.

Un mois plus tard, Houm fut transféré à Pnom Penh, pour les Assises.

Il confia sa défense à un avocat, Me Trévoux, que tourmentait un âpre et ardent désir de justice.

Après avoir conversé pendant une demi-heure avec son client, il sut toute la vérité et comprit vite quelle foi on pouvait attacher au dossier.

Néanmoins, les monstruosités qu'il découvrait à chaque pièce ne le surprenaient pas outre mesure.

Il connaissait assez l'usage de ces instructions dénaturées par l'ignorance, la fourberie ou la vénalité des interprètes judiciaires. Aussi, Me Trévoux, cuirassé par dix années de procédure coloniale, ne s'indigna pas autrement. Et ce Résident lui sembla même posséder un grand fonds d'honnêteté naturelle, car rien ne lui était plus facile que de séquestrer Houm, sa vie durant.

La petite Néang-Sock ne lui laissa, au surplus, aucun doute sur l'innocence de l'inculpé.

Elle avait été citée comme témoin, et la veille des Assises vint supplier l'avocat de faire acquitter son amant, qu'elle aimait d'un amour si craintif et si tendre.

Certes, elle subissait le contact du gros Résident. Mais n'était-elle pas femme et pouvait-elle résister aux désirs de ce mandarin si puissant ?

Sa vieille grand'mère, ses parents, ses sœurs, ses amies ne lui avaient-ils pas appris que les femmes sont conquises à l'avance et ne doivent jamais dire non ?

De tout son cœur, pourtant, elle était à l'autre : celui qui gémissait pour elle, au fond des prisons ! Et ses jolis yeux se mouillaient pendant qu'elle offrait à Me Trévoux des œufs dans un panier et des mandarines sur un plateau de cuivre.

L'avocat fut touché par tant de grâce et de malheur, et bien que l'issue du procès ne lui parût, hélas ! guère douteuse, c'est avec la volonté de dénoncer l'abus de pouvoir dont son client était victime que, le matin des Assises, il prit place à son banc.

La Cour Criminelle était composée de deux juges d'instance, à l'air absent, et d'un conseiller à la Cour, M. Lagrange, grand et maigre, timide et bon, mais quelque peu desséché par trente années de magistrature.

Le Procureur du tribunal de Pnom Penh remplissait les fonctions d'avocat général et portait une barbe blonde et molle qui ondoyait au vent du panka (1).

Sur les robes des magistrats, les palmes, les croix de la Légion d'honneur et les divers ordres cambodgiens mettaient des taches jaunes, rouges, violettes.

Au pied du tribunal, les interprètes en robe de soie bleue,

(1) *Panka*, sorte d'éventail suspendu au plafond et qu'un *boy* fait jouer avec une corde.

décorés comme des châsses, attendaient, imposants et graves, le chignon maintenu par une agrafe d'or.

Accrochée au mur, une tête de Minerve fixait sévèrement un buste de la Justice dormant sous la poussière.

En arrière de la Cour, se tenaient les membres du jury : quatre Cambodgiens, immobiles comme des bronzes.

On avait engoncé ces malheureux dans des redingotes où ils disparaissaient tout entiers, et d'où leurs yeux ébaubis contemplaient avec stupéfaction cette pompeuse mise en scène.

Mais, comme ils n'entendaient pas un mot de français, les paroles sacramentelles du Président et les formalités que remplissait le Ministère public leur paraissaient mystérieuses et hiératiques ! Et ces bons jurés, émerveillés et candides, se demandaient pourquoi on les avaient tirés de leurs rizières et revêtus du vêtement ridicule qui les étouffait !

Derrière les bancs des avocats, le public jaune s'entassait : Chinois aux longues tresses, Annamites aux chignons crasseux, Cambodgiens aux faces carrées, Malais aux yeux rusés et subtils, Laotiens placides, Siamois attentifs, chettys (1) habillés de blanc, la tête rasée et le front barbouillé de craie.

Deux bonzes, vêtus de toges jonquille, examinaient gravement les faisceaux que les soldats du piquet d'honneur avaient formés dans un coin de la salle.

Tout ce monde grouillait, chuchotait, fourmillait, se pressait, s'étouffait et puait inexorablement. Et toutes les langues de l'Asie se parlaient là, dans ce groupe de cent personnes.

Assis sur un banc, entre deux gendarmes, le prévenu, revêtu déjà de la livrée des prisons, défroque misérable de la justice des hommes, hâve, décharné, lamentable, attendait son sort.

Cependant le Président de la Cour, après que l'huissier eut obtenu un peu de silence, s'écria :

— Interprète, faites prêter serment aux jurés et répétez-leur mes paroles.

Et il lut :

« Vous jurez et promettez devant Dieu et devant les hommes d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les char-

(1) *Chettys*, banquiers indiens qui ont élevé l'usure à la hauteur d'une institution.

ges qui seront portées contre l'accusé ; de ne trahir ni les intérêts de l'accusé, ni ceux de la Société qui l'accuse ; de ne communiquer avec personne jusqu'après votre déclaration, de n'écouter, ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection , de vous décider d'après les charges et les moyens de défense suivant votre conscience et votre intime conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre. »

Et le Président ferma son Code, pendant que le truchement traduisait, sans rien y comprendre lui-même, le sublime serment à ces bons Cambodgiens aveulis et usés par trente siècles de servage.

Tout à coup, les jurés, qu'on avait fait mettre debout, levèrent tous la main gauche.

— Qu'ils lèvent la main droite! fit le Président, en homme désabusé et qui en a vu bien d'autres.

Les jurés dressèrent en l'air leurs deux bras, les muscles tendus, dans l'attitude d'un gymnaste exécutant un exercice.

— Voyons, interprète, expliquez-leur bien, gronda le Président, faites-leur baisser la main gauche et lever la droite, simplement.

Les jurés parurent comprendre et tendirent vers le ciel un poing désespéré.

Après la lecture de l'acte d'accusation, on s'aperçut que l'un des jurés avait encore son bras au plafond. Et nul doute que le pauvre homme ne fût resté ainsi jusqu'à la fin de l'audience, si un interprète de service n'avait pris le parti de lui saisir la main et de l'abaisser rudement.

Sur ces entrefaites, l'interrogatoire commença et, à la grande surprise du Président, l'accusé rétractait ses prétendus aveux.

Il assurait que Néang-Sock l'avait suivi bien volontiers sans qu'il eût à exercer sur elle la moindre brutalité.

— Mais vous avez déjà avoué ! s'écriait le Président indigné, vous avez signé votre interrogatoire! Reconnaissez donc votre crime. La Cour aura d'autant plus d'indulgence que vous manifesterez votre repentir.

Cependant lui niait, simple et doux, et considérait avec un air de profond respect et d'admiration mêlée d'épouvante tout l'apparat judiciaire organisé pour le juger.

Ces magistrats en robes rouge et noir, ce procureur sévère, l'huissier qui glapissait les noms des témoins, les gendarmes et leurs buffleteries, les soldats avec leurs baïonnettes, les sentinelles qui veillaient aux portes l'impressionnaient étrangement et son méfait lui paraissait d'autant plus grave qu'il ignorait exactement ce qu'on lui reprochait.

Certes, il se rendait bien compte qu'il était coupable, sinon, comment des hommes aussi intelligents que ces barangs (1) auraient-ils assemblé tous ces hommes de guerre et ces juges solennels ?

Mais il ne s'expliquait pas pourquoi le Président tenait tant à lui faire avouer des faits contraires à la vérité.

N'était-ce pas assez d'avoir jeté les yeux sur la femme que son Résident convoitait? et n'y avait-il pas là de quoi le condamner à la chaîne pour le restant de sa vie?

Cependant puisque ce *mandarin blanc* l'y engageait, pourquoi ne pas répondre ainsi qu'il le désirait ?

Et il allait céder aux suggestions de la Cour lorsque, courageusement, son avocat intervint :

— Je désirerais demander au prévenu, monsieur le Président, s'il n'est pas de notoriété publique que le Résident de Kompong-Tiam entretient des relations avec la jeune Néang-Sock, que mon client est accusé d'avoir enlevée.

— Le respect que je dois à la justice, maître, répondit le Président, m'interdit de poser une telle question. Ce n'est pas procès du magistrat instructeur que nous jugeons ici, mais celui de l'inculpé.

L'avocat insista vainement. Tout au plus put-il obtenir le qu'en vertu de son pouvoir discrétionnaire le Président fît citer M. Pierrefond à la barre.

Celui-ci se trouvait justement à Pnom-Penh et fut entendu le soir même.

M. Pierrefond déposa solennellement sur un ton impérieux et fat, en homme sûr de lui et habitué à l'admiration des foules. Il prononça contre l'inculpé un vrai réquisitoire et le représenta comme un individu violent, cruel et sournois, depuis longtemps préparé au crime et qui à la première occasion n'y avait pas manqué. Quant aux mobiles qui incitaient Houm

(1) *Barangs*, Français.

à se rétracter, on n'en pouvait trouver l'explicatoin que dans l'espoir d'échapper aux rigueurs de la loi.

Le plus joli de l'aventure consistait dans la sincérité de M. Pierrefond, qui avait fini par se suggestionner.

Pouvait-on admettre, en effet, qu'un nhâ-que (1) cambodgien entrât en rivalité avec un Résident de France et contrariât ses désirs?

N'était-ce pas un outrage à son prestige? La Majesté résidentielle n'en était-elle pas diminuée.

Aussi, la mentalité très spéciale de M. Pierrefond trouvait ce Cambodgien odieusement coupable.

Cependant l'avocat, sans se laisser intimider par une outrecuidance aussi pompeuse, ne craignit pas de demander au témoin s'il était vrai que Néang-Sock fût sa maîtresse.

Mais M. Lagrange rudoya le défenseur :

— La question ne sera pas posée, maître, je vous l'ai déjà dit ce matin. Ayez donc plus de décence et un peu plus de respect pour la magistrature!

Et comme Me Trévoux voulait déposer des conclusions, le Président l'engagea, avec beaucoup de bienveillance à ne pas insister dans une voie défavorable aux intérêts de son client.

— La Cour, maître, est animée à son égard d'un grand désir de justice, mais n'aggravez pas son cas par une défense trop impétueuse !

Cependant, M. Pierrefond, rouge de colère, foudroyait Me Trévoux de ses yeux furibonds.

Le procureur ne put se tenir de donner un sentiment sur l'incident. De très bonne foi, il déplora qu'un avocat pût aussi facilement jeter la suspicion sur un administrateur éprouvé et dont les vertus familiales étaient connues de tous.

Le Résident le remercia avec effusion et, en se retirant, montra avec ostentation au défenseur sa canne, un gros rotin adorné d'une défense de sanglier sertie d'or.

Les jurés cambodgiens écoutaient sans les comprendre tous ces débats et ces incidents qui leur causaient une impression d'ahurissement et de fatigue. Ils étaient là, muets et stupides, penchés vainement sur cette intrigue dont ils ne parviendraient pas à démêler les fils.

Les quelques explications données par les interprètes, loin

(1) *Nhâ-qué*, paysan, homme de rien.

de les aider dans leur tâche, embrouillaient encore leurs idées. Car comment admettre que l'accusé fût poursuivi pour avoir choisi et enlevé la femme qui lui convenait?

Les mœurs cambodgiennes ne voient pas de mal à une action si juste et si naturelle.

Aussi étaient-ils persuadés que les juges cachaient la vraie faute du prévenu. Elle devait être si honteuse, ou si terrible que l'on n'osait en parler en public; mais le Cambodgien Houm était sûrement coupable.

Comment supposer, en effet, qu'il eût raison contre le président et les juges, l'avocat général, le greffier, les gendarmes et surtout contre le Résident, chef de province, plus puissant que le Roi, le Préat-Samdach lui-même!

Et d'ores et déjà ils étaient décidés à condamner sans autre examen.

Le frère de Néang-Sock, le métis chinois, fut ensuite entendu. Il assura avec une farouche énergie que sa sœur avait juste vingt ans, et donna sur Houm les plus mauvais renseignements.

Puis Sock elle-même, celle que l'accusation représentait comme une victime, fut appelée à la barre.

Elle s'avança, timide et gracieuse, vêtue du *sampot* de soie qui ressemble à une culotte bouffante, les épaules et les bras nus, la taille drapée dans une écharpe rose, tout le buste émergeant comme une fleur humaine, glorieuse et pure, épanouie librement à la lumière du jour.

La jeune fille ouvrait de grands yeux noirs de biche effarouchée, et, sous le tissu rose, sa gorge palpitait d'émotion, ses seins bruns se gonflant et s'abaissant en mesure.

La salle d'audience fut transformée par cette ravissante apparition. Les juges se redressèrent, le greffier assura son lorgnon, l'huissier cambra la taille, les avocats frisèrent leurs moustaches; sous le vol des pankas, un vent plus léger traversa le prétoire, et le Président, penché sur tant de fraîcheur et de poésie, en oubliait les formules arides qui meublaient son cerveau et son cœur.

Mais la petite Cambodgienne faillit déjouer tous les plans de l'Administrateur et, par sa maladresse innocente, lui causa de vifs ennuis. Elle déclara, en effet, qu'elle avait suivi Houm

de son plein gré, par amour pour lui, et qu'elle n'avait jamais été ni battue, ni maltraitée.

Et ses beaux yeux baissés retenaient au bord des cils une larme qui roula sur sa joue.

Cependant une impression de malaise montait de cette salle d'audience. On sentait qu'un drame intime se passait dans la conscience des juges.

Un doute vague pénétrait leur esprit et la pitié se levait au fond de leur cœur.

Aussi M. Pierrefond, sentant sa proie lui échapper, se précipita, blême de colère, dans l'enceinte réservée aux témoins.

— Cette femme ment ! s'écria-t-il. Elle cède à je ne sais quelles influences ! Mais si elle veut sauver cet infâme drôle, c'est évidemment qu'elle a été circonvenue.

En proie à une indignation véritable, Me Trévoux pria le Président de faire respecter, contre M. le Résident, les droits de la défense et de ne pas permettre au juge d'instruction de venir spontanément contrarier un témoin à la barre sans y avoir été appelé.

Le Président était perplexe. Il se rendait bien compte de l'incorrection commise. Mais M. Pierrefond l'avait invité à visiter, près de Kompong-Tiam, les belles ruines de Wat-Nokor. Il devait l'emmener le lendemain, avec sa chaloupe. M. Lagrange se tira de ce cas épineux en bon gascon qu'il était.

— J'allais justement, maître, dit-il, prier M. le Résident de vouloir bien donner son sentiment sur une contradiction aussi singulière. Il n'a donc fait que prévenir mes désirs. J'ai en mains, ajouta-t-il, la première déposition de Néang-Sock, qu'elle n'a pas signée, puisqu'elle ne sait pas écrire, mais qui est signée par le Résident de Kompong-Tiam agissant comme juge d'instruction, par son chancelier, qui faisait fonctions de greffier, et par l'interprète. Elle reconnaît parfaitement avoir été enlevée, violentée et ligotée par l'inculpé.

— Du reste, interrompit M. Pierrefond, je prie la Cour de vouloir bien remarquer les traces des liens que cette femme porte encore aux jambes et aux bras !

Et, en effet, une légère cicatrice entourait les poignets et les chevilles de l'enfant.

Mais sur une question de l'avocat, Néang-Sock répondit doucement que ces blessures lui avaient été faites par les miliciens envoyés à sa recherche.

L'avocat général leva les bras au ciel, pour le prendre à témoin d'une pareille imposture, et le Président, qui fouillait nerveusement le dossier, demanda à la petite Cambodgienne pourquoi elle ne s'était pas plainte à l'instruction.

L'interprète traduisit sa réponse :

— Elle prétend, monsieur le Président, que l'interprète de Kompong-Tiam a parlé pour elle, mais elle ignore ce qu'il a dit.

Le procureur s'empressa de faire remarquer, d'un ton cauteleux, que cet interprète était assermenté.

— Comme tous les interprètes, Messieurs, ajouta-t-il, qui ont l'honneur d'appartenir au service judiciaire.

Par conséquent, les insinuations malveillantes de Néang-Sock tombaient d'elles-mêmes !

Les dépositions étaient terminées. Déjà le dernier témoin regagnait sa place, lorsque Me Trévoux demanda :

— Je désirerais connaître de la bouche de cette jeune femme le nom de son mari, ou, mieux, le nom de la personne avec qui elle vit maritalement.

L'avocat général et le président se regardèrent. M. Pierrefond, assis sur un fauteuil qu'on avait fait placer pour lui derrière le greffier, se leva, pâle de colère.

On le devinait prêt à un nouvel esclandre.

Mais l'avocat général, pour parer ce terrible coup droit, parut fort étonné de cette question, absolument inutile et qui prolongeait les débats.

— Il n'y a pas de raison pour qu'ensuite, ajouta-t-il sarcastiquement, l'honorable défenseur ne se livre à une enquête sur les aïeux et les parents de cette femme, ses frères et ses sœurs, sans compter les cousins et les cousines !

— La question me paraît inopportune, maître, renforça M. Lagrange.

— Veuillez la poser, monsieur le Président, et vous jugerez, à la réponse, qu'elle est, au contraire, d'un parfait à propos !

Le Président voyait bien où voulait en venir le défenseur, mais, comme tous les gens à principes, il redoutait le scandale

et estimait que la vertu et la liberté de dix innocents ne valaient pas l'honneur d'un magistrat colonial.

Et cette fois encore la question ne fut pas posée !

Les membres du jury, raides contre le dossier de leurs chaises, regardaient toujours avec des yeux mornes et vides se dérouler cette longue audience, et tous ces démêlés auxquels ils n'entendaient goutte leur paraissaient vains.

Puisque Houm avait failli, ne pouvait-on le châtier sans tant de formalités ? Etait-il donc *mandarin* ou *prince* pour qu'on eût pour lui tant d'égards ?

Et leurs esprits puérils trouvaient plaisantes et comiques tant de précautions pour juger un homme condamné à l'avance.

Mais ils suaient à grosses gouttes, sous la redingote du brocanteur, et, de temps à autre, s'essuyaient le front, du revers de la main, en songeant à leurs bonnes paillotes où ils vivent à moitié nus, sur des nattes fraîches.

La chaleur était devenue suffocante.

Une odeur inexprimable montait du grouillement des Asiatiques aux torses nus. Des relents d'huile de coco se dégageaient des chignons annamites, des émanations âcres s'élevaient de tous ces corps mal lavés qui, dans le demi-jour de la salle, prenaient des teintes paille de riz, orange, brunes, jaunes, bronzées.

Un grand diable de Malais, qui chiquait le *bétel*, lançait devant lui des jets de salive rouge. Assise par terre, une vieille *ba-gia* (1) s'appliquait à éplucher la tête de son petit-fils et, dans les accalmies de l'audience, on percevait, sur l'ongle du pouce, un craquement sec et régulier.

Mais l'huissier indigné les jeta à la porte. Malgré le soleil, le Président fit ouvrir les persiennes pour respirer un peu et donna la parole à l'accusation.

M. l'avocat général se leva, toussa légèrement, jeta sur la Cour et les Jurés un regard circulaire et commença par un panégyrique bien senti, tant de l'instruction que de l'administrateur qui l'avait conduite.

— Vous aviez tout à l'heure, devant vous, Messieurs, dit-il en substance, un de ces fonctionnaires qui ont accompli en Indochine toute leur carrière, et qui, respectés et aimés des populations dont ils ont la garde, joignent à une connaissance

(1) *Ba-gia*, vieille femme annamite.

approfondie des mœurs indigènes la probité la plus complète, la dignité la plus scrupuleuse. En un mot, Messieurs, ce Résident, dont le défenseur de Houm tendait de discréditer la conduite, fait le bonheur de ses administrés et travaille, dans la mesure du possible, à répandre parmi eux l'œuvre salutaire et féconde du progrès et de la civilisation. En présence, d'un côté, des dénégations du prévenu, maladroitement soutenu par la défection de Néang-Sock, cette enfant inconsciente, et, de l'autre, les affirmations de l'homme honorable, ce Résident à la haute vertu, dont je viens de dire le caractère, vous choisirez, Messieurs, et donnerez raison à la parole qui vous semble mériter le plus ferme crédit.

Et le subtil procureur termina en réclamant pour le sieur Houm un châtiment exemplaire.

Le Président déclara :

— Me Trévoux, vous avez la parole.

L'avocat parla à peu près en ces termes :

—Selon l'acte d'accusation, Messieurs, mon client est poursuivi pour avoir exercé des sévices sur une jeune fille qu'il avait, au préalable, enlevée par violence de la maison de ses parents. Mais, en réalité, le Cambodgien Houm est assis sur les bancs de la Cour d'Assises pour avoir contrarié les amours d'un Résident de France, et pris la fuite avec la jeune femme qui agréait si fort à Monsieur le chef de province de Kompong-Tiam.

M. Pierrefond se trémoussait sur son siège, et ses mains se crispaient sur son rotin. Mais le Président, qui ne voulait pas d'un esclandre d'où la vérité eût peut-être jailli, laissa dire.

Seulement, au prononcé de cette plaidoirie maladroite, la pitié était partie du cœur des juges, et tous, à cette heure, voyaient poindre, dans la région la plus obscure de l'âme, les meilleures raisons de trouver le prévenu coupable.

Et, inconsciemment, ils souhaitaient une punition d'autant plus sévère qu'on attaquait un des leurs.

L'avocat s'attachait maintenant à démontrer la faiblesse de l'accusation, dont il ne restait rien après la déposition impressionnante du principal témoin. Et il demanda l'acquittement pur et simple, expliquant, au surplus, que la loi cambodgienne ignore le crime d'enlèvement de mineure.

— Je plaide non coupable, termina-t-il, mais même si, par impossible, vous estimiez que Houm a failli, faites-lui grâce, puisque non seulement la victime a accordé son plein consentement au forfait abominable qu'il a perpétré, mais encore parce que l'inculpé ignore notre législation et nos mœurs et que vous ne pouvez le punir qu'en vertu d'une loi qui est juste le contraire de la sienne.

— Nul n'est censé ignorer la loi, Messieurs ! répliqua sentencieusement l'avocat général.

L'interprète traduisit au jury le réquisitoire et la plaidoirie, confondant l'un et l'autre, mêlant dans une touchante fraternité les arguments de l'accusation et de la défense, prêtant au procureur les raisonnements de l'avocat et rendant avec usure à ce dernier les propositions de l'avocat général.

Dès qu'il eut terminé ce baffouillage :

— Interprète, dit le Président, demandez à l'accusé s'il n'a rien à ajouter pour sa défense.

Le malheureux Houm se jeta à genoux, s'allongea sur le sol, les mains jointes, et se prosterna successivement devant chaque juge.

Mais comme le *béribéri* avait tuméfié ses pieds et réduit ses cuisses à l'état de bâtons, on dut l'aider à se relever.

— Il vous demande d'avoir pitié de lui, expliqua l'interprète.

— Messieurs, s'écria le procureur, retenez cette prière, qui constitue bel et bien un aveu !

Le Président lut lentement la liste des questions.

Puis l'audience fut suspendue, et le Jury et la Cour se retirèrent pour délibérer de concert (1). Quelques minutes après, la Cour fit à nouveau son entrée. Les jurés suivaient, empêtrés dans leurs redingotes qui battaient leurs mollets nus.

Houm fut déclaré coupable. A la majorité, magistrats et jurés avaient répondu oui à toutes les questions.

Le Président, après avoir pris d'un mot dit à l'oreille l'avis de ses assesseurs, prononça l'arrêt d'une voix pâteuse.

Les articles sortaient un à un de ses lèvres, comme un écheveau de fil de la bouche d'un prestidigitateur. Il y avait tou-

(1) La Cour et le Jury, en Indochine, répondent ensemble aux questions posées par le Président de la Cour, mais le Jury ne se prononce pas sur l'application de la peine.

jours un nouvel article, un numéro qui s'ajoutait aux autres, des phrases mâchonnées incomplètes qui se perdaient dans la moustache du juge avec un sourd bourdonnement de guêpe en travail.

Puis, un brusque arrêt, le Président aspira bruyamment, s'épongea le front, car les pankas, que tirait un nio (1) annamite, ne remuaient plus qu'un air surchauffé, irrespirable où s'agitaient tous les miasmes de la terre jaune.

— En conséquence, reprit-il, la Cour condamne le sieur Houm à la peine de trois années d'emprisonnement. Interprète, prévenez l'accusé qu'il a trois jours francs pour se pourvoir en cassation. Huissier, appelez l'autre affaire !

Justice était rendue. Les baïonnettes brillaient au fond de la salle !...

TASCHER DE LA PAGERIE.

(1) *Nio*, petit enfant.

REVUE DE LA QUINZAINE

ÉPILOGUES

Aéroplanes. — Chemins de fer.

Aéroplanes. — L'enthousiasme des feuilles est illimité. A chaque étape, il semble que la France ait gagné la bataille d'Austerlitz. Le mot a été dit, et bien d'autres, aussi inattendus. Je ne les ai pas notés, parce que je n'ai pas grand goût pour ce genre de cueillettes, et puis il y en avait trop. Pour qui ne participe que peu à ces sortes de fêtes, cela semble singulier, mais les psychologies diffèrent et il faut admettre et chercher à comprendre honnêtement celles qui nous sont le plus lointaines.

On a dit que le départ des aviateurs pour ce qu'on appela le Circuit de l'Est avait attiré, à cinq heures du matin, cinq cent mille personnes. C'est difficile à croire, mais il est certain qu'une partie de la population manifesta du délire et que, sur le parcours, ces concours de peuple se renouvelèrent, plus ou moins nombreux. De quoi est fait cet enthousiasme? Il y a d'abord la curiosité : on veut voir comment c'est fait, comment ça se met en route, comment ça vole ; ensuite la vanité : pouvoir dire qu'on était là, qu'on a examiné en connaisseur, encore qu'on n'y connaisse rien, que d'ailleurs les sports vous passionnent, mais sans ajouter : surtout celui-là, parce qu'il est le dernier venu, parce qu'il est à la mode. Il y a encore un autre élément, le plus sincère, le plus naïf et le meilleur : la confiance dans l'avenir illimité de la nouvelle découverte, la certitude que cela va, définitivement cette fois, changer la face du monde. « Les rails des vieux chemins de fer, disait un de ceux-là, c'est encore bon à quelque chose, cela aide à repérer sa route. »

L'idéal moderne s'est porté sur les moyens de transport. Lors de la grande fièvre des automobiles, on parlait déjà des chemins de fer avec un dédain ironique. Maintenant qu'il semble que les automobiles aient toujours existé, c'est l'aviation qui est le recours des gens à idéal. Ils ont leur plan, ils ont leur rêve : c'est demain que leur vie sera, grâce à l'aéroplane, définitivement enchanteresse. Parmi les vingt mille voyageurs qui piétinaient l'autre soir à la gare Saint-Lazare, combien y en a-t-il qui n'ont pas dit : « Ah! quand nous aurons les aéroplanes ! »

Or, la destinée de ces engins semble dès maintenant à peu prés fixée : ils pourront être utilisés, dans certaines conditions, comme

éclaireurs, par les armées. S'ils ne servaient qu'à cela, ils ne serviraient à rien du tout, car toutes les armées en seraient bientôt pourvues : on se tuerait réciproquement un peu plus vite, mais on se déroberait également avec plus de facilité, et c'est tout.

On n'en admirera pas moins, je pense, la merveilleuse hardiesse de ces hommes aériens qui ont donné tout à coup bien plus que l'on n'attendait d'eux. Ils ont atteint à l'art. Laissons l'utilité. Quelquefois cela grandit et quelquefois cela rapetisse. Un vieux rêve naïf est réalisé : il y a des hommes qui volent comme des oiseaux et, comme les oiseaux, quand il fait beau temps.

Mais comme on se rend compte, puisque la majorité des hommes a besoin d'un idéal extérieur à soi-même, que les religions déclinantes détenaient le meilleur de tous ! Elles seules pouvaient tout promettre et ne jamais rien réaliser, sans que l'on songeât à se plaindre de leurs mensonges ! Quelle merveilleuse invention que l'au-delà ! Ah ! l'homme ne fait pas de progrès dans l'illusion. Il veut maintenant toucher du doigt ses chimères, et il les touche et les flatte. Elles lui appartenaient peut-être davantage, quand elles étaient loin de sa main.

Chemins de fer. — Avec quelle prestesse, quand un train monte sur un autre train, ou le bouscule et le télescope, le mécanicien et le chauffeur sautent à terre ! Ils semblent, principalement sur l'Ouest-Etat, être à toute minute préparés à un tel exercice. On voit bien, à Paris, les contrôleurs descendre avec désinvolure d'un tramway électrique lancé à toute vitesse, mais quel doit être le saut, quand c'est d'une locomotive qui glisse à cent et cent vingt kilomètres à l'heure ! Je crois qu'il y faut de l'entraînement, que cela fait partie de leur métier et du programme de leurs examens pratiques. Ou bien recrute-t-on les mécaniciens dans les cirques parmi les acrobates dressés au « saut de la mort » ? Toujours est-il qu'ils ne ratent pas leur coup et qu'ils s'en tirent régulièrement avec quelques écorchures, tandis que sont écrabouillés les malheureux qui avaient foi en leur vigilance. Ah ! si les voyageurs pouvaient en faire autant, ils seraient moins émus.

Je sais bien et j'ai même démontré plusieurs fois que l'accident de chemin de fer est relativement si rare qu'il est pratiquement négligeable, mais quand il se produit plusieurs fois de suite sur le même réseau, le raisonnement perd de sa force chez les plus sages et une inquiétude vous prend, quand même. L'Etat abuse vraiment des catastrophes. Sa situation est délicate. Il a évincé une compagnie qui, fort défectueuse sur presque tous les points, avait une juste réputation de prudence. Elle faisait circuler peu de trains, mais sans risques graves. L'Etat, tout d'un coup, les a multipliés, sans songer d'abord ni à perfectionner ses signaux, ni à doubler ses voies.

De là, ces longs retards et, à la moindre distraction, ces rencontres de trains dont on n'avoue pas celles qui n'ont cassé que du matériel. D'ailleurs il doit en être de même sur toutes les lignes, car presque aucune n'a été établie pour le trafic intense qu'on prétend maintenant en tirer. Dix express circulent, en été, sur la ligne de Granville qui n'a qu'une voie à partir d'Argentan ! Aussi les habitués de la ligne ne sont-ils nullement étonnés quand ces trains s'arrêtent et stationnent dans des gares minuscules, souvent même en pleine voie ; ils s'en félicitent même, louent ces précautions. Et en effet cela marche, mais qu'un train supplémentaire soit lancé au milieu d'un système aussi compliqué, et tout est à craindre (1).

Pour ses rapides, la compagnie du Nord a établi des voies qui ne touchent pas aux gares secondaires que ces trains doivent ignorer. Ce système doit éviter bien des soucis aux mécaniciens et aux chefs de gare : il ne peut plus arriver, comme aux environs de Royan, qu'un train de marchandises fasse des manœuvres sur la voie même où doit passer, sans arrêt, un train de plaisir !

Il faut dire aussi que le réseau actuel de l'Etat est beaucoup trop vaste et trop compliqué pour une seule direction. Il me semble qu'il se scinderait en deux sections distinctes avec quelques avantages. Il y a trop à surveiller, trop à imaginer surtout. On pourrait d'abord en distraire utilement quelques tronçons. Exploitée par le Nord, la ligne de Paris à Dieppe, par Pontoise, dont l'Etat, à l'imitation de l'Ouest, ne fait rien, verrait bientôt des rapides mettre la mer à moins de deux heures de Paris. Par le Nord, cette ligne, plus directe, n'aurait même que 164 kilomètres. Avec un effort, ce trajet pourrait même être réduit à une heure et demie, vitesse des rapides vers Saint-Quentin. Oui, quand on voudra, la mer sera à quatre-vingt-dix minutes de Paris !

Mais le moment est peut-être plus favorable pour réclamer de la sécurité que de la vitesse. Aller vite est d'ailleurs un bien médiocre plaisir surtout pour ceux, dont je suis, qui vivent, en voyage, par les yeux. Le paysage le plus connu offre toujours des surprises ; le plus laid ne me lasse jamais. C'est pourquoi à la démence des rapides je préfère les trains qui s'arrêtent à toutes les stations. Quand on sait que le paradis ne vous attend pas à la fin du voyage, on muse plus volontiers. Le commun des hommes croit que le bonheur est d'arriver et la déception inévitable ne les empêche pas de caresser inlassablement le même espoir. Partir, oui, partir, mais n'arriver jamais. Arriver, c'est déjà revenir.

REMY DE GOURMONT.

(1) Il est juste de dire qu'on travaille précisément au doublement de cette ligne unique. — R. G.

LES ROMANS

Louis Delzons : *Le Meilleur amour*, Calmann-Lévy, 3.5o. — Albert Boissière : *Z le tueur à la corde*, Pierre Lafitte, 3.5o. — Pierre Valdagne : *Les Bons ménages*, Modern-Bibliothèque, 1.5o. — Semène Zemlak : *Sous le Knout*, Fontemoing, 3.5o. — André Arnyvelde : *Le Roi de Galade*, Monde illustré, 3.5o. — Patrice O. Connor : *Les Femmes et M. de Juriens*, Messein, 3.5o. — Marc Donat : *Le Mort vivant*, Albin Michel, 3.5o. — Henri Falk : *Le Cadre volé*, H. Falque, 3.5o. — Marcel Nadaud : *Tendresses... tristesses*, Saurrac Gamon, 3.5o. — G. Courteline : *Coco, Coco et Toto*, Flammarion, o.95.

Le Meilleur amour, par Louis Delzons. On a joué, il y a de ça deux hivers, je crois, une comédie des plus curieuses à l'Odéon, intitulée : *Son père*. Des tas de pères et, sans doute, des tas d'enfants assistaient impassibles à cette représentation qui ne semblait pas le moins du monde immorale, car elle était portée par le talent extrêmement comme il faut de l'homme le mieux fait pour assurer une entière distinction aux pires énormités, je veux dire l'acteur Dumény. Cette pièce, fort bien écrite, amusante et spirituelle contenait, selon moi, tous les poisons de la littérature. On avait même dû en modifier la fin, paraît-il, pour ne pas terminer sur un véritable scandale. Il s'agissait aussi du *meilleur amour*, de l'amour paternel. On y voyait évoluer une jeune oie blanche qui finissait par préférer un père riche et noceur, à une mère pauvre et sage. L'idylle allait jusqu'à remplacer la noce chez ce père séduisant et lorsque, vers la fin, la fille, au nom de la bienséance, réunissait les anciens époux, on sentait que ce n'était là qu'une concession faite à la pudeur du public. Le public, lui, s'en allait content, car les spectateurs de l'Odéon n'ont jamais de mauvaises pensées. Je me souviens qu'une jeune fille, une oie blanche qui n'allait pas souvent à l'Odéon, me dit, en descendant l'escalier du théâtre : « On dirait que ce Monsieur est amoureux de sa fille ! » En effet, ça donnait cette illusion, mais l'auteur n'avait aucune intention incestueuse, certainement. Il avait voulu montrer qu'un noceur endurci peut s'amender au contact d'une fille charmante qui comprend bien mieux la vie qu'une femme austère dont la bienveillance fut mise, jadis, aux plus rudes, aux plus humiliantes épreuves. Malheureusement l'homme est un animal et l'instinct paternel est le moins développé de tous ses instincts. Il peut même très souvent arriver qu'il se trompe d'instinct. Voyez vous-même ce que serait devenu l'intérêt de cette jolie comédie si, au lieu et place d'une fillette délurée, coquette, aimant les bijoux, le luxe, le monde, ses pompes et ses œuvres, il avait fallu conquérir la mentalité d'un rude collégien, tout pataud, mal peigné, un fils qui, le moment venu, aurait probablement fait le coq devant les poules, mettons les cocottes de son papa ! Je suis convaincu que la pièce n'aurait eu aucun succès, malgré toute la grâce de son écriture ! J'ai donc remarqué, dans la littérature,

comme dans la vie, que les filles l'emportaient sur les garçons et que les mères, d'ailleurs, prenaient bien leur revanche en préférant toujours leur fils à leur fille. *Le meilleur amour*, en fait de paternité ou de maternité, serait peut-être de n'avoir pas d'amour, c'est-à-dire pas de caprice pour sa progéniture, à quelque sexe qu'elle appartînt. Le *meilleur amour* de Louis Delzons, hâtons-nous de l'affirmer, ne ressemble en rien à l'amour de *Son père* pour sa fille. Il prend feu devant la triste enfance et non devant la jeune femme fleurissant dans la gamine. Ce papa très sérieux, grand chirurgien, médecin sévère, cherche à réparer la faute de ses premières années d'étudiant. Ayant abandonné la mère, une petite ouvrière vulgaire, mal élevée, pour assurer seulement le sort physique de l'enfant, il est effrayé, plus tard, de sa responsabilité morale... et comme l'enfant est gentille, s'attache à lui en se détournant de la mère demeurée un peu peuple, il finit par s'en emparer tout en laissant à la maîtresse oubliée le droit d'en aimer un autre. Il y a des pages très intéressantes dans ce roman bien composé et bien écrit. Sa véritable morale se développe dès le premier chapitre, où il est expliqué longuement et habilement que le meilleur mariage de raison ne vaut pas le devoir envers ce qui est déjà créé. Mais qui croira que le devoir pur et simple peut remplacer le *meilleur amour?* Une loi mystérieuse chez les hommes les force à obéir, malgré leurs belles phrases, au caprice de leurs sensations, sinon à la ferveur de leur sentiment !

Z. le tueur à la corde, par Albert Boissière. L'auteur d'*Un crime a été commis* est un très subtil fantaisiste qui n'a pas son rival dans le roman d'aventure. Il complique et dénoue avec la maîtrise d'un clown passant d'un cerceau de papier à un autre. Je l'aime moins dans le roman de psychologie pure, car, à certains endroits son imagination, toujours prête à jongler, même avec les situations les plus ordinaires, il vous ahurit quelque peu. Et c'est pour cela que je préfère *Z. le Tueur à la corde*, victime des pires coïncidences, à sa *Jeune fille à marier* qui, elle, ne savait pas du tout profiter des occasions pour assurer son bonheur. Le lecteur qui aime à être tenu en suspens aimera la corde du tueur Z, car elle est tressée avec d'admirables ficelles et nous balance de plus en plus fort !

Les Bons ménages, par Pierre Valdagne. Ils ne sont pas si rares que l'on croit, à Paris, ces bons ménages où le mari correct, beau garçon, gagnant bien sa vie, fait dire aux gens : « Ce n'est pas lui qu'on tromperait » et cependant profite des différentes positions que sa femme prend vis-à-vis de ses meilleurs amis. Ce sont les ménages de la *Vie parisienne*, de la grande vie. Il n'y a pas, du reste, qu'à Paris... on en voit aussi en province et partout où les couturiers font la loi. Aucun drame, dans cette perpétuelle comédie de l'a-

mour sans amour. C'est le libre échange. Le ton finement bonhomme de l'auteur fait d'ailleurs très bien passer le sel un peu gaulois de cette petite cuisine... bourgeoise!

Sous le Knout, par Sémène Zemlak. Le peuple tremblant, superstitieux, et assez lâche de la grande Russie. Il y a des sorciers, des loups, des fous et des coups abondants. Je crois qu'il s'agit encore plus d'une légende poétique que d'une véritable étude de mœurs.

Le Roi de Galade, par André Arnyvelde. Un conte philosophique, où l'on voit un pays vivre sans les bienfaits du progrès. Après le percement de la grande muraille qui le sépare des autres citoyens de la terre, le roi parcourt les états de ses cousins inconnus et il y découvre des choses bonnes à prendre. Il enverra les forts esprits se tremper dans leur tour du globe, mais il maintiendra la barrière, car toutes les vérités ne sont pas bonnes à révéler aux humbles.

Les Femmes et M. de Jurieus, par Patrice O'Connor. Les travaux du nommé Hercule mis à la portée d'un petit jeune homme moderne. Cela finit naturellement mal, c'est-à-dire par un mariage avec une femme lui ressemblant : Don Juan et Dona Juana.

Le Mort vivant, par Marc Donat. Ce qui pourrait être une réplique à *l'Eve future* de Villiers. Un médecin, grand savant un peu toqué, fabrique son double en chair et en armature de métal. Son domestique, témoin de l'expérience, en profite pour substituer l'automate à l'homme vivement frappé tout à coup de paralysie et désormais le docteur Jeffrys en est réduit à sa mécanique dont tout âme est absente. Ce récit a tout le tragique attachant d'un conte de Poe.

Le Cadre volé, par Henri Falk. Dans ces tableaux détachés les uns des autres, puisque leur encadrement a disparu, il en est un qui nous représente un fragment de l'époque des Cagliostro et qui est vraiment très réussi, c'est *l'Etonnante aventure de Sébastien Phlipot*, de l'homme qui a perdu sa sensibilité.

Tendresses, tristesses, par Marcel Nadaud. Petits poèmes en prose. Fin de bal, suite de valses et aussi jolies *moralités* pour les enfants.

Coco, Coco et Toto, par Georges Courteline. L'éloge n'est plus à faire de ces fantaisies désopilantes dont la plus cocasse, à mon avis, et celle qui réunit le plus de qualités vraiment comiques est la scène où l'on voit une mère et un médecin discuter gravement sur le cas de paralysie spéciale d'un gosse dont les deux pieds se sont glissés dans la même jambe de pantalon !...

RACHILDE.

LITTÉRATURE

Léon Séché : *Muses romantiques : Delphine Gay, Mme de Girardin, dans ses rapports avec Lamartine, V. Hugo, Balzac, Rachel, Jules Sandeau, Dumas,*

Eugène Sue et George Sand. Documents inédits. 1 vol. in-18, 3.50, « Mercure de France ». — Ernest Gaubert : *Figures Françaises.* 1 vol. in-18, 3.50, Nouvelle Librairie Nationale. — Georges Batault : *La Vie de l'Art et l'Impuissance de la Tradition. Essai.* 1 vol. in-12 de 48 pp., Falque. — J.-L. Boillin : *Le Secret des Grands Ecrivains, Essai de rhétorique moderne avec préface de M. Emile Faguet.* 1 vol. in-16, 2.50, Falque. — *Les Chansons Gaillardes.* Choix, Préface et notes par Georges Normandy. 1 vol. in-12, 1 fr., Michaud.

M. Léon Séché consacre tout un volume à **Delphine Gay** (Mme de Girardin), « la Muse de la Patrie », ainsi qu'elle s'était appelée elle-même ; mais c'est moins la Muse que la femme, sa beauté physique et morale, qui sont étudiées dans cet ouvrage. Pendant vingt-cinq ans, écrit M. Séché, elle fut le trait d'union entre tous les « rivaux de talent et de gloire » qui fréquentèrent son salon. Elle fut une admirable amie pour Lamartine, Victor Hugo, Gautier, Balzac, Sandeau ; les lettres inédites publiés dans ce volume nous montrent son affectueux dévouement et son instinctive bonté. Elle fut même pour Lamartine quelque chose de plus qu'une amie, puisqu'elle l'aima d'une de ces amitiés amoureuses qui sont encore de l'amour. Delphine Gay a elle-même exprimé la nuance de son sentiment pour le poète dans *le Départ :*

Quel est donc le secret de mes vagues alarmes ?
Est-ce un nouveau malheur qu'il me faut pressentir ?
D'où vient qu'hier mes yeux ont versé tant de larmes
En le voyant partir ?

. . . . . .

Quel est ce sentiment, ce charme de s'entendre,
Qui, montrant le bonheur, le détruit sans retour...
Qui dépasse en ardeur l'amitié la plus tendre
Et qui n'est pas l'amour ?

Et Lamartine, expliquant son attachement pour elle, dit : « Je l'ai aimée jusqu'au tombeau, sans jamais songer qu'elle était femme. Je l'avais vue déesse à Terni. » Pourtant, cette déesse était femme, mais elle ne voulait l'être que pour le poète du *Lac.* Lorsqu'il perdit sa fille, elle lui écrivit ce mot qui est un aveu et un regret : « Je n'ose pas vous dire, pour vous rattacher un peu à moi, que je viens d'être dangereusement malade, j'ai peur que vous m'en vouliez d'être échappée, moi qui n'étais pas tout pour vous... »

On trouverait dans les quelques lettres qui nous restent de Delphine de spirituelles pages, mais surtout de belles pages purement affectueuses. Elle voulait retenir Lamartine au seuil de son voyage en Orient et elle écrit : « Je ne comprends un départ que lorsqu'on fuit ou qu'on rejoint quelqu'un qui vous trahit ou qui vous aime », et elle ajoute plaisamment : « ... Je ne veux plus de Léonidas, de l'Eurotas, ni d'Epaminondas, je sens que je ne pardonnerai jamais à ces vieilles *perruques* de héros d'avoir été abandonnée pour eux... »

La vie de Delphine Gay est si intimement mêlée à celle de Lamartine qu'en écrivant sa biographie M. Séché a, du même coup, projeté quelques clartés sur certains points obscurs de l'existence du poète.

Dans les chapitres suivants : Delphine et Victor Hugo, Delphine et Balzac, Delphine et Rachel, etc., on peut lire d'intéressantes lettres inédites de ces écrivains. Tous ces documents, qui s'ajoutent à ceux déjà publiés par M. Séché, complètent l'histoire psychologique du romantisme et de ses plus grands poètes.

Delphine Gay rayonna sur cette période, par sa beauté et son intelligence, mais je ne crois pas qu'aucun de ses admirateurs ait jamais cru à son génie poétique. Lamartine lui-même écrivait : « Elle paraît une bonne personne, et ses vers sont ce que j'aime le moins d'elle. Cependant c'est un joli talent féminin, mais le féminin est terrible en poésie. » Jugement cruel et injuste, c'est le « masculin » qui est terrible dans la poésie des femmes. La poésie féminine, sincèrement révélatrice du « cœur » de la femme et de ses émois, a sa valeur, comme l'autre : nos Muses d'aujourd'hui nous l'ont prouvé.

§

Voici, de M. Ernest Gaubert, un volume de critique nationaliste, au point de vue littéraire. Sous ce titre : **Figures Françaises**, l'auteur a réuni quelques études sur les écrivains qui lui semblent le mieux représenter notre intelligence, notre sensibilité et notre tradition. Ce sont Rivarol, Eugène Fromentin, François Coppée, Emmanuel Signoret, Charles Guérin et Maurice Barrès. J'ai beaucoup aimé ces pages sur Rivarol où la critique s'appuie sur de judicieuses citations. L'influence de *Dominique*, de Fromentin, le « Werther français », est démontrée : « Ce livre, dit M. Gaubert, a suggéré plus d'œuvres que n'en a suscité l'observation directe de la vie », ce qui me semble tout de même exagéré, ou du moins ce sont là œuvres qui ne comptent guère. M. Ernest Gaubert nous dit encore sa manière d'aimer Charles Guérin et Barrès : il ne porte presque pas de jugements critiques, il dit son enthousiasme, et il l'exprime en des phrases qui aiment à se draper de la toge latine. Pourtant si sensible qu'il soit à la beauté des mots et des vers, il ne les aime que s'ils enferment une émotion et la poésie de Signoret lui semble plus verbale que vraiment émue : « Plutôt qu'un vrai poète, il fut un ouvrier du vers et assembleur excellent de sonorités. Ses symphonies poétiques s'écartent de tout ce qui est le fond même de la poésie : sensibilité et émotion. » Que cette critique juste et sage demeure gravée sous le buste de cet orgueilleux petit versificateur méridional, qui confondait le bruit avec la musique. M. André Gide, qui a publié une édition « incomplète des *Œuvres complètes* de Signoret », nous

laisse entendre, dit M. Gaubert, que le défunt fut son obligé, ce qui ajoute sans doute à sa gloire, mais eût fait souffrir son susceptible orgueil.

Ces études sont suivies d'une partie bibliographique, qui fait de ce volume un ouvrage documentaire en même temps que de sage critique.

§

La Vie de l'Art et l'Impuissance de la Tradition. Après avoir délimité le sens du mot tradition : « l'ensemble des choses qui nous sont transmises par le passé et dont le passé nous démontre la valeur », M. Georges Batault pose sa thèse : toute tradition est impuissante à faire vivre l'art, c'est-à-dire à susciter des formes « nouvelles et valables ». Il trouve des exemples de cette impuissance dans l'histoire de l'art et ses diverses évolutions, et il conclut :

La vie de l'art n'est pas incompatible avec la tradition, mais elle la dépasse. Le fait seul de parler d'une *vie* de l'art suppose des éléments vivants, c'est-à-dire libres d'évoluer selon des lois qui leur sont propres ; la discipline du passé ne peut avoir complètement prise sur le présent, et l'avenir lui échappe.

Ce sont là des truismes que personne ne songera à discuter : l'art qui s'appuie sur la tradition a besoin, pour vivre, d'éléments nouveaux étrangers à cette tradition, mais qui viendront cependant agrandir son domaine. Notre sensibilité, matrice de l'art, se veut fertilisée par de jeunes sensations et par des émotions vierges. L'art comme l'amour est l'expression d'une surprise, d'un étonnement de notre être devant une beauté nouvelle, inattendue, inespérée, et pourtant celle-là même que nous espérions, si conforme aux lointains et souterrains désirs de ceux de notre race. Le passé, la tradition, conditionne le présent, et déjà le présent contient tout l'avenir avec ses diverses évolutions et subites mutations. Pourquoi ne ferait-on pas entrer cette idée de mutation dans la vie de l'art ? Cela expliquerait le hasard du génie. Plutôt que le résultat de la lente évolution d'une race, l'homme de génie n'est-il pas une éclosion imprévue, monstrueuse, qui détruit toute idée de tradition? Par cela même, il est cet élément de nouveauté, nécessaire au maintien de la vie.

§

M. J.-L. Boillin nous révèle **le Secret des Grands Ecrivains**, la manière de les juger et de les imiter. Se former à l'art d'écrire, dit-il, c'est s'exercer à développer et à mettre en œuvre, dans un harmonieux équilibre les dons que l'on a reçus de la nature. Il ne faut donc prendre comme modèle que les écrivains qui sont d'un tempérament analogue au nôtre. Ceci posé, M. Boillin étudie les tempé-

raments spéciaux du poète, du critique, de l'orateur, de l'historien, etc. Je n'aime guère ce dogmatisme, et cette délimitation des genres, qui n'existe plus que dans les manuels de rhétorique. Mais cet ouvrage est un manuel, et il ne renouvelle guère le genre : il semble dater du temps de La Harpe. A quel public M. Boillin désire-t-il enseigner que le poète lyrique doit avoir de l'imagination, une sensibilité très vive et le sens du rythme? Mais qu'est-ce que la poésie lyrique? Ce genre comprend « l'ode (sacrée, morale, héroïque, badine) ; l'élégie, les chants guerriers ; les chansons, les romances, et certains petits poèmes à forme fixe tels que sonnet, ballade, rondeau, triolet, etc... »

M. Boillin nous apprend encore que le lyrisme ou émotion personnelle, qui est l'âme de la poésie lyrique, anime tous les chefs-d'œuvre, mais qu'il « y est le plus souvent caché, pourtant il s'exprime quelquefois directement et il n'est pas difficile d'en découvrir des exemples dans Bossuet, Pascal, Racine, La Fontaine, Victor Hugo ». Oui, même dans Victor Hugo, peut-être même dans Musset, Lamartine et Verlaine. Mais M. Boillin, qui cite volontiers Pindare et Boileau, semble ignorer le plus grand peut-être de nos poètes lyriques : Verlaine. Et M. E. Faguet a écrit la préface de ce livre, de ce livre qu'il avait toujours désiré faire, et qui est fait de main de bon ouvrier, dit-il. Le mot est exact.

§

Il faut signaler un charmant petit volume d'érudition, illustré de gravures anciennes, composé par M. Georges Normandy : **Les Chansons Gaillardes**. Cette anthologie de chansons légères du XV^e^ siècle à nos jours nous renseigne, en nous amusant, sur l'évolution de la chanson : la chanson évolue comme le peuple, dont elle est toute la poésie, écrit M. Normandy. Elle suit le mouvement général de notre littérature.

JEAN DE GOURMONT.

HISTOIRE

A. Le Moy : *Le Parlement de Bretagne et le Pouvoir royal au XVIII^e^ siècle ;* Champion, 10 fr. — A. Le Moy : *Remontrances du Parlement de Bretagne au XVIII^e^ siècle.* Textes inédits précédés d'une *Introduction ;* Champion, 5 fr. — L. de Lanzac de Laborie : *Paris sous Napoléon.* Tome VI : *Le Monde des Affaires et du Travail ;* Plon-Nourrit, 5 fr.— Docteur Cabanès : *Les Morts mystérieuses de l'Histoire,* nouvelle édition revue et augmentée. Albin-Michel, 3 fr. 50, ill. — Baron Marc des Villiers : *Histoire des Clubs de Femmes et des Légions d'Amazones, 1793-1848-1871.* Plon-Nourrit, 7 fr. 50. — Marquis Costa de Beaugeard : *Pages d'Histoire et de Guerre.* Préface par Henri Bordeaux. Plon-Nourrit, 3 fr. 50.

Le Parlement de Bretagne et le Pouvoir Royal au XVIII^e^ siècle, par A. Le Moy.— Dans l'histoire agitée des Parlements au XVIII^e^ siècle, le Parlement de Bretagne occupe une place importante et, lors de l'affaire La Chalotais, des plus caractéristi-

ques. En le prenant pour sujet d'une thèse qui reste une étude minutieuse et documentée, M. A. Le Moy a précisé et élargi maintes vues sur l'Institution parlementaire au XVIII^e^ siècle et sur son influence. Le Parlement de Paris excepté, c'est peut-être le Parlement de Bretagne qu'il est le plus intéressant de bien connaître à cet égard. L'affaire La Chalotais est, en effet, un chapitre presque unique de l'histoire des Parlements.

Elle est comme le centre de l'ouvrage de M. Le Moy. L'auteur nous y conduit en une série de chapitres où il étudie, surtout du point de vue de l'influence politique, possible ou acquise, l'organisation, les mœurs, la place dans la société, les caractéristiques du corps parlementaire de Rennes ; puis ses rapports avec le pouvoir royal dans la première moitié du XVIII^e^ siècle, de 1715 à 1756, rapports marqués, durent cette période, sous la Régence, par l'Affaire Pontcallec, laquelle se rattache à la Conspiration de Cellamare, et où l'on vit le Parlement de Bretagne se joindre un moment, par esprit de « remontrance » et aussi d'indépendance, à ceux qui voulaient renverser le gouvernement du Régent ; tentative que suivit, après quelques reprises d'activité (mouvement janséniste de 1727, intervention du Parlement en faveur des Etats de Bretagne en 1736), une longue période d'inaction jusqu'en 1756.

A cette époque eut lieu un fait (préface en quelque manière de l'affaire La Chalotais), un fait peu connu, que M. A. Le Moy a bien saisi toutefois et dont il ne semble pas s'être exagéré l'importance : l'« union des classes », c'est-à-dire l'union entre tous les Parlements du Royaume, accomplissement, quoique dans un esprit assez différent, de cette parole du Chancelier de l'Hôpital, que tous les Parlements du royaume n'étaient que les parties d'un même grand corps, chargé de distribuer la justice du Roi. Ce qui passa le plus au second rang, dans cette « union des classes » de 1756, dont le Parlement de Bretagne fut un des premiers à émettre l'idée, ce fut, sinon la justice, du moins l'autorité royale. En augmentant la force de chacune des Cours souveraines, l' « union des classes » fit des Parlements de véritables Assemblées délibérantes s'arrogeant un droit de contrôle politique sur l'Etat. M. Le Moy, disons-nous, a, dans l'exemple du Parlement de Bretagne, bien marqué ce mouvement provincial où se propageaient les conflits avec l'autorité royale, jusqu'alors plutôt la spécialité du seul Parlement de Paris.

C'est dans ces circonstances donnant à réfléchir qu'éclata et se poursuivit l'Affaire La Chalotais. On connaît cette affaire. La Chalotais, Procureur général au Parlement de Bretagne, après avoir contribué fortement à l'expulsion de la Compagnie de Jésus par son célèbre « Compte-rendu des Constitutions des Jésuites », fut accusé d'être l'instigateur de la vive opposition faite par le Parlement et les Etats

de Bretagne à la Déclaration du 28 novembre 1763 (Edits bursaux), tenue pour attentatoire aux franchises de la Province ; emprisonné avec son fils, après et à travers de longs débats qui agitèrent toute la France, — au moins toute la France parlementaire, — il ne put reprendre ses fonctions qu'à l'avènement de Louis XVI.

Les recherches de M. Le Moy confirment et complètent ce qu'on savait du caractère assez arbitraire, au moins maladroit, des actes du pouvoir royal en cette circonstance, qui furent discutés jusque dans le Conseil du Roi ; surtout ce qu'on savait de l'incapacité haineuse et provocante du Duc d'Aiguillon, gouverneur de la Bretagne. On ne peut s'empêcher de remarquer, toutefois, qu'en cherchant à anéantir l' « union des classes » dans sa province (cause première de la brouille entre le Parlement de Bretagne et lui), le duc d'Aiguillon se montrait bon serviteur de la cause royale. Il est vrai qu'il eût pu la servir, sinon d'après de plus justes principes, du moins avec plus du tact, de sang-froid, de fermeté véritable, et sans méconnaître, au point où il le fit, l'esprit de la province qu'il administrait ; et, somme toute, malgré son incontestable talent administratif, il fut inférieur à sa tâche. Mais, après tout ce qui a été dit sur le bon droit et la bonne foi de La Chalotais, il reste encore à déplorer chez celui-ci l'entêtement du caractère breton, qui empêcha tout arrangement.

Les conséquences furent immenses, et c'est là que l'on vit bien l'esprit des temps. « L'affaire de Bretagne » eut tôt fait de devenir « l'Affaire » du Royaume entier, constate M. Le Moy. « De toutes les classes du Parlement se firent entendre les protestations les plus énergiques. Le désordre devint tel qu'en 1771 Meaupou devait songer à supprimer, les unes après les autres, toutes les Cours souveraines du royaume. »

Ce qui se produisit, durant la dernière période de l'histoire politique du Parlement de Bretagne au XVIII^e^ siècle, après l'éphémère Parlement Meaupou et sous Louis XVI, fut encore comme une conséquence de l'affaire La Chalotais. L'esprit d'opposition au gouvernement de Versailles, surexcité par les violences de Loménie de Brienne en qui semblait revivre l'esprit du Duc d'Aiguillon, ne fit que grandir, à Rennes et partout, jusqu'à produire, — lamentable fait historique ici constaté une fois de plus, — l'ébranlement du pouvoir royal qui seul pouvait, malgré tout, protéger efficacement les Parlements, et en tirer, qui sait? l'un des éléments les meilleurs d'une solide monarchie constitutionnelle.

L'exposé de M. A. Le Moy reste, somme toute, sympathique à l'institution parlementaire, étudiée dans le Parlement de Bretagne. Mais le lecteur dispose ici d'un grand nombre d'éléments objectifs pouvant l'aider à se faire une opinion personnelle. A cet effet, l'on consultera encore les textes inédits des **Remontrances du Parle-**

ment de Bretagne au XVIII^e siècle, que M. A. Le Moy a réunis à part (dix-sept textes), et dont il a fait le sujet de sa petite thèse. En une Introduction copieuse, l'auteur étudie la forme et le fond de ces Remontrances, c'est-à-dire, d'une part, la manière dont les Remontrances étaient « décidées, rédigées, envoyées et soutenues en cour » ; d'autre part, les affaires qui en furent le motif, et les idées générales qu'on en peut déduire comme mobiles de la conduite du Parlement de Bretagne au XVIII^e siècle.

Paris sous Napoléon, tome VI : le Monde des Affaires et du Travail, par L. de Lanzac de Laborie. — La précédente partie (1) de cette vaste monographie sur le Paris de Napoléon était un peu spéciale : 350 pages sur des questions et des faits d'assistance, de bienfaisance et d'approvisionnement, cela restait peut-être, quoique au milieu de détails et d'aperçus fort instructifs, un peu long. L'intérêt se relève tout à fait dans ce tome sixième, où le Paris des affaires et du travail sous Napoléon est le sujet d'un tableau suffisamment animé. La statistique y rejoint l'histoire. M. de Lanzac de Laborie étudie les organes de la vie commerciale à cette époque : le Tribunal de commerce, la Chambre de commerce, la Banque de France, la Bourse, etc. L'étude de cet organisme apporte au savant spécialiste la confirmation de ce fait que la politique économique de Napoléon ne fut pas très heureuse (la possibilité de beaux jours avait disparu pour elle avec la rupture de la paix d'Amiens, et les mauvais jours étaient décidément venus avec le Blocus Continental). Les plaintes et les avis des gens compétents, dans la finance, le commerce, l'industrie, ne manquèrent point. Mais elles ne semblent pas être arrivées, du moins en leur portée exacte, jusqu'à Napoléon, ce qui est doublement regrettable, car l'Empereur fut toujours, envers le monde du commerce, plein de bonne volonté. M. L. de Laborie en donne des preuves très topiques. Mais l'opinion, disons-nous, ne put se faire jour.

Et ici se place le portrait de Mollien, ministre du Trésor. Rien de mieux que les principes d'administration exposés dans les *Mémoires d'un ancien Ministre du Trésor*. Mais il faudrait se garder de tracer d'après ces Mémoires le tableau économique du Premier Empire. M. de Lanzac de Laborie s'est montré ici bien avisé chercheur et sagace critique, et les pages où il rapproche de ce qui fut en réalité les théories et même les expériences de Mollien, sont un modèle d'érudite perspicacité. Mollien, en vérité, fut, plus encore que financier capable, bon courtisan. Lors de l'établissement du Blocus Continental, il n'osa donner à Napoléon un seul des conseils sensés qui se présentaient en foule à son esprit naturellement judicieux. Il a pu

(1) Voir *Mercure de France*, 16 mars 1909.

se vanter, après coup, de l'avoir fait ; mais M. de Laborie a établi, documents en mains, que ce ne fut là qu'une vanterie. Ces documents sont ceux-là mêmes où se trouve la véritable histoire économique du temps, et M. de Lanzac de Laborie en a fait l'usage magistralement minutieux et clair que l'on sait. Mollien passa sa vie à entrer en Sancho Pança dans le cabinet du Maître et à en ressortir pourfendeur de moulins-à-vent. Avec les idées les plus sages et les plus pratiques, il en vint à toujours abonder dans le sens de ce que ce Maître avait de plus casse-cou. Certes, dans le détail, l'administration de Mollien révèle l'homme capable : l'exposé des mesures qu'il fit prendre en matière de banque, de négoce ou d'industrie le prouve assez. Mais c'était bâtir sur le sable ; on défaisait en grand, en appliquant le Blocus Continental, en entravant le commerce de la Hollande, etc., ce que l'on édifiait ici en détail.

L'ouvrage s'achève par un chapitre curieux sur la condition des ouvriers sous le Premier Empire : elle ne fut pas évidemment très libre politiquement, en un temps où rien ne l'était ; mais elle fut, au demeurant, excellente (malgré la fausseté de certaines directions supérieures). Ce n'est point l'avis de M. Jaurès. Quant à nous, nous donnons grande créance ici à la science de M. de Lanzac de Laborie.

Les Morts mystérieuses de l'Histoire, par le Docteur Cabanès. — M. le Dr Cabanès publie une nouvelle édition revue et augmentée de cet ouvrage. Nous avons, à plusieurs reprises, eu l'occasion d'apprécier les œuvres de l'érudit médecin-historien. Elles resteront comme l'enquête la plus détaillée et en même temps la plus agréable qu'on ait faite sur le concours que la Science médicale peut apporter à l'Histoire.

Cette série est tout entière composée d'observations médicales sur la mort des rois de France, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII. En tête de chaque chapitre, en sous-titre, est indiquée la maladie qui a causé la mort. Et ce n'est pas rien que d'apprendre, avec une certitude scientifique, le genre de mort de nos plus anciens rois. Cela les fait moins lointains, leur donne un cachet de réalisme. Tous ces illustres lits mortuaires de l'Histoire ont, épinglée sur le blason du baldaquin, leur fiche médicale comme un lit d'hôpital. Je lis : Charlemagne, mort de *pneumonie ;* Eudes, mort de *manie aiguë* (une des observations les plus utiles qui soient pour le règne si obscur du premier de tous les rois capétiens) (1) ; Hugues Capet, mort d'une maladie éruptive ressemblant à la *variole ;* Henri Ier, mort d'une *médication intempestive ;* Louis VI, mort de *dysenterie ;* Louis VII, mort d'une *lésion cérébrale* (Brachet) ; Philippe-Auguste, mort de

(1) Cet article renvoie aux travaux du regretté Brachet sur l'hérédité des Capétiens jusqu'à Louis XI, puissante enquête psycho-physiologique, dont il faudra bien un jour dire tout l'intérêt.

cachexie palustre ; Louis IX, mort aussi de *cachexie palustre* (ce que l'on appelle vaguement la peste) ; Charles VII : *cachexie tuberculeuse* (et non empoisonnement) ; Louis XI : *hémorragie cérébrale ;* François Ier : *fistule tuberculeuse ;* Henri II : le coup de lance de Montgomery : oui, mais plus précisément : *méningo-encéphalite traumatique ;* François II : *méningo-encéphalite* consécutive à une *otite suppurée ;* Charles IX : *broncho-pleuro-pneumonie tuberculeuse* (et non empoisonnement) ; Henri III, le seul naturellement robuste des trois derniers Valois, mais débilité par ses excès, dont le coup de couteau de Jacques Clément ne semble avoir hâté que de peu la conséquence fatale. Etc., etc.

Cet ouvrage, dont les recherches aboutissent la plupart du temps à substituer le fait de mort naturelle à la légende de mort mystérieuse toujours si étrangement associée à la fin des grands personnages, est toute une enquête physiologique sur les rois de la troisième race. Une telle enquête, par ses conséquences psychologiques, s'étend aux raisons mêmes des actes et des événements : raisons jamais aussi extraordinaires, jamais aussi factices que l'imagination, l'esprit de parti, ou enfin l'erreur sous toutes ses formes ont pu le faire supposer ; raisons où parfois le singulier peut bien alterner avec le tragique, mais raisons toujours positives et relevant de l'expérience pratique. Ainsi que le dit M. le Professeur Lacassagne, en une Préface où il caractérise, avec l'autorité qui lui appartient, la portée des travaux de M. le Dr Cabanès, c'est là « une lecture édifiante, instructive et d'une haute portée philosophique ».

Histoire des Clubs de Femmes et des Légions d'Amazones, 1793, 1848, 1871, par le baron Marc de Villiers. — En un précédent ouvrage, dont nous avons parlé, M. Marc de Villiers s'était avisé d'écrire l'histoire de ces aventuriers, rois sans couronne, conquistadors chimériques et roitelets, dont la race, avec les Orélie Ier, roi d'Araucanie, les Mayréna, roi des Sédangs, les Jacques Ier, empereur du Sahara, s'est perpétuée jusqu'à nous. Jamais on n'eût cru qu'il y en eût tant eu, disions-nous. Nous répéterons cela pour les victimes d'une autre folie dont l'auteur donne l'histoire dans ce nouvel ouvrage. Ce qu'il y en eut, en 1793, 1848, 1871, de ces clubs de femmes et de ces amazones ! Plus ressemblantes, hélas ! ces amazones, moralement parlant, — soyons galant ! — aux compagnes du roi de Dahomey qu'à celles de Penthésilée, — Théroigne de Méricourt et Olympe de Gouge mises à part, et encore ! Tout ceci manquerait un peu d'intérêt, mais heureusement l'auteur n'a pas pris au sérieux son sujet, qui reste curieux en sa documentation fouillée. Pendant la Révolution, les clubs exclusivement féminins pullulèrent : l'auteur a tenté d'en faire le relevé pour toute la France. En 48, où la clubomanie sévit si terriblement, les sociétés de femmes reparu-

rent : l'on eut des séances tout à fait carnavalesques formant un beau pendant à la célèbre séance du « Club de l'Intelligence » (!) dans *l'Education sentimentale*. L'accès de clubomanie féminine de 70-71 affecta des formes surtout militaires. Il faillit y avoir, pendant le siège de Paris, un « Bataillon des Amazones de la Seine », dont le costume devait se composer d'un « pantalon(!) noir à bandes orange, d'une blouse de laine noire à capuchon et d'un képi à liserés orange, avec une cartouchière en bandoulière ». L'idée, qui finit alors au poste de police, réussit pendant la Commune, où force citoyennes s'habillèrent en troupiers. Sans doute, dans tout cela, il y eut certains éclairs de sens pratique, comme les femmes seules, quand les femmes restent femmes, peuvent en avoir : en 89, aux journées d'octobre, pour réclamer du pain ; en 48, dans certaines initiatives d'assistance sociale ; en 70, où bien des femmes se trouvèrent tout naturellement sœurs de charité. Mais, à part cela, l'impression dominante est l'extravagance.

Pages d'Histoire et de Guerre, par le marquis Costa de Beauregard. — M. Henry Bordeaux, qui fut l'ami de feu M. Costa de Beauregard, a réuni les études dont se compose ce volume, en les faisant précéder d'une introduction sur la vie et l'œuvre de l'auteur. M. Costa de Beauregard fut l'homme le mieux au fait de l'histoire de la Maison de Savoie (« Un homme d'autrefois ». « Le Roi Charles-Albert », etc.). C'est, à vrai dire, un peu de souvenirs de famille que se composait à cet égard son érudition, où il y avait de l'agrément. On la retrouve, dans ce volume, aux pages non sans verve où nous est racontée la vieillesse orageuse et fantasque de Victor-Amédée II, cet artificieux Duc de Savoie dont le traité d'Utrecht fit un roi, récompense d'une longue carrière d'astucieuse politique. C'est l'« Envers du grand homme » (si grand homme il y a) qui nous est ici montré, non le fondateur de la royauté sarde, elle-même berceau de la monarchie italienne. L'adroit jouteur de la Guerre de la Succession d'Espagne, l'adversaire de Louis XIV, le père de la Duchesse de Bourgogne, l'aïeul maternel de Louis XV, n'est plus ici qu'un vieux bonhomme galantin, en cette robe de chambre de « taffetas vert doublé d'ours blanc », avec laquelle il allait rejoindre chaque nuit, par un escalier dérobé, son épouse morganatique, la marquise de Spigno. Ajoutez le vieux bonhomme autoritaire ; car voici, après la comédie du mariage de la main gauche, la comédie de l'abdication regrettée, la bouffonnerie toute moliéresque de ce haut détachement à grandes démonstrations stoïques, mais forcément peu sincères, qui peu à peu tourne au dépit, aux plaintes, aux regrets furibonds, aux accès de rage folle, aux tentatives forcenées et malheureuses. Il y a peu de farces plus amèrement risibles que celle des derniers jours de

ce vieillard qui, ayant trompé tout le monde, finit par se tromper lui-même sans pouvoir s'en dédire !

Des pages suivent, sur le mariage secret de la Duchesse de Berry avec le Comte de Lucchesi-Palli, pages où M. Costa de Beauregard a voulu montrer que les choses s'étaient passées d'une façon beaucoup moins scandaleuse que ne l'a prétendu Mme de Boigne en ses gorges-chaudes, — ses perpétuelles gorges-chaudes, ici et ailleurs, décidément un peu agaçantes. Des pages encore, sur « Un Prince allemand au service de la France », analyse aisée de l'ouvrage assez lourd de M. le Vicomte de Noailles sur « Bernard de Saxe-Weimar » (1604-1639). Enfin des souvenirs sur la guerre de 1870.

EDMOND BARTHÈLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Paul Painlevé et Emile Borel : *L'Aviation*, Nouvelle collection scientifique, Alcan, 3 fr. 50. — G. Besançon. *Ballons et aéroplanes*, Garnier, 2 fr. — R. Petit : *Le Constructeur de petits aéroplanes*, librairie aéronautique, 1 fr. 50. — Stanislas Meunier : *Les Convulsions de l'écorce terrestre*, Bibliothèque de Philosophie scientifique, Flammarion, 3 fr. 50. — Dr F. Jousseaume : *Réflexions sur les volcans et les tremblements de terre*, Maloine.

Chaque jour il paraît de nouveaux livres sur l'aéronautique. Aujourd'hui ce sont deux grands mathématiciens, les professeurs Paul Painlevé et Emile Borel, qui collaborent pour nous donner une étude très originale sur l'**Aviation**, étude fort savante, mais dont le style ne manque pas de poésie.

Voici quelque cent vingt ans que, sur des montgolfières d'abord, puis sur des ballons, l'homme s'est aventuré à travers l'océan aérien. Dépassant l'aigle et le condor, le sphérique a effectué de sublimes trouées dans l'azur. Les poètes ont chanté ses gloires et ses martyrs... Mais le sphérique est le jouet du vent, il va où l'air le mène et non pas où le conduit le pilote. En le munissant d'un moteur, en l'allongeant en forme de poisson, Krebs et Renard, en 1884, lui ont donné la direction, ou, du moins, ils lui ont permis de se diriger dans une certaine mesure. Malgré les progrès réalisés depuis lors, qui ne voit que c'est là une solution bâtarde et provisoire ? Sur un ballon comme sur un dirigeable, l'homme ne surmonte son propre poids qu'en s'accrochant à une énorme masse de gaz plus léger que l'air. Mais quel embarras qu'un tel support, gigantesque, mou, flasque, inerte, vulnérable et prêtant une prise presque inévitable aux moindres remous de l'air...

... Déjà, d'après Renard, encore jeune capitaine du génie, seul le plus lourd que l'air, avec ses organes minces, à la fois résistants et souples, avec ses dimensions bien plus restreintes, pouvait permettre à l'homme de rivaliser avec l'oiseau.

Mais rivaliser avec l'oiseau n'était-ce pas une chimère ? C'est une évolution de millions d'années qui a abouti à l'oiseau, qui lui a donné sa forme, des ailes bien adaptées à son poids, des muscles assez forts pour mou-

voir ses ailes, des filets nerveux répartis dans toute la masse de son corps et capables de répondre, par des réflexes instantanés, aux moindres fluctuations du vent. Plus lourd que l'albatros et le condor et comparativement beaucoup plus faible, sans adaptation, sans éducateur pour le guider, comment l'homme aurait-il la prétention d'égaler un pareil modèle ?...

Eh bien, le prodige est aujourd'hui réalisé. Des centaines d'hommes ont quitté le sol sur un plus lourd que l'air. Et si quelques-uns d'entre eux, hélas! ont payé de leur vie leur hardiesse, beaucoup d'autres poursuivent leurs exploits aériens, remportant de jour en jour de nouvelles et plus décisives victoires.

Dans leur livre, MM. Painlevé et Borel ont réussi à mettre à la portée de tout esprit cultivé les lignes essentielles de l'histoire du plus lourd que l'air, la contribution qu'apporte à la solution de ce problème l'étude du vol des oiseaux, la comparaison des diverses solutions proposées (orthoptères, hélicoptères, cerfs-volants, aéroplanes), les avantages et les inconvénients de chacune d'elles, les raisons essentielles de la supériorité actuelle de l'aéroplane, les caractères des divers types d'aéroplanes et les principes essentiels de leur fonctionnement. La devise du livre pourrait être, il me semble,« exposer dans un langage simple et clair des choses élevées ».

La *manœuvre de l'aéroplane* est traitée d'une façon tout à fait remarquable ; les calculs trop spéciaux sont relégués en appendice.

Avec les auteurs du livre, je considérerai ici l'*avenir de l'aéroplane*. Il faut être très prudent. L'aviation a commencé par être un sport, et elle est encore dans cette période sportive.« Si le sport de l'aviation est particulièrement noble, c'est qu'il ne contribue pas seulement à donner une sensation complexe d'élégance et de danger ; il vise plus haut, et l'on ne peut prévoir l'importance que pourra avoir son essor sur l'avenir de l'humanité. »

Pour le moment, dans un pays civilisé, il n'y aurait aucun intérêt à abandonner le chemin de fer ou l'automobile pour l'aéroplane ; pour qu'il y en ait un, il faudrait que la vitesse augmente dans des proportions notables, arrive à dépasser au moins 120 kilomètres à l'heure ; or, paraît-il, cette augmentation de vitesse se heurte à de grandes difficultés.

La question change d'aspect, si l'on considère les régions qui ne sont pourvues que de moyens de communication insuffisants. Dans certaines contrées de la France, où un trajet à vol d'oiseau d'une centaine de kilomètres exige sept à huit heures pour celui qui ne dispose pas d'une automobile, l'aéroplane, devenu plus économique, pourrait faire une concurrence sérieuse à l'automobile. Mais c'est surtout dans les régions montagneuses et désertiques, équatoriales ou polaires, que l'aviation pourra rendre les services les plus appréciables.

Les auteurs de « l'Aviation » ont également envisagé l'utilisation militaire. Le livre finit par une conclusion pacifique et humanitaire.

§

C'est un livre de vulgarisation que **les Ballons et Aéroplanes** de M. G. Besançon, directeur de *l'Aérophile*. Pas de formules, mais un grand nombre de gravures choisies avec soin et méthode. Non seulement l'auteur met en relief les qualités et les défauts des différents types inventés jusqu'à ce jour dans la navigation aérienne, mais il résume leur histoire. Ses démonstrations sont toujours appuyées par des épisodes choisis parmi les aventures les plus émouvantes. Une carte, par exemple, représente le premier voyage de ville à ville, c'est-à-dire le trajet de Henri Farman se rendant du camp de Châlons à Reims en aéroplane, le 30 octobre 1908 ; une photographie nous montre Blériot au-dessus de la Manche en route pour la côte anglaise, le 25 juillet 1909. En terminant, l'auteur évoque la mémoire des victimes de l'aviation.

Dans **le Conducteur de petits aéroplanes**, édité par la librairie aéronautique, M. R. Petit donne le moyen de construire des appareils volants à très peu de frais et sans aucune intervention étrangère. Les indications sont claires et précises ; on peut facilement se procurer les matériaux nécessaires.

§

La Bibliothèque de Philosophie scientifique vient d'éditer : **les Convulsions de l'Ecorce terrestre**, du Professeur Stanislas Meunier. Ici même, j'ai déjà eu l'occasion de parler à plusieurs reprises des livres toujours si intéressants de l'éminent géologue, fruits des longues années d'un enseignement dont le succès et la popularité ont toujours été en croissant.

Ce nouveau livre comprend deux parties : l'une consacrée aux tremblements de terre, l'autre aux volcans. De ces deux études menées parallèlement, il ressort que « le tremblement de terre et le volcan dérivent d'une cause unique ». Les théoriciens ont perdu leur temps quand ils ont cherché lequel des deux phénomènes est la cause de l'autre.

Comme ces phénomènes ont, de tout temps, frappé l'imagination des hommes, le côté historique de la question prend une importance considérable, que met bien en évidence M. Stanislas Meunier. Ainsi, presque dès le début du livre, les regards se fixent sur une curieuse gravure extraite d'un livre américain, et représentant le plus ancien appareil révélateur des tremblements de terre, le plus ancien des séismomètres, construit cent trente-six ans avant Jésus-Christ par le Chinois Chôko. Il consiste en un vaisseau sphéroïdal en cuivre de 8 pieds de diamètre. Sur son pourtour se présentent huit têtes de

dragons fabuleux, dont chacune tient en sa gueule une petite balle. Si une secousse se produit, la balle située dans la direction de l'ébranlement vient se loger dans la bouche de la grenouille accroupie au-dessous du dragon qui la rejette et fournit un témoignage du phénomène et de son orientation.

Parmi les chapitres les plus intéressants sont ceux relatifs aux théories sismiques d'une part, aux théories volcaniques d'autre part. Il faut chercher l'origine première des unes et des autres dans les vieilles légendes et superstitions. Les influences météorologiques et astronomiques doivent être éliminées ; les causes terrestres seules sont susceptibles d'intéresser le géologue qui s'occupe des convulsions de l'écorce terrestre. Deux sortes d'hypothèses se trouvent alors en présence : pour les uns, « les effets observés résultent de dispositions locales, de la présence de conditions spéciales dans certains points », et alors les volcans n'ont pas de lien nécessaire entre eux ; d'autres admettent « dans les profondeurs souterraines une cause générale, la même pour tous les volcans ». M. Stanislas Meunier rejette successivement les diverses hypothèses reposant sur la considération de foyers locaux, et dont beaucoup sont dues à des chimistes, et certaines à des savants célèbres, tels que Buffon. En voici une due à Breislack, l'un des esprits les plus remarquables parmi les savants de la fin du XVIII^e siècle. « Suivant lui, les houilles pyriteuses gisant dans la chaîne des Apennins subissent une sorte de distillation souterraine qui engendre du pétrole : celui-ci, s'écoulant des fissures, arrive vers les profondeurs du Vésuve situées sur le littoral méditerranéen. Le pétrole, grâce à sa faible densité relative, surnage l'eau de mer et il est combustible. Si un courant de *matière électrique fulminante* se répand dans les cavernes du volcan, il enflammera le pétrole, de là l'éruption de la montagne. »

On trouvera, dans le nouveau livre de la Bibliothèque de philosophie scientifique, l'exposé des idées de l'auteur sur les tremblements de terre et les volcans, et des considérations générales sur l'évolution du globe terrestre.

Coïncidence curieuse : viennent de paraître également les **Réflexions sur les volcans et les tremblements de terre** d'un esprit original et paradoxal, le Dr F. Jousseaume, qui s'est fait connaître par ses récits de voyage, ses descriptions de coquilles très appréciées des spécialistes, ses dissertations sur Darwin et sur Newton. Il paraît qu'il y a longtemps que nous aurions fait la conquête de l'air sans « la stupide loi de l'attraction des corps ». Aujourd'hui l'auteur s'en prend aux théories classiques de la géologie, — et en particulier à celle du feu central, qui a empêché les savants de prévoir la récente catastrophe de Messine. Il ajoute une note pour

expliquer pourquoi il considère l'année 1909 comme appartenant au XIXe siècle.

GEORGES BOHN.

SCIENCE SOCIALE

Emile Faguet : *Le Culte de l'incompétence*, Bernard Grasset, 2 fr. — Maurice Caudel : *Nos libertés politiques, origines, évolution, état actuel*, Armand Colin, 5 fr. — Henry Leyret : *La Tyrannie des politiciens : lettres de province*, Cornély, 3 fr. 50. — R. Pierre Maurel, *Essai politique sur Alexis de Tocqueville* : Alcan, 7 fr. — Aimé Berthod : *P. J. Proudhon et la propriété ; un socialisme pour les paysans*, Giard et Brière, 3 fr. — Memento.

Le Culte de l'incompétence n'est pas, comme on l'a dit, un simple article de journal, ni par la quantité (le nombre de ses pages atteignant 231), ni par la qualité, son auteur étant le sage Faguet, nourrisson de la déesse Polhygie, Faguet, que, quand il s'est agi, pour faire plaisir à Deherme, de constituer un Pouvoir spirituel, j'ai mis (*Mercure*, 15 décembre 1909, page 707) au nombre des douze pères de mon Concile ! — Mais à ce propos, la mort de Melchior de Vogüé m'oblige à combler une vacance ; j'entre en conclave, et la voix de la déesse ouïe, je préconise le sage et poète Albert Jounet. — Donc, ceci réglé, *le Culte de l'incompétence* est mieux qu'une fantaisie un peu laborieuse, c'est une critique pénétrante et désolante de notre état politique. Heureux temps où, quand il fallait un calculateur, c'était un danseur de cordes qu'on prenait ! Au moins il y avait là quelque imprévu. Aujourd'hui on sait d'avance que ce sera un politicien, toujours et partout, qu'il faille un algébriste ou un funambule, un général ou un magistrat. Voyez, par exemple, la loi du 12 juillet 1905, depuis laquelle il suffit, pour devenir juge de paix, d'avoir été maire ou adjoint ou conseiller général, c'est-à-dire fils du scrutin ; le résultat c'est que la moitié peut-être de nos juges de paix, dont la dite loi a d'ailleurs déplorablement accru la puissance, sont de purs courtiers électoraux, devant qui les articles de loi tremblent, comme le bloc de marbre devant Puget. Faguet a donc raison, dans ses 231 pages ; tellement raison qu'on a presque envie d'écrire sur-le-champ 231 autres pages parallèles et contredisantes sur le *Fétichisme de la compétence*, car enfin toute vérité est une erreur dont on abuse, a dit presque Bossuet, et il faut se garder à carreau contre les disciples trop zélés même d'un sage. Le fétichisme de la compétence, ce serait terrible ! Non seulement disparaîtrait le droit si consolant de bâiller au nez de ses maîtres, mais on aurait affaire à des maîtres cent fois plus invulnérables, inévitables, intolérables ! Cette sorte d'exaspération que nous éprouvons quand l'homme de derrière le grillage nous répond : « Impossible, paragraphe tant de l'instruction tant, » nous l'éprouverions toujours, en tout et partout, il y aurait de quoi devenir fou ou enragé. L'idéal serait, au contraire, que le pouvoir fût aux mains de gens

parfaitement incompétents, mais honnêtes, impartiaux, et intelligents, de façon à juger les compétences auxquelles ils auraient à recourir. Les noblesses d'autrefois auraient dû répondre à cet idéal. Et nos gouvernants, Faguet va tomber à la renverse, y répondraient peut-être assez bien s'ils n'étaient pas politiciens. Par conséquent, mon rêve à moi, puisque l'auteur m'a confié le sien, chapitre XII, serait un personnel dirigeant composé de citoyens sélectés au petit bonheur comme aujourd'hui, mais sans scrutin, donc par le tirage au sort. A défaut de cet idéal, très aristocratique au fond, et dont les merveilleux Athéniens furent seuls, dans l'histoire, dignes d'essayer la réalisation, on pourrait « tenter des remèdes », comme dit notre auteur aussi, et la composition du Sénat qu'il propose peut se soutenir : des sénateurs nommés partie par les grands corps constitutifs de la nation, partie par le suffrage universel à deux degrés, les citoyens réunis en cinq ou six grandes régions pour tout le pays, nommant 5 à 6.000 délégués qui choisiraient les pères conscrits. Mais que de dérangements ! Et quel danger d'intoxiquer tout le pays d'un côté, et tous les « grands corps » de l'autre ! J'ai proposé ailleurs un système bien préférable : le Sénat expirant nomme 100 de ses membres, la Chambre 100 des siens, et ces 200 se complètent avec une troisième centaine dont moitié d'hommes nouveaux. Ainsi, le virus politicien ne se propage pas, et, par-dessus le marché, on peut édicter la non rééligibilité des anciens députés qui ne passent pas sénateurs, ce qui est d'importance capitale !

§

Car, il ne faut pas se le dissimuler, tout notre édifice politique, et même social, tourne sur ce gond, le politicien. Quel gond ! Dans les « lettres de province » qu'il donnait au *Temps*, et qu'il vient de réunir, sous ce titre justement, **la Tyrannie des Politiciens**, M. Henry Leyret a colligé les observations les plus convaincantes ; les Parisiens et les étrangers ne se doutent pas de ce qu'est la vie pour un simple provincial, et ceux qui, comme Bodley, en font la découverte restent stupéfaits de voir en quel enfer peut être transformée l'existence au plus beau jardin du monde par le fait d'une poignée grouillante et farfouillante de « représentants du peuple » aussi bouffis de vanité que crevants de fiel. Mais n'est-ce pas étrange de voir tant d'auteurs décrire et déplorer le mal, et personne n'étudier les remèdes ? Nos théoriciens de droit public se croiraient deshonorés, semble-t-il, s'ils sortaient de leur sacro-sainte théorie. Je reconnais d'ailleurs qu'ils s'y promènent avec aisance. Le livre de M. Maurice Caudel, par exemple, sur **Nos libertés politiques**, est un des plus remarquables que j'aie lus depuis longtemps ; ce jeune professeur de l'Ecole des sciences politiques, nourri de Taine, de

Sorel et de Boutmy, a fort pertinemment expliqué pourquoi les évolutions de l'Angleterre et de la France se sont faites en sens différents, et comment, les uns et les autres, nous nous trouvons jouir ou pâtir d'une longue hérédité psychosociologique. Sans doute, tout à fait à l'origine, les deux sociétés ont été les mêmes ; le haut Moyen-âge a été, nul ne l'ignore, une époque de libéralisme, pour ne pas dire d'anarchisme, mais la France a vite vu que, dans la mêlée commençante des peuples, il lui fallait se nouer solidement, et elle a eu raison de le voir, car sans cela elle aurait fini par avoir le sort des Allemagnes ou des Italies, si ce n'est de la Hongrie ou de la Pologne ; elle a donc abdiqué toute prétention au *liberum veto* et s'est donné un grand policier capable de briser toutes les résistances au dehors comme au dedans. Que nous n'ayons pas tiré de cette force tout le parti que nous aurions pu, c'est certain, et je me suis même amusé à écrire 500 pages, que j'offre à un éditeur intelligent, sur notre histoire telle qu'elle aurait pu être ; mais, à certains moments, sous le nommé Louis XIV par exemple, nous avons été assez bien récompensés au point de vue national du sacrifice de nos individualismes. L'Angleterre, elle, n'a pas eu à se poser ce choix troublant. « Messieurs, l'Angleterre est une île ! » comme disait Michelet. Et n'ayant rien à craindre, ni, à partir de Jeanne d'Arc, rien à ambitionner (Jeanne d'Arc a plus fait que tous les Tudors et les Stuarts pour la grandeur anglaise, d'où, peut-être, l'enthousiasme des cockneys d'aujourd'hui à son égard), elle a pu conserver ses vieilles institutions libérales, pendant que la France courait à l'autoritarisme de si bon cœur que celui-ci nous est devenu une seconde nature, et qu'on trouve de purs jacobins aussi bien dans les bureaux de *l'Action française* que dans ceux de *l'Action* sans épithète. Mais la question est justement d'étudier si en ce moment nous ne pouvons pas nous peler de cette nature seconde et revenir à notre vrai caractère foncier. Désormais la France ne jouera plus, dans le vaste monde, le rôle que Louis XIV et Napoléon jouaient dans la petite Europe, elle n'a donc plus aucune raison valable pour se nouer, se durcir, se hérisser ; le retour à la liberté lui est permis ; le seul obstacle c'est le Politicien qui, lui, a intérêt à brider la nation, non pour la lancer au grand galop sur les Alliés comme le Corse aux cheveux plats, mais pour faire au Bois sa bonne petite promenade digestive ; et tout revient bien à savoir si la dite nation aura assez de force pour secouer son califourchu. Comme le dit M. Caudel, « la tâche accomplie est peu de chose en comparaison de ce qui reste à faire, et il est déjà bien tard ; si, dans vingt ans d'ici, les libertés n'ont pas trouvé de fond solide, ce sera fini ! »

§

Ce problème de la conciliation de la liberté et de la démocratie a

été la grande préoccupation de Tocqueville, aussi la transition est-elle facile pour passer au livre de M. Pierre Marcel : **Essai politique sur Alexis de Tocqueville**. Le titre plus exact aurait été : sur les idées politiques et sur la vie publique de Tocqueville, car, bien qu'on commence à l'oublier, ce grand penseur a joué un rôle électoral, parlementaire et ministériel ; il a prédécédé M. Pichon du 2 juin au 31 octobre 1849. Hélas! l'heure pour essayer les grandes choses était déjà passée, et d'ailleurs Tocqueville, esprit sage et modéré, n'aurait probablement pas agi autrement que le timide Lamartine s'il avait eu les Affaires étrangères dès février 1848. Il aurait fallu à ce moment un casse-cou de génie, jetant l'admirable armée de Louis-Philippe, la seule qui comptât alors en Europe, au milieu du tohu-bohu italien, hongrois, allemand, polonais ; on aurait pu obtenir, sans grands frais, et aux acclamations de tous les peuples, un recez de la carte d'Europe fort appréciable pour nous, même toute idée d'annexion laissée de côté. Mais en juin 1849 le mouvement révolutionnaire, par lequel on se serait laissé porter, était déjà arrêté ; restait la tâche ingrate d'adoucir, de calmer, de grogner, surtout de continuer cette fâcheuse expédition de Rome qui mettait le ministre dans une position si fausse entre le Pape, le Prince-Président, l'Italie, l'Europe, la France, les partis et les religions, sort inévitable de tous ceux qui se fourvoient dans le guêpier vaticanais. Tocqueville, catholique convaincu, n'avait rien de l'ultramontain ; dans ses lettres particulières, il s'exprimait d'une façon qui nous surprend sur Montalembert par exemple : « Il y a longtemps que je pense qu'après Voltaire le plus grand ennemi que le christianisme ait en France est Montalembert. » Peut être a-t-il raison ; en somme, c'est la préoccupation de l'autorité papale et sacerdotale qui nous a valu l'anticléricalisme contemporain, comme à un autre point de vue c'est l'imbroglio du pouvoir temporel qui a fini par nous attirer le coup de foudre de Sedan, comme encore c'est l'antipathie à l'égard des dévots de jupe courte et longue qui nous vaut les méfiances de tant de gens à l'égard de la liberté. Quoiqu'il en soit de cette question importante, mais parallèle, Tocqueville, dans le souvenir des hommes, restera et peut-être grandira ; il n'y a qu'un peu de vanité nobiliaire qui nous déconcerte chez un esprit si haut ; il aurait dû, comme son ami Gobineau, pousser ici les choses à l'extrême ; on pardonne à un aristocrate de mépriser le vulgaire en tonitruant : « Nous sommes trois *calenders* fils de rois », mais on est un peu plus impatient quand il s'agit d'un hobereau prenant des poses d'échassier pour tout ce qui n'est pas titré, armorié, ou particulé. En ce qui touche notre personnage, on se demande s'il ne lui était pas resté quelque amertume d'un échec électoral que lui avait fait subir en 1837 un bourgeois vaniteux, M. Polydor Le Marrois, très entiché de son titre de comte, et qui reprochait niaisement à Toc-

queville « d'être un noble ». Ainsi, peut-être, s'explique aussi cette sorte d'orgueil nobiliaire recuit que *le Journal d'un Poète* montre chez Alfred de Vigny; c'est la grossièreté offensive de certains bourgeois qui aurait provoqué l'attitude renfrognée et amère de certains gentilshommes. La sagesse sociale serait ici de n'être ni noble ni bourgeois, d'être ariste, comme nous disions au beau temps de la Rose-Croix, ou plus simplement encore d'être homme, si possible fils du sol, paysan comme ce Proudhon, antithèse de Tocqueville, à qui M. Aimé Berthod consacre un livre judicieux : **P.-J. Proudhon et la propriété. Un socialisme pour les paysans.** Laissons là ce mot socialisme, dont jouent tant d'habiles et dont se paient tant de sots. Il y a dans un philosophe, a dit Nietzsche, plus de choses que dans une philosophie. Qu'ils aient eu raison ou tort, Proudhon, Tocqueville et Vigny ont existé, et existent encore d'une autre vie que tous les théoriciens et praticiens politiciens. Cela seul importe, tout le reste est sottise.

Memento. — *La Vie politique dans les deux mondes*, publiée sous la direction de M. Achille Vialatte, 3e année, 1er octobre 1908-30 septembre 1909. Alcan, 10 fr. L'éloge de ce très précieux travail n'est plus à faire. Il est impossible de rêver mieux, et l'Ecole des sciences politiques de la rue Saint-Guillaume peut être satisfaite de cette œuvre de ses professeurs et anciens élèves. Je signale notamment, comme intéressant plus particulièrement les lecteurs du *Mercure*, le chapitre du professeur Louis Renault sur la conférence littéraire et artistique de Berlin. — Albert Dauzat : *L'Italie nouvelle*, Bibliothèque Charpentier, 3.50. Il y a en effet une Italie *nouvelle*, très laborieuse, très riche, très prospère, sans la mégalomanie bifide des Crispi et des Lombroso, et qui est en train de faire mentir les sots pronostics d'autrefois sur la décadence des races latines. Tant mieux, morbleu ! Le livre de M. Dauzat, fruit d'un long séjour outre-monts, remettra les choses au point pour ceux qui se figurent encore (comme les auteurs d'un *Cours de géographie méthodique* paru l'an dernier) que l'Italie est un pays pauvre, sans industrie, de finances avariées où les paysans émigrent pour ne pas mourir de faim. C'est juste le contraire qui est la vérité. Pendant la dernière décade, l'Italie est le pays du monde dont le commerce extérieur s'est le plus rapidement développé : il a augmenté de 99 0/0 alors que celui des Etats-Unis n'a cru que de 84 0/0 ; il est vrai que les 4 milliards et demi de ce commerce font encore petite figure à côté des 16 1/2 des Etats-Unis, des 19 de l'Allemagne, des 27 de l'Angleterre et même des 11 1/2 de la France. — Un point spécial de l'état économique chez nos voisins est traité par M. Paul Roux dans son livre : *la Questione agraire en Italie ; le latifundium romain*. Alcan, 3.50. Il ne s'agit pas de l'antiquité (le mot de Pline *latifundia perdidere Italiam* est d'ailleurs à ce propos trop simpliste et du coup faux), mais de l'*agro romano* moderne ; la diminution de la malaria, tombée en huit ans (1900-1908) de 31 0/0 à 2 0/0, permettra enfin sa mise en culture. — *La Finance américaine*, par Georges Aubert, banquier. Flammarion, 7 fr. 50. L'auteur compte étudier ensuite l'anglaise et la française, ce qui,

dit-il, formera la « tétralogie de la finance » ; il n'y a qu'un banquier pour vous faire de ces additions-là ! Peu importe, d'ailleurs, le livre est très sérieux, on y retrouve les qualités de clarté et de compétence qui ont fait le succès d'*A quoi tient l'infériorité du commerce français*, du même auteur. Tout est à y lire, l'histoire financière des Etats-Unis, la question des trusts, le caractère américain en finance, la banque française à New-York, mais s'il fallait parler de tout cela comme il conviendrait, un gros article de fond ne suffirait pas. — Je note, à ce propos, le livre substantiel de MM. H. Schumacher et Lescure : *Le Marché financier américain et sa récente crise monétaire*, Giard, 1 fr. 50, dont je n'avais pas eu l'occasion de parler; il complétera sur certains points le travail de M. Georges Aubert. — Eugène Bœglin : *Une capitale chrétienne sociale : Vienne*. Perrin, 3 fr. 50. Livre bien prétentieusement écrit, plus prétentieusement typographié, mais vraiment indispensable à qui veut connaître l'œuvre du docteur Lueger, comparable, nous dit-on, à celle du baron Haussmann chez nous. Vienne est, paraît-il, la capitale moderne la plus riche en parcs et en espaces libres. Ce sont les grandes qualités administratives de Lueger qui expliquent le succès en Autriche de certain parti qui, chez nous, n'a produit que des polémistes de plumes ou des monomanes de politique. Le livre de M. Raphaël Viaud, *Vingt ans d'antisémitisme*, 1899-1909. Charpentier, 3 fr. 50, ouvre justement de curieux jours sur ce sujet ; on y apprend, par exemple, que c'est l'argent d'un nommé Crémieux qui a permis à *la Libre Parole* de naître.

HENRI MAZEL.

QUESTIONS COLONIALES

M. Alain Quellien : *La Politique musulmane dans l'Afrique occidendale française*, Paris, Emile Larose, éditeur. — Memento.

Dès le xv^e^ siècle, Aluise da Cada Mosto signalait la présence de l'Islam dans l'ouest africain ; mais c'est surtout au siècle dernier que les puissances européennes ont eu à se préoccuper sérieusement de l'islamisation progressive des peuplades nègres et que les explorateurs ont été amenés à constater le phénomène de la conquête mahométane en marche jusqu'au golfe de Guinée. Pendant de nombreuses années, les auteurs qui étudiaient les diverses questions relatives à l'Afrique occidentale ont affecté à l'égard de l'Islam une attitude de défiance et même d'hostilité. L'esprit, — mieux, l'instinct, — qui inspira jadis le colossal mouvement des croisades, n'a pas, — quels que soient d'ailleurs les progrès du scepticisme ou plutôt de l'indifférence sociale en matière confessionnelle, — tout à fait disparu du monde civilisé. Aux yeux des chrétiens, *le Croissant* demeure, aujourd'hui comme hier, l'ennemi né, l'ennemi irréductible de *la Croix* et la multiplication indéniable des sectateurs du Coran leur apparaît comme une menace perpétuelle pour la sécurité du monde romain. Aussi, tous ceux qu'animent une foi chrétienne solide et vivace n'ont-ils cessé de préconiser une politique de lutte ouverte et déclarée con-

tre le mahométisme et d'opposer désespérément le christianisme au flot montant de l'Islam. C'est cette préoccupation qui se fait jour dans tous les ouvrages qui, depuis la Restauration, ont relaté l'histoire de la pénétration française dans le Haut Sénégal et vers le Niger. C'est ainsi que l'on trouve dans l'étude de Frédéric Carrère et de Paul Holle, intitulée : *De la Sénégambie française*, et parue en 1855, l'énoncé de toute une série de mesures propres à assurer le succès du christianisme et la défaite du mahométisme que ces auteurs qualifient hardiment « d'idolâtrie ». Ils ne peuvent s'empêcher de regretter que l'Islam, en rejetant les noirs dans la barbarie, les rende « sourds aux enseignements d'une religion divine qui amènerait « infailliblement leur transformation intellectuelle et morale ». La politique musulmane ne saurait donc consister qu'en une attitude nettement hostile à l'égard de l'Islam, les missions chrétiennes, comme il sied, étant officiellement encouragées. Des dispositions malveillantes vis-à-vis de l'Islam se rencontrent également chez tous ceux qui ont été amenés, au cours de la conquête du Soudan français, à combattre les peuplades islamisées, bien plus difficiles à réduire que les fétichistes qui manquent de cohésion et sont dépourvues de ce ressort moral et de cette témérité aveugle que donne une religion comme le mahométisme dont l'*ultima ratio* fut toujours le πολεμὸς πατηρ παντῶν, la guerre mère de tous progrès, d'Héraclite. Pour ceux-là, El Hadj-omar, Ahmadou, Mahmadou-Lamine, Samory, Rabah caractérisent essentiellement l'Islam de l'Afrique occidentale. Ils ne peuvent se représenter le musulman autrement que le Coran dans une main et la cimeterre dans l'autre. Conquérant, pillard, brigand, fanatique, barbare, intolérant, le musulman ne saurait être qu'exterminé ou converti, et, comme la conversion est impossible ou inefficace, les moyens violents semblent s'imposer pour permettre à l'Europe chrétienne d'installer une hégémonie politico-religieuse au continent noir. Ainsi comprise ou dénaturée, la politique musulmane se réduit à une question de sentiment, d'impression personnelle. Aucune documentation sérieuse, aucune observation d'ordre général ne vient, dans une semblable conception, apporter les éléments de données précises, de directrices bien déterminées. Mais, à mesure que s'effectua la conquête de l'Afrique occidentale et que la vie sociale des noirs sortit du mystère dont elle était enveloppée, les esprits impartiaux durent reconnaître qu'une solution simpliste et rigide ne pouvait convenir à un état de choses vague, incertain et mal connu. Ils comprirent que la guerre sainte n'avait pas toujours été au Soudan le meilleur agent du prosélytisme musulman et que la renommée bruyante des exploits d'un El Hadj Omar ou d'un Samory avait laissé dans l'ombre les succès durables des propagateurs pacifiques, marabouts, dioulahs, membres de confréries religieuses. Ceux-ci, en réa-

lité, avaient été les vrais ouvriers de l'islamisation de l'Afrique occidentale et leurs efforts tenaces et sans cesse renouvelés avaient fait cent fois plus, dans ces régions, pour l'expansion de l'Islam que la fondation de dynasties éphémères et sans éclat. Les études récentes de MM. Binger (1), Le Châtelier (2) et de Castries (3) ont contribué à jeter un jour nouveau sur cette question. Le musulman, désormais, n'est plus considéré comme une entité invariable, comme un individu possédant, à un égal degré et sous toutes les latitudes, les caractères de fanatisme, de barbarie, d'amoralité qui blessent et alarment si vivement la tolérance chrétienne. Il est apparu que le nègre islamite différait peu, en somme, du nègre demeuré fétichiste et que le fanatisme du premier n'était pas toujours irréductible. Puis, il fallut reconnaître que cette tache d'huile islamique s'étendant de proche en proche dans l'Afrique occidentale et dans l'Afrique centrale correspondait à une réalité vivante et que le continent noir semblait appelé, dans un avenir plus ou moins proche, à devenir le fief naturel des sectateurs de Mahomet. La politique musulmane dans l'Afrique occidentale française offre donc un intérêt de premier ordre, intérêt historique, d'abord, intérêt conjectural, ensuite: sujet infiniment complexe, dont l'exposé lui-même est ardu, étant donnée l'absence de document précis sur la question. Son importance s'accroît singulièrement si on la considère au point de vue sociologique. On s'aperçoit alors que, dans l'ouest africain, le mouvement social de la plupart des races nègres procède, dès maintenant, du principe islamique, tantôt indépendant, tantôt en contact avec les influences européennes. Alors, s'impose une politique que les administrations locales doivent envisager comme variable et souple et adaptée étroitement aux circonstances du moment.

L'évolution de l'Islam, en effet, n'a pas atteint un développement tel qu'il soit possible de formuler sur son compte un jugement définitif et de lui opposer une règle de conduite invariable. Cette évolution, en Afrique occidentale, dépend, à la fois, de facteurs religieux doctrinaires et d'éléments ethniques dont le jeu est combiné, et il est très évident que l'évolution des Maures, des Peûls ou des Mandés ne saurait suivre un processus identique. Dans la très remarquable étude qu'il a consacrée à **la Politique musulmane dans l'Afrique occidentale française**, M. Alain Quellien s'est efforcé de montrer que l'Islam est la religion qui convient le mieux aux Noirs et qui s'adapte le mieux à leurs conditions actuelles d'existence. L'Afrique occidentale tout entière sera fatalement musulmane un

(1) Gustave Binger, *le Péril de l'Islam.*
(2) Le Châtelier, *les Confréries musulmanes du Hedjaz. — L'Islam au XIX^e siècle. — L'Islam dans l'Afrique Occidentale.*
(3) Henry de Castries, *l'Avenir de l'Islam.*

jour. Il convient donc, dès maintenant, de chercher à diriger, si faire se peut, l'évolution islamique dans un sens favorable à nos intérêts. La politique musulmane devrait donc consister en une politique de tolérance, et même, dans certains cas, de bienveillance à l'égard de l'Islam. Cette attitude, d'ailleurs, ne saurait exclure la fermeté, et même la répression, s'il en était besoin, pour assurer le bon ordre et le maintien de la tranquillité publique. Il faudrait, en un mot, tendre à limiter les dangers d'une islamisation excessive, sans arrêter le mouvement même dans son principe et sans chercher à en entraver les conséquences sociales inéluctables. L'objection principale qui pourrait être adressée à cette politique, c'est qu'elle ne tient pas compte d'un facteur de civilisation que certains considèrent comme inséparable de l'œuvre de la France en Afrique occidentale, le christianisme. M. Quellien, dans son ouvrage, expose longuement les raisons de l'insuccès du christianisme dans l'ouest africain. Actuellement, il paraît impossible de conserver, de bonne foi, des illusions sur le sort réservé aux tentatives de christianisation des peuplades nègres. De l'aveu même des missionnaires, l'Islam, de proche en proche, gagne toute l'Afrique occidentale. Les chances d'islamisation sont encore affermies de ce fait que la politique des nations européennes, et surtout la politique de la France, tend de plus en plus à se désintéresser de l'action confessionnelle des missions chrétiennes. Par contre, la tolérance des pratiques musulmanes ne peut que favoriser le prosélytisme islamique. L'abstention délibérée ou inconsciente des Européens vis-à-vis des cérémonies du christianisme entretient fatalement dans l'esprit des noirs une inquiétude et même une prévention à l'égard d'une religion que ses adeptes délaissent ouvertement. De l'areligion des Européens, esprits simplistes, ils déduisent la supériorité du marabout sur le prêtre ou sur le pasteur, dont l'action s'exerce en marge de l'autorité administrative. Cette neutralité de l'administration en matière confessionnelle peut favoriser indirectement, mais de façon efficace cependant, la propagande musulmane.

La création de *médersas* a provoqué de sérieuses critiques ; leurs adversaires ont déclaré que ce genre d'institution constituerait non seulement une marque de tolérance, mais aussi un acte de faveur pour d'Islam. En réalité, étant donné qu'il n'existe actuellement que deux médersas, l'un à Djenné et l'autre à Saint-Louis, il est permis d'affirmer que cette immixtion de l'administration dans les affaires musulmanes ne revêt qu'un caractère exceptionnel. Encore, certains ont-ils soutenu que les médersas n'étaient susceptibles d'aucun développement, en raison de la méfiance instinctive qu'éprouvent les musulmans à l'égard de semblables institutions payées, créées et surveillées par des chrétiens et qui apparaissent comme une

tentative misérable à côté des 7.000 marabouts, qui assurent l'enseignement coranique à 50.000 élèves. Il convient en tout cas de leur faire crédit : la création en Afrique occidentale en est trop récente pour qu'on puisse, dès aujourd'hui, formuler à leur égard un jugement quelconque et l'on peut espérer, avec M. Quellien, qui a conclu avec ces lignes que « les marabouts instruits pourront combattre uti-« lement tous les préjugés et toutes les préventions enracinées contre « nous et qu'ils diront aux mahométans que si le Coran contient « des exhortations contre les infidèles, il renferme également des « appels à la tolérance et à la bienveillance. Renseignés sur nos « propres sentiments et convaincus de nos bonnes intentions, nos « sujets musulmans sauront alors reconnaître que nous avons assuré « leur sécurité et leur bien-être, mais que nous avons aussi respecté « leur religion ». Il advient quelquefois au moment où une œuvre grave et dogmatique paraît sur une question déterminée que, simultanément, se manifeste une œuvre imaginative se rapportant au même objet. C'est le cas aujourd'hui, car, en même temps que l'étude de M. Quellien, j'ai reçu le nouveau roman de M. Robert Randau, roman de la grande brousse, intitulé *le Commandant et les Foulbé*. Encore que je sache l'exquise tolérance, mieux que chrétienne, de Rachilde, je me garderai bien de donner l'analyse de cette œuvre dont il sera dit ailleurs, et bien mieux que je ne saurais le faire tout le bien ou tout le mal qui doit en être dit. Pourtant, à ceux de mes lecteurs que la question musulmane intéresse je conseille de lire le nouveau roman de Robert Randau. Ces questions que M. Quellien a traitées avec la rigueur et la concision que comportent nécessairement le cadre et le caractère d'une thèse juridique, ils les trouveront transposées de façon intense et vivante dans la suite des *Colons* et des *Explorateurs*. De ces trois œuvres maîtresses de Randau se dégage, pour qui sait lire, un admirable tableau de notre action en Afrique occidentale, une peinture violente, sincère, jamais truquée, de tous les conflits, de tous les contacts d'âme engendrés par notre domination. Tous les ressorts de la propagande islamique apparaissent là, heureusement dévoilés au grand jour de l'atmosphère africaine et le cheick Aziz, à l'heure où le soleil va mourir, « quand l'immense chauve-souris du crépuscule « couvre la plaine, qu'un fil d'or couronne le couchant, que les sa-« bles soupirent le recueillement et que s'étire l'heure tendre de la « prière des nomades, le cheick Aziz évoquant le grandiose souvenir « de la bataille de Poitiers, prononce d'admirables paroles : « Ah ! « dit-il, les destinées des Français sont parallèles aux nôtres ; Dieu « seul sait le chemin des peuples ; ses voies sont d'implacables mys-« tères : jadis, il nous envoya vers vous ; aujourd'hui il vous envoie « vers nous ; soyons de même foi et nous serons le monde et le monde « sera à Dieu, Français et Arabes sont gens de mutuelle estime ! »

MEMENTO.— Sous ce titre, *les Questions actuelles de politique étrangère en Asie*, l'éditeur Félix Alcan a eu l'idée assez heureuse de réunir en un volume une série de conférences organisées par la Société des anciens élèves de l'Ecole libre des sciences politiques que précède une introduction de M. Paul Deschanel sur « l'Asie dans la politique mondiale » et où M. Victor Bérard a traité « l'Asie ottomane » ; le Dr Rouire, « les compétitions dans l'Asie centrale et les réactions indigènes » ; M. Jean Rodes, « la transformation de la Chine » ; M. Michel Revon, « la politique et les aspirations du Japon » ; M. Robert de Caix « la France et la situation politique en Extrême Orient » ; M. Etienne — et c'est la conclusion du volume — « la Politique française en Asie » ; voilà un excellent recueil documentaire.

Dans *l'Illustration* du 23 juillet, M. Richard Bourdet a publié une lettre ouverte à M. Brieux, dans laquelle il raille assez justement les bêtises débitées par l'académicien syphiligraphe à son retour d'Indo-Chine. C'est parfait, mais où diable M. Bourdet a-t-il pris que M. Brieux était « poète et amant du pittoresque » ?

CARL SIGER.

QUESTIONS MORALES ET RELIGIEUSES

Pierre Harispe : *Lamennais et Gerbet*, Paris, Société d'édition française et étrangère. — Alfred Roussel : *Lamennais à la Chênaie*, Téqui, libraire-éditeur. — F. de Lamennais : *Pensées*, Bloud et Cie.

Il y a décidément des morts qui reviennent !

Lamennais est un de ces morts. Je ne sais si, par un minuit sauvage de Bretagne, le long des bois qui environnent sa chère Chênaie, et qui lui ont donné ce nom, quelque paysan, halluciné par le vent et la solitude, l'a entrevu, à peine différent de ce qu'il était pendant sa vie, la tête baissée, et remuant des idées orageuses. Ce qu'il y a de certain, et ce qui nous intéresse plus, c'est qu'il revient hanter beaucoup d'âmes. Nulle personnalité plus saisissante et plus riche. Né au bord de l'Océan, avec un fond d'aspirations tumultueuses, en même temps qu'absolu et entêté, comme on dit que le sont tous ceux de sa race, il fut infiniment malheureux. Maladif, il n'atteignit jamais cette sérénité, à laquelle s'élèvent presque naturellement les natures objectives. Une idée qui s'emparait de lui le possédait à tel point qu'il en restait bouleversé. Et, avec cela, un génie d'écrivain lucide au possible : du cristal, du diamant ; par instants à peine quelque chose de tendu et de déclamatoire. Influence, sans doute, subie dès la première jeunesse, de ce Rousseau, qu'il aimait à lire dans la bibliothèque d'un oncle philosophe, et qui n'est pas toujours un maître excellent de style. Sans compter que le Genevois trouvait dans le Breton des instincts individualistes comme les siens et des tendances à peu près aussi paradoxales.

Pourtant, il y a cette différence : et elle est fondamentale. Il ne semble pas que Rousseau ait jamais senti l'appel de quelque chose

hors de la nature. Lamennais, au contraire. Il ne se contentera pas du vague déisme de l'auteur du *Contrat Social* et des *Confessions*. Il a faits a première communion tard : c'est vrai, mais voici qu'ayant entrevu Dieu, le Dieu chrétien et catholique, avec sa nature entière et son besoin d'absolu, il n'ira pas, comme on dit, par quatre chemins : il ne sera pas un simple fidèle ; il sera prêtre. Un vaste mouvement de résurrection catholique travaille d'ailleurs le siècle autour de lui. Le romantisme, après le faux classicisme, s'éveille. Hier, des prêtres furent martyrs. Chateaubriand a écrit *le Génie du Christianisme*, et tout le chœur des poètes va suivre. Lamennais se sent appelé à être, pour cette génération, un Père de l'Eglise. Grande vocation, certes, et l'y voici bien vite, on ne sait d'abord comment préparé. On le saura, du moins d'une certaine manière, si l'on se souvient qu'il a eu un frère : celui-là fidèle, jusqu'au dernier jour à son sacerdoce : l'abbé Jean de Lamennais. Sous la direction de cet aîné, il lit les Pères et les théologiens. Il les lit et les voit à travers lui-même ; il est et restera toujours autodidacte. Pourtant, il a pénétré le Dogme chrétien assez profondément pour réjouir bientôt tous ceux qui prirent sous leur responsabilité sa vocation, — par *cet Essai sur l'Indifférence*, — dont son siècle est, jusqu'à l'enthousiasme, remué.

Et cet homme trouve des disciples : ou, pour mieux dire, ce sont eux, ces jeunes gens, ces prêtres d'avenir, qui, reconnaissant en lui, d'instinct, un maître, l'instituent leur chef, leur Père et leur guide. On voudrait redire ici ces grands jours ! Il n'importe pas. Beaucoup en ont parlé déjà, et, parmi ceux qui en ont le mieux parlé, avec le plus d'éloquence, de sincérité émue et de documents, il faut citer M. Harispe, dans son livre, dont nous attendons la suite : **Lamennais et Gerbet**. Ce n'est pas la première fois que leur nom à tous deux se mêle ici sous ma plume. J'ai eu l'occasion de les évoquer ensemble, à propos de la publication d'extraits du second, dans la collection, si intéressante et si utile, de *la Pensée chrétienne ;* et je l'ai fait, pour Gerbet du moins, *con amore*. Les voici, présentés par M. Harispe dans un style, qui rappelle un peu l'époque où ils vécurent. Mais on les voit, et qu'exigerait-on de plus en des portraits ?

Le premier, le maître, était petit, sec, les traits un peu durs, l'œil profond et pénétrant ; le second était grand, légèrement courbé, maigre aussi, mais avec des saillies sans angle et des yeux méditatifs, incomparablement doux. Le premier ne parlait pas, ou parlait peu ; il écoutait, silencieux, les paroles de son ami, ou il suivait le cours de ses pensées ou de ses rêveries, en regardant l'allée verte. Tout à coup, ses yeux se relevant de terre jetaient un éclair ; aussitôt le second s'inclinait pour l'entendre. Alors Lamennais, les deux mains derrière le dos, s'animait, disait quelques paroles

sous forme de sentence, et rentrait dans son silence. S'il continuait de parler il joignait le geste à la parole et son geste était ferme, saccadé, parfois violent. Il s'enivrait à la fougue de ses pensées, ou plutôt des visions prophétiques qui hantaient son esprit ; il relevait sa tête, et, sans un sourire, le front toujours sombre et tourmenté, il prenait son essor. Le flot de l'éloquence coulait à pleins bords de ses lèvres, et il emportait, comme un aigle sous son aile, son ami en des régions inconnues et sans nom.

Puis il s'arrêtait tout à coup, comme épuisé de l'effort qu'il avait tenté ; il se repliait en lui-même et regardait la terre avec cette anxiété que donne l'aspect d'un abîme où l'on est suspendu. Gerbet l'interrompait alors, mais, lui, avait la parole douce ; elle sortait d'un sourire comme le parfum s'exhale d'une fleur. Ses yeux, qui, loin de s'abaisser à la terre, se fixaient le plus souvent dans le ciel, en portaient les clartés radieuses ; ils étaient empreints de bonté. Les joies de l'espérance s'y épanouissaient et répandaient sur son visage une douceur exquise. Son geste était sobre et grave. Il n'interrompait jamais son maître et ami : il le suivait. Il en était séduit, fasciné, mais à son tour il le charmait. Il était bien le David qui, par l'harmonie de sa voix, calmait les ureurs de Saül. Ces deux natures se complétaient. L'une avait plus de force, et l'autre plus de grâce. L'une était sombre, tourmentée, aigrie par les souffrances, et néanmoins s'y complaisait. L'autre, toujours calme, radieuse, confiante dans l'avenir, et se détachant, d'un coup d'aile, de tout ce qui pouvait peser sur elle. Dans les rapports extérieurs, avec les amis ou disciples, l'une adoucissait les angles de l'autre. Gerbet était l'onction balsamique qui guérissait les brûlures et les plaies que la parole enflammée du Maître pouvait faire, quand il se débattait dans la lutte. Au temps de la grande gloire, on les comparait, l'un à Bossuet, l'autre à Fénelon. Oui, Lamennais était un Bossuet moins le calme, la sérénité et cette pleine possession de soi dans les hauteurs qu'il atteignit.

Et ceci encore, qui achève de préciser le rôle de Gerbet auprès du grand Breton :

Gerbet avait des ménagements infinis pour son ami ; il veillait à tous les vents qui portaient des tempêtes. Ah ! s'écriait-il, s'ils savaient tout le mal qu'ils lui font, en suspectant sa bonne foi et son ardent amour de l'Eglise, comme ils défendraient à leurs lèvres de se montrer si acerbes, et d'être parfois si cruelles !

Sur la lutte que Lamennais soutint contre le gallicanisme alors tout puissant, le livre que nous signalons est tout entier à lire. Ce parti, qui avait à sa tête presque tous les évêques de France, se déchaîna contre Lamennais et, parce qu'il dénonçait, dans les tendances gallicanes, un fond d'hérésie, se vengea, en pressant Rome de le condamner, et en le poussant ainsi, d'exaspération en exaspération, à devenir schismatique et hérétique lui-même. Rome fut patiente ; elle temporisa, elle se refusa longtemps à condamner le penseur et le polémiste, en qui elle voyait un serviteur imprudent et excessif parfois sans doute, mais plein de génie et de prestige, avec une indéniable loyauté. On sait le reste : cette vie de prêtre brisée,

ces grands cris démagogiques, que leur auteur appela *Paroles d'un Croyant*, et où persiste, en effet, à travers l'écume de la rage, le délire funèbre et les convulsions, un fond de tendresse évangélique et d'amour de l'humanité qui sont dignes de nous émouvoir encore. M. Harispe a mêlé à son livre diverses reproductions du visage de Lamennais. Il nous apparaît d'abord presque suave, avec une bouche toute de tendresse, puis amer et courroucé ; jusqu'à cette dernière image de lui, où il n'a plus rien ni de la colombe mystique, ni de l'aigle de l'Apocalypse, mais donne l'idée, vraiment, d'un oiseau de nuit, au regard fuyant, à l'expression renfrognée et ténébreuse.

A présent, si l'on veut se faire une idée un peu exacte du profond esprit religieux et de l'austérité d'âme qui lui attirèrent d'abord tant de disciples, qu'on ouvre le **Lamennais à la Chênaie**, de M. l'abbé Roussel, professeur à l'Université de Fribourg. Entre autres mérites, ce prêtre savant a celui d'avoir, le premier, je crois, par un ouvrage qui fit date, travaillé à éclaircir une foule de questions relatives à Lamennais. Il l'a fait avec sympathie, mais aussi avec indépendance, vengeant le malheureux homme de génie des calomnies qui ne l'assaillirent que trop, sans rien déguiser de ses lacunes ou de ses fautes. Dans le présent recueil, c'est le Père, l'Apôtre et le Moraliste qu'il nous révèle et nous fait admirer. Sous ces trois rubriques, il a réuni très habilement et mis en ordre, de façon à en former comme un corps de doctrine, des passages empruntés aux lettres de Lamennais et aux conférences spirituelles, que des disciples recueillaient avidement par écrit. On goûtera tant de vues originales et solides sur la misère de l'homme et sur le besoin qu'il a d'un plus grand que lui, pour « s'accomplir en se dépassant ».

Et, puisqu'il faut terminer, je me permettrai de signaler encore, mais brièvement, les **Pensées** de F. de Lamennais avec une *introduction et des notes*, par Christian Maréchal. Ceux qui liront cet opuscule, et surtout le livre précédent, ne pourront s'empêcher de regretter, sans doute, qu'au lieu de s'obstiner dans une résistance orgueilleuse et stérile contre Rome Lamennais ne se soit pas borné à écrire des méditations ascétiques, dans le recueillement et le silence. Sa vie eût été bien plus heureuse, bien plus belle, et il nous eût laissé une impression d'unité et d'harmonie, que son nom aujourd'hui n'éveille pas.

LOUIS LE CARDONNEL.

ÉSOTÉRISME ET SCIENCES PSYCHIQUES

Râma Prasâd : *Les Forces subtiles de la Nature*, in-12, Publications théosophiques. — Swâmi Vivekânanda : *Râja Yoga*, in-12, Id. — Sédir : *Bréviaire mystique*, in-8 carré, reliure parcheminée, Chacornac. — Fabre d'Olivet : *Histoire philosophique du genre humain*, nouv. édition, 2 vol. in-8. Id. — Paul Vulliaud : *La Pensée ésotérique de Léonard de Vinci*, in-18, Bernard Grasset. — Du même :

Le Destin mystique, gr. in-8, Bibliothèque des « Entretiens Idéalistes ». — *Le grand livre de la Nature ou l'Apocalypse Philosophique et hermétique*, avec une introd. d'Oswald Wirth, nouv. édit. in-12, Libr. du Merveilleux. — Jean Mavéric : *Essai synthétique sur la Médecine astrologique et spagyrique*, in-8. Vigot frères. — Du même : *La Lumière astrale*, broch. in-8, Daragon.

Les *Essais explicatifs sur* les **Forces subtiles de la Nature** constituent, sans contredit, l'un des meilleurs ouvrages que la littérature théosophique nous aient offerts jusqu'ici. Mais, si l'on en croit Mme Blavatsky, ce livre n'est pas à recommander, car, quoique considérablement expurgé, il peut conduire l'apprenti occultiste « à la pratique de la magie noire de la pire espèce » (1). Il s'est trouvé heureusement un traducteur, M. Emile Desaint, et un éditeur, M. Edmond Bailly, qui ont passé outre, quoique tous deux théosophes, au quasi-anathème de la fondatrice de la S. T., en nous donnant une édition française, fort bien présentée, de cet important ouvrage. Mme Blavatsky reconnaît d'ailleurs que l'auteur, Râma Prasâd, est un érudit sanscritiste et « un homme d'une remarquable intelligence » et que la valeur de son livre réside surtout « dans l'exposé qu'il fait de dogmes jusqu'alors cachés dans un rare et antique ouvrage sanscrit sur l'occultisme ».

L'ouvrage, auquel fait allusion la célèbre théosophe, est *la Science du Souffle et la Philosophie des Tattvas*, que Râma Prasâd reproduit à la suite de ses *Essais*. C'est un dialogue entre le dieu Shiva et son épouse Pârvati, qui y symbolisent les principes actif et passif. Shiva explique à la déesse « les modes variés suivant lesquels les forces subtiles de la nature s'impriment sur les plans » inférieurs. Ces forces sont les Tattvas. Chacun d'eux constitue « un mode vibratoire de la matière », « une forme distincte de vibration ». D'après Râma Prasâd ou plutôt d'après *la Science du Souffle*, il y a cinq Tattvas. « Toute forme et tout mouvement sont des manifestations de ces Tattvas, simples ou en conjonction. » Ils opèrent sur tous les plans de la nature, aussi bien sur les plans mental, psychique et spirituel que sur le plan physiologique ou vital. Chacun de ces plans est caractérisé par un état différent de matière subtile. Les Tattvas d'un plan quelconque se distinguent de ceux des autres plans par leur nombre de vibrations à la seconde. Plus ce plan est élevé, plus grand est le nombre de vibrations.

La vie individuelle est « une peinture exacte » de la vie cosmique. Il en est de même de l'intelligence, de l'âme et de l'esprit individuels à l'égard de l'intelligence de l'âme et de l'esprit universels. Ainsi le microcosme est comme une réduction du macrocosme.

A chaque Tattva correspond une partie différente du corps humain et chacun d'eux donne naissance à l'un des cinq sens. Les Tattvas

(1) Cf. *Revue théosophique française*, nº de juin, pp. 197-98.

praniques ou éthers vitaux se distinguent les uns des autres par leur couleur, leur saveur et leur parfum particuliers. Ainsi s'expliqueraient les phénomènes connus sous le nom d'*auditions colorées*.

« L'ancienne théorie des Tattvas, écrit le traducteur, n'est donc rien autre chose qu'une physique bien ordonnée, plus complète et d'une *positivité* plus stable que la physique ordinaire, puisqu'elle renferme l'Esprit dans ses limites. » A vrai dire, elle est aussi une physiologie et une psychologie, c'est-à-dire à la fois une cosmogonie et une androgonie, qui valent autant, sinon plus, que les théories mécanicistes de nos savants occidentaux.

D'après Mme Blavatsky et d'autres auteurs, il n'y aurait pas cinq, mais sept Tattvas. Les deux Tattvas en plus correspondraient : l'un à la substance primordiale, au substratum de l'esprit, l'autre, à l'esprit lui-même. Les couleurs attribuées par Mme Blavatsky aux cinq autres Tattvas diffèrent — sauf pour un — de celles données par Râma Prasâd.

— Les conférences faites par Swâmi Vivekânanda et publiées sous le titre de **Râja Yoga** (ou *Conquête de la nature intérieure*) peuvent compléter utilement les enseignements fournis par le précédent ouvrage.

Râja Yoga est une méthode de culture physique, mentale et psychique. Vivekânanda dit les degrés et les exercices qu'elle comporte. La pratique du Râja Yoga met à notre portée les manifestations les plus subtiles de la nature.

Cet intéressant volume contient en épigraphe ces paroles remarquables et de haute portée :

« L'âme de chacun contient la divinité en puissance.

« Le but à atteindre est de faire apparaître cette divinité qui est en nous, en dominant notre nature extérieure et intérieure.

« Atteignez-le, ou par le travail, ou par l'adoration, par la domination psychique, par la philosophie ; par une seule, par plusieurs ou par toutes ces méthodes, — et soyez libre. C'est là toute la religion.

« Les doctrines, les dogmes, les livres, les temples, les formes ne sont que des détails secondaires. »

§

M. Sédir est, parmi les occultistes contemporains, celui dont le mysticisme est le plus accentué et probablement le plus large. Néanmoins, et malgré qu'il adresse son **Brèviaire mystique** à « tout homme sincère », qu'il soit « rationaliste, catholique, panthéiste, luthérien, bouddhiste, parsi ou mahométan », il est surtout chrétien et peut-être trop exclusivement.

Je crois que nous sommes arrivés à une époque où il faut se libé-

rer de toute limitation particulière et œuvrer uniquement en mode impersonnel et universel, lorsqu'on traite de questions de religion et de morale.

Quoi qu'il en soit, la pensée de Sédir est toujours noble et élevée. Il a su la rendre dans un style très simple et très clair, — le seul qui convienne en ces hautes matières.

Je ne ferai à M. Sédir qu'une seule objection. C'est de prendre à son compte le fameux *credo quia absurdum*. C'est une parole néfaste en ce sens qu'elle crée une solution de continuité entre le cœur et la raison, qu'elle les maintient dans un état d'opposition perpétuelle et irréductible, qu'elle les fait à jamais ennemis. Non, il n'y a pas d'absurdités divines ni de vision « surintellectuelle » qui permette de les voir ou de les concevoir. Les absurdités sont le fait de l'homme. Son tort est de les prêter à la nature ou à Dieu et de croire ensuite qu'il y a, en eux ou dans leurs manifestations, des choses illogiques et absurdes. Il est simplement le jouet des illusions de son esprit ou de son cœur.

Le *Bréviaire mystique* comprend cinq parties, dont les titres : la Journée — Bréviaire abrégé (recueil de prières et de formules traditionnelles) — la Voie, la Vérité, la Vie, — la Voie étroite, — le Maître, disent sommairement, mais suffisamment, ce dont il y est question.

Il forme un élégant volume, imprimé avec soin sur papier vergé crème, en caractère elzévir et avec lettres ornées, et enfermé dans un cartonnage parcheminé.

§

Le second volume de l'**Histoire philosophique du genre humain**, par Fabre d'Olivet, commence par le récit des luttes entre l'Europe et l'Asie (guerres de Troie, de Cyrus) et se continue par l'histoire de la Grèce, de Rome, de la Gaule, de l'Islamisme, du Moyen Age, etc., jusqu'à celle de l'Empire et de la Restauration. L'ouvrage se termine par des considérations générales sur les trois grandes puissances de l'Univers (la Providence, le Destin et la Volonté humaine) qui, selon Fabre d'Olivet, président aux destinées de l'humanité. Le célèbre écrivain y représente la théocratie comme le meilleur des gouvernements. Il y aurait beaucoup de réserves à faire sur ce point, mais je passe outre.

L'ouvrage est à lire. Il abonde en aperçus originaux et en théories curieuses et hardies. Si l'on mesure la valeur d'un ouvrage par le nombre d'écrivains qui s'en sont inspirés, l'ont cité ou pillé, on peut dire, sans crainte de se tromper, que celle de l'*Histoire philosophique du genre humain* est très grande.

§

M. Paul Vulliaud vient de refondre son travail sur **La Pensée**

ésotérique de Léonard de Vinci. Le nombre de pages a été plus que doublé. Il forme ainsi réellement un nouveau volume.

Pour M. Vulliaud, l'art doit être un symbole, c'est-à-dire « la représentation de l'invisible par une chose visible, un Verbe ». Il est impossible, en effet, de représenter les conceptions de l'esprit autrement que par les choses et les objets qui tombent sous nos sens. Mais, pour que le symbole soit parlant, exact, il est nécessaire qu'il y ait *analogie parfaite* entre lui et la chose signifiée. Et le symbole sera d'autant plus complet, plus synthétique, plus riche, par conséquent, d'idées et de significations, qu'il réunira, à la fois en une seule figure, l'actif et le passif, le masculin et le féminin, exprimera la dualité universelle. C'est là sans doute la raison qui détermina Léonard de Vinci à donner à son *saint Jean-Baptiste* et à son *Bacchus* une forme androgynique.

De tels tableaux — par l'union des contraires — réalisent le suprême équilibre, l'harmonie divine. Ils constituent pour l'occultiste de véritables pantacles.

— M. Vulliaud est également l'auteur du **Destin mystique.** C'est un recueil de conférences faites au siège de la Société théosophique française, dans lesquelles il s'est proposé d'expliquer « le *Pourquoi* et le *Comment* du Périple de l'âme ».

Pour la réalisation d'un tel dessein, il s'est inspiré des données de la tradition occidentale, et a puisé dans les écritures grecques et alexandrines des œuvres des grands pères de l'Eglise, et spécialement d'Origène et de Scot Erigène.

M. Vulliaud voudrait réaliser « l'harmonie de tous les Credos » et établir une entente fondée sur « les principes qui sont à la source des grandes traditions et qui sont naturellement la vie de nos âmes ». C'est là un beau rêve, certes, mais ce n'est pas autre chose. Les religions s'excluant et s'anathématisant mutuellement, l'unité religieuse ne peut se faire qu'en dehors d'elles et contre elles.

M. Vulliaud s'est volontairement enfermé dans les limites d'une formule religieuse, qui n'a de catholique que le nom. Mais, comme son érudition est très vaste, il peut et sait citer à propos l'opinion de tel ou tel père de l'Eglise, comme saint Thomas d'Aquin ou Clément d'Alexandrie, d'écrivains connus pour leur orthodoxie, voire de certains papes, pour abriter et excuser ses audaces, que des esprits mal intentionnés, — il n'en manque pas, — pourraient trouver quelque peu hérétiques et révolutionnaires.

§

L'auteur anonyme du **Grand livre de la Nature ou l'Apocalypse philosophique et hermétique**, était membre d'une Société de Philosophes inconnus ou Philalèthes. D'après

M. Oswald Wirth — qui a écrit, pour cet ouvrage, une introduction historique et explicative remarquable, — cette Société aurait été fondée en 1773. Elle compta, parmi ses membres, Savalette de Langes, qui en fût l'âme, et des hommes de valeur comme Court de Gébelin, le kabbaliste Duchanteau et l'alchimiste Clavières, qui fut plus tard ministre des Finances. Elle s'occupa de magie, de magnétisme, de kabale, d'alchimie, etc. Elle avait hérité des archives du Tribunal souverain du rite des *Elus Cohens*, fondée par Martinès Pasqualis ou de Pasqually, et avait subi l'influence de Cagliostro.

Le Grand livre de la nature, quoique écrit sous une forme plutôt obscure, peut donner une idée assez exacte des doctrines que cette société professait et des pratiques auxquelles elle se livrait.

La partie la plus importante de cet ouvrage est *l'Apocalypse hermétique* que M. Wirth a heureusement élucidé. On y trouve, en outre, quelques recettes alchimiques d'une valeur douteuse, un dictionnaire de termes hermétiques et des alphabets d'hiéroglyphes astrologiques et maçonniques.

M. Jean Mavéric est un auteur érudit et consciencieux, ainsi que le dénotent : **L'Essai synthétique sur la médecine astrologique et spagyrique** et **la Lumière astrale**. Ce dernier travail peut servir d'introduction au premier. C'est, en effet, un court traité d'astrologie judiciaire, dont la connaissance est indispensable à qui veut appliquer la science des astres aux autres sciences, notamment à la médecine. Ce livre tient, condensés dans de courts chapitres et plusieurs tableaux, les éléments essentiels de l'astrologie. Je l'approuverais sans réserve, s'il ne préconisait, pour le calcul des thèmes, une méthode simplifiée, qui ne peut donner que des résultats d'une approximation souvent par trop insuffisantes, quoi qu'en dise l'auteur.

Si l'on veut que l'astrologie se développe et progresse, il faut s'appliquer à serrer les problèmes d'aussi près que possible. C'est d'ailleurs en agissant ainsi que les savants sont parvenus à faire faire des progrès immenses aux sciences physiques et naturelles. Ils ne seraient arrivés à rien s'ils s'étaient contentés d'à peu près.

L'Essai synthétique sur la médecine astrologique et spagyrique vaut davantage. C'est, par certains côtés, une œuvre originale. M. Mavéric a essayé notamment d'attribuer des coefficients aux qualités élémentaires des angles de l'horoscope, des signes, des maisons et des planètes selon leurs diverses positions par rapport aux angles, au soleil et au zodiaque, afin de pouvoir les classer selon leur ordre d'importance. Mais ces coefficients, étant arbitrairement choisis, n'ont qu'une valeur très secondaire.

Son ouvrage contient des listes et des tableaux renfermant de nombreuses analogies et correspondances astrales avec les éléments, les parties du corps humain, les humeurs, les maladies, les végétaux, les couleurs, les saveurs et les odeurs. Il contient aussi les correspondances planétaires des médicaments homéopatiques Ponzio.

On ne peut que féliciter M. Mavéric d'avoir longuement traité des correspondances. C'est un des problèmes les plus ardus de l'occultisme.

Il a eu raison de restituer au tempérament dit nerveux son ancien nom de tempérament *mélancolique*, puisque la plus grande partie des troubles nerveux proviennent de la mélancolie, sorte de bile noire ou « humeur lourde qui est le produit des résidus fonctionnels de l'organisme ». Ajoutons enfin qu'il a noté avec beaucoup de précision les différences profondes qui distinguent les opérations chimiques des opérations spagyriques de même nom, comme la calcination, la sublimation, la dissolution, la distillation, etc. Le chimiste détruit la vie, pulvérise et sépare violemment les éléments des corps; le spagyriste transforme la matière, la sublimise et la revivifie. Leurs résultats sont loin d'être semblables.

JACQUES BRIEU.

LES REVUES

Le Feu : hommage à Elémir Bourges. — *La Revue de Paris, la Revue hebdomadaire, le Correspondant,* inédits de Maurice de Guérin, publiés à l'occasion du centenaire de sa naissance, et un poème de Mme G. Perdriel-Vaissière. — *La Revue du Temps présent :* M. Albert Gayet et les fouilles d'Antinoë. — Memento.

Le Feu (1er août) est entièrement composé d'un « Hommage à Elémir Bourges ». MM. Henri de Régnier et Emile Sicard célèbrent le grand écrivain par des poèmes. MM. Louis Thomas, Ch. Moulié, A. Erlande, E. Jaloux, J. Marsan donnent leurs raisons d'admirer, ceux-ci les livres et, le premier, l'œuvre et la vie, de M. Elémir Bourges. Ensuite Mmes Rachilde et Aurel, MM. Paul Adam, Binet-Valmer, P. Hepp, M.-A. Leblond, L. Mandin, les frères Margueritte, Martin-Mamy, C. Mauclair, Mario Meunier. F. de Miomandre et T. de Visan réunissent « opinions et critiques » sur l'auteur de *la Nef.*

Voici le poème de M. Henri de Régnier :

Bourges ! Si la fleur tombe et si l'oiseau s'envole
Et si le temps s'enfuit pour ne plus revenir,
Admirons l'aile errante et la brève corolle
Avant de les revoir en notre souvenir !...

Je me souviens d'un jour doré de Pentecôte
Où les genêts en fleurs embaumaient les ravins ;

Sur la berge, au soleil, nous allions côte à côte,
Regardant l'eau couler vers le pont de Valvins.

Vous aviez délaissé votre « Vieux Presbytère »,
Samoy, la plume, l'encre et le livre fermé,
Et traversé toute la forêt solitaire
Pour venir visiter notre cher Mallarmé ;

Et tandis qu'en marchant sur le bord de la Seine
Nous écoutions la voix qui charmait nos esprits,
Le soleil déclinait sur la forêt prochaine
Où chantaient les oiseaux dans les genêts fleuris.

Ah ! la plus douce fleur ne dure qu'une aurore,
L'oiseau s'envole vite et c'est vite demain,
Mais tel pas qui s'en va sur la route sonore
Résonne pour jamais en un écho divin !

Et, souvent, je revois, au fond de ma mémoire,
Le fleuve, la forêt, le pont, et vous, et lui !
Et se mêler, sur l'eau dont la couleur se moire,
Le sang du crépuscule aux cendres de la nuit.

Ces beaux vers montrent comme la mesure peut accroître la force de l'émotion. C'est un pareil soin des mots, un par un choisis et placés sans que le plus fortuné hasard y ait un rôle, qui fait de l'œuvre de M. Elémir Bourges un des monuments impérissables de la littérature contemporaine.

« Elémir Bourges a conçu la vie dans sa grandeur totale et dans sa vérité totale. » Qu'il justifie cette constatation de M. Paul Adam !

MM. Paul et Victor Margueritte écrivaient, lorsque parut *la Nef :*

« Nul, depuis Chateaubriand et Flaubert, n'a écrit ainsi. »

M. Camille Mauclair déclare :

C'est un grand poète de la prose, chez qui la poésie revêt constamment une psychologie qui tait ses déductions et ne se relève que par les actes. L'adultère, l'inceste, le meurtre, la luxure, l'ambition et le dégoût bouillonnent tumultueusement au creuset de ce style sans mystère, d'un éclat net, d'une plénitude absolue, tout à coup transfiguré par des hymnes d'une religieuse cadence, d'un développement symphonique surprenant.

M. Francis de Miomandre observe :

Ce génie spontané et grandiose d'images, à la façon d'un dramaturge de l'époque d'Elisabeth ou d'un prophète biblique, est servi par le talent le plus solide et le plus raffiné. Elémir Bourges, au même point que Mallarmé lui-même, a l'amour de l'écriture, de la beauté formelle. Il recommence jusqu'à la pleine perfection. Ses phrases ont une apparence à la fois d'ampleur et de simplicité sous laquelle un examen attentif découvre une trame savante et jusqu'à deux ou trois plans successifs d'intentions, de profondeurs et de spéciales harmonies à faire le bonheur et l'envie d'un lettré amoureux de style.

Mme Rachilde consacre à M. Elémir Bourges une page qu'il faudrait citer en son entier :

J'ai causé un jour avec lui, il y a de cela longtemps. Il m'a paru beau, doux et grave, de regards profonds, pas tristes, plutôt lointains, surtout d'une éducation parfaite. Je me souviens de sa courtoisie comme on se rappellerait un parfum. Il semblait plus soucieux d'écouter les gens que de leur parler, ce qui est un signe de grande noblesse humaine.

L'Académie Goncourt ne l'a pas rapproché du public. Au contraire. Derrière ce rempart de lettrés, il se tait davantage.

Il faudrait cependant le forcer à se pencher un peu... et puis il y a *la Nef*, qui se dresse comme un défi à la fameuse prostituée qu'on nomme poliment *l'Opinion publique*...

La Nef ! Eh bien ! c'est une héroïque action que d'avoir tenté, à l'époque de l'écriture *au courant de la plume*, le plus détestable et le plus traître de tous les courants, *la réhabilitation de la recherche de l'Absolu*.

§

Le centenaire de Maurice de Guérin nous vaut une ample moisson d'inédits de l'auteur du *Centaure*. M. Anatole Le Braz donne à **la Revue de Paris** (1er août) des « Pages sans titre » d'une incontestable magnificence.

Ce qui suit est recopié d'une lettre à Hippolyte de la Morvonnais, postérieure à la mort de Marie, sa femme :

Quand le printemps de mon intelligence s'ennuyait, quand mon âme, si longtemps retenue dans un sommeil froid et excentrique, rentrait dans la divine enceinte de la nature, Marie s'en est retirée. Eh bien ! mon ami, mon esprit n'a pas cessé de marcher dans sa confiance pure et inclinée, et de descendre rapidement la pente de sa montagne glacée vers les vallées pleines de vie. L'insecte, au premier rayon du soleil levant, quitte l'arbre qui l'a retiré pendant la nuit dans la rugosité de son écorce, ou la plante qui l'a abrité dans le cornet d'une feuille repliée par le sommeil. Il redescend dans l'intimité du gazon, il reprend les sentiers imperceptibles qui circulent sous les secrètes arcades dont les cintres sont formés de brins de graminées; il respire l'ivresse vitale de l'air chaud qui se conserve sous ces abris. Comme lui, je goûterai la nature en suivant un chemin obscur au sein de la croissance, dans l'épaisseur de la végétation. Semblable au courant des prairies qui glisse sur un lit d'herbes inclinées, mon âme, avec un doux bouillonnement, suivra sa pente dans la nature, comme lui remuant les plantes dans sa course, recueillant le murmure de leurs oscillations ou se divisant pour gagner jusqu'à la pointe de leurs racines. Car qu'importe la vie, sinon pour rechercher ce qu'elle est ! Frère de toute existence, une voix cachée et persuasive me dit de les visiter toutes, de porter les joies naïves de l'être et les félicitations sublimes de la vie jusqu'au pied de l'organisation végétale la plus simple et la plus foulée. Allant ainsi, je dissiperai mon être comme le nuage qui se fond et se submerge par les bords à mesure qu'il s'avance dans l'azur. Mais le temps viendra toujours trop tôt de le recueillir dans mes restreintes et froides limites. Quelle sombre

et triste bergerie que les cavités secrètes de mon âme ! Quand la nuit s'apprête et que le froid tombe, mon esprit, debout sur un point élevé et solitaire, dénombre les divisions de mon être intime qui rentrent tristement, et cet étrange pasteur se réjouit des absences qu'il a comptées.

Dans **la Revue hebdomadaire** (30 juillet), Mme Jeanne Perdriel-Vaissière publie un bon poème à la mémoire de Maurice de Guérin et qui est inspiré par La Chesnaye :

Les voici donc, là-bas, au creux de la vallée,
Entre l'étang d'eau vive et le bois de sapins ;
Mes pieds vont les franchir, ces murs de la Chesnaye ;
J'y vais respirer mieux l'âme passionnée
Que tu leur apportas, Maurice de Guérin !

Je viens de Saint-Malo, j'ai dans les yeux encore,
Cette boucle de pierre agrafant l'océan.
J'ai trouvé, pélerin des lointaines aurores,
La terrasse en retrait, le vieux logis sonore,
Où tes pas ont cherché ceux de Chateaubriand.

Combien mon âme se complaît, jeune homme pâle,
A te ressusciter dans ce grave décor !
Une brise orageuse, à brusques intervalles,
Creuse dans la forêt des courbes inégales
Et les volets sont clos sur le manoir qui dort.

J'aurai pour toi les yeux et les mains d'Eugénie :
Son pays m'a donné la moitié de mon sang.
Son livre m'a bercée à sa mélancolie,
Je t'apporte, à défaut du fraternel génie,
Tout son amour d'aimer dans un cœur frémissant.

Au cours d'un article du **Correspondant** (25 juillet), M. Félicien Pascal publie deux poèmes encore inédits de Maurice de Guérin, que lui a communiqués M. Abel Lefranc. Le premier, « Epiphanie imaginaire de la Poésie », a des strophes naïves comme couplets de vieille chanson populaire :

Depuis qu'au ciel leur étoile
Dévoile
Ses rayons mystérieux,
Je me suis mis en campagne
Et gagne
Le Béthléem des trois dieux.

N'étant ni prince ni mage
L'hommage
Que je porte aux pieds divins
N'est rien qu'un peu d'harmonie
Cueillie
Tout le long de mes chemins.

Si vous levez la paupière,
Mon frère,
Vous verrez à l'Orient
Cette étoile qui scintille
Et brille
Comme un riche diamant.

Sa lumière nous invite...
Bien vite
Laissez là votre maison,
Rompez le pain du voyage,
Beau mage,
Et coupez-vous un bâton.

§

On trouverait difficilement un plaidoyer plus éloquent que celui dont M. Albert Gayet, l'égyptologue, a, sous ce titre : *Ma quinzième campagne de fouilles à Antinoë*, confié la publication à **La Revue du Temps Présent** (2 août).

Un savant français à qui le couronnement de ses travaux menace d'échapper au profit d'étrangers mieux soutenus qu'il ne l'est par leurs gouvernements ou la générosité de leurs riches compatriotes, voilà ce qu'est M. Albert Gayet.

Que recherche-t-il ?

Sous l'immense linceul de sables et de décombres, une ville merveilleuse est ensevelie, mieux conservée et plus complète que ne l'est Pompeï. J'ai pu le vérifier, par des sondages, qui, un à un, m'ont révélé les quartiers qui se partagèrent la cité, et quelques-uns des monuments qui durent leur salut à cet engloutissement sous les ruines accumulées.

M. Albert Gayet nous dit ce qu'il a trouvé, dans le dessein d'obtenir les moyens de compléter ses recherches par la mise au jour du tombeau d'Antinoüs. Et vraiment, ici, l'émotion fait trembler sa plume :

Il existe, ce sépulcre, dissimulé dans la montagne : cela ne laisse place à aucun doute. L'obélisque du temple le mentionne. « C'est l'Osiris-Antinoüs qui est là, et qui repose en cette localité. Là est un temple... » Et la description s'évertue à dépeindre le sanctuaire antique. Oui, elle existe cette sépulture, mais où ? Ici, la pratique du métier doit seule guider l'archéologue. Et l'expérience que j'ai acquise, en quinze années, après avoir étudié à bonne école, me fait répondre avec assurance : « Je sais pertinemment où la trouver. »

Et voici la navrante réalité :

C'est ennuyeux à dire, je l'avoue; mais il le faut bien. Je n'ai jamais eu à ma disposition que des subventions minimes. Les plus élevées ont été de 6.000 fr., alors que mes collègues étrangers disposent, par hiver, de 60

à 100.000 fr. Pour réunir tout ce que j'ai rapporté, il m'a fallu faire des prodiges d'économie. Naturellement, je n'ai ni traitement, ni indemnité d'aucune sorte, pour mes voyages, installations, déplacements, mais encore je suis obligé de prendre personnellement à ma charge quantité de faux frais. Je fais même, au besoin, ceux de quelques sondages; je ne puis cependant entreprendre une exploitation longue et coûteuse. J'ai assez fait pour dresser un devis de la somme qu'il faudrait dépenser pour arriver à la trouvaille de la tombe du plus beau des hommes. Cela se chiffre par environ 50.000 fr. Il faudrait complètement nettoyer, jusqu'à la roche vive, tout un massif de montagnes, autour duquel des jarres d'offrandes ont été reconnues par mes sondages. C'est peu, en comparaison d'un tel résultat. Intacte, la tombe livrerait des trésors, tels que la valeur en serait fabuleuse.

Veut-on des chiffres comparatifs?

L'Angleterre dépense annuellement 120.000 fr. à ses recherches ; en Amérique, le célèbre milliardaire Pierpont-Morgan a de suite subventionné toute une mission, qui fouille, à l'Oasis de Khirgheh, la ville de Cysis, fondée, de même qu'Antinoë, par l'empereur Hadrien. Les collections formées serviront à fonder, à New-York, un nouveau musée. En France, rien!

M. Albert Gayet termine par les lignes suivantes :

Ah oui! Officiellement, on achète! J'entends que, pour quarante ou cinquante mille francs représentant le budget d'achat du département égyptien de nos musées, on obtient quatre ou cinq objets, mettons une demi-douzaine dont on ignore la provenance, les conditions dans lesquelles ils furent trouvés, tout, en un mot, les marchands du Caire, avec lesquels on traite, n'ayant point la moindre envie d'indiquer la façon dont ils se les sont procurés, alors que, pour pareille somme, on aurait de quoi former plusieurs salles de musées, bondée de trésors qui, au prix où les objets en question ont été payés, représenteraient des millions.

Reste l'initiative privée. Voici quinze ans que je m'efforce de la réveiller chez nous. La théorie de « l'article en mains », qui prévaut, semble pour toujours l'avoir mise en léthargie. Malgré tant et tant de preuves que j'ai fournies de l'inépuisable richesse des nécropoles d'Antinoë ; malgré quinze campagnes, où j'ai réussi toujours à rentrer les mains pleines, avec les subventions les plus modestes, je me heurte toujours à la phrase : « Et si vous ne trouviez pas ! » C'est un cercle vicieux. Pour trouver, il faut de l'argent. Un explorateur ne peut fouiller comme un marchand d'antiquités, qui assume la fouille et vend ensuite ce qu'il a trouvé. C'est contraire à sa dignité; interdit d'ailleurs par les contrats de concession des terrains. Et ceux qui ont soulevé l'objection : « Et si vous ne trouvez pas! » jetteraient certainement les hauts cris lorsqu'on leur demanderait la valeur des pièces trouvées. Ils s'attendraient à les recevoir au dixième des frais qui auraient été faits.

La découverte des portraits à la cire mettra-t-elle un terme à cet état de choses? Décidera-t-elle enfin ceux qui ont à cœur notre renom archéologi-

que en Egypte, notre prestige à soutenir, en face des efforts de toutes les puissances et enfin notre richesse nationale, à faire l'effort voulu? Il y a un musée unique au monde à constituer. Mais il faudrait se hâter, les convoitises étrangères sont éveillées. Anglais, Américains, Italiens guettent l'instant de constituer leur « Galerie des Portraits d'Antinoë » en reprenant la concession, que, faute de subventions, j'aurai été forcé d'abandonner.

Puissent ces lignes être lues et susciter une légion de Mécènes! Pour un louis donné de temps en temps avec bruit, on devient un Mécène...

Memento. — *Les Argonautes* (juillet-août-septembre) publient l'avis ci-après :

« M. Camille Lemercier d'Erm, ne pouvant, à son grand regret, continuer à assumer la direction de la revue et du groupe d'Art « les Argonautes » qu'il a créés, répandus et menés au succès, et dont les soirées sont aujourd'hui fort appréciées du Tout-Paris des Lettres, serait disposé à abandonner cette direction entre les mains d'un jeune écrivain désireux de se faire connaître et capable d'assurer la bonne continuation et l'extension parallèle du groupe et de la revue. »

Les Entretiens idéalistes (25 juillet) : M. L. Richard-Mounet, « Principes d'Esthétique fondamentale ».

Le Centaure (juillet-août) : M. Christian Beck, « Christ à Capri. » Poèmes de MM. Vildrac, Abadie, Bachelin, Rolmer, etc. La fin des « Souvenirs sur le Naturisme », de M. A. de Rosa. « Promenades d'un solitaire », par M. Albert Fleury.

La Phalange (20 juillet), qui donne une « Méditation pour le samedi soir », de M. Paul Claudel, et « Dialogues rustiques », de M. Emile Verhaeren, publie également un très remarquable, profond et original poème dramatique de M. André Spire : *la Grande danse macabre des hommes et des femmes*.

La Revue (1er août) : « Ames de jadis, âmes d'aujourd'hui », par M. Auguste Rodin, commenté par M. Paul Gsell. — M. Camille Mauclair, « l'Enseignement de la saison russe ».

Revue bleue (6 août) : M. H. de Biedermann : « la Mise en scène dans l'œuvre de Richard Wagner ».

Les Annales de la Jeunesse Laïque (août) : « Ce que c'est que d'être républicain », par M. Ch. Daudier, vaut d'être lu avec attention.

La nouvelle Revue (1er août) : M. Henry du Bourg : « les Fantaisies d'un magistrat au XVIIIe siècle ».

Les Documents du progrès (août) ; « Le Sionisme », par M. A. Valensi.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Mirabeau inédit (*Paris-Journal*, 15 août).—Noms étrangers (*l'Action française*). — Statues de Paris (*la Dépêche*, 5 août).

Les papiers de Mirabeau sont conservés aux archives du ministère des Affaires étrangères : « projets d'ouvrages politiques, dit M. Louis

Lumet dans **Paris-Journal**, traités sur les sciences, esquisses d'histoire, variétés littéraires, qui témoignent d'une prodigieuse activité intellectuelle et d'un savoir très étendu. » Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans ces liasses, ce sont cinquante feuillets contenant des notes, des pensées, des souvenirs de lectures. Les femmes et l'amour y tiennent naturellement une grande place, car Mirabeau ne les séparait de rien et les mêlait à tout. En voici quelques-unes :

On peut expliquer par le secours du raisonnement seul pourquoi les plaisirs des sens sont si différents pour un amant que pour un autre homme. Le corps est absolument borné aux impressions présentes, et l'on sait quel éclair est l'instant de volupté qui fait la jouissance, lorsque le cœur et l'imagination ne sont pas d'accord avec les sens pour faire précéder et suivre le plaisir de mille autres délices. L'âme, qui s'étend également dans le passé et dans l'avenir, doit être une source tout autrement féconde et durable de volupté ; et ses sentiments ajoutent une saveur infinie aux sensations. Voilà pourquoi les jouissances séparées de l'amour sont à la longue si insipides ; ces conquêtes si avidement recherchées sont toujours et bientôt expiées par un profond ennui.

Vers de Dryden dont voici le sens : l'amour agit différemment suivant la différence des âmes qu'il inspire. Il allume dans les naturels doux un feu qui l'est aussi ; comme le feu de l'encens qui brûle sur l'autel. Mais les âmes violentes sont la proie des flammes les plus terribles. C'est un feu dont le vent des passions augmente l'impétuosité qui monte orgueilleusement et qui brûle pour la vengeance.

On a dit de Sedley qu'il avait eu le talent d'inspirer des désirs à la chasteté même.

Il n'est de solitude agréable qu'avec ce qu'on aime ; mais être en butte à la fois à la tristesse d'une solitude profonde et aux agitations d'une passion malheureuse qui entraîne mille et mille peines renaissantes l'une et l'autre, c'est un intolérable supplice.

Il est très facile de voir si une femme aime sincèrement en la considérant avec d'autres hommes que son amant. L'amour est une fleur si délicate que le moindre souffle étranger le détruit, et je ne croirai jamais qu'une femme capable d'entendre sans répugnance du jargon et des fadeurs, le soit d'aimer tendrement et constamment. Le cœur n'est pas même susceptible d'unir une grande passion et des goûts vifs.

Au premier rang comme au dernier, ce qui flatte la vanité des femmes touche leur cœur, et depuis le sceptre jusqu'à la houlette, l'éclat de la couronne et celui des rubans sont les talismans qui les enchaînent.

On distinguait du temps de Plaute les femmes honnêtes d'avec les courtisanes en ce que celles-là n'avaient qu'un amant. Nos dames de condition ont beaucoup changé cette mode.

Nous habillons les nouvelles mariées de blanc ; chez les Romains, elles

se coiffaient comme les vestales : n'est-ce pas assez mal prendre le moment d'étaler les symboles de la virginité ?

Il est plus facile à un homme adroit et rusé qui joue l'amour sans le sentir, de persuader à une femme qu'il l'aime et d'arriver à son but qu'à celui qui sent vraiment une passion violente. L'amour sincère est accompagné d'impatiences, de ressentiments, d'inquiétudes qui rendent peu aimable aux yeux de la personne qu'on veut toucher, si elle n'est blessée du même trait que son amant.

§

M. Louis Dimier conseille, dans **l'Action française**, de toujours traduire les noms individuels des rois et personnages étrangers, quand il n'y a pas singularité à le faire. C'est d'ailleurs l'usage français, quoiqu'il comporte d'assez nombreuses exceptions, dont quelques-unes semblent mal justifiées :

Nous appelons l'Empereur d'Allemagne *Guillaume* et non pas *Wilhelm*, le roi d'Italie *Victor-Emmanuel*, et non pas *Vittorio-Emmanuele*, le roi d'Espagne *Alphonse*, et non *Alfonso*, le roi de Grèce *Georges*, et non *Georgios*, le roi de Danemark *Frédéric*, et non *Frederik*, celui de Suède *Gustave*, et non *Gustav*, etc. De même, on n'a jamais écrit *le roi Edward*, mais bien *Edouard*, à la française.

Les prénoms se traduisent, c'est un fait ; et ce fait a sa raison : c'est que, sous les différentes formes que leur donnent les différents peuples, ceux-ci fêtent et désignent le même saint. Sous ces noms : *Lewis*, *Luis*, *Luigi*, *Ludwig*, *Lodewijk*, *Lajos*, etc., les peuples de l'Europe entendent saint Louis...

Il ajoute avec beaucoup de bon sens :

De nos jours, le préjugé de transcription orthographique pure et simple prévaut, en ce qui regarde les prénoms étrangers comme pour tout le reste. La négligence en est la cause principale. Les agences les passent aux journaux, qui, quelquefois, les reçoivent sans se douter que ces noms ont, en français, un équivalent légitime. Quelques-uns s'imaginent remporter par là la palme de l'exactitude, comme s'il y avait une autre exactitude, de langue à langue, que celle des équivalences. Partout où cela se peut sans trop choquer les habitudes du public, le système cherche donc à s'introduire ; *George* pour *Georges* n'est que l'effet de cette tendance. Pour toutes les raisons que je viens de dire, il est utile de la combattre.

Quelquefois, des raisons particulières l'appuient, auxquelles devra naturellement céder le principe de la traduction. Par exemple, nous appelons la reine de Hollande *Wilhelmine*, et non *Guillemette*, parce que ce dernier prénom est, chez nous, hors d'usage. *Victoire* s'est dit de la vieille reine d'Angleterre avant 1840 pour *Victoria*. Il valait certainement beaucoup mieux ; mais l'usage contraire ayant prévalu pendant un demi-siècle sans partage, il n'y a plus qu'à s'y plier. Il n'en est pas tout à fait de même pour le nom du roi de Norvège. Ses six prédécesseurs de ce nom se nomment *Haquin* dans nos histoires. C'est le nom qu'ils portent sans exception

dans tous les dictionnaires français. *Hakon* ou *Haakon* n'est nulle part. L'ignorance seule l'a introduit chez nous.

Carol, pour désigner le roi de Roumanie, nommé *Charles* jusqu'à ces temps-ci, doit être soigneusement évité. *Maria Pia*, pour désigner la vieille reine du Portugal, de même. Toute la génération du second Empire ne l'a connue que sous le non de *Marie-Pie*. Remplacer ce nom par celui que les agences transcrivent, c'est oublier notre propre histoire.

En un mot le principe de la traduction doit prévaloir partout où, soit l'usage, soit la commodité, soit la facilité l'appelle. Elle est dans l'ordre. Nous la devons au bons sens, à l'histoire, j'ajoute aux égards que notre langue réclame. *L'empereur Guillaume*, *le roi Victor-Emmanuel*, *l'Empereur François-Joseph*, *le roi Georges* sont des manières de dire traditionnelles françaises. Ce sont des mots français. Les sacrifier n'est pas, en stricte analyse, moins barbare que de dire *flirt* pour *coquetterie*, ou *hinterland* pour *intérieur*. Si l'on manque à cette habitude, il faut que ce soit par exception et (comme il sied aux exceptions) à cause de raisons particulières et pressantes.

§

Voici un passage de l'article de M. Uzanne que j'annonçais la dernière fois sur les statues de Paris, où il est loin d'être du même avis que M. G. Geffroy, dans la même **Dépêche**.

Après avoir cité la proposition de M. Le Corbellier, conseiller municipal, qui, on le sait, a protesté hautement contre les statues égrénées au hasard dans Paris, il dit, en commentaire :

J'estime qu'il y a de nombreuses vérités dans ce factum. Nos carrefours sont déshonorés par des pitoyables *Chappe*, de médiocres *Diderot*, d'affreux *Danton*, d'inexprimables *Hugo*, de lamentables *Lamartine*, de malencontreux *Balzac*, de fulgurants *Gambetta*, d'éclatants *Garnier* de l'Opéra, sans parler du désastreux *Coppée*, récemment inauguré, et de centaines d'autres monuments d'hommes politiques, de littérateurs ou musiciens affligeants à contempler et qui sont piédestalisés sans raison aucune, soit au Cours-la-Reine, soit aux Tuileries, soit aux Champs-Elysées, n'importe où, sans logique, méthode ou entendement.— Que dire du Maupassant, du Daudet, des deux Dumas ? Tout cela tient de la place, s'oxyde, se macule, se détériore et apparaît d'aspect attristant sans donner aucun nouveau brillant au prestige de la Renommée dont les cent voix se sont enrouées jusqu'à devenir rogommes, à force d'annoncer, avant l'heure décisive, les gloires françaises que le temps ne consacrera pas toutes. Il y aura certes du déchet. Ce que nos petits-neveux déboulonneront d'effigies publiques, c'est à ne pas oser y penser !

La plupart des statues de Paris sont des statues bêtes ou honteuses, cela ne fait aucun doute : songez à celle du stercoraire Armand Sylvestre ! Une statue est un exemple : songez à celui que donne ce rédacteur de contes graveleux, ce propagateur du genre « cochon ».

R. DE BURY.

LES THÉATRES

Théatre antique d'Orange (6, 7, 8 août) : *Psyché*, tragi-comédie de Molière et P. Corneille (3e acte). — *Le Cid*, tragédie en cinq actes de P. Corneille. —*Liguria*, légende héroïque de Provence, un acte, en vers, de M. Alexis Mouzin, musique adaptée de Grétry. — *Alkestis*, tragédie en quatre actes d'après Euripide, mise en vers français par M. Georges Rivollet, musique de Gluck. — *Hamlet, prince de Danemark*, traduction en vers de Alexandre Dumas et Paul Meurice, d'après Shakespeare. — Memento.

Le moyen âge prend la place des siècles de civilisation et d'héroïsme helléno-latin qu'on considérait, à tort, comme pouvant seuls régner sur les scènes en plein air. Mais le moyen âge triomphe facilement avec de mauvaises adaptations de belles pièces et des drames mal écrits.

Pourquoi, lorsqu'une entreprise de spectacle aussi importante que celle d'Orange compte parmi ses directeurs M. Paul Mariéton, nous faut-il subir la lamentable, puérile et touchante adaptation que Dumas et Meurice ont découpée dans l'*Hamlet* de Shakespeare ? Ce pauvre *Hamlet* que les espérantistes ont aussi travesti ! Pourquoi ne pas donner une traduction en prose, surtout lorsqu'il en existe une aussi parfaite que celle de Marcel Schwob ? Nous savons bien que M. Mariéton, parfait lettré, n'est pas responsable en cette circonstance !

Cette année, il faut le dire bien haut, les spectacles d'Orange n'ont pas été au niveau de leur réputation. Malgré l'interprétation magnifique et profonde de M. Mounet-Sully, que les rimes et les rythmes d'*Hamlet* nous ont paru banals et comme le troisième acte de *Psyché*, cet émerveillement de tendresse, de grâce, de douceur, d'ardeur, se trouvait peu à sa place devant ce granit romain et sous ce pleinciel d'apothéose !

Le Cid et *Alkestis* furent les seules pièces de ce triduum qui parurent heureusement choisies. Et le choix des pièces du répertoire de plein air est important. Les directeurs de ces sortes de spectacles ayant des vues moins strictement lucratives que celles des impresarii ordinaires, il convient, puisqu'ils sont en présence d'un public éclairé et enthousiaste, qu'ils montrent des œuvres réellement belles et fortes. C'est en plein air que nous voudrions voir s'épanouir l'œuvre admirable entreprise par M. Camille de Sainte-Croix. Devant le mur d'Orange nous avons rêvé de voir représenter là les œuvres du grand Shakespeare avec cette mise en scène exacte et simple que M. de Sainte-Croix a fait triompher et qui rend si bien l'atmosphère des grands chefs-d'œuvre. Shakespeare tout nu, tout seul, tout grand, tout immense, est, avec les maîtres d'Hellas, le premier auteur qui convienne à cet amphithéâtre. Lorsque M. Raoul Gunsbourg y fit jouer *Jules Cœsar*, il n'eut pas recours aux prodiges de décor tentés par M. Antoine et pourtant quelle impression de grandeur — bien au-

dessus du spectacle de l'Odéon — nous donna alors la tragédie de Shakespeare, jouée sans décor, devant ces blocs de pierre millenaire.

Pourquoi faut-il que nous subissions ces *Hamlet*, ces *Fille de Roland*, et toutes ces adaptations édulcorées et ce bric à brac romantique et tous ces pastiches de Luce de Lancival et de Raynouard quand il n'y a qu'à prendre dans Eschyle, Sophocle, Euripide, Shakespeare, Racine, Corneille et Gœthe!

La seule nouveauté du cycle de 1910 fut, à Orange, un acte en vers d'un excellent poète bilingue, le majoral Alexis Mouzin. Sa tentative ne sera jamais assez louée. En effet, s'inspirant de l'âme provençale et des traditions de sa race, il a créé son sujet et l'a situé dans le décor familier de ses ancêtres. M. Alexis Mouzin est déjà l'auteur d'un *Empereur d'Arles* et d'une *Cytaris* — jouée le lendemain de l'*Iphigénie* de Moréas. — Il a inauguré le théâtre antique d'Orange. On l'y a fort applaudi, bien que son œuvre trop succincte, et comme arrêtée dans sa croissance, ne soit pas une de ses productions les plus représentatives.

Il y a du mouvement et de la couleur dans son œuvre. Il en a volontairement parmi les longues tirades. A tort, pensons-nous. En plein air, l'éloquence est une aide puissante. Elle entraîne plus qu'elle n'alourdit. C'est le contraire dans une salle close.

Nous sommes dans la Provence mythologique : Hercule y arrive en conquérant, après avoir écrasé une partie de ses adversaires sous une pluie de pierres tombées du ciel. Roën, chef pasteur des Alpilles, accueille le vainqueur. Brutal et dédaigneux, Hèraklès n'a de regards que pour la belle Liguria, fille de son hôte, et le Néméen la demande en mariage, sans préambules :

> Je t'épouse. Viens, reine; assise à mon côté,
> Fais-moi boire à ta coupe un vin de volupté.
> Qu'on nous l'apporte!

Mais Liguria, à qui ne déplaît pas le destructeur de l'Hydre et qui croit avoir déjà rêvé du justicier errant, s'abandonnerait à lui, s'il promettait de lui être fidèle :

> LIGURIA, *coquette, un pas vers les fragons.*
> Mais, pour mieux nous lier, d'abord cueille avec moi
> De ce houx à la feuille immuablement verte;
> Il confirme entre époux une éternelle foi.
>
> HÈRAKLÈS, *brutal.*
> Çà, crois-tu qu'Hèraklès à tes pieds s'éternise!
>
> LIGURIA, *déconcertée.*
> Si tu m'épouses...?

HÈRAKLÈS

Toi, comme d'autres ! Partout,
Sous des rites divers, je tiens de bonne prise
La femme, reine ou non, qui sourit à mon goût.
T'ai-je caché qu'ainsi j'eus Némausa, Pyrène,
Les filles de vingt chefs, de tous, sur mon chemin ?
Rien ne dompte en amour ma cruauté sereine.
C'est ton jour ; sois heureuse.

LIGURIA, *tristement.*

Et tu repars ?

HÈRAKLÈS

Demain.

LIGURIA

Quelle misère et quelle honte !
Tendresse pauvre et plaisir vil !
L'extase où l'être humain jusqu'aux infinis monte,
Ton outrageant baiser à quoi la réduit-il ?
Moi, rien qu'à songer solitaire,
Depuis l'heure où ton nom fut connu parmi nous,
J'ai, sans même te voir, pressenti le mystère
Qui joint les âmes des époux,
Et partout, sur monts ou vallées,
Loin ou près, réunit toujours leurs envolées.
Ah ! quand on racontait qu'au dire des devins
Le piège d'une femme abrégerait ta vie,
Combien, en te gardant, aurais-je été ravie
De rendre les oracles vains !
Mais tu ne comprends point ; tu passes,
Fier d'émouvoir mon sein, d'humilier mon front,
Et tu portes ailleurs tes fougues jamais lasses.
Pars. Mes pensers me resteront.

Elle se détourne et s'accoude à un arbre.

HÈRAKLÈS

Jusqu'à ce qu'au hasard les emporte la brise !...
Jouis de ta beauté, c'est l'unique vertu.

LIGURIA

Jusqu'à ce qu'en riant ton départ me méprise !

HÉRAKLÈS

Tels sont les jeux d'amour.

LIGURIA

Et que me laisses-tu ?
L'aiguillon du regret, le fardeau de l'opprobre ?
Pour moi, trop de périls lès flétrissent, tes jeux.

HÉRAKLÈS

Scrupules timorés! De tout temps j'en fus sobre.
Penses-tu donc changer en moi l'être orageux,
L'être ardent, à la fois favorable et funeste?
J'ai mon sort; je répands mes fureurs de combats,
Et si, faute d'un monstre, il est devant mon geste,
Dans la forêt, quelque arbre orgueilleux, je l'abats.
Par tous pays, aux chocs d'une immense battue,
Broyant les lourds fléaux, j'en cause de légers.
Le soleil vivifie et, par moments, il tue.
Tu veux un dieu, consens à de divins dangers.

LIGURIA

Ta caresse d'un jour, en quoi m'élève-t-elle?

HÈRAKLÈS

Reine, par ce jour seul je te fais immortelle.

Mais si elle repousse cette étreinte du passant, elle l'aime encore et lorsque Roën essaiera d'entraîner le fils d'Alkmène dans une embûche et de le faire reposer sur une toison empoisonnée, ce sera Liguria qui éventera la trahison et s'enveloppera de la toison fatale. Elle mourra, après avoir uni sa sœur au chef guerrier Berghion. Vaincu par ce sacrifice, Hèraclès s'enfonce vers les solitudes après avoir béni celle qui succombe.

LIGURIA, *à Hèraklès.*

Pars, Hèraklès, sans punir leur douleur.
Je t'échappe pour mieux revivre, dis-le-leur.

Hèraklès, relevant un visage transfiguré :

HÈRAKLÈS

J'en jure au nom de Zeus devant ton agonie,
Toi qui vas mourir reine et renaître génie,
Les trônes de l'azur t'attendent désormais.
Sois pour mille ans l'Esprit qui veille aux purs sommets.
Dans le regret poignant que ma faute m'impose,
Je contemple atterré ton front d'apothéose;
Son rayon blesse plus que la fronde ou l'épieu;
Par lui vous aurez tous l'orgueil de vaincre un dieu!

M. Froment (dans Hèraclès), M. Duparc (en Röen) furent excellents. La diction et le beau talent de M^lle^ Céliat ne convenaient pas entièrement à ce rôle difficile.

Dans les autres pièces, une fois de plus triompha M^lle^ Madeleine Roch, le plus beau tempérament dramatique qui soit. Et M. Paul Mounet, dans l'Hèraclès d'Alkestis, trouva ses plus beaux accents.

MEMENTO. — A Champigny-la-Bataille. On a repris *les Hommes de proie*,

de Charles Méré, la seule pièce moderne qui soit au plein air admirable et la plus originale de ces sortes de spectacles.

ERNEST GAUBERT.

ART ANCIEN

Elie Faure : *Histoire de l'Art ; l'Art Antique* (H. Floury, 4 fr.). — Alfred Lenoir : *Anthologie d'art* (A. Colin, 7 fr. 50). — Léonard de Vinci : *Traité de la peinture*, traduction nouvelle par Péladan (Delagrave, 7 fr. 50). — Jean de Bosschere : *La Sculpture anversoise aux XV^e et XVI^e siècles* (G. Van Oest, 3 fr. 50). — Henri Clouzot : *Philibert de l'Orme* (Plon, 3 fr. 50). — Memento.

L'Histoire de l'Art, dont M. Elie Faure vient de commencer la publication, n'est pas conçue, comme la plupart des ouvrages qui portent le même titre, en forme de manuel documentaire ou archéologique. Il ne faut donc point y chercher des dates, des détails, des faits : l'auteur ne se sert des faits que pour dégager une théorie et son livre est un commentaire philosophique extrêmement remarquable.

Le peuple égyptien n'a pas cessé de regarder la mort. Il a donné le spectacle, sans précédent et sans lendemain d'une race acharnée pendant quatre-vingts siècles à arrêter le mouvement universel. Il a cru que les formes organisées seules mouraient au milieu d'une nature immuable. Il n'a accepté le monde sensible qu'autant qu'il paraissait durer. Il a poursuivi la persistance de la vie dans ses changements d'aspect. Il a imaginé pour elle des existences alternées. Et le désir que nous avons de nous survivre lui a fait accorder à son âme l'éternité individuelle dont la durée des phénomènes cosmiques lui donnait la vaine apparence....

L'art égyptien est religieux et funéraire. Il est parti de la folie collective la plus étrange de l'histoire. Mais, comme son poème à la mort vit, il touche à la sagesse la plus haute. L'artiste a sauvé le philosophe. Les temples, des montagnes élevées par la main des hommes, ses propres falaises taillées en sphinx, en figures silencieuses, creusées en hypogées labyrinthiques font au fleuve une allée vivante de tombeaux. L'Egypte entière est là, même l'Egypte actuelle, qui a voulu la plus immobile des grandes religions modernes, l'Egypte entière, énigmes écrasées, cadavres enfouis comme des trésors, peut-être un milliard de moines couchés dans les ténèbres. Et cette Egypte-là, qui voulait éterniser son âme avec sa forme corporelle, est morte. Celle qui ne meurt pas, c'est celle qui a donné au grès, au granit, au basalte la forme de son esprit. Ainsi l'âme humaine périt avec son enveloppe humaine. Mais dès qu'elle est capable de tailler son empreinte dans une matière extérieure, la pierre, le bronze, le bois, la mémoire des générations, le papier qui se recopie, le livre qui se réimprime et transmet de siècle en siècle le verbe héroïque et les chants, elle acquiert cette immortalité relative qui dure, ce que dureront les formes sous lesquelles notre monde a suffisamment persisté pour nous permettre de le définir et de nous définir par elles.

Le recueil de M. Alfred Lenoir, **Anthologie d'art**, est la con-

trepartie ou le complément de l'ouvrage de M. Elie Faure. Ici pas de commentaire, mais les œuvres elles-mêmes. La difficulté était de les choisir significatives : M. Alfred Lenoir a fait preuve, dans ce choix, de l'esprit le plus avisé. Il a voulu « ne donner que des œuvres expressives et belles en elles-mêmes, caractériser une époque plutôt qu'une école, un style plutôt qu'un artiste » ; il a voulu « rendre sensible l'évolution des formes au cours des âges, faire saisir, en même temps que leur diversité, les filiations qui les rattachent les unes aux autres ». M. Alfred Lenoir, qui est lui-même un sculpteur de grand talent, a parfaitement atteint son but ; et les œuvres de sculpture qu'il nous présente, *le Scribe*, *le Cheikh el Beled*, et cette merveille qu'est *le roi Akhounaton*, pour m'en tenir là, caractérisent admirablement l'art égyptien. Chaque époque se trouve de même résumée en quelques œuvres maîtresses, et qui voudra feuilleter ce beau livre y trouvera tout à la fois plaisir et profit.

Comme M. Elie Faure, M. Péladan a le goût de la spéculation esthétique. Aussi n'a-t-il pu résister au désir de joindre à sa traduction du **Traité de la Peinture**, de Léonard de Vinci, un commentaire « perpétuel ». Il est plein d'aperçus ingénieux. Pourtant l'ingéniosité ne suffit pas toujours pour suppléer au manque de pratique d'un art, et quand M. Péladan parle technique, il erre assez facilement. Léonard écrit :

Il y a beaucoup de gens qui ont le désir et l'amour du dessin, mais qui manquent de disposition, et cela se révèle chez les enfants qui sont sans diligence, et jamais ne finissent leurs croquis avec les ombres.

Et M. Péladan déduit :

Importante observation et qui aujourd'hui s'appliquerait non aux dessins et aux enfants, mais aux tableaux et aux artistes mûrs. Sans demi-teinte, pas de clair-obscur, et aucune demi-teinte n'est possible sans une touche fondue et où le coup de pinceau disparaît.

Croire qu'il n'est pas possible de modeler sans faire disparaître le coup de pinceau est au moins surprenant. C'est un peu comme si l'on demandait aux sculpteurs de faire disparaître leur coup de ponce à l'aide du papier de verre. Ailleurs, Le Vinci observe justement qu'il est plus difficile d'ombrer une figure que d'en dessiner les contours, et il en donne pour raison qu'on peut dessiner toutes sortes de traits en travers d'un verre plat placé entre l'œil et l'objet, tandis que ce procédé est inutile à l'égard des ombres. Cette raison, pour M. Péladan, n'est pas excellente; il y en a une autre plus décisive selon lui, et la voici : « l'ombre seule rend l'expression, l'individualité, c'est-à-dire l'âme ». Certes le modèle concourt à l'expression, mais simplement dans la mesure où il concourt à la traduction des formes; le trait, dans une œuvre d'Holbein par exemple, est au moins

aussi expressif que le modelé. Je ne veux pas insister davantage sur ces détails et je préfère remercier M. Péladan du soin qu'il a mis à traduire les notes du maître et à les présenter dans un ordre rationnel qui en rend la lecture plus attrayante. Ce que le Vinci a écrit sur la technique de son art est d'une grande intelligence, et demeure infiniment précieux pour nous.

Dans tout ce qu'il publie comme critique, M. Jean de Bosschère apporte le goût d'un écrivain remarquable doublé d'un artiste qui connaît toutes les ressources du métier. Car M. Jean de Bosschère n'est pas seulement l'exquis conteur de légendes qui a signé le joli recueil de *Béale-Gryne;* c'est aussi un imagier délicieux, qui, avec une formule assez semblable à celle du regretté Aubrey Beardsley, a su exprimer des choses nouvelles. Le lieu n'est point d'en parler ici comme il conviendrait, mais on ne sera pas surpris de trouver dans les critiques de M. de Bosschere ces qualités de style et de connaissance technique qui manquent trop souvent aux gens de lettres. Peut-être pourrait-on craindre qu'une telle tournure d'esprit lui fasse un peu négliger la partie documentaire; il n'en est rien. Bien au contraire l'ouvrage M. de Bosschere sur **la Sculpture anversoise aux XV^e^ et XVI^e^ siècles** résume et met au point tout ce qui a été publié jusqu'ici sur un pareil sujet; et ce ne sont pas les références aux archéologues qui manquent. Ce chapitre spécial de l'histoire de l'art se trouve donc excellemment traité; quelques artistes comme Pierre Coeck ou Corneille de Vriendt bénéficient de notices spéciales où leurs œuvres connues sont étudiées. Il faut ajouter que, comme tous les volumes de cette série, celui-ci est enrichi d'une trentaine d'excellentes gravures qui éclairent le texte d'exemples précis.

Dans un style alerte et clair, avec une documentation sûre, M. Henri Clouzot a retracé la vie et l'œuvre de **Philibert de l'Orme** ; il a su éviter l'abus des termes techniques et son livre est d'une lecture entièrement agréable. La grandeur et la disgrâce de l'architecte y sont commentées avec clairvoyance, et ses châteaux réalisés ou seulement rêvés nous sont présentés par un homme de goût et de savoir. M. Henri Clouzot rapproche ingénieusement de la moderne et défunte galerie des machines tel projet de grande basilique; et quand il a à donner son jugement sur l'artiste, il le fait avec une justesse de vue remarquable.

L'homme, nous l'avons vu autoritaire, intransigeant, pénétré à l'excès de son propre mérite, mais passionné de son art au-delà de toute expression... Sa doctrine, nous l'avons définie un retour sans réserve à l'antiquité classique, une application rigoureuse des lois esthétiques de l'ancienne Rome. Mais chez lui la force du tempérament de praticien est telle que nous la voyons percer sous l'enveloppe classique, et que le théoricien

donne, sans s'en douter, autant de place à la technique traditionnelle du moyen-âge qu'aux règles de Vitruve et de ses rénovateurs. Il croit parler latin et s'exprime en excellent français.

Ses constructions, enfin, nous sont apparues avec un singulier mélange d'élégance et de gaucherie, un sentiment de grandeur indéniable, une originalité féconde. Producteur infatigable, nul peut-être n'a conçu plus de formes nouvelles. Il a le sens des vastes conceptions, des grands projets. Son imagination sans cesse en éveil lui suggère d'innombrables idées, mais ses efforts pour se dégager de l'imitation antique et se constituer un style personnel donnent à quelques-uns de ses édifices on ne sait quoi de lourd et de bizarre... C'est ce qui fait que, tout en méritant une place de premier rang parmi les grands architectes de la Renaissance, de l'Orme n'a pas éclipsé, comme on pourrait le croire, tous ses contemporains.

Certes, en effet, il serait difficile d'oublier que le XVI^e^ siècle nous a donné, à côté de Philibert de l'Orme, un Pierre Lescot, un Jean Bullant, et le délicieux Jacques Androuet du Cerceau, le dessinateur des *Plus excellents bastiments de France*.

MEMENTO. — Le numéro de juillet de *l'Art et les Artistes* s'ouvre par une étude très vive et très spirituelle de M. Armand Dayot sur deux grands humoristes anglais : *James Gillray et Th. Rowlandson*, dont l'œuvre si nettement nationale et d'un si curieux caractère de moralité nous apparaît avec une étrange saveur ; M. Méryem passe ensuite en revue les *Portraits d'enfants* exposés à Bagatelle. Dans le numéro d'août, M. Adolphe Thalasso nous fait connaître quelques charmantes figurines trouvées à In-Tépé et maintenant conservées au musée impérial de Constantinople ; M. René Bonnamen nous révèle un Roslin provincial, *Pierre Gogell*. Le dernier numéro de *l'Art flamand et hollandais* est presque tout entier consacré à la magistrale étude de M. de Bosschere sur la *technique des dessinateurs Anversois ;* seul un dessinateur pouvait parler avec une telle précision des maîtres qui l'ont précédé. Dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, MM. J.-L. Vaudoyer et P. Alfassa commentent les œuvres installées l'été dernier au musée de Versailles et qui se rattachent toutes à l'histoire de la monarchie de Juillet ; ils insistent avec raison sur la jolie toile d'Eugène Lami : *l'attentat de Fieschi*. Ce numéro contient aussi un commentaire de M. Gaston Migeon sur *les bronzes italiens de la Renaissance de la collection Thiers* ; l'érudit conservateur nous montre l'intérêt de ces pièces admirables un peu perdues dans une collection trop mêlée. J'ai plaisir à signaler également une étude de M. Aldo Ravà extraite de l'*Arte* et consacrée au portraitiste vénitien *Lodovico Gallina* (1752-1787) : ce petit maître charmant bénéficia, comme Alessandro Longhi de la faveur de la famille Pisani et il fit les portraits de plusieurs de ses membres ; par une coïncidence notable, il fut élu membre de l'Académie de peinture le même jour que Francesco Guardi, le 12 septembre 1784. Enfin il me faut signaler le premier fascicule du *Répertoire d'art et d'archéologie :* cette publication, en indiquant sommairement toutes les études d'art publiées en France et à l'étranger, rendra certainement les plus grands services aux curieux et aux chercheurs.

TRISTAN LECLÈRE.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Trois nouveaux bustes au Musée du Louvre. — Au Petit Palais : la Galerie de la Médaille et le plafond d'Albert Besnard. — Au Musée Galliera : Exposition de la Verrerie et de la Cristallerie artistiques. — Le Van der Goes de Montforte et le Musée de Berlin. — Exposition de dessins de l'école française au Musée de Francfort. — Le pendant du « Trône Ludovisi » au Musée de Boston. — L'émigration des Rembrandt en Amérique. — Memento bibliographique.

Le département de la sculpture moderne au **Musée du Louvre** s'est enrichi dernièrement, grâce à son zélé conservateur, M. André Michel, de trois chefs-d'œuvre qui marquent comme trois moments de la sculpture française au XVIII^e^ siècle : les bustes d'Antoine Coypel, marbre par Coyzevox, de Noël-Nicolas Coypel, son frère, terre cuite par J.-B. Lemoyne, et de l'astronome Pingré, terre cuite par Caffieri (1). Les deux premières de ces effigies, heureusement sauvées de l'exil en Amérique qui les menaçait, proviennent de l'héritage du sculpteur Augustin Dumont (dont la veuve, mariée en secondes noces à l'architecte Ginain, membre de l'Institut, a bien voulu les céder au Louvre) et n'étaient jamais sorties de la famille. Anna Coypel, sœur des deux artistes, avait épousé, en 1712, François Dumont, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, et Coyzevox avait signé comme témoin à l'acte de mariage. C'est peu avant cet événement de famille qu'il avait exécuté le buste de son ami. Plus tard, en 1730, J.-B. Lemoyne, qui n'avait même pas vingt-six ans, modela en terre cuite le buste de Noël-Nicolas. Rien n'est plus intéressant et plus instructif que la confrontation de ces deux œuvres : l'un, tout « Louis-quatorzien », imposant et noble en dépit du col grand ouvert où M. Henry Roujon, spirituellement (2), voit l'indice d'un esprit qui tend à se libérer de la contrainte académique, comme il le fera dans sa *Galerie d'Enée* du Palais-Royal, malheureusement disparue (3), — bien digne, en tout cas, avec sa perruque et son allure pompeuse, de l'auteur de l'*Epître à mon fils sur la peinture* (1708) imitée de Boileau dont il était l'ami ; l'autre, au contraire, plein de verve juvénile et de pittoresque (par un mouvement de la tête rejetée en arrière et tournée par-dessus l'épaule, le buste se présente à la fois de face et de profil), décelant l'époque de la Régence et du style « rocaille ». — La troisième de ces sculptures, jusqu'ici obscurément conservée à l'Observatoire et dont une décision ministérielle a autorisé le dépôt au Louvre, est le portrait de l'abbé Pingré, géographe du roi, membre de l'Académie des Sciences, chanoine

(1) Voir le feuilleton de M. André Michel : *A propos de trois nouveaux bustes du Louvre* (*Journal des Débats* du 5 juillet dernier).

(2) *Devant un buste* (*Le Figaro*, 15 juillet 1910).

(3) On peut en admirer les dessins dans le tome IV, pp. 15-35, de *l'Inventaire général des dessins du Louvre et de Versailles*, de MM. Jean Guiffrey et P. Marcel, déjà signalé ici.

régulier et bibliothécaire de Sainte-Geneviève (le plâtre original de ce buste figure justement à cette Bibliothèque). La terre cuite fut exposée au Salon de 1789. C'est une œuvre merveilleuse d'habileté et de vérité : « Jamais Caffieri », écrit M. P. Vitry (1), n a mis dans une de ses figures plus de bonhomie, de malice et de vie » que dans ce visage replet, aux petits yeux clignotants, aux lèvres gourmandes.

De temps en temps, une nouvelle salle vient s'ajouter aux collections qu'abrite le Petit Palais, et ainsi, peu à peu, le **Musée des Beaux Arts de la Ville de Paris** achève de se constituer. Formé sans plan préalable, au hasard des heureuses occasions, la cohésion fera toujours défaut à cet ensemble, et l'enseignement, par suite, en sera toujours défectueux ; mais chaque salle par elle-même est (si l'on en excepte la malheureuse salle Ziem) d'une valeur réelle et d'une présentation agréable ; il n'en faut pas demander plus. Le 27 mai dernier, — en même temps qu'on inaugurait les peintures de la coupole où M. Albert Besnard a symbolisé, en quatre compositions, la Pensée, la Matière, la Plastique, la Mystique, œuvres d'une noble et profonde conception, mais qui ne feront pas oublier ses précédentes décorations, — on ouvrait au public une galerie de la Médaille, due à la générosité de nombreux amateurs, et particulièrement de Mme Jeanne Paquin et de M. Piet-Lataudrie. On y peut suivre, en une série nombreuse de frappes ou de fontes, de plâtres ou de terres cuites, à peu près toute l'histoire de la médaille et du médaillon en France depuis le XVIe siècle (la collection débute par la médaille de la conquête du royaume de Naples sous Charles VIII) jusqu'à nos jours (il s'y trouve naturellement toute la série des médailles officielles commandées par la Ville de Paris) en exemplaires de choix. Une belle réunion de médailles des époques Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI nous fait apprécier l'art des E. Delaune, des Guillaume et Abraham Dupré, des Warin, des Roettiers, des deux Duvivier, des Molart, des M. Bernard, des Mauger, etc., auxquels succèdent au XIXe siècle Andrieu, Galle, Augustin Dupré, J.-J. Barre, Gatteaux, Depaulis, Domard, Borrel, Oudiné, Ponscarme (rénovateur de la médaille moderne), Degeorge, Eugène et Alphée Dubois, Chaplain, Roty, Vernon, Yencesse, Michel Cazin, Tasset, Dupuis, Levillain, Deloye, Frémiet, Gardet, Peter, bien d'autres encore. Dans l'art plus souple du portrait-médaillon, voici des œuvres de Nini, Chinard, David d'Angers, Rude, Cavelier, Pradier, de Crauk, Chapu, de Carpeaux, Dalou. L'on y a joint un charmant groupe en terre cuite, une *Bac-*

(1) *Bulletin des Musées de France*, 1910, n° 2 (av. repr. du buste). — Le n° 3 de ce même *Bulletin*, qui vient de paraître, contient un article de M. G. Lecomte sur les collections de la mission Pelliot au Louvre, dont nous avons parlé dans notre dernière chronique.

chante avec ses enfants, du sculpteur Marin, offert il y a quelque temps par Mme Soyer, née Ehrler.

L'exposition annuelle d'été du **Musée Galliera** est consacrée cette fois à la verrerie et à la cristallerie artistiques modernes. Créations usuelles, comme celles qu'expose la cristallerie de Baccarat (on y remarque surtout les services de table des différents chefs d'Etat et de diverses maisons princières) y voisinent avec des pièces de vitrine qui forment la majorité des envois et où se font admirer une fois de plus l'ingéniosité et l'habileté d'artistes tels que MM. Lalique, Ringel d'Illzach, Dammouse, Decorchemont, Despret, et le regretté Henri Cros. Des vitraux, parmi lesquels nous ont séduit ceux de MM. Grasset, Laumonnerie, Daum, Léon Fargue (*les Chansons populaires*), mettent aux fenêtres leur diaprure décorative. Mais le « clou » de l'exposition est la réunion — qu'on ne reverra sans doute plus — des plus belles œuvres de ce grand créateur de formes, de ce poète exquis, Emile Gallé, de qui M. Gaston Varenne analysait ici naguère, avec pénétration, la pensée et l'art (1). Verreries dans le goût oriental, vases au dessin et au décor librement inspirés des fleurs ou des plantes, coupes transparentes ou embrumées, ou semblant enfermer dans leur épaisseur le mystère des profondeurs sous-marines, chacune de ces créations, d'une variété inouïe d'invention, au milieu desquelles trône le *Saint-Graal* appartenant à M. L. de Fourcaud, est à elle seule un poème délicieux. Personne ne doit manquer d'aller s'en réjouir l'esprit et récréer les yeux.

§

Une nouvelle mésaventure vient d'arriver au **Musée de Berlin**. Un important tableau du célèbre peintre flamand du xve siècle, Hugo van der Goes (une *Adoration des Mages*) était conservé depuis plusieurs siècles à Monforte, petite ville de Galice, dans un couvent concédé en 1870 à une congrégation espagnole, les Pères Esculapes, pour l'établissement d'un collège. L'entreprise n'ayant pas prospéré, et la chapelle menaçant ruine, le duc d'Albe, « patron » du couvent, sollicité à plusieurs reprises par des conservateurs de musées ou des marchands, se décida à aliéner le tableau, et le vendait il y a deux mois, pour la somme de 1.180.000 francs, à un représentant du musée de Berlin, M. Gretor, qui, ayant sur la conscience l'acquisition de la *Flore* attribuée à Léonard (2), brûlait de prendre une éclatante revanche. Mais les journaux espagnols s'émurent, réclamant du gouvernement la protection et le maintien en Espagne des œuvres d'art du pays, dont un grand nombre, ces derniers temps, ont émigré à l'étranger. Il n'était que temps d'agir. A peine le gouvernement

(1) V. *Mercure de France*, 1er juillet 1910, p. 31.
(2) V. *Mercure de France*, 12 janvier 1910, p. 159, et 1er avril 1910, p. 554.

s'était-il décidé à revendiquer le droit de tutelle sur l'œuvre menacée et le ministre de l'Instruction publique avait-il télégraphié au gouverneur de la province qu'un secrétaire de l'ambassade d'Allemagne se présentait au couvent pour prendre livraison du tableau ; mais il trouva la porte gardée par des gendarmes et dut s'en retourner sans avoir rien obtenu. L'ambassadeur a réclamé, mais il est probable que le musée de Berlin devra faire son deuil de cette *Adoration des Mages* qu'il rêvait de placer à côté de la *Nativité* du même maître, acquise par lui il y a quelques années (1).

Le Musée de l'Institut Stædel, à Franfort-sur-le-Mein, possesseur d'une riche collection de dessins (plus de 13.000, parmi lesquels environ 5.000 anciens), dont les plus beaux font l'objet d'une publication que nous signalons plus loin, a eu l'heureuse idée de compléter l'enseignement offert ce printemps à Berlin par l'exposition d'art français du XVIII^e^ siècle, en organisant à son tour une exposition non pas de peintures (il n'en possède malheureusement que fort peu), mais de dessins de notre école, dont il conserve un très grand nombre. Elle a été inaugurée le 1^er^ juin dernier. On y admire des œuvres de Watteau (représenté par 13 pièces), Boucher (15 dessins, dont deux superbes pastels, portraits d'une dame, datés de 1752), Fragonard (7 œuvres : types populaires italiens, paysages, et une grande étude à la sépia : *les Enfants du comte de Chabot prenant leur leçon*), Greuze (10 œuvres), Hubert Robert (8, parmi lesquelles une *Allégorie sur la décadence de la famille Dubarry*), Pater, Lancret, Baudouin, Challe, Pillement, Eisen, Parrocel, J.-F. Arnaud, L. Bilcoq, Lépicié, F.-C. Bourgeois, Halle, Théolon, Ch.-N. Cochin, les deux Moreau, Lavreince, L.-J. Desprez, Taunay, Saint-Ours, J.-F. Blondel, I. Duvivier, Le Prince. J.-B. Huet, J.-J. de Boissieu, et un portrait au pastel de Watteau par la Rosalba (2).

Tout le monde connaît l'admirable sculpture grecque du V^e^ siècle du Musée des Thermes à Rome, connue sous le nom de *Trône Ludovisi* (3). Le **Musée de Boston** vient d'avoir l'heureuse fortune d'acquérir un bas-relief en marbre qui, comme composition et comme dimensions, est le pendant de cette œuvre célèbre, et fit peut-être partie avec elle d'un même ensemble. On y voit, au centre, entre deux femmes assises, dont l'une sommeille, un dieu ailé (Hermès ?) pesant dans une balance deux âmes sous la forme de petites figures nues. Sur les côtés du bloc de marbre sont sculptés un joueur de

(1) On trouvera, avec un article de M. Salomon Reinach, la reproduction de cette *Adoration des Mages* dans la livraison de la *Gazette des Beaux-Arts* du mois d'août.

(2) M. G. Swarzenski a publié, dans la *Frankfurter Zeitung* du 22 juin, une savante et intéressante étude sur cette exposition.

(3) On trouvera la reproduction de ce superbe morceau dans le numéro de juin du *Bulletin* du Musée de Boston.

cithare, pendant parfait de la joueuse de flûte du *Trône Ludovisi*, et une vieille femme assise dans la même attitude que la femme à la cassolette d'encens du bas-relief romain. On conçoit combien l'Italie doit déplorer l'exode d'un tel morceau. Aussi parle-t-on de nouvelles lois dirigées contre l'exportation des œuvres d'art et déclarant propriété nationale tout ce qui sera trouvé dans le sol italien.

L'**Amérique** encore vient de s'enrichir d'un des chefs-d'œuvre de Rembrandt, datant de sa meilleure période, entre 1650 et 1655 : le *Portrait d'un cavalier polonais du régiment de Lisowski dans un paysage*, appartenant au comte Tarnowski, et qui avait fait sensation à l'inoubliable exposition d'Amsterdam en 1898. Un collectionneur de Pittsburg, M. H.-C. Frick, l'a acheté pour la somme de 1.500.000 francs.

Memento. — Comme nous l'annonçons plus haut, une superbe publication a été entreprise par l'Institut Stædel de Francfort : un recueil en fac-similé de cent des plus beaux dessins que possède ce musée, particulièrement riche en dessins de maîtres. On sait combien, depuis les grands ouvrages de ce genre qui ont été consacrés par le regretté F. Lippmann à Dürer et à Rembrandt, l'on s'est pris d'intérêt pour l'étude de ces feuilles auxquelles les maîtres ont fait la confidence de leur pensée intime et de leurs recherches ; plusieurs musées et collections : l'Albertina de Vienne, Berlin, Bâle, Oxford, Budapest, etc., ont rivalisé d'ardeur à faire connaître au public leurs plus beaux dessins. Le recueil offert par le musée de Francfort comptera parmi les plus réussies de ces publications, par la perfection absolue des reproductions et le soin de la présentation : les originaux sont rendus avec une fidélité illusionnante dans leur grandeur réelle, avec leur aspect et leurs teintes exacts ; chacun de ces fac-similés, monté sur carton, donne l'impression du dessin même de l'artiste. Cinq livraisons sur dix (à 16 marks, composées chacune de dix planches) ont déjà paru. Toutes les écoles y sont représentées par des pièces de choix : l'école allemande par Dürer (5 planches, parmi lesquelles un superbe carton de vitrail *Saint Georges*, aquarelle ; une étude de Nurembergeoise et de Vénitienne en costumes de ville ; un portrait de Matthæus Landauer en vue du tableau *la Trinité adorée par tous les saints*, dont il était le donateur ; un extraordinaire *Combat de la Mort contre un cavalier*, Holbein le vieux (*Etude de têtes*), un maître allemand des environs de 1500 (tête d'homme d'un puissant caractère, à l'aquarelle), Schongauer, Altdorfer, H. S. Beham, Hans von Kulmbach (*Lansquenet*), Chodowiecki (deux charmants portraits de femmes en pied), J. von Sandrart ; — les écoles hollandaise et flamande par Rembrandt (cinq pièces admirables : des *Bouchers à leur travail*, *le Prophète Nathan agenouillé devant David*, un *Repos pendant la fuite en Egypte*, *Loth ivre*, et *le Calvaire*), Breughel le vieux (*Deux rabbins*), Heemskerck, Bruytenwech, C. van Oostsanen, C. Bega (*Intérieur de paysans*), Vermeer de Delft (délicieuse *Vue de Delft*), A. van Ostade (*Paysans ivres*, sépia largement lavée), Esaïas van de Velde (*Paysage avec figures*), Rubens (*Etude d'Evêque*), Van Dyck (*Portrait du peintre de Cos-*

ter et une *Tête d'homme*), Goltzius, Ph. de Champaigne, Gérard David, Jan Livens (*Portrait du poète Jan Vos*) ; — l'école italienne par Bonsignori (*Tête de jeune homme*), Campagnola, Seb. del Piombo (étude pour la *Résurrection de Lazare* de la National Gallery de Londres), Pinturicchio (jolie *Madone*), Annibal Carrache (*la Cour du palais Farnèse*), Raphaël (étude pour le Diogène de l'*Ecole d'Athènes*), Piazzetta, Filippino Lippi (*Tête de jeune homme*), Mola ; — enfin l'école française par des Fragonard (*Mendiant implorant une dame*, au lavis), deux Watteau (*Portrait du peintre Vleughels* et *Etude de paysage*, sanguines) et un Boucher (*Jugement de Pâris*, à la plume). — Souhaitons que le succès de cette belle entreprise, qui rendra tant de services aux travailleurs, engage la direction de l'Institut Stædel à la poursuivre au delà des limites qu'elle s'est tracées.

AUGUSTE MARGUILLIER.

CHRONIQUE DE BRUXELLES

La visite du Roi et de la Reine au Salon des Lettres. — Un discours de M. Emile Verhaeren. — La réponse du Roi. — Une pétition de M. Edmond Picard. — Paris et les écrivains français de Belgique. — Mlle Beulemans à Paris. — M. Joseph Chot et René Dethier : *Histoire des Lettres françaises de Belgique* (Charleroi, Désiré Hallet). — M. Emile Vom Heurck : *Histoire de l'Imagerie populaire flamande* (Bruxelles, Van Oest). — M. des Ombiaux : *L'Ornement des Mois* (idem). — Memento.

Il n'est pas encore trop tard pour revenir sur la visite du Roi et de la Reine au « Salon des Lettres » à l'Exposition. Le discours prononcé par Emile Verhaeren à cette occasion et la réponse du roi Albert, le discours de M. Edmond Picard, l'accueil cordial, affable, tout simple fait par les souverains à nos principaux auteurs méritent que nous nous y arrêtions. Le discours d'Emile Verhaeren fut excellent de tout point, digne, noble, déférent, mais fier et plein de tact, sympathique sans courtisanerie :

Sire, Madame, laissez-nous nous réjouir de votre présence parmi nous. Aucune obligation protocolaire ne vous faisait un officiel devoir de rehausser du moindre éclat royal la tardive inauguration de cette section lointaine où le gros public n'affluera pas. Les gens de pensée qui vous y reçoivent redoutent d'ordinaire les cérémonies où la pompe est de règle ; mais qu'ont-ils à craindre de votre simplicité, de votre cordialité et de votre bonne grâce ? Vous leur apportez ces qualités si franchement nationales dans la main solide ou fine que vous voulez bien leur tendre... Certes ils sont aptes à trouver de belles phrases élogieuses, mais ils se reprocheraient comme une faute de goût de hausser devant vous trop vivement le ton et d'avoir recours à quelque rhétorique empanachée pour vous affirmer leur sûre et unanime sympathie.

Et le poète résuma avec émotion et non sans mélancolie l'histoire et la situation actuelle de l'effort littéraire dans ce pays :

En des romans et des poèmes nous magnifions nos mœurs et nos coutumes, nous exaltons notre sol, nous écoutons pieusement battre le

cœur de notre peuple. Nous en surprenons les rythmes les plus profonds pour en scander nos strophes. Et tous, depuis les moindres jusqu'aux plus notoires, enseignent l'enthousiasme qui est la haute santé de l'âme, propagent le culte — rare en ce pays — des forces spirituelles, et affirment l'importance des choses qui ne se chiffrent ni ne se mesurent pas, mais dont la réelle et souveraine valeur représente plus que nulle autre notre richesse pour l'avenir. Ainsi, avec une piété ardente et délicate, nous faisons, nous les écrivains belges, ce travail filial, magnifique et nécessaire d'élucider la conscience de notre patrie. Nous le faisons sans grand bruit, presque en silence. Nous n'avons cure ni de sonore ni d'immédiate renommée. Si l'élite du public commence à s'émouvoir, la foule nous ignore ; qu'importe !... Nous pouvons affirmer quand même, sans trop d'orgueil, que si d'autres officient au bruit large des orgues, dans les chapelles latérales de l'activité nationale, nous, les écrivains, nous ne disons jusqu'à ce jour, il est vrai, qu'une messe basse, mais nous la disons au maître-autel !

Dans sa réponse, le Roi commença par complimenter Verhaeren en disant :

Nous sommes particulièrement heureux, la Reine et moi, que ce soit le poète de *Toute la Flandre* qui nous souhaite la bienvenue au milieu de ses confrères, parce que l'occasion nous est ainsi donnée de lui témoigner une fois de plus toute notre admiration. Les œuvres d'Emile Verhaeren ont magnifiquement glorifié le sol natal. Poète vraiment belge par la puissante expression de nos forces ataviques et des caractères de notre race, n'est-il pas en même temps un poète mondial célébrant la vie humaine dans ses manifestations les plus ardentes ?

Puis le Roi se réjouit de se trouver parmi tous ces hommes de lettres et il constate que jamais la Belgique n'a connu une efflorescence littéraire égale à celle d'aujourd'hui.

Il s'affirme actuellement, dans ce pays, dit-il, un effort esthétique intense et prodigieux qui, désormais, fait partie de la vie de la nation et sera une des gloires de la Belgique contemporaine.

Après ce discours Edmond Picard profita de la présence du Roi pour donner lecture d'une pétition assez opportune tendant à obtenir par les soins des pouvoirs publics la création d'un théâtre national, assuré par les subsides contre les caprices de la mode ou le « snobisme » belgeophobe qui caractérise les habitués de nos premières. Pour ce théâtre belge d'application, Picard recommandait la salle du théâtre du Parc. A notre avis ce théâtre est bien petit. Mieux vaudrait construire un théâtre de dimensions plus vastes, une manière d'Odéon, théâtre national au répertoire duquel, les pièces d'auteurs belges de réelle valeur n'abondant pas encore, on ajouterait les traductions ou adaptations des chefs-d'œuvre des littératures étrangères, à commencer par ceux d'Eschyle, Sophocle, Euripide, Shakespeare, Calderon, Lope de Vega, Gœthe, Schiller, et aussi les drames des roman-

tiques ou les pièces des tragiques contemporains français, celles de Gasquet, Péladan, Souchon, Herold, etc., etc.

Dans cette assemblée des écrivains belges, M. l'abbé Verriest fit une conférence, un peu longuette et par trop west-flamande, sur Gezelle et Streuvels, et M. Victor Chauvin prononça en français un cordial et savoureux éloge des poètes de dialecte wallon, surtout de Defrescheux, le Mistral liégeois. Mais pourquoi cette prédiction, vraiment par trop anticipée, de la disparition de ce savoureux parler wallon? Maintenez-le, au contraire, monsieur Chauvin; défendez-le contre les niveleurs, les uniformistes, les centralisateurs à outrance! Le wallon est aussi indispensable à la physionomie de la Belgique que le flamand, tout comme le celte et le provençal le sont à celles de la France. Et cela n'empêchera personne d'aimer, de cultiver le français, de l'adopter pour sa langue vraiment maternelle de préférence à l'un ou l'autre des idiomes provinciaux. Et, tout en nous réjouissant d'avoir Gezelle et Defrescheux, nous nous glorifions surtout d'avoir Verhaeren.

Après une séance mémorable, le Roi et la Reine se firent présenter les écrivains présents et s'entretinrent gentiment et familièrement avec eux, en faisant preuve, dans ces conversations, d'une parfaite connaissance des œuvres de ceux qui leur étaient présentés. Constatons aussi que les souverains se sont montrés particulièrement prévenants à l'égard de certains des nôtres qui n'eurent jamais à se louer des procédés officiels, mais qui n'avaient aucune raison de bouder un roi et une reine dont tous les actes jusqu'à présent révélèrent du tact, de l'intelligence et, ce qui vaut encore plus, du cœur.

Le succès à Paris du *Mariage de M^lle^ Beulemans*, la jolie comédie de MM. Wicheler et Fonson, a réjoui la plupart de nos compatriotes, mais fourni d'autre part à l'« âme belge » l'occasion de se manifester sous ses vilains côtés de dénigrement et d'envie. Des écrivassiers s'abordaient pour se condouloir de ce succès: « Et dire que c'est sur cette pièce que les Parisiens vont encore une fois juger de la littérature et du français d'ici! Cela nous fait reculer d'un demi-siècle! » Un critique, enregistrant dès la première le chaleureux accueil fait à l'aimable *M^lle^ Beulemans*, croyait devoir enlever aux auteurs l'illusion d'avoir écrit un chef-d'œuvre de la portée de ceux d'Ibsen et de Shakespeare!

Et à ce propos nous avons constaté de nouveau combien vos poètes, vos écrivains et même vos critiques jugent les œuvres vraiment méritoires d'ici avec sagacité et sympathie; combien ils voient juste. Avant tout hostiles à la contrefaçon, ils séparent le grain de l'ivraie, et se gardent de confondre de faux bons écrivains avec des artistes, des créateurs, des talents pour de vrai. Certes il y eut d'excellents articles ici dans la presse, pour apprécier l'heureuse ten-

tative de MM. Wicheler et Fonson, mais je n'ai lu nulle part des comptes-rendus si intéressants que, par exemple, ceux de M. Fontainas dans cette revue même ou de M. Dorian dans *Pan*, celui-ci comparant nos auteurs « à un Labiche du Nord, un peu ibsénien, n'amusant point, ne faisant pas rire par des mots d'esprit, mais par des situations joliment amenées, des travers ravissamment dépeints, des mœurs raillées avec indulgence ».

Il sévit en Belgique des pontifes de province que leurs petites chapelles encensent et portent aux nues et dont vous n'avez jamais compris l'art ni apprécié le génie, quoiqu'ils n'aient su comment faire pour vous flagorner et vous séduire, allant même jusqu'à bafouer et honnir les braves gens d'ici sous prétexte qu'ils ne parlent pas aussi agréablement le français que vos calicots et vos cabotins. Ce sont particulièrement ces confrères-là que le succès à Paris de MM. Wicheler et Fonson irrite au delà de toute expression. Et les femmes de ces grands hommes s'en mêlent! Mme Kalkebronck, qui s'évertue à se parisianiser, ne comprend point que Paris se soit amouraché de cette Mlle Beulemans, si simple, si franche et ne se donnant que pour ce qu'elle est!

Quelques livres :

Une consciencieuse, très complète et volumineuse *Histoire des Lettres françaises* de Belgique due à la collaboration de M. Joseph Chot, l'agréable conteur wallon, et de ce jeune et sympathique René Dethier, si prématurément enlevé aux lettres qu'il servait avec une si belle passion juvénile,—un livre dans lequel quelques-uns de nos écrivains sont étudiés avec un soin et une impartialité auxquels tel ouvrage analogue édité ici en ces derniers temps ne les avait pas habitués; peut-être même MM. Chot et Dethier pèchent-ils par trop d'indulgence pour d'innombrables gendelettres qu'ils n'auraient même pas dû citer et qui représentent un *mob* de plus en plus écœurant et encombrant. Entre autres études nous recommanderons celles consacrées à Lemonnier, à Picard, à Verhaeren, à Maeterlinck, à Demolder et à Giraud. Mais que de coquilles! Sans doute le pauvre Dethier désirait-il voir paraître son livre le plus tôt possible et la correction des épreuves s'en ressentit-elle, son collaborateur ayant tenu, par un sentiment tout naturel, à satisfaire l'impatience du jeune enthousiaste qui se rendait vaguement compte de sa fin prochaine. Ces petites tares disparaîtront d'une nouvelle édition que l'œuvre mérite assurément.

L'apparition de *l'Histoire de l'imagerie populaire*, un superbe volume de M. Emile Van Heurck, coïncide avec l'ouverture de la section du « folklore » à l'Exposition, section organisée par les soins du même M. Van Heurck, une des autorités en cette si intéressante matière. Nous reviendrons sur cet ouvrage, un des plus savoureux

et des plus instructifs qui soient, même le plus complet, sinon le seul qui ait paru en ce genre.

L'Ornement des Mois, de M. Maurice des Ombiaux, se rattache aussi au folklore, à celui du calendrier occidental, et se recommande par une érudition tempérée de bonhomie et rehaussée de poésie ; un des meilleurs livres de l'auteur de *Mihien d'Avèsne* et de *Guidon d'Anderlecht*.

Memento. — *La vie intellectuelle* (juillet). Des articles consacrés à l'Exposition et signés Rency, Van Zype et de Rudder.

Le Masque (juin et juillet). Des contes de Van Offel et de Charles Van Lerberghe, des poèmes de Paul Fort, Jean Dominique, Roidot, Delacre, surtout les spirituels et caustiques « Propos de table » et des « Anthologies » d'une verve satirique et parodiste endiablée.

La Belgique artistique et littéraire (juillet et août). Des poèmes de Verhaeren, un admirable conte de Delattre, peut-être ce que ce conteur aimable a écrit de plus poignant, de plus médullairement humain ; une résurrection charitable, mais en somme assez inopportune, d'un poète belge de 1830 par Fernand Séverin ; un conte de Georges Rens ; les critiques de Paul André ; Arnold Goffrin, etc., etc.

La Société nouvelle. Baudelaire à Bruxelles, par M. Maurice Kunel ; un conte de Louis Delattre ; « la Chronique sociale », de M. Van der Voo ; la suite d'un roman de Georges Rens, la théâtromanie, par L. Legavre ; la critique d'art d'Ulric.

GEORGES EEKHOUD.

LETTRES ALLEMANDES

Jean Edouard Spenlé : *Rahel, Mme Varnhagen von Ense, Histoire d'un salon romantique en Allemagne ;* Paris, Librairie Hachette, 7 fr. 50. — Memento.

Il n'existe pas en Allemagne figure plus attachante que celle de cette extraordinaire Rahel Levin qui devint plus tard la femme du diplomate-amateur Varnhagen von Ense. Au milieu du chaos romantique qui troublait l'horizon littéraire des pays germaniques, dans les premières années du dix-neuvième siècle, elle incarne un idéal de sociabilité dont les générations qui lui succédèrent ne surent pas retrouver le secret. Douée d'exquises qualités féminines, le charme de sa personnalité rayonne sur tout son entourage. Si l'on veut comprendre ce singulier prestige exercé par une frêle femme qui n'eut même pas la ressource d'être belle, il faut se rappeler que Rahel se mit tôt à l'école gœthienne. Elle fut peut-être la seule de son époque qui comprit véritablement le génie de Gœthe. Le sage de Weimar fut pour elle un guide de tous les instants, un « témoin intérieur » qui lui apprit à lire au-dedans d'elle-même. Le culte qu'elle lui voua domine toutes ses attitudes intellectuelles. Il lui donne sa stabilité morale. La parfaite aisance qu'elle garde dans les situations les plus

difficiles, son tact de maîtresse de maison qui lui permet de réunir chez elle les personnalités les plus disparates et enfin la hautaine résignation qui lui fait renoncer aux vaines joies de la vie, c'est à une véritable « présence mystique » de Gœthe qu'elle les doit.

Rahel ne vit le poète que trois fois dans sa vie et seulement pendant quelques instants. Cette réserve était voulue de sa part et c'est encore chez elle un trait purement gœthien.

Sur un point, écrit-elle, j'ai toujours obéi à une voix impérieuse de mon cœur : en me tenant à une respectueuse distance de Gœthe. Dieu ! que j'ai bien agi ! Combien chaste, intacte et inviolable à travers les troubles de mon existence, j'ai gardé l'adoration que je pourrais lui montrer encore aujourd'hui, au fond de mon cœur ! Cette adoration a imprégné tout ce que j'ai jamais prononcé ou écrit ; chacune de mes paroles en conserve le souvenir... Avec quel sentiment de confusion je me suis tue, certain jour que Bettina se mit à parler en termes hyperboliques de l'objet de son admiration passionnée ! J'ai fait comme si je ne le connaissais pas du tout. Cela m'arrive souvent, tu le sais.

Rahel Levin est pour nous une précieuse indication de ce que l'Allemagne eût pu devenir si elle s'était vouée tout entière au culte de cet idéal gœthien. Son activité nous apparaît comme le départ de quelque chose qui n'a pas abouti. Dans son salon — car elle eut le premier et aussi le seul salon allemand — elle préparait un mouvement littéraire et intellectuel d'où pouvait sortir une véritable culture allemande. Elle savait ce qui manquait à l'Allemagne :

Nous autres Allemands, nous n'avons pas encore de langue de la conservation qui ait été, comme la française, coulée à travers tous les canaux de la vie de société, dans laquelle on puisse immédiatement se faire comprendre du dernier des habitants des faubourgs. Sans doute, nous en avons les rudiments. Il n'y aurait qu'à les dégrossir, à joindre bout à bout les fragments épars. Et c'est bien un peu ce que j'essaie de faire, moi qui, sur le modèle des Français, ai fait du talent de vivre ma principale étude. Chez nous on n'a jamais eu l'occasion de parler en public, si ce n'est du haut d'une chaire. Tout le reste se communique sous forme abstraite, impersonnelle, de cerveau à cerveau, en un langage de purs esprits, sans l'intonation, sans le geste de la vie... Mais des rapports de société nouveau créeront chez nous aussi un organe nouveau de la conversation. J'en ai la conviction intime. Si pourtant je pouvais vivre assez longtemps pour le voir !

« Faire du talent de vivre sa principale étude ! » Langage extraordinaire dans la bouche d'une Allemande. Mais comme il précise bien ce que Rahel rêvait de réaliser ! Si elle avait trouvé des émules, si elle avait seulement été comprise, tout notre dix-septième siècle littéraire aurait pu refleurir tardivement sur les bords de la Sprée, à l'orée du dix-neuvième. Pour ce il fallait pouvoir compter avec des hommes que l'entourage romantique de Rahel ne pouvait fournir.

Il fallait compter aussi sans les événements politiques. Iéna devait balayer le rêve de sociabilité caressé par Mlle Levin. Quand, en 1819, devenue Mme Vernhagen von Ense, elle voulut rouvrir ses salons, il était trop tard. Le monde n'était plus le même. Le Berlin d'avant 1806 ne ressemblait en rien au Berlin d'après 1815. Les guerres napoléoniennes et la politique de Metternich avaient changé même les âmes. Le romantisme avait abouti au piétisme réactionnaire. Une nouvelle jeunesse ne connaissait plus d'autre idéal que de briser l'esprit de caste de la Prusse régénérée. Rachel vieillie, avec son « cœur continuellement dolent », devait se contenter d'étendre son influence au cercle restreint de quelques rares amis.

On a parfois comparé Rahel Levin à notre Mlle de Lespinasse. Elle eut dans sa prime jeunesse une aventure sentimentale et charnelle qui rappelle, de façon assez lointaine, l'orageuse liaison de la fougueuse épistolière avec M. de Mora. Mais la petite juive berlinoise, grâce au magnifique art de vivre qu'elle tient d'une si haute lignée, sait se reprendre tout entière. Comme elle nous paraît supérieure à l'ingrate rivale de Mme du Deffant ! Jamais plus depuis lors elle ne jeta son cœur, et se contenta de cultiver l'amitié à outrance.

D'origine israélite, nous l'avons indiqué, Rahel sortit d'une de ces familles aisées qui, à la fin du XVIIIe siècle, avaient su créer à Berlin un milieu hautement cultivé, où l'âpreté du gain était tempérée par le goût des arts. Néanmoins, elle souffrait de ses origines. Dépaysée parmi les siens, il lui fallut toute l'énergie de son âme pour parvenir à cet équilibre moral, à cette magnifique pondération dont elle ne devait plus se départir.

M. Jean-Edouard Spenlé vient de consacrer à **Rahel** un volume dont la lecture est des plus attrayante. Biographie remarquable par la chaleur et le coloris du style autant que par la précision historique. La muse romantique y est placée exactement dans son milieu intellectuel et moral. La vie berlinoise pendant le premier tiers du XVIIIe siècle nous est décrite avec minutie. Nous voyons défiler devant nous les types originaux qui illustrent le premier salon de Rahel, égoïstes raffinés et indépendants un peu bohèmes, et plus tard tous ces diplomates de second plan dont Varnhagen von Ense fut un des plus curieux. Les portraits de Gentz, du prince Louis-Ferdinand, d'Edouard Gans, du jeune Henri Heine sont tracés magistralement en quelques pages.

Enfin, M. Spenlé plaide avec chaleur la cause de Rahel. Son essai de psychologie féminine nous paraît être le modèle du genre. Il a su démontrer avec éloquence que son héroïne n'était pas un bas-bleu. Celle que M. Georges Brandès a appelée « la plus grande femme moderne » avait servi, il y a quelques années, à une féministe scandinave, de thème à ses rêveries émancipatrices. Mme Ellen Key s'était

plu à faire de Rahel Levin une « nietzschéenne avant la lettre ». Combien M. Spenlé, en nous la présentant comme une femme traditionnelle, éprise d'un idéal de culture, nous paraît avoir mieux pénétré le caractère véritable de cette admirable figure, beaucoup plus près de l'idéal français que de l'incohérence germanique.

Rahel, on ne saurait assez y insister, n'était pas un bas-bleu. Indifférente à la production littéraire, elle se contenta de semer, dans ses lettres, une foule d'aperçus et d'idées, présentés sous un tour si original qu'on chercherait en vain, parmi les écrivains allemands de seconde ligne, quelqu'un avec qui on pourrait la mettre en parallèle.

Rahel n'a rien écrit, dit fort bien M. Spenlé. Elle qui, sans forfanterie, mais aussi sans fausse modestie, se proclamait l'égale des plus grands esprits, pour ce qui est de l'intuition, elle était dénuée, non pas du talent d'écrire — ses lettres fourmillent de paroles profondes, de ces « paroles de bronze », comme elle les appelle, qu'un Goethe ou un Shakespeare n'eussent pas désavouées — mais elle était dénuée de cet égoïsme supérieur de l'artiste, qui calcule et combine sans effort, qui économise les ressources de son génie en vue de l'œuvre impérissable, tyrannique, exclusive. Sans arrière-pensée de célébrité posthume, elle a répandu à profusion, dans des conversations et dans des lettres, son génie et son esprit, elle s'est donnée sans réserve à sa vocation de confidente, de consolatrice, de « servante de la société ». Une grande « gaspilleuse », l'appelait un de ses amis. Et vraiment, la vie l'a appauvrie. De là vient aussi qu'elle se trouve tout à coup déshéritée aux yeux de la postérité et qu'il nous faut aujourd'hui, à travers des recueils de correspondance souvent insignifiants, recueillir une à une les parcelles où s'est émietté son trésor.

M. Spenlé a eu le mérite de faire revivre Rahel au moment où les Allemands se penchent de nouveau sur les écrits, souvent d'un intérêt fort médiocre, de leurs premiers romantiques. Pour beaucoup de Français lettrés, le nom même de cette femme géniale sera une révélation. Ils augmenteront leur patrimoine intellectuel en cherchant à la connaître davantage.

§

Memento. — Nous avons signalé, le mois dernier, la publication du 1er volume des Œuvres philologiques de Nietzsche. Elle avait été faite par les soins de M. Ernest-Constantin Holzer qui avait été chargé également de la mise à jour des volumes suivants. Mais M. Holzer vient de mourir prématurément avant d'avoir pu achever sa tâche. Dans la *Zukunft* (no 40) Mme Fœrster-Nietzsche lui consacre quelques pages émues où elle rappelle, en même temps, le travail accompli par le Nietzsche-Archiv. Holzer était un savant d'une exactitude remarquable qui avait voué un véritable culte au « jeune Nietzsche », celui des dernières années de Leipzig et des premières années de Bâle. Elève d'Erwin Rohde, à Heidelberg, il s'était appliqué particulièrement à l'étude de l'activité philologique du futur philosophe

et se proposait de consacrer une monographie au premier épanouissement du jeune génie qui sentait en lui de si « formidables espoirs ».

Dans *Das literarische Echo* (1er août) M. Franz Clément publie un article sur le nouveau drame d'Emile Verhaeren, *le Retour d'Hélène*, dont la traduction allemande vient de paraître à l'Insel-Verlag de Leipzig. Il appelle le poète belge « le lyrique le plus vigoureux et le plus pathétique de langue française qui occupe, dans la littérature de l'Europe entière, une place qui était vide depuis la mort de Victor Hugo. » — M. H. Gœbel rend compte des dernières productions de la littérature danoise.

Der Sturm, ce petit hebdomadaire combattif et vivant que dirige M. Herwarth Walden, fait paraître en tête de son numéro du 4 août un article de M. R. Blümner qui s'intitule (en français) *l'Amour à l'allemande*. Il y est rappelé que Mme Jeanne Granier fit devant Guillaume II une conférence sur l'*Amour* et que cette conférence a été parodiée dans un cabaret de Montmartre. Si l'on appelle maintenant « amour allemand » une chose qui n'est pas l'amour normal, c'est bien, à en croire M. Blümner, la faute à la nation germanique qui s'applique à déformer l'instinct sexuel. Les caricatures de Samuel Fridolin qui illustrent les numéros du *Sturm* sont particulièrement curieuses.

Die Fackel, autre petit journal qui paraît à Vienne et poursuit des tendances analogues, possède la bonne fortune de pouvoir donner du Peter Altenberg inédit. M. Otto Stœssel parle du *Journal* de Gœthe, dont la publication vient de s'achever dans la grande édition de Weimar. M. Ludwig Rubiner tente de faire comprendre au public allemand la peinture d'Henri Matisse.

HENRI ALBERT.

LETTRES ANGLAISES

Une Académie Anglaise. — E.-F. Benson : *Daisy's Aunt*, 2 s., Nelson. — Mrs. W. K. Clifford : *Sir George's Objection*, 2 s., Nelson. — Miss Violet Hunt : *The Wife of Altamont*, 6 s., Heinemann. — W.-G. Blaikie Murdoch : *Memories of Swinburne and other Essays*, 3 s. 6 d., Gray, Edimbourg. — Memento.

Les Anglais nous ont toujours envié notre Académie, mais c'est fini, ils ont leurs « quarante ». Non pas qu'un premier ministre jaloux de la gloire de Richelieu ait fondé de pied en cap une Académie anglaise, en la dotant richement. L'affaire est plus simple : les hommes qui ont réussi à créer le « Comité académique », dont la formation se préparait depuis longtemps, l'ont tout modestement rattaché à la Royal Society of Literature, qui serait à l'Angleterre ce qu'est en France l'Institut. Ce Comité fondateur se composait de vingt-neuf membres qui ont eu à élire onze autres académiciens pour parvenir au chiffre fatidique qui assure l'immortalité. L'Académie anglaise aura des attributions assez semblables à celles de la nôtre : elle prendra toutes les mesures possibles pour maintenir la pureté de la langue anglaise et pour défendre le bon goût dans le style; elle rapprochera et fera coopérer ceux qui travaillent avec désintéressement aux progrès de la littérature anglaise ; elle préparera

l'histoire littéraire de l'Angleterre par des discours de réception et des éloges funèbres ; elle décernera de temps à autre des médailles, et elle récompensera certains ouvrages littéraires. Ses membres se recruteront dans tous les domaines de la littérature, des arts et de la politique; déjà elle compte des romanciers : Thomas Hardy, Henry James, Maurice Hewlett ; des érudits et des critiques : Edmund Gosse, G.-M. Trevelyan, le professeur Gilbert Murray, Andrew Lang, J.-G. Frazer ; des dramaturges : sir Arthur-W. Pinero, J.-M. Barrie, le secrétaire du War Office, R.-B. Haldane, etc. La présidence a été offerte à Lord Morley, et tout semble présager un définitif succès à cette entreprise qui n'a rien eu d'officiel et qui peut rendre de très réels services aux lettres anglaises.

§

Mr E.-F. Benson est un écrivain fécond et non dépourvu de talents — il a celui surtout de pouvoir vous tourner une jolie historiette avec le sujet le plus banal et le plus rebattu. Il connaît des recettes pour redonner du piquant aux mets les plus insipides, et l'on suppose qu'il est apte à confectionner, sur commande, les articles les plus divers pourvu qu'ils soient dans le goût du jour ou répondent aux exigences des industriels du livre.

Le petit cœur futile de Daisy balance entre Willie Carlton et Lord Lindfield, soutenus, celui-ci par tante Alice et l'autre par tante Jeanne qui épouse, à la fin, son adversaire pour combler les vœux de Willie, l'amoureux un peu transi ; raconté, dans **Daisy's Aunt**, par Mr E.-F. Benson, c'est là une histoire d'amour qui en vaut bien tant d'autres, et il est bon nombre de gens qui préfèrent ce genre de lecture aux romans de Georges Meredith et de Thomas Hardy.

§

C'est aussi une histoire de mariage que Mrs W.-K. Clifford nous relate dans **Sir George's Objection**, et il apparaît bien, une fois de plus, que le mariage est au roman anglais ce que l'adultère est au roman français. Auquel donner la préférence? C'est là une question délicate, à laquelle il vaut mieux laisser à chacun le soin de répondre selon son goût personnel. Il y a trop de disparité entre les deux genres pour qu'une comparaison soit équitable et permette de s'entendre sur les mérites respectifs de l'un et de l'autre. Cependant, on peut comparer entre eux les produits du même genre, et, le faisant entre l'histoire du mariage de Daisy et celle du mariage de Kitty, c'est à cette dernière que nous accorderons la préférence. L'affabulation du roman de Mrs Clifford est très simple et les incidents ne dépassent pas le cadre dans lequel se déroulent les événements de la vie quotidienne. Les personnages sont habilement peints et présentés chacun avec un caractère très humain, très réel.

Dans l'ensemble, ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler un roman réaliste, cependant. Les situations sont délicates ou dramatiques, les protagonistes sont raisonnables ou extravagants, parlent, pensent et s'agitent, le décor est imaginaire ou copié sur la réalité; il n'y a pas un détail dans tout cela que nous n'ayons vu autour de nous cent fois; mais les personnages ne disent et ne font rien qui ne soit admis dans « la bonne société », ils savent être spirituels et brillants sans être rosses, et si, par l'habitude que nous en a donnée le roman réaliste, nous nous demandons quelles sont leurs tares, leurs vices, nous avons tout lieu de supposer qu'ils en ont, comme vous, comme moi, comme nous tous; seulement nous savons gré à l'auteur de ne pas les avoir étalés : ce sont là des choses qui se cachent, et nous le savons bien par le mal que nous prenons à donner le change sur le véritable fond de notre nature. Mrs Clifford sait que le mal existe en ce monde, mais c'est un ornement qui se porte sous le vêtement et elle se contente de le laisser deviner, ce qui est tout à fait suffisant. Avant les recherches de tares du naturalisme, on ne se complaisait pas autant à la malpropreté physique et morale, et les romans de Balzac n'en dépeignent pas moins admirablement la tragi-comédie humaine; sans tomber dans l'invraisemblable et l'émasculé, Mrs Clifford donne la preuve qu'on peut écrire un roman sans se complaire aux névroses malsaines, aux instincts morbides, aux propos cyniques. N'allez pas ricaner en vous écriant : « Peuh ! du superficiel ! » Oui, pour qui ne sait pas voir sous les apparences. Est-ce qu'un Velasquez ne peint pas sur leur visage toute l'âme corrompue de ses modèles, malgré leurs nobles attitudes et leur somptueux accoutrement? Mais je ne voudrais pas aller trop loin. Ce que je tiens à dire c'est que Mrs Clifford a écrit un roman excellent, et je pourrais vous en citer maints passages qui ne dépareraient pas les œuvres des meilleurs romanciers du monde, depuis Richardson jusqu'à Meredith, depuis *les Liaisons Dangereuses* jusqu'à Flaubert et Anatole France. Ce ne peut être une œuvre superficielle celle que l'auteur compose avec des choses vécues et en y mettant du meilleur de soi-même, de ses joies et de ses souffrances, de ses espoirs et de ses déceptions. Ce sont ces qualités qui font le mérite des poignantes *Lettres d'amour d'une femme du monde*, que nous traduisîmes jadis. J'aurais voulu analyser quelque peu le roman, mais je n'en ai plus le loisir. Ceux que j'aurai pu inciter à lire ce livre y prendront un plus grand plaisir d'en ignorer la donnée et les péripéties.

§

Devrons-nous appeler roman réaliste, **The Wife of Altamont**, la dernière œuvre de Miss Violet Hunt? Je ne le crois pas, si nous nous en tenons aux canons du genre, tels que les formulèrent

et les appliquèrent les maîtres du genre en France. Et ce genre-là n'a guère de chance de s'acclimater en Angleterre, où l'art de garder les apparences est devenu une institution sociale. L'important est de savoir porter élégamment et solidement le masque conventionnel sans jamais rien révéler de ce qu'il recouvre, et sans se préoccuper de ce qu'il cache chez le voisin. Quiconque jetterait brutalement bas son masque ou l'arracherait aux autres passerait immédiatement pour fou ou criminel, et dans l'un et l'autre cas, pour quelqu'un de dangereux. Dans une telle société, où la vérité est soigneusement affublée d'accoutrements aux goûts du jour, où il existe un complot tacite pour qu'on ne soulève jamais un de ses ornements, bien téméraire serait celui qui se risquerait à braver une aussi formidable bastille, à lancer des pierres dans une aussi imposante façade. En aucun pays, « la façade » n'a autant d'importance qu'en Angleterre, nulle part le souci du décorum, des apparences, n'y est autant exagéré, — et cela, dans la majorité des cas, avec la plus parfaite bonne foi, avec une indiscutable sincérité, et c'est pourquoi, somme toute, il est quelque peu injuste de qualifier d'hypocrisie une préoccupation bien légitime, si on l'envisage au point de vue de la psychologie du peuple anglais. Or, l'héroïne du drame que narre Miss Violet Hunt est d'un bout à l'autre dans une attitude de quasi-révolte contre l'arsenal de la morale courante, des convenances et des bienséances, des faux-semblants et des trompe-l'œil, et, en même temps, elle s'efforce de conserver ces apparences qu'elle méprise. Ses jugements cyniques, loin d'exprimer un affranchissement positif de toutes les entraves sociales, lui sont dictés par le regret qu'elle a de n'être pas aveugle comme les autres, de ne pouvoir plus être absurdement de bonne foi et sincère, comme les « dames », les bourgeoises de la banlieue où elle vit au début. Elle souffre cruellement de s'être trouvée toujours dans des situations et avec des gens qui ne sont pas irréprochablement respectables; son sourire désenchanté, ses vaillances qui ressemblent à des bravades, son amertume un peu fantasque viennent uniquement de ce désaccord entre la vie que lui ont faites les circonstances et les aspirations intimes auxquelles elle ne sait pas renoncer. Ce caractère de Betsey, si admirablement créé par l'auteur, nous renseigne fort précieusement sur la mentalité de la femme anglaise d'une certaine catégorie; les personnages groupés autour d'elle ne sont pas moins intéressants, et, eux aussi concourent à la démonstration que semble avoir voulu faire l'auteur, que le code moral actuel est suranné, qu'il a cessé d'être en harmonie avec les mœurs. Le roman de miss Hunt est beaucoup plutôt une satire qu'une œuvre d'art conçue en toute indépendance; il reste actuel et local pour ainsi dire, au lieu d'être écrit, comme le disait Swift de son *Gulliver*, pour tous les temps et

pour tous les pays; s'il remplissait cette condition ce serait un chef-d'œuvre, et nul plus que nous n'y applaudirait; tel qu'il est, c'est une des œuvres les plus fortes que nous ayons lues depuis longtemps, une œuvre qui fait grand honneur au talent viril et crâne de son auteur.

§

La critique, qui discute de tout est elle-même fort discutée. On la porte aux nues ou on la vilipende selon qu'elle vous loue ou vous blâme. Ceux même qui dénient à tout autre qu'à l'artiste la critique de l'art font de la critique sans le savoir, et qui pis est : la critique de la critique. Du reste, il n'est pas d'art, si c'en est un, qui soit autant pratiqué que celui-là, et chacun s'y croit passé maître. Sans préparation, sans connaissances spéciales, on s'improvise critique et l'on prononce des jugements définitifs, si bien que c'est peut-être sous le prétexte de critique qu'il a été énoncé le plus grand nombre de bêtises. Mais nous étendons sans doute un peu trop le sens du terme; il est bon de le limiter, et, pour cette fois du moins, nous l'emploierons avec le sens que lui donne Mr W. G. Blaikie Murdoch, dans ses **Memories of Swinburne, with other essays.**

Par critique, il entend non seulement les livres et essays qui se proposent de montrer ce qui est bon et mauvais dans certaines productions artistiques, mais, au même titre, tout écrit portant sur l'étude de l'art ou sur les théories qui concernent ces diverses branches. Après cette définition terminologique, l'auteur examine les diverses erreurs, les préjugés ayant cours au sujet de la critique, et il revendique pour celle-ci la possibilité d'être un produit de l'inspiration, ce qui nous paraît fort juste, et d'avoir tout le mérite d'une œuvre originale, ce qu'il soutient en citant la *Renaissance* de Walter Pater, et les *Ideas of Good and Evil*, de W.-B. Yeats. La bonne critique, dit-il, doit être autant un produit de l'intelligence que de l'émotion, elle rejoint la bonne peinture, la bonne poésie et va de pair avec elle : bref, elle est en soi un art. Lorsque, pour attaquer Ruskin, Whistler lui déniait le droit d'écrire sur la peinture, sous le prétexte qu'il en ignorait la technique, il répétait une absurdité qu'on était surpris de lui voir prendre à son compte. Comme le fait ingénieusement remarquer Mr Blaikie Murdoch, on n'exige jamais, ou très rarement, la connaissance technique d'un sujet chez l'artiste. Whistler n'aurait pas été capable de construire les ponts et les chalands, ou de fabriquer les fusées et les éventails qu'il peignait. Degas eût été fort embarrassé de se tenir sur les pointes ou de monter dans une course d'obstacles; le critique est dispensé, comme l'ingénieur et l'architecte le sont, de la pratique du métier qu'ils dirigent, de la

pratique des arts dont ils s'occupent, à condition toutefois qu'ils soient des artistes, capables d'émotion et doués d'une culture aussi étendue que possible. « L'art est une expression de ce qu'il y a de joie dans la vie, mais l'esthétique est une partie de la vie, et celui-là par conséquent fait de l'art qui exprime ce que possède de joie cette partie de la vie ». L'artiste est inspiré par la joie suprême goûtée devant quelque aspect du monde; le critique est inspiré par la joie suprême goûtée devant quelque aspect de l'art, et tous deux créent une œuvre en exprimant leur émotion. C'est par des considérations de ce genre que Mr Blaikie Murdoch termine ce recueil dans lequel il a rassemblé des opinions et des commentaires, des appréciations et des jugements sur Swinburne et sur George Moore, sur S.-J. Peploe et Sir James Guthrie, sur Austin Dobson et William Ernest Henley, sur G.-K. Chesterton et Georges Street, sur George Du Maurier même; et dans les deux derniers essais, *Sanctum sanctorum* et *The art of criticism*, il expose ses idées esthétiques et ses sentiments personnels sur l'art. On ne saurait toujours partager les avis de Mr Murdoch, mais on doit admirer sa netteté de vues, sa précision dans l'expression, la souplesse de son esprit, et reconnaître l'excellence des pages consacrées à Swinburne, à George Moore et à W.-E. Henley, entre autres. Si bien qu'on en conclut qu'il est de taille à prendre rang, à son heure, auprès de ceux qui ont pratiqué la critique comme un art, Coleridge, Lamb, Walter Pater, Edmond Gosse, Andrew Lang, Arthur Symons, pour ne citer que ses compatriotes.

Memento. — Messrs Constable and C° viennent de publier en volume le roman posthume de George Meredith : *Celt and Saxon*, dont la dernière tranche a paru dans la *Fortnightly Review* d'août. Il a paru aussi chez George Allen un recueil, *The Celtic Temperament and other Essays*, par Mr Francis Grierson, sur lequel nous reviendrons. Enfin, nous rappelons qu'en juillet a paru une version française du beau roman de H.-G. Wells : *la Guerre dans les Airs*.

HENRY-D. DAVRAY.

LETTRES SCANDINAVES

Auguste Strindberg : *Tal till svenska nationen* (Frams förlag, Stockholm). — Ludvig Nordström : *Fiskare. Borgare. Herrar.* (Albert Bonnier, Stockholm). — H. v. Melsted : *Juristerna* (Bonnier, Sthlm). — Algot Ruhe : *Den förbjudna frukten* (Holmquist, Stockholm); *Virvlar* (Wahltsröm et Widstrand, Sthlm). — Gunnar Castrén : *Norden i den franska litteraturen* (Waseniuska bokhandeln, Helsingfors).

Un curieux débat littéraire, que dis-je, une véritable bataille s'est engagée dans les colonnes des journaux suédois autour d'un grand nom : Strindberg. A vrai dire, c'est Strindberg, cet éternel fauteur de désordre, lui-même, qui a provoqué le tumulte en lançant toute

une série de « j'accuse » retentissants. Le grand solitaire — car bien plus qu'Ibsen Strindberg est un isolé — commençait à la longue à s'émouvoir du fait que, tandis qu'on décorait, voire anoblissait un Sven Hedin, qu'on créait docteur « honoris causa » Verner v. Heidenstam, qu'on décernait le Prix Nobel à Selma Lagerlöf, on ne lui réservait à lui qu'un silence gêné ou, tout au plus, des éloges pleins de réserves. La Suède officielle et officieuse ne se montrait vraiment pas reconnaissante envers son génial bourreau, pas même après qu'il eut abjuré ses hérésies de jeunesse. Strindberg, las sans doute d'attendre une consécration qui ne venait pas, décida de se faire rendre justice malgré tout et malgré tous et publia dans deux journaux de Stockholm une série d'articles qu'on a réunis en volume sous le titre flamboyant de **Discours à la nation suédoise**, et qui sont autant de réquisitoires terribles contre les gloires de la Suède. Dans ces récriminations, contre morts et contre vivants, revient comme un leit-motiv cette accusation : « On m'a escamoté ma situation littéraire, on m'a volé le fruit de mon travail ! C'est à d'autres, à des gens médiocres ou nuls, que va la reconnaissance nationale. »

Aussi longtemps que l'illustre plaignant ne s'attaqua qu'aux gens et choses mortes, à Charles XII, à Atterbom, chef de la vieille école romantique, à l'Académie suédoise, on se contenta de hausser les épaules avec des sourires indulgents. Mais bientôt ce fut au tour des vivants. Avec un discernement parfait, il sut choisir, comme cible de ses coups de massue, les deux représentants les plus caractéristiques du génie national, avec ses défauts, avec ses qualités : le célèbre explorateur Sven Hedin et le poète national Verner v. Heidenstam. Et alors ce fut un tollé général dans le pays.

Dans l'article intitulé « Humbug d'explorateurs », Strindberg, après avoir égratigné en passant les Nansen, Cook et Peary, fonce à fond de train sur Sven Hedin, selon lui le plus bluffeur de tous. Comme tant d'autres, notre auteur a été offusqué de ce fait général que l'explorateur du globe terrestre est comblé d'honneurs, tandis que l'explorateur de l'âme humaine meurt de faim. En particulier, il a été scandalisé de voir son compatriote Sven Hedin traverser le monde en triomphateur, passant de ville en ville parmi des fêtes et des acclamations, alors qu'il n'a découvert ni le Thibet, ni même le lac Lob-Nor ! Car le Thibet a été de tout temps sillonné de caravanes, et déjà au début du XVIIIe siècle, Renat, un des lieutenants de Charles XII, prisonnier en Sibérie, dressa des environs de Lob-Nor une carte exacte et détaillée. Ce qu'a pu faire, après, Sven Hedin c'est l'œuvre d'un géomètre minutieux, bien qu'inexpérimenté. Mais ici je cite textuellement :

— Il n'a donc découvert aucun pays nouveau ?

— Non, ni le bassin de Tarim, ni le lac Lob-Nor, ni le Gobi, ni le Thibet.

— Pourquoi alors trimbaler en son honneur les Conseils municipaux, la jeunesse des écoles, l'ordre de la noblesse et le parc national ?

— Demande cela aux microcéphales de la terrasse de l'Opéra. Ne connais-tu pas l'hymne national américain selon Kipling? De l'insolence! de l'insolence! et tu réussiras dans la vie!

— N'y a-t-il donc pas de limite à l'insolence?

— Non, elle est illimitée comme l'ignorance, la bêtise et la lâcheté morale!

— Quel exemple élevé à donner à la jeunesse du pays, dont on est en train de faire des mohikans, des noctambules et des espions (1).

La réponse ne se fit pas attendre et si l'attaque avait été vive, la riposte fut une véritable explosion d'injures. Jusque-là on s'était généralement contenté de traiter Strindberg de malade; M. Hedin le traita de lâche, de chacal, de kalmouk, de cobra littéraire, de caractère pourri, etc. Pour finir, il cita Strindberg à comparaître devant le tribunal du Très-Haut et, préjugeant de l'avis de celui-ci, il condamna le blasphémateur aux peines éternelles. — Le public suédois, qui heureusement n'est pas habitué à de tels débordements, dut constater avec amertume que le dernier Suédois anobli manquait un tant soit peu de distinction de langage.

M. Hedin ayant avancé que Strindberg n'avait qu'à ne pas se mêler de ce qu'il ne comprenait pas — la géographie de l'Asie centrale, — ce dernier répondit non sans fierté que, déjà il y a 30 ans, il publiait un ouvrage traitant des relations de la Suède avec ces contrées lointaines, ouvrage qui eut l'honneur d'être lu à l'Académie [française] des Inscriptions et Belles-Lettres. Plus tard il a été médaillé de la Société de géographie de Saint-Pétersbourg, pour l'édition d'une carte du Thibet. Il n'est donc pas le premier venu.

On se demande si le motif de cette agression violente de la part de Strindberg ne réside pas dans le fait qu'on vient de charger Sven Hedin d'écrire à l'usage des enfants un livre de géographie universelle, à l'instar de ce qu'ont fait pour la géographie et l'histoire de la Suède les deux autres gloires nationales : Selma Lagerlöf et Verner v. Heidenstam. Le grand polygraphe s'est dit sans doute que cette tâche — fort bien rémunérée — convenait bien mieux à sa plume qu'à celle de l'*écrivain* fort médiocre qu'est, avec toutes ses qualités d'*explorateur*, M. Sven Hedin.

§

L'autre agression — celle contre le grand auteur d'*Endymion*, de

(1) Allusion à la présidence d'honneur offerte à S. Hedin par les protagonistes du mouvement des boys-scouts, importé en Suède de l'Angleterre.

Hans Alienus, de toute cette série de chefs-d'œuvre que sont les romans historiques de Heidenstam — a une portée littéraire autrement sérieuse. Strindberg prétend que le chef de l'Ecole de 1890 — c'est ainsi qu'on désigne, en Suède, l'école néo-romantique qui détrôna vers cette date le naturalisme, — aidé dans cette tâche par des critiques à sa dévotion, lui a dérobé la gloire due au premier écrivain du pays, en lui attribuant à tort tous les méfaits, toutes les tares de l'école naturaliste.

Disons tout de suite que l'accusation est tout à fait injustifiée en ce qui concerne Heidenstam lui-même. Celui-ci n'a jamais cessé de rendre hommage au génie de Strindberg ; seulement, cela ne l'a pas empêché d'affirmer sa propre originalité par des œuvres d'une indiscutable beauté. Si, vers 1890, la gloire de Strindberg a subi une éclipse, il n'a qu'à s'en prendre à la fatalité ou à Dieu, selon sa convenance. Tandis que Strindberg, en proie à une violente crise de mysticisme, publiait des livres d'un passionnant intérêt psychologique, mais diffus de forme, tels *Inferno*, *Légendes*, *A Damas*, la phalange néo-romantique, avec Heidenstam, Levertin, Froding, Selma Lagerlof, Hallstrom, faisait s'épanouir la plus riche floraison littéraire qu'ait connue la Suède. Les élèves firent pour quelque temps oublier le maître, contre lequel ils eurent du reste l'air de s'insurger.

Il y a dans les accusations de Strindberg une part de vérité : c'est à tort qu'on a voulu parquer ce Titan des lettres, ce briseur de règles, dans une *école* quelconque. La critique n'a jamais pu le suivre dans ses évolutions ; elle est toujours restée en arrière, louant ses livres antérieurs aux dépens du dernier né. Certains critiques, et des plus écoutés, sont allés jusqu'à vouloir rayer, d'un trait de plume brutal, toute la production de Strindberg postérieure à 1890, le reléguant pour toujours parmi les auteurs naturalistes de 1880. Qu'on ne s'étonne donc pas trop que Strindberg demande la révision de son procès ; seulement, au lieu de s'entêter à vouloir diminuer ses rivaux, ce qui est d'un goût fort douteux, qu'il se remette avec confiance au jugement de l'histoire qui saura redresser les torts commis.

Quoi qu'il en soit, on parle de conclure ce débat par un acte de justice, en ouvrant une souscription nationale en vue d'offrir à Strindberg un « prix Nobel de la nation ». Car — c'est là une constatation affligeante — toute cette étonnante activité littéraire n'a pas suffi pour assurer à l'auteur une vieillesse libérée de soucis d'ordre pécuniaire. Qu'on ouvre donc une souscription et la nation suédoise saura montrer qu'elle n'est pas aussi oublieuse que le croit son premier écrivain.

§

Il y a du reste, dans la littérature suédoise d'aujourd'hui, comme

un retour vers le naturalisme tant décrié. Les légendes, la reconstitution historique, la fabulation plus ou moins romantique ne paraissent pas être le fait de la nouvelle génération littéraire. De nouveau on pose des problèmes, on fait de la satire sociale. Certains, comme Ludvig Nordström, l'auteur aimable des *Pêcheurs*, des *Bourgeois*, des *Seigneurs*, nous dépeignent des types sociaux avec des traits où l'humour abonde; d'autres, comme Henning von Melstad, l'auteur spirituel et amer des *Robins*, flagellent les déformations professionnelles de la magistrature. D'autres encore posent carrément des problèmes d'ordre social et moral, comme le fait Algot Ruhe dans son passionnant roman **le Fruit défendu**, qui nous expose dans un cadre très nouveau, très original, l'affreuse situation de la mère non mariée dans la société actuelle.

Le même auteur qui, tout en restant très personnel, a beaucoup appris d'Anatole France, vient de donner un recueil de contes et de petites comédies, *Tourbillons*, où il se montre tout à fait digne de son grand maître.

§

En Finlande, où le régime tsariste est en train de s'établir en maître, la censure, lasse sans doute de poursuivre les articles politiques, s'attaque maintenant aux poètes.

L'objet des dernières poursuites est un petit poème intitulé *Malgré tout!* et signé du nom d'un des meilleurs poètes du pays, Hialmar Procopé. En voici la traduction littérale :

« Que le glaive frappe! nous avons fait notre choix : nous sommes décidés à vivre, quand même l'Asie avec tout son Oural essayerait de nous étouffer à mort.

« Nous n'attendons pas un printemps doré, ni des granges et greniers remplis, nous attendons des années de lutte et de revers, l'époque des Huns dévastateurs.

« Mais souvenez-vous à temps, ô gens de la force brutale, de vos crimes que vous aurez à expier un jour. Ce n'est pas pour l'éternité que la Finlande se contentera de briller, pierre précieuse, dans la couronne d'un étranger! »

Sait-on de quel chef on poursuit ces vers si modérés? Pour crime de lèse-majesté! — Entre temps, des publicistes russes sont en train d'inonder les rédactions de journaux et de revues de l'Europe occidentale de brochures tendant à prouver, entre autres choses, que les Finlandais de langue suédoise sont les oppresseurs abhorrés du peuple finnois! Il ne manquerait vraiment que cela : que le tsarisme knouteur se pose en libérateur d'un peuple opprimé!

Une preuve de la belle vitalité de cette culture scandinave en Finlande nous arrive sous les espèces d'un ouvrage de haute valeur littéraire : **les Pays du Nord dans la Littérature fran-**

çaise, dont l'auteur est Gunnar Castrén, le distingué rédacteur en chef de l'excellente revue littéraire *Argus*, à Helsingfors.

Cette étude, fort documentée, est ce qu'on a écrit de mieux et de plus complet sur ce sujet ; une brève énumération de chapitres donnera une idée de l'étendue des investigations de l'auteur :

Voyageurs français en Scandinavie avant 1750.— Les précieuses.— La reine Christine et ses intimes. — Les Romans du XVII^e siècle. — L'histoire scandinave en français. — Littérateurs français à Copenhague, 1740-1770. — Les pays du Nord dans la littérature du XVIII^e siècle avant la Révolution. — Voyageurs français. 1750-1810. Bernardin de Saint-Pierre.— Les Préromantiques. — Les Romantiques. — Leconte de Lisle.

Dans ses conclusions, l'auteur se plaint que sa récolte ait été maigre. Car, dit-il, « si les pays du Nord ont été souvent nommés dans la littérature française, on aurait tort de croire que la connaissance des choses de là-haut soit très répandue ou très approfondie. Toujours les auteurs de « Voyages » peuvent, sans grande exagération, assurer dans leurs préfaces que les pays scandinaves sont très peu connus en France. Et celui qui lit les journaux français ou bien le Sottisier du *Mercure de France* voit toujours par des exemples combien la géographie scandinave reste étrangère même aux collaborateurs des plus grands journaux : il ne les gêne aucunement d'appeler Björnson le célèbre poète danois ou bien de situer Bergen en Danemark. Jules Lemaître a eu beaucoup de peine à tirer au clair si Strindberg était danois, allemand ou bien autre chose.

« Cependant, beaucoup a été fait, ces dernières dizaines d'années, pour dissiper cette ignorance des milieux intellectuels : l'existence de la littérature et de l'art scandinaves est maintenant connue et reconnue... »

Oui, cela est vrai, mais il reste encore à faire dans ce sens. Les Français, sans mériter d'être traités de Chinois d'Europe, selon le mot sévère de Björnson, s'occupent encore relativement peu de ce qui se fait en dehors des frontières de leur pays. En particulier, ils sont trop ignorants des choses scandinaves. La culture intellectuelle et morale des 12 millions de Scandinaves est vraiment assez riche et assez variée pour mériter un peu d'effort de leur part. Les Scandinaves ont beaucoup appris de la France ; ce n'est pas exagérer que d'insinuer que les Français pourraient à leur tour apprendre certaines choses des peuples du Nord.

Memento. — Depuis ma dernière lettre scandinave, trois traductions françaises d'ouvrages suédois ont vu le jour. D'abord, d'Ellen Key, les *Tankebilder* se présentent sous le titre l'*Individualisme* dans une traduction très soignée de Jacques de Coussange, avec préface de Pierre de Quirielle. — De l'autre grande femme de lettres suédoise, Selma Lagerlöf, deux recueils de nouvelles ont paru : sous le titre, *les Liens invisibles*,

M. André Bellessort a réuni les meilleurs morceaux de sa production antérieure à 1900. Enfin, *le Livre des légendes*, traduit par Fritiof Palmér, nous donne le plus récent recueil de nouvelles de la célèbre lauréate du prix Nobel, publié en Suède à l'occasion de son 50e anniversaire.

FRITIOF PALMÉR.

LETTRES NÉO-GRECQUES

Psichari : *Roda kai Mila*, tome V, 2e partie ; « La Hestia. » Athènes. — G. Gentil de Vendosme et Antoine Achelis : *le Siège de Malte par les Turcs en 1565*, publié en français et en grec d'après les éditions de 1567 et de 1571, par Hubert Pernot ; H. Champion, Paris. — Le Folk-lore néo-grec. — Contes néo-grecs. — Memento.

On accuse volontiers M. Jean Psichari de n'être qu'un pédant à rebours, de ne vouloir détruire la forteresse puriste que pour y installer la sienne, non moins dogmatique et rigide. Les purs esthètes sont les premiers à récriminer contre ce que le savant grammairien prétend déduire scientifiquement de la stricte étude du fait linguistique actuel. Ils aspirent à la liberté, c'est-à-dire à l'anarchie, négatrice en tout cas de lois naturellement indépendantes en leur essence du caprice humain. Il n'existe pas de langage sans grammaire, et les principes d'où dérive cette grammaire sont d'ordre instinctif.

Ce n'est pas à dire pour cela que les Grecs ne puissent trouver à redire, selon les impulsions de leur goût, au système préconisé par M. Psichari ; mais ils ont tort d'en contester les bases qui sont étayées de preuves absolues. M. Psichari peut se montrer un peu exclusif au point de vue du vocabulaire ; au point de vue orthographique, il peut vouloir aller loin en ce qui concerne la suppression de certaines lettres d'ailleurs imprononcées ; il a certainement raison au point de vue de la grammaire, laquelle se règle d'après l'usage courant et non d'après un dogme. M. Psichari constate, classe, commente. C'est la tâche de l'homme de science. Comparée à la grammaire d'Hubert Pernot, celle de Simon Portius rédigée il y a près de trois siècles n'accuse guère de différences essentielles, et les *Chants populaires* sont là pour prouver que le peuple possède bien sa langue. A quoi bon alors tant de discussions véritablement oiseuses, touchant des formes de déclinaison ou de conjugaison irrestaurables ? A quoi bon tant de mépris jeté sur certains mots tard venus dans la langue, mais qui ont pourtant réussi à y prendre racine en s'adaptant strictement aux exigences phonétiques du grec ? Que de fois M. Psichari disserta de ces choses !

L'apparition d'un nouveau volume de l'intéressante série des **Pommes et Roses** nous est prétexte à reprendre quelques arguments en faveur d'une théorie déjà longuement débattue. Quelques pages démonstratives sur les *Xénismes* en grec sont à méditer, ainsi que

celles intitulées *l'Union fera la force* et *Nos livres et nos journaux*, *Quelques mots* à propos d'une grammaire.

Ces notes cursives de polémique, ces lettres d'encouragement ou de défense rédigées au hasard de l'actualité se jouent comme autant de rayons diversement colorés autour de l'idée principale. Celle-ci affirme que la solution de la question linguistique se lie étroitement au problème national.

Maintes fois nous insistâmes là-dessus. Il nous semble aujourd'hui que tous les arguments sont bien près d'être épuisés et que la meilleure façon de démontrer l'excellence de la langue populaire, c'est de l'illustrer de chefs-d'œuvre. Aussi bien, nous plaît-il vivement de retrouver auprès du savant et du philosophe qu'est M. Psichari le styliste et le poète. Nous connaissions peu de ses vers. Ceux qu'il intitule *Par-delà* sont pleins d'un frisson en quelque sorte cosmique, et l'auteur du *Temple*, du *Plongeur*, de tant de proses musicalement évocatrices ne se dément pas dans *la Lune* et *Marie-Hélène*, morceaux de songe et de tendresse.

Oui, puisque les Grecs n'ont guère entre leurs mains d'autre arme que le verbe, puisque leur meilleure ressource est d'intéresser l'opinion européenne, qu'ils le fassent avec méthode en montrant ce qu'ils valent intellectuellement. Les plaidoyers *pro domo*, les rodomontades, les éclats de voix sont de mauvais moyens. Il faut prouver qu'on sait exactement d'où l'on vient et où l'on va. Mais les Grecs ne sont pas seuls à creuser le passé de l'Hellénisme. C'est la gloire de Fauriel d'avoir proclamé la beauté sans égale du folklore klephtique, et l'on peut dire que son œuvre contribua largement à rendre l'Europe philhellène. C'est la gloire d'Emile Legrand d'avoir inauguré la *Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique*, dont Hubert Pernot, son élève et collaborateur, publie maintenant la troisième série. La littérature néo-hellénique, en effet, est la moins connue de toutes. Par Constantin Sathas et Emile Legrand en 1875 fut pour la première fois mise au jour, d'après le manuscrit de Trébizonde, l'épopée byzantine de *Digénis Akritas*, qui remonte au x^e^ siècle et à laquelle se rattache tout un cycle de chansons populaires imprégnées d'imagination orientale. Le poème d'Antoine Achélis sur **le Siège de Malte par les Turcs en 1565**, que réédite aujourd'hui M. Pernot, est loin d'avoir la même valeur. C'est une adaptation rimée en crétois littéraire de l'*Impresa di Malta descritta da Pietro Gentile di Vandonio* reproduite par F. Sansovino dans son *Historia universale dell' origine e imperio de' Turchi* (Venise, éd. de 1582) et dont il existe quatre éditions. L'ouvrage nous est parvenu, tantôt sous le nom de Gentil de Vendôme, tantôt sous celui de Marino Fracasso; il a d'abord été publié en italien, ensuite en français.

Fort judicieusement, et pour mettre dans leur intégralité toutes les pièces à conviction sous les yeux du lecteur, M. Pernot a voulu, en même temps que les vingt chapitres du poème, reproduire la version française du texte imité par Achélis. Une concordance mise au bas des pages facilite la comparaison du grec en français et permet de comprendre certains passages obscurs. Achélis, dont la langue est un mélange plus ou moins heureux de formes communes et savantes, est un poète assez médiocre. Malgré l'aisance de ses rimes, son poème vaut surtout comme exemple d'un procédé littéraire qu'il n'est pas seul à avoir employé, mais qu'il nous est rarement donné d'apercevoir de façon aussi nette. L'*Odyssée* elle-même n'aurait-elle pas été composée d'après le primitif récit d'un périple phénicien? C'est du moins ce que l'on a cru pouvoir inférer de certains rapprochements étymologiques relativement aux noms propres qu'elle contient. Mais Achélis n'est pas Homère. Dans l'exposé des faits il suit de très près son modèle, en écourtant le plus souvent les descriptions de batailles et en insérant çà et là des images ou des développements littéraires de valeur fort inégale. Sous ce rapport, le chant IX est à mentionner particulièrement. Le tour d'idées allégorique de ce passage n'est pas sans rapports avec ce que la poésie française du moyen-âge manifesta depuis le *Tournoiement de l'Antechrist* d'Huon de Méry jusqu'au *Roman de la Rose* inclusivement, et l'*Erotocritos* offre une preuve palpable de l'influence que cette poésie avait acquise en Crète. L'orthographe du poème originairement sorti des presses de Venise était défectueuse à beaucoup d'égards. L'éditeur dut la corriger sans scrupule.

Un index et de copieuses observations grammaticales, visant les diverses particularités de la langue d'Achélis, terminent le volume, dont la tenue est parfaite.

L'ensemble est non seulement d'un savant, mais aussi d'un homme de goût.

Nul mieux que lui n'était préparé à publier une *Anthologie populaire de la Grèce moderne*. La plupart des recueils concernant **le Folk-lore néo-grec**, ceux de Fauriel, du Comte de Marcellus, d'Emile Legrand étant aujourd'hui vieillis ou épuisés, M. Pernot a pensé que le moment était venu de rassembler en français un nouveau choix de chants populaires. Il ne s'est pas contenté de mettre à contribution les travaux de ses devanciers, ni de puiser largement dans les recueils nombreux publiés en Grèce même ou à l'étranger, c'est-à-dire, comme en témoigne la table des sources, chez Aravandinos, chez Manoussos, chez Passow, chez Jeannaraki; il a utilisé également ses propres travaux, ses propres notes, en sorte que son travail d'aujourd'hui est par certains côtés plus original qu'on ne pourrait croire. Aussi ceux qui regretteraient de n'avoir pas les tex-

tes et les airs à côté de l'interprétation française, laquelle d'ailleurs est minutieusement exacte et fidèle, pourront, en dehors des recueils plus anciens dont nous citons plus haut les auteurs, se reporter au savant travail que M. Pernot consacrait en 1903 aux *Mélodies populaires grecques de l'île de Chio*. Un certain nombre de pièces se retrouvent dans le récent florilège d'Agis Théros, dont nous parlâmes.

Neuf parties de très inégale importance, avec des notes introductives concernant le caractère et l'origine des morceaux cités, composent l'*Anthologie populaire de la Grèce moderne*. Il convient d'en citer les titres : I. *Chants héroïques* (la plupart se rattachent au cycle d'Akritis). II, *Chants historiques et Kleftiques;* III. *Chants légendaires* (où figure la célèbre ballade du *Pont d'Arta*) ; IV. *Chants d'amour;* V. *Chansons de coutumes;* VI, *Berceuses ;* VII, *Chants nuptiaux;* VIII. *l'Exil, Charon, Mirologues ;* IX. *Distiques*.

Cette disposition témoigne d'une science philologique éminemment avertie. Le commentaire nous indique en outre certaines filiations légendaires, certains rapprochements curieux touchant la personnification des forces naturelles, ou les modifications d'aspect de certaines divinités païennes, demeurées jusqu'aujourd'hui vivantes en l'imagination du peuple grec, tels Charon, les Néréïdes, les Lamies, etc.

Nous apprenons ainsi que la légende de Saint-Georges n'est qu'une forme du mythe de Persée délivrant Andromède. Le conte du Petit Chaperon Rouge appartiendrait au même ordre d'idées et l'on en retrouverait le thème solaire jusque dans *l'Erotocritos*. Rien d'étonnant à cela. La Crète, berceau de l'une des plus anciennes civilisations, dut être un foyer de diffusion de légendes. Ainsi pense M. Van Gennep dans son beau livre *la Formation de légendes*, à propos d'Héraklès. Il fait bon confronter ses opinions à celles de M. Politis, dont la *Mythologie néo-hellénique* est une excellente introduction à l'étude du folk-lore grec, et qu'il conviendrait d'analyser longuement. Une récente étude : *les Survivances païennes dans la poésie populaire grecque* (*l'Hellénisme* — décembre 1909) montre clairement combien le merveilleux du romancero grec est original, encore qu'il perpétue à travers l'âme populaire l'inspiration antique. Au seul *Barzas Breiz* peuvent être comparés ces chants, sans cesse rajeunis, et dont un certain nombre est contemporain d'événements déjà anciens. Les bergers grecs n'ont pas cessé de chanter ; toutefois, à mesure que s'épanouit plus largement la littérature écrite, l'imagination populaire semble perdre de sa vigueur. Par bonheur, les poètes et les conteurs les plus avisés de l'heure actuelle ont conçu d'y greffer directement leur inspiration.

Celle-ci, dit le professeur allemand Diterich, à qui l'on doit d'a-

voir récemment traduit dans sa langue un choix de **Contes néogrecs**, se rapproche de l'idéalisme sentimental de Schiller, tout en enfermant dans une forme artistique l'âme du chant populaire. Lambros Astéris, Argyris Ephtaliotis, Carcavitsas, Krystallis, Costas Paroritis, Vlakhoyannis ont trouvé place en ce premier recueil. Espérons qu'il sera rendu ultérieurement pareil hommage à leurs émules Christovassilis, Pappadiamandis, Xénopoulos, etc.

Memento. — Reçu le *Callitechnis* de Gesarime Vôkos, captivante revue d'art avec de beaux vers de Lambros Porphyras : *Feuilles de mars*, de S. Skipis ; *les Arbres*.

Reçu également *Néa Zoï*, avec la suite du nouveau drame de Paulos Nirvanas.

DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS.

VARIÉTÉS

Les Pseudonymes de Henri Beyle. — Dans l'excellent choix des plus belles pages de Stendhal qu'a publié *le Mercure de France*, M. Paul Léautaud a donné, en appendice, une liste des pseudonymes de Beyle.

« L'idée de faire ce relevé, dit-il, appartient à M. Etienne Charavay, qui donna, dans la *Revue des documents historiques* (décembre 1874), une première liste de 63 pseudonymes, tous, sauf deux, empruntés à la *Correspondance*. M. Emile Roux (*Un peu de tout sur Beyle-Stendhal*, 1903) augmenta légèrement ce nombre. On est allé, dans la liste suivante, jusqu'au numéro 171 et de nouvelles lettres encore inédites fourniront sans doute des noms nouveaux. »

Aujourd'hui précisément la publication par MM. Ad. Paupe et P.-A. Chéramy d'une nouvelle édition, la plus complète à ce jour, de la correspondance de Stendhal peut permettre d'ajouter quelques noms à ceux recueillis par M. Léautaud.

D'autres ouvrages de Beyle mentionnaient aussi des pseudonymes que personne encore n'avait relevés. Je les indique également ici sans avoir davantage la prétention de présenter un complément définitif aux travaux de mes devanciers.

1°

La majeure partie des noms que contient la liste de M. Léautaud a dû être relevée dans la *Correspondance* imprimée (2 vol. 1855) par les soins de Romain Colomb. Aussi n'est-il pas étonnant, étant données les lacunes, les obscurités et les fautes de cette première édition, d'y rencontrer d'assez nombreuses divergences avec ceux que nous avons trouvés dans l'édition de MM. Paupe et Chéramy (1).

(1) Toutes nos références renverront à la Correspondance de Stendhal (1800-

Alors que M. Léautaud écrit : Ch^r de Cutendre, C^te du Tonneau, C^te Change, C^te de Chablis, Blaize Durand, Gaudot de Mauroy, Georges Simple, Joseph Charrin, Malot, Rog^r Durande et V^te Le Duc ; nous avons trouvé Ch^er de Cutendre (III, 140), Comte du Tonneau (III, 250), Comte Change (III, 54), Comte de Chablis (III, 55), Blaise Durand (II, 249), Godot de Mauroy (III, 234), George Simple (III, 121), Z. Joseph Charrin (II, 476), E. Malot (II, 175), Roger Durand (III, 118), V^et Le Duc (II, 350) (1).

Mais je n'assurerais point, bien que je n'en aie point trouvé le double, que ces noms ne figurent pas sous leur double forme dans les écrits de Stendhal. Celui-ci ne dédaignait point de se servir plusieurs fois du même, comme ce Cotonet qui revient neuf fois à la signature et quatre fois encore sous la forme Cottonet.

Ainsi à côté de certains noms recueillis par M. Léautaud : D. Gruffo, D. Gruffo-Papera, Domenico Vismara, Baron Dormant, et l'Ennuyé, — nous pouvons ajouter ceux-ci :

L'ENNUYÉ BARON DORMANT (III, 142), GRUFFO-PAPERA (III, 208), DOMINIQUE VISMARA (II, 55), et cet autre extrait du *Journal de Stendhal (1801-1814)*, p. 335, DOMINICO VISMARA.

Ce sont bien là des pseudonymes nouveaux.

2°

C'est à leur suite que se placent logiquement ceux-ci, extraits de la Correspondance :

A. LEPRINCE DE VILLERS, signature d'une lettre au baron de Mareste, datée de Trieste, le 28 février 1831 (III, 33).

ALEXANDRE COTONET, signature d'une lettre au même, Paris, octobre 1836 (III, 175).

AUBRY, signature d'une lettre au même, Milan, 20 octobre 1820 (II, 212).

BERNARD, signature d'une lettre au même, Milan, 12 juin 1820 (II, 192).

CARRÉ, signature d'une lettre au même, 15 avril 1819 (II, 135).

C^te GIRAUD, signature d'une lettre au même, 3 mars 1820 (II, 172).

DON FLEGME, signature d'une lettre à sa sœur Pauline, Milan, 1^er avril 1815 (II, 2).

G. CHIMÈRE, signature d'une lettre à sa sœur Pauline, Bergame, 25 prairial an IX (I, 19).

1842) publiée par Ed. Paupe et P.-A. Chéramy sur les originaux de diverses collections. Préface de Maurice Barrès. 3 vol. Paris, Bosse, 1908.

(1) Cette dernière version a l'avantage pour certains noms de respecter leur orthographe ordinaire comme Godot de Mauroy, que Stendhal devait savoir écrire ainsi puisqu'il habitait la rue de ce nom. De même V^et Le Duc évoque Viollet Le Duc avec qui Beyle fut en relation, et nous savons qu'il ne se gênait pas de se servir du nom d'un contemporain, à preuve cette autre lettre signée J. Janin.

MARTIN (1), au baron de Mareste, Rome, 18 juillet 1831 (III, 58).
OLD HUMMUMS, à M. Sutton Sharpe, Versailles, 7 février 1827 (II, 449).
TESSIER, au baron de Mareste, Milan, 6 novembre 1820 (II, 215),
TH^{s} JEFFERSON, au baron de Mareste, Milan, 3 janvier 1818 (II, 52).
TIMOLÉON TISSET, à Madame Jules Gaulthier, 1837 (III, 186).
VALLIER, *caporal* (2), à sa sœur Pauline, 9 juin 1813 (I, 403).

3°

Je crois intéressant de signaler maintenant ces autres noms, qui ont échappé à la patiente sagacité de M. Paul Léautaud :

a) LE BOURLIER. — Je ne sais si Beyle a pris réellement ce nom. Peut-être ne fut-il qu'un projet de pseudonyme. Il aurait du moins ceci pour lui que ce doit être un des premiers masques que s'essaie le futur Stendhal. C'est en ventôse an XIII (mars 1805) que Beyle, se promenant aux Champs-Élysées avec sa Mélanie, se sent le plus heureux des hommes. Il caresse le rêve d'être bientôt à Marseille avec elle. Ils forment ensemble mille projets, et elle lui indique « le nom d'un de ses cousins de Versailles » : Le Bourlier, qu'il devra porter pour l'accompagner. (*Journal de Stendhal*, 1811-1814, p. 224.

b) M. L... — « Le journal manuscrit de M. L..., commis-voyageur pour le commerce des fers, a formé la base de l'ouvrage... », dit Stendhal dans l'Avertissement des *Mémoires d'un Touriste*. Il est inutile de dire que ce précurseur de Thomas Graindorge ne voile qu'à peine Henri Beyle lui-même.

c) ROIZART. — Dans sa *Notice sur la vie et les ouvrages de Henri Beyle*, Romain Colomb écrivit : « J'ai trouvé dans une composition de Beyle, restée inachevée, son portrait fait par lui-même sous le nom de Roizart. » Et en biographe consciencieux il donne ce portrait que citera en partie Sainte-Beuve.

4°

Le livre où Beyle se mit le plus souvent en scène sous des noms supposés est sans contredit *De l'Amour*. Pour rompre le *je* haïssable, dont il use pourtant à chaque page (3), il attribue à divers personnages, çà et là, ses idées, ses sentiments, ses actes. En tête de ceux-ci ce Lisio Visconti que M. Léautaud accueille dans sa liste et auquel Stendhal attribue la presque entière paternité de son livre (V. *De l'Amour*, pp. 4, 293 et passim) (4).

(1) Parmi les pseudonymes de M. Léautaud nous trouvons un « comte Martin ».
(2) On relève aussi ce pseudonyme dans le livre de M. Chuquet, *Stendhal-Beyle*, p. 495, qui le premier a publié cette lettre en appendice.
(3) Simple procédé, plus rapide, de style, affirme-t-il en des notes fréquentes.
(4) Edition de la Nouvelle Collection Michel Lévy, Calmann-Lévy, édit.

Mais il y est aussi fréquemment question de SALVIATI, souvent nommé également capitaine Salviati. Je crois inutile d'insister sur ce point que ce Salviati n'est autre que Beyle amoureux de Métilde. Rapprochez entre autres les pages 52, 76-84 et 117-118 de *l'Amour* des pages 156-160 du *Stendhal-Beyle* de M. Chuquet et encore des lettres 293 à 296 à Mathilde Dembowski dans la *Correspondance*. Mais cela ne fait plus question pour personne : une note de la *Correspondance* (II, 138) nous avertit : « Salviati n'est autre que Beyle. » Et M. Chuquet dit expressément la même chose (pp. 362 et 365).

On rencontre aussi le nom de DEL ROSSO. Ce Del Rosso rêve toute une nuit sur quelque phase de la cristallisation (p. 10); ailleurs il est représenté aimant avec timidité et ayant besoin d'encouragement, et ainsi opposé à Lisio emporté d'amour-passion (pp. 23-24). N'est-ce pas le Beyle sensuel en face du Beyle romanesque ? Et bien que M. Chuquet (p. 358) écrive : « Il met en scène un de ses amis, Del Rosso », j'estime jusqu'à preuve du contraire que c'est plutôt là une image de lui-même.

De même quand Stendhal raconte une anecdote arrivée à DELFANTE (p. 74) et surtout lui attribue une notation (p. 266) tout à fait dans son ton, je verrais volontiers en ce nom un autre pseudonyme; comme dans le fragment sur le *Rameau de Salzbourg* publié en appendice (pp. 311-322) où Beyle fait expliquer par Madame Gherardi sa théorie de la cristallisation, il est aisé d'en découvrir encore un : Beyle s'y met en effet en scène et se fait appeler deux fois FILIPPO.

Pourquoi signe-t-il aussi S. RADAEL la petite ode *anacreontica* où Salviati chante Elvire (p. 84), et donne-t-il ainsi un masque à son masque ?

A la suite d'une note (p. 1) nous trouvons aussi les initiales P. M. Seraient-ce celles de Mongie, le premier éditeur de *l'Amour* ? puis un des fragments divers est signé M (p. 265) et un autre W (p. 246).

5°

Le souci d'être complet poussé à ce point devient un leurre. Certaines signatures de lettres sont-elles encore des pseudonymes? Ecrivant le 24 juin 1824 à Madame Curial, Stendhal termine ainsi : «... » (*Correspondance*, II, 329). Ecrivant de Milan, le 25 septembre et le 4 novembre 1820, au baron de Mareste, il signe respectivement chacune de ses deux lettres : 25 SEPTEMBRE et 4 NOVEMBRE (II, pp. 209 et 215).

§

D'où venait à Henri Beyle cette singulière manie de s'entourer sans cesse de mystère ? M. Léautaud, après Mérimée, en voit l'explication dans sa peur de la police. Il y a de cela, sans aucun doute, mais peut-on tout éclairer par cette seule crainte ?

La première fois que le jeune Beyle signa une lettre d'un nom supposé, c'est en 1801. Il ne pouvait avoir encore son amusant effroi de l'espionnage, mais il commençait à avoir ce goût de l'intrigue et du romanesque qu'il devait cultiver toute sa vie avec tant de soin.

En 1832, dans ses *Souvenirs d'Egotisme*, il écrit qu'il serait heureux de s'isoler du monde qui le connaît, d'aller par exemple en Amérique. « Je porterais un masque, je porterais un nom avec délices. » Et deux ans avant le Fantasio de Musset il souhaite être *le monsieur qui passe*, il voudrait se « changer en un long Allemand blond et *se* promener ainsi dans Paris ».

Ce désir de s'isoler, de n'être pas dérangé dans sa « rêverie tendre » est pour moi le mobile initial qui donna à Stendhal son amour de l'incognito. Puis n'oublions pas non plus combien il lui plaisait d'intriguer ses amis, car c'est cette préoccupation constante qui surtout lui fit prendre ensuite son habitude des pseudonymes. Henri Beyle passa sa vie à jouer la comédie. Enfin il faut bien rappeler qu'il eut, en Italie et à partir de 1815, une sincère terreur de la police.

HENRI MARTINEAU.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Histoire

Jules Claretie : *Quarante ans après. Impressions d'Alsace et de Lorraine, 1870-1910 ;* Fasquelle. 3 50

Henry Poulet : *Les Volontaires de la Meurthe aux armées de la Révolution.* Berger-Levrault et Cie. 7 »

Louis Teste : *Anatomie de la République* (1870-1910) ; Librairie du XXe siècle. » »

Littérature

Ad. Van Bever : *Contes et Facéties Galantes du XVIIIe siècle ;* Louis Michaud. 3 50

Ernest Gaubert : *Œuvres choisies de Maurice et Eugénie de Guérin ;* Nouvelle Librairie Nationale. 3 50

Suzy Leparc : *Petits mémoires de la Vie littéraire ;* Sansot. 3 50

Louis Pierard : *Aimons les Arbres. Pages Choisies ;* Frameries, Dufrane-Friart. » »

Poésie

Paul Boisson : *L'Etoile des Mages ;* Figuière. 3 50

R. Boyssou : *Dans la Boutique ;* Montauban, P. Maetten. 3 50

J.-R. de Bronsse : *La Maison sur la Colline ;* Plon. 3 50

Jules Raucourt : *Le Jardin pourpre ;* Bruxelles, Flament. 3 50

Guillot de Saix : *Monsieur Bébé ;* « La Bonne Chanson ». 2 »

Arthur Verdier et Léon Vérane : *La Flûte des Satyres et des Bergers ;* Ed. de « Vers et prose ». » »

Publications d'Art

Georges Grosjean : *Pour l'Art contre les Vandales ;* Jouve. 2 »

Questions militaires

*** : *Lettres d'un Soldat à sa mère de 1849 à 1870*, publiées par Jules Japy ; Champion. » »

Roman

Georges Auriol : *Les Pieds dans les poches;* Ollendorff. » 95

Paul Flamant : *Le Chevalier aux Ânes ;* Sansot. 3 50

Max et Alex. Fischer : *L'Amant de la Petite Dubois*, dessins de Lucien Métivet ; Flammarion. 3 50

Jeanne France : *Dernières Amours ;* Editions de « France-Semeuse », Nancy. 2 »

Franc-Nohain : *Jaboune ;* Fasquelle. 3 50

Henri Lafont : *Deux Pères ;* Librairie du XX^e^ siècle. 1 50

Comtesse de Pardo Bazan : *Le Château de Ulloa*, trad. par A. Fortin ; Hachette. 3 50

G. Rodenbach : *Bruges-la-Morte*, illustrations de Marin Baldo ; Flammarion. 0 95

Pierre Sales : *La Cigale ayant pleuré ;* Flammarion. 3 50

H.-G. Wells : *L'Etrange aventure de Mr Hoopdriver*, trad. de l'anglais par Albert Savine et G. Michel ; Lafitte. 0 95

L'Auteur de « Amitié Amoureuse » et B. Mayra : *La Route interrompue ;* Lafitte. 3 50

Sociologie

Lord Cromer : *Impérialisme ancien et moderne*, traduit de l'anglais par G. de Robien ; Nouvelle Librairie Nationale. 2 »

J. Jobé : *La Science Economique au XX^e^ siècle ;* « La Belgique artistique et littéraire ». 3 50

Théâtre

J. Conti et J. Gallien : *La Grève rouge*, pièce en un acte ; Soc. Moderne d'éd. théâtrale. » »

Divers

H. Daragon : *Les Souverains belges à Paris ;* Daragon. 3 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Procès-verbal d'arbitrage. — Une lettre de M. Michel Puy. — Une enquête. — Les maîtres français de 1830 à l'étranger. — Un « Avis important » de la Société des Gens de Lettres. — Le Prix Sully-Prudhomme. — Un Salon de l'Art religieux. — La Cour de Pantagruel. — Le Sottisier universel.

Procès-verbal d'arbitrage. — A la suite d'un différend, M. Z. Mathot a envoyé ses témoins, MM. G. Casella et P.-L. Hervier, à M. Marnold, qui a constitué pour le représenter MM. A. Vallette et L. Laloy. Les quatre témoins, n'ayant pu se mettre d'accord sur les suites à donner à un article signé « Marnold » et paru dans le *Mercure de France* du 1^er^ août, ont décidé de soumettre le litige à l'arbitrage de MM. Claude Farrère et Rouzier-Dorcières.

Après audition des deux parties et production de tous les documents se rapportant à l'affaire, les arbitres, d'un commun accord, ont rendu une sentence par laquelle le présent procès-verbal a été adopté, dans les termes suivants :

« M. Marnold déclare, par la voie de ses témoins, qu'en employant dans son article les mots incriminés, il n'a voulu donner à ces mots et n'a pu leur donner aucune signification mercantile, attendu que la société dont M. A.-Z. Mathot est secrétaire général, s'interdisant par ses statuts toute répartition de bénéfices, le rôle de M. A.-Z. Mathot ne peut être qu'absolument désintéressé ;

« Qu'en conséquence lesdits mots incriminés ne sauraient revêtir aucun caractère offensant ;

« Qu'au surplus, et pour rendre un hommage précis à la vérité, il n'est jamais entré dans la pensée de M. Marnold — lequel réserve, d'ailleurs, l'entière liberté de son jugement de critique musical — d'avancer que M. Mathot voulût transformer la société dont il est secrétaire général en entreprise commerciale.

« Les arbitres, en décidant que le présent document sera inséré dans le plus prochain numéro du *Mercure de France*, mentionnent qu'il est regrettable que M. Marnold, absent de Paris, n'ait pas cependant respecté les délais d'usage pour la constitution de ses témoins.

« Les arbitres ajoutent, toutefois, qu'ils rendent bien volontiers un commun hommage à la diligence et au zèle de MM. Vallette et Laloy dans leur mission. »

Fait en double à Paris, le 26 août 1910.

Les Arbitres :

E. ROUZIER-DORCIÈRES. CLAUDE FARRÈRE.

En conséquence, les quatre témoins déclarent l'incident clos.

Pour M. Mathot : *Pour M. Marnold* :

GEORGES CASELLA, ALFRED VALLETTE,

PAUL-LOUIS HERVIER. LOUIS LALOY.

§

Une lettre de M. Michel Puy

Chaville, 21 août.

Monsieur,

M. Emile Bernard veut bien vous apprendre que je suis le frère du peintre Jean Puy. Il me serait difficile, même si j'y avais quelque intérêt, de le contredire. Il fait preuve ainsi d'un souci de la vérité qui se concilie avec la peine qu'il se donne pour cacher que M. Francis Lepeseur, critique d'art esthéticien, ne forme avec M. Emile Bernard, artiste peintre, qu'une seule et même personne qui ne se contente pas de produire dans une seule « branche d'expression ».

M. Bernard, qui ne recule pas devant l'enfantillage de mettre en doute la bonne foi d'un adversaire courtois, me reproche d'être jeune : parfois déjà des confrères de vingt-cinq ans m'ont laissé entendre qu'ils me trouvaient vieux.

Quant aux assertions qu'il prodigue dans la longue lettre que le *Mercure* vient de publier, je ne me hasarderai pas à en rien dire. En effet, je me contente d'exprimer mes opinions sans contester à personne le droit de les discuter, tandis que M. Bernard qui, comme tous les génies, « marche dans le sentier de la douleur, de l'incompréhension et du mépris », est — tous les lecteurs de *la Rénovation esthétique* le savent — le représentant de l'ART LE MEILLEUR (the best in the world) et que ses arrêts sont inattaquables comme ceux de la justice divine.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

MICHEL PUY.

§

Une enquête.—Un certain nombre de gens de lettres ont reçu la circulaire suivante :

Paris, le 22 juillet 1910.

Monsieur et distingué Confrère,

Le journal *le Matin* a bien voulu prêter sa puissante publicité à une question intéressant au plus haut point l'association entière des écrivains et des penseurs.

En principe, l'Académie Française, pour quiconque tient une plume, demeure la plus désirable des récompenses, le couronnement et comme la consécration de toute une vie d'effort et de travail.

Néanmoins, les conditions de l'existence littéraire et artistique ont profondément changé depuis l'heure éloignée de sa fondation, quand le nombre des auteurs se réduisait à deux cents peut-être et que le chiffre des « Quarante immortels » était proportionnellement élevé.

L'Académie Française a reçu, de nos jours, des accroissements notoires d'éclat, de richesse, d'influence, sans modifier en rien ses statuts de 1635. Il est dans les esprits d'un grand nombre que des modifications y seraient souhaitables.

Sur son mode d'élection, par exemple, un large referendum est ouvert, auquel sont priés de prendre part tous les professionnels de la vie littéraire.

Vous seriez très aimable, monsieur et cher Confrère, de m'adresser, en m'autorisant à en faire usage dans *le Matin*, votre personnel avis sur les deux points suivants :

1° L'Académie française perdrait-elle de son prestige, de son autorité, si, au lieu de se recruter comme un cercle, elle était élue au suffrage restreint comme un sénat ?

2° Si vous acceptez l'idée qu'un referendum soit prononcé, à titre consultatif, par la Société des gens de lettres, voudriez-vous bien nous indiquer quels seraient, parmi les écrivains candidats ou non, ceux que vous proposeriez pour les trois fauteuils aujourd'hui vacants ?

Espérant en votre réponse, dans le plus bref délai possible, je vous prie d'agréer, monsieur et cher Confrère, nos remerciements et l'expression personnelle de mes sentiments les plus distingués.

FRÉDÉRIC LOLIÉE.

La Société des gens des lettres soumettant ses vœux à l'Académie, voilà qui serait une innovation et changerait assez son caractère de société de retraite et de perception de droits d'auteurs.

Quant à l'idée! elle est discutable, mais ce n'est point ici la place de la discuter. On peut se demander déjà quels seraient les condidats que la Société des gens de lettres, dans sa composition actuelle, paraîtrait susceptible de présenter à l'Académie. Il n'y a pour cela qu'à considérer son comité actuellement formé de : MM. René Bazin, Georges Beaume, Paul Bonhomme, Paul Brulat, Pierre Decourcelle, Auguste Dorchain, René Doumic, Henry Fèvre, Edmond Franck, Funck-Brentano, Paul de Garros, Paul Gaulot, Ernest Gay, Auguste Germain, Armand Grébauval, Paul d'Ivoi, Paul Lacour, Marc Mario, Jules Mary, Michel Provins, Quentin-Bauchart, Jean Reibrach, J.-H. Rosny, Stéfane-Pol.

Ce sont évidemment des écrivains de valeur inégale, il y en a pour tous les goûts, mais n'est-ce pas ce qu'il faut pour l'Académie? Et d'ailleurs, MM. René Bazin et René Doumic n'en sont-ils pas déjà ?

Le Matin du 23 juillet nous a donné les résultats du référendum organisé par M. Loliée :

Deux cent soixante-dix-huit hommes de lettres allèrent aux urnes. Le scrutin blanc excite plus d'enthousiasme que les vrais. Des auteurs peu connus firent la politesse à leurs amis inconnus de proposer des noms sans gloire. Les politiques votèrent pour Jaurès, Briand, le prince Roland Bonaparte... Quelqu'un réclama Rodin et Mounet-Sully. Galammeat, des féministes offrirent aux dames les trois

fauteuils avec les trois bicornes et les trois épées à poignée de nacre : ainsi Mmes Séverine, Curie, Tinayre et Rachilde furent conviées aux voluptés non pareilles de la philologie et du prix Montyon. Par contre, aucune des femmes de lettres ne choisit une consœur.

Comme toujours, les régionalistes furent immodérés. La Provence exigea Mistral ; l'Aveyron, François Fabre ; la Bretagne, Botrel et Yann Nibor...

La majorité des votants fut extrêmement raisonnable. Elle attribua les trois fauteuils à Paul Adam, Henri de Régnier, François de Curel ou Henry Bataille.

Il faut reconnaître que les résultats de ce vote sont très différents de ceux qu'on pouvait prévoir. Il est vrai que M. Frédéric Loliée a eu la prudence de ne pas interroger que les membres de la Société des gens de lettres. Voilà donc un essai dont les résultats furent excellents, mais qui ne saurait prouver grand'chose en faveur de sa proposition.

§

Les maîtres français de 1830 à l'étranger. — Le *Mercure* signalait récemment les prix exorbitants atteints dans des ventes publiques par des objets d'art. Il n'est pas moins intéressant de noter le taux auquel sont parvenues les œuvres de nos maîtres français de 1830, que ceux-ci eurent tant de peine à vendre de leur vivant, et la faveur dont ils jouissent particulièrement en Amérique, depuis les enchères mémorables de *l'Angelus* de Millet.

Voici les prix auxquels sont montés, à la vente de la collection Charles T. Yerkes, de New-York, en avril dernier, des tableaux de Millet, de Th. Rousseau, de Troyon et de Corot (nous ne citons que les prix au-dessus de 100.000 francs) : de Millet, *le Tueur de porcs*, 220.500 fr. ; — de Th. Rousseau, *Paysage du Berry*, 130.500 fr. ; — de Troyon, *le Retour du marché*, 302.500 fr. ; — de Corot, *le Pêcheur*, 402.500 fr. ; *le Soir*; 125.000 ; *le Matin*, 260.500 ; *Ville d'Avray*, 100.510.

A la vente de la collection James S. Inglis, faite le mois précédent, un tableau de Corot, *la Danse des Amours*, avait atteint le prix de 155.000 francs.

En Angleterre, l'enthousiasme n'est pas moins grand ; à la vente de sir Alexander Young, au début de juillet, des *Vaches au pâturage*, de Troyon, atteignaient 152.300 francs ; un Daubigny, *le Bac*, 112.875 fr. ; de Corot, *l'Abreuvoir*, 162.750; *Coucher de soleil*, 143.050 (1); *Mantes la Jolie*, 103.750. Enfin, à une autre vente, *les Dénicheurs*, de Corot, étaient vendus 341.250 francs.

§

Un « Avis important » de la Société des Gens de Lettres.

Chabeuil (Drôme), 11 août 1910.

Monsieur le Rédacteur des *Echos* au *Mercure de France*.
Paris.

Mon cher Confrère,

Le dernier numéro de la « Chronique de la Société des gens de Lettres » contient l'AVIS IMPORTANT que voici :

« *Nous rappelons de la façon la plus formelle à nos confrères que*

(1) Reproduit en couleurs, ainsi qu'un des Daubigny, dans le numéro de juin du *Studio*.

chaque membre ou adhérent de la Société a droit seulement à trois lignes maximum à la rubrique : « Ouvrages pouvant être reproduits. »

Comprenez bien, mes chers confrères : Les titres de tout ce que vous pouvez écrire pendant un mois ne sauraient dépasser ensemble plus de trois lignes... ou bien il vous est interdit d'en permettre la reproduction. Vous voilà obligés de rechercher des titres courts... mais encore, si vous avez seulement une dizaine d'articles çà et là, vous ne pourrez tout mettre !

Les abréviations sont permises — heureusement ! C'est ainsi que pour mes quelques petits bouquins qui doivent paraître tous ensemble à la rentrée, je cherche la manière la plus concise de les transcrire... Et voilà comment je pense employer mes trois lignes : *L'An. Hum. Ser. et. Por.; — L. Am. Fé. à Tr. L. Ag. Pr. et Antéd. ; — L. Pi. ou Les Su. d'1 Cr. s. n. — Le Rom. Mo. de tr. pe. in.*

Vous avez deviné sans doute qu'il s'agit de l'*Anthologie humoristique des Serbes et des Portugais*, des *Amoureuses féminines à travers les Ages préhistoriques et antédiluviens*, de *la Piste ou les suites d'un Crime sans nom*, et enfin du *Roman Moderne de trois petites inverties*. Il est vrai qu'il ne faut pas s'y tromper, car ce dernier titre, tel que je l'ai annoncé, pourrait se traduire aussi. *Le roman moderne devient très peu intéressant !*

Hélas ! faudra-t-il suggérer au *Mercure* d'entreprendre une édition française de la « Chronique de la Société des Gens de Lettres » ? J'en ai bien peur.

Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

MICHEL EPUY.

§

Le Prix Sully-Prudhomme. — Le prix annuel de poésie de 1.000 francs, prix Sully-Prudhomme, vient d'être décerné, pour l'année 1910, à M. René Bardet, pour son manuscrit *la Vieille Maison*. M. René Bardet est un jeune poète de vingt-six ans qui habite Le Mans.

§

Un salon de l'Art religieux. — Nous aurons cette année un salon de l'Art religieux à Paris. Il s'ouvrira en novembre et comprendra des sections diverses pour la peinture, la sculpture, le dessin, la gravure, l'architecture, l'orfèvrerie, la reliure, les vitraux, la broderie, la tapisserie, la dentelle, la musique, etc.

C'est la première fois qu'un tel salon fonctionne. Faut-il voir là une conséquence inattendue de la loi de séparation ou le signe d'une renaissance de l'art religieux ?

Ce serait peut-être s'avancer un peu qu'accepter la seconde hypothèse. Il convient d'attendre que ce salon nouveau soit ouvert. Nous saurons alors s'il est formé par des œuvres d'artistes, ou par des produits de marchands d'objets religieux à qui la nouvelle loi rend plus difficile l'écoulement de leurs marchandises. Il est bien possible d'ailleurs que les artistes et les marchands s'y coudoient. Mais alors ce salon ne différera guère des autres.

§

La Cour de Pantagruel. — Qu'au dernier bal de la Cour de Vienne

(18 janvier) l'Empereur, conduisant l'archiduchesse Maria-Annunziata, ait à peine trouvé passage parmi la foule des 3.000 invités; ou que la princesse de Hohenberg, femme morganatique de l'héritier, y ait assisté; ou que M. le baron d'Aerenthal ait présenté comme d'ordinaire le corps diplomatique, ce n'est pas là pour nous l'intéressant, mais de constater que la goinfrerie, toute rabelaisienne, dont Balzac parle à Mme Hanska, s'y est fidèlement conservée. On a en effet bu et mangé, à cette soirée, qui s'est terminée peu après minuit, 250 kilogrammes d'un bouillon confectionné d'après une recette traditionnelle, vieille de deux cents ans, et que l'on ne sert qu'une fois par an à cette occasion, bouillon pour lequel il faut d'innombrables quartiers de viandes, préparés deux semaines à l'avance et qui cuisent pendant trois jours ; 4.000 pièces de pâtisseries; 30.000 *Krapfen;* 80 kilogrammes de glaces; 500 kilogrammes de bonbons ; 600 litres de liqueurs douces, limonades et punch, sans compter les vins du Rhin, de France, d'Autriche et de Hongrie, le Tokay en particulier.

On peut se figurer que tout cela n'a pas été consommé sur place, quand on sait combien l'Autriche, par la Hongrie, touche de près à l'Orient, et qu'à Bucarest, par exemple, on a pu voir une femme de premier ministre, à un bal de la Cour, rafler la provision de caviar du buffet dans son mouchoir de poche...

§

Le Sottisier universel.

Les cadavres quittent Saujon en vue des obsèques [titre]. — *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest,* 17 août.

Chute de de Baeder. De Baeder a le crâne fracturé. Il agonit [sous-titres]. — *L'Etoile,* Nancy, 21 août.

Par phrases hachées, entrecoupées de grincements métalliques, qui semblent le ricanement haineux de quelque mauvais génie, l'anxiété enfonce en nous ses mille aiguillons. — *Le Matin,* 14 août.

On avait découvert à Posen une dame Dutkiewitz qui, née en 1785, le 21 février, semblait détenir le record de la longévité ; mais elle vient d'être distancée par une habitante, etc. — *Echo d'Oran,* 18 août.

Ereinté, tombant de sommeil, Legagneux refusa le dîner qu'on lui fit porter, et, tel François Ier après la bataille de Marignan, il s'endormit sous les ailes protectrices de son biplan. — *Le Matin,* 15 août.

Quatorze cents ans de ménage !

Le 22 septembre prochain, date anniversaire de la fondation de la République française, une et indivisible, une cérémonie très rare sera célébrée à Morbecque (canton sud d'Hazebrouck). Cette petite cité de trois mille habitants fêtera, d'un coup, dix noces d'or, dix couples légitimes ayant chacun cinquante années de conjungo au moins, ayant ensemble 1.400 ans d'union bénie et légale. — *Le Journal,* 11 août.

Mastic.

LETTRE OUVERTE A SS. PIE X [titre]. Monsieur le Directeur, En ma qualité de président de... j'ai le devoir de rectifier les erreurs contenues dans un article publié dans votre journal le 22 décembre 1907. — *Le Journal,* 16 août.

Tandis que certains observateurs *Conquête de l'air* affirment qu'aucun oiseau consciencieux comme Mouillard, dans *la,* ne dépasse 80 kilomètres à l'heure. — *Le Journal,* 16 août.

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imp. du MERCURE DE FRANCE (Blais et Roy), 7, rue Victor-Hugo.

Bibliothèque du CURIEUX, 4, rue de Furstenberg, PARIS.

Vient de paraître :

LES MAITRES DE L'AMOUR. — 2e Série

L'ŒUVRE

DU

DIVIN ARÉTIN

LES RAGIONAMENTI (Seconde partie)

L'Éducation de la Pippa. - Les Roueries des Hommes. - La Ruffianer

Essai de Bibliographie arétinesque par Guillaume APOLLINAIRE

1 vol. in-8 de 300 pages sur papier alfa (tirage limité)..... 7 5
25 exempl. sur papier d'Arches..... 15 »
10 exempl. sur japon impérial..... 25 »

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT

CATALOGUES ET PROSPECTUS SUR DEMANDE

REVUE DE HONGRIE

Paraissant le 15 de chaque mois

Par fascicule in-8 de 130-150 pages. — Deuxième année, 1909. — Le Numéro, 2 fr. 5

Organe de la Société Littéraire Française de Budapest

SOMMAIRE DU 15 Août 1910

I. — TESTIMONIUM COELI, nouvelle de **M. Félicien Kupccay.**

II. — SOUVENIRS DU CANADA (3), par **M. le comte Pierre Vay de Vaya.**

III. — PAUL DE SZINNYEI-MERSE, par **M. André de Hevesy.**

IV. — L'ART, LA VALEUR DE L'ART, L'ÉDUCATION ARTISTIQUE (6), p
M. Bernard Alexander, Professeur à l'Université de Budapest.

V. — ÉTUDES SUR L'ART FRANÇAIS AU XIXe SIÈCLE, *LES MAITRES D L'ILLUSTRATION*: *GUSTAVE DORÉ. — ALEXANDRE BIDA*, p
M. Roger Peyre.

VI. — QUELQUES IDÉES FRANÇAISES D'AUJOURD'HUI, par **M. Jacque Morland.**

VII. — TYPHON (3), pièce de *M. MELCHIOR LENGYEL*, adaptée du hongrois p
M. André Adorjan.

VIII. — REVUE LITTÉRAIRE.

IX. — CHRONIQUE MUSICALE.

X. — ÉCHOS ET VARIÉTÉS.

XI. — XXXVIIIe BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE FRANÇAISE D BUDAPEST.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, rue de Condé. — (Paris-VI[e])

ŒUVRES DE H.-G. WELLS

La Machine à explorer le Temps (*The Time Machine*), roman, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-18..... 3.50
La Guerre des Mondes, roman, trad. par Henry-D. Davray. Vol. in-18.... 3.50
Une Histoire des Temps à venir, roman, traduit par Henry-D. Davray. Volume in-18..... 3.50
L'Ile du Docteur Moreau, roman, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-18. 3.50
Les Premiers Hommes dans la Lune, roman, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-18..... 3.50
Les Pirates de la Mer, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-18..... 3.50
L'Amour et M. Lewisham, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18..... 3.50
La Merveilleuse Visite, roman, traduit par Louis Barron. Vol. in-18..... 3.50
Anticipations, *ou de l'influence du progrès mécanique et scientifique sur la vie et la pensée humaines*, trad. par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18.. 3.50
La Découverte de l'Avenir, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-18..... 3.50
Place aux Géants, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Volume in-18..... 3.50
Quand le dormeur s'éveillera, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18..... 3.50
Miss Watters, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Volume in-18..... 3.50
Une Utopie Moderne, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Volume in-18..... 3.50
La Burlesque équipée du Cycliste, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Volume in-18..... 3.50
Douze Histoires et un Rêve, traduits par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18..... 3.50
Au temps de la Comète, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Volume in-18..... 3.50

ŒUVRES DE RUDYARD KIPLING

Le Livre de la Jungle, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Volume in-18..... 3.50
Le Second Livre de la Jungle, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18..... 3.50
La plus belle histoire du monde, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18..... 3.50
L'Homme qui voulut être Roi, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18..... 3.50
Kim, roman, traduit par Louis Fabulet et Ch. Fountaine Walker. Vol. in-18.. 3.50
Les Bâtisseurs de Ponts, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Volume in-18..... 3.50
Stalky et C[ie], roman, trad. par Paul Bettelheim et Rodolphe Thomas. Vol. in-18. 3.50
Sur le Mur de la Ville, traduit par Louis Fabulet, précédé d'une étude sur Rudyard Kipling par André Chevrillon. Vol. in-18..... 3.50
Lettres du Japon, traduites par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Volume in-18..... 3.50
L'Histoire des Gadsby, roman, trad. par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Vol. in-18..... 3.50
Le Retour d'Imray, traduit par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Volume in-18..... 3.50
Le Chat Maltais, traduit par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Volume in-18..... 3.50

LA REVUE DE PHILOSOPHIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

ır fascicule in-8 raisin de 128 pages formant chaque année deux forts volumes de 800 pages chacun

X^e ANNÉE — 1910

Dirigée par E. PEILAUBE

Professeur de Psychologie à l'Institut Catholique de Paris

CHEVALIER et RIVIÈRE, Éditeurs, 30, rue Jacob, PARIS

La **Revue de Philosophie** embrasse la philosophie proprement dite, l'histoire de la ilosophie et certaines questions d'ordre philosophique tirées des mathématiques, des iences physiques, de la biologie et des sciences morales.

Chaque livraison contient : 1° Des articles originaux; 2° Des revues générales; 3° Des nalyses et comptes rendus; 4° Une revue des périodiques français et étrangers; les som- aires des principales revues de l'Europe et de l'Amérique; des comptes rendus des ociétés philosophiques et scientifiques; 5° Une revue de l'enseignement philosophique qui pour but de mettre les professeurs en relations les uns avec les autres et de les tenir au ourant de tout ce qui intéresse l'enseignement philosophique secondaire ou supérieur, en articulier des orientations les plus récentes; 6° Des fiches bibliographiques sur les sujets onnés.

PRIX DE L'ABONNEMENT.. { France..... 20 fr. » ; Union postale..... 25 fr. »

RIX DU NUMÉRO : des années 1900-1903..... 3 fr. ; à partir de 1904..... 2 fr. 50

RIX DE LA COLLECTION

1re année	1900-01,	1 vol.	in-8° raisin de	800 pages..	16 fr.
2e —	1902	1 —	—	—	16 fr.
3e —	1903	1 —	—	—	16 fr.
4e —	1904	2 —	—	—	25 fr.

Pendant les trois premières années la *REVUE DE PHILOSOPHIE* ne paraissait que us les deux mois.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SAISON D'ÉTÉ

VACANCES 1910

illets d'Aller et Retour Collectifs de Famille

en 1re, 2e et 3e classes

Délivrés du 25 Juin au 1er Octobre

aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ (1).

Validité jusqu'au 5 Novembre, quelle que soit l'époque de la délivrance

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de **50 0/0** pour la uatrième et **75 0/0** pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de oyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mention- és sur le billet.

En outre, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effec- uer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un illet militaire.

(1) La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 60 kilomètres pour les billets à destina- on d'une station thermale ou balnéaire.

CHEMIN DE FER DU NORD

UN JOUR A LA MER

A partir du dimanche 19 juin 1910 et TOUS LES DIMANCHES SUIVANTS, ainsi que les 14 juillet et 15 août jusqu'au dimanche 18 septembre inclus, trains de plaisir à marche rapide et à prix *très réduit* en 2e et 3e classes, aller et retour dans la même journée :

1° de PARIS à BOULOGNE-SUR-MER et CALAIS-VILLE et aux stations balnéaires de : Noyelles, Cayeux, Saint-Valéry-sur-Somme, le Crotoy, Quend-Fort-Mahon (plages de Quend et de Fort-Mahon); Rang-du-Fliers-Verton, Berck (plage de Merlimont), Etaples (Paris-Plage), Dannos-Camiers (plage Sainte-Cécile et Saint-Gabriel), Wimille-Wimereux (plages de Wimereux, d'Ambleteuse et d'Audresselles), Marquise-Rinxent (plage de Wissant).

Aller : Départ de PARIS, nuits des samedis aux dimanches, du 13 au 14 juillet, et du 14 au 15 août à minuit 08 et 5 h. 45 matin.

Retour : Arrivée à PARIS, les dimanches, le 14 juillet et le 15 août à 10 h. 15 soir et minuit 52.

2° de PARIS au TREPORT-MERS et EU plages d'Ault et Onival).

Aller : Nuits des samedis aux dimanches, du 13 au 14 juillet et du 14 au 15 août, départ de PARIS à minuit 15 et 5 heures 55 matin.

Retour : Les dimanches, le 14 juillet et le 15 août, arrivée à PARIS à 9 h. 44 et 11 h. 53 soir.

(Pour le prix des places et le détail des horaires, consulter les affiches)

CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT.

EXPOSITION

ANGLO-JAPONAISE A LONDRES

BILLETS D'EXCURSION

à prix très réduits de Paris à Londres par la gare Saint-Lazare, Viâ Rouen Dieppe et Newhaven.

L'Administration des chemins de fer de l'État a l'honneur de porter à la connaissance du public que, dans le but de faciliter la visite de l'*Exposition Anglo-Japonaise*, elle fait délivrer jusqu'au 30 octobre 1910 des billets d'aller et retour pour Londres, valables du vendredi au mardi aux prix exceptionnels de :

49 fr. 05 en 1re classe ; 37 fr. 80 en 2e classe et 32 fr. 50 en 3e classe.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter sans supplément de prix, à Rouen, Dieppe, Newhaven, Lewes ou Brighton.

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS DE FAMILLE

Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées.

Billets délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord, *Paris-Nord excepté*, de l'Etat, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours *aller et retour compris* d'au moins 300 kilomètres. Pour une famille de 2 personnes, 20 o/o ; de 3 personnes 25 o/o ; de 4 personnes, 30 o/o ; de 5 personnes, 35 o/o ; de 6 personnes ou plus, 40 o/o.

Exceptionnellement, pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins 4 personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Durée : 33 *jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.*

Faculté de prolongation moyennant un supplément de 10 0/0.

AVIS. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectués les divers voyages d'excursions de famille, etc..., sera envoyé gratuitement à toute personne qui fera parvenir au Service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrond.), le montant du livret, 0 fr. 25.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉ

STATIONS THERMALES

desservies par le réseau P.-L.-M

Aix-les-Bains. — Chatelguyon (Riom). Evian-les-Bains. — Genève. — Menthon (Lac d'Annecy). — Uriage (Grenoble). Royat. — Thonon-les-Bains. — Vichy, et

Billets d'aller et retour (dits d'arrière saison) pour familles, 2e et 3e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation délivrés du 1er Septembre au 15 Octobre aux familles composées d'au moins deux personnes voyageant ensemble.

PRIX : La première personne paie le tarif général ; la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 o/o ; la troisième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 o/o.

Arrêts facultatifs

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 200 Millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère.

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris.

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. ✱
Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. ✱
Directeur, Administrateur : M. P. BOYER, ✱

OPERATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de Chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES

37 Bureaux de Quartier dans Paris — 14 Bureaux de Banlieue — 145 Agences en Province — 11 Agences dans les colonies et pays de Protectorat — 11 Agences à l'Étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public. *14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Elysées,* et dans les principales Agences.

GARANTIE ET SÉCURITÉ ABSOLUES

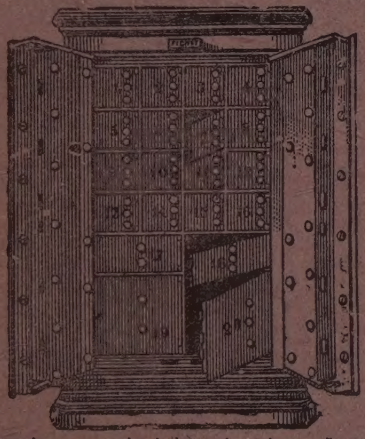

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FRANCS PAR MOIS

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 à 11 mois..... ..... 1 1/2 0/0 | De 1 an à 3 ans..... 3 0/0

Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX (Stations estivales et hivernales)

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales *Villes d'Eaux* Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, La Bourboule, Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Le Havre, le Mont-Dore, Nice, Pau, St-Germain-en-Laye, Trouville-Deauville, Vichy, Tunis, St-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), etc. ; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences ; de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CREDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités, Succursale, 2, place de l'Opéra

Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris
Paraît le 1er et le 16 de chaque mois
et forme dans l'année six volumes

Littérature, Poésie, Théâtre, Musique, Peinture, Soulpture
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages
Bibliophilie, Sciences occultes
Critique, Littérature étrangère, Revue de la Quinzaine

La **Revue de la Quinzaine** s'alimente à l'étranger autant qu'en France. Elle offre un nombre considérable de documents, et constitue une sorte « d'encyclopédie au jour le jour » du mouvement universel des idées. Elle se compose des rubriques suivantes :

Epilogues (actualité) : Remy de Gourmont.
Les Poèmes : Pierre Quillard.
Les Romans : Rachilde.
Littérature : Jean de Gourmont.
Littérature dramatique : G. Polti.
Histoire : Edmond Barthèlemy.
Philosophie : Jules de Gaultier.
Psychologie : Gaston Danville.
Le Mouvement scientifique : Georges Bohn.
Psychiâtrie et Sciences médicales : Docteur Albert Prieur.
Science sociale : Henri Mazel.
Ethnographie, Folklore : A. Van Gennep.
Archéologie, Voyages : Charles Merki.
Questions juridiques : José Théry.
Questions militaires et maritimes : Jean Norel.
Questions coloniales : Carl Siger.
Questions morales et religieuses : Louis Le Cardonnel.
Ésotérisme et Sciences psychiques : Jacques Brieu.
Les Revues : Charles-Henry Hirsch.
Les Journaux : R. de Bury.
Les Théâtres : André Fontainas.
Musique : Jean Marnold.
Art moderne : Charles Morice.
Art ancien : Tristan Leclère.
Musées et Collections : Auguste Marguillier.
Chronique du Midi : Paul Souchon.
Chronique de Bruxelles : G. Eekhoud.
Lettres allemandes : Henri Albert
Lettres anglaises : Henry-D. Davray
Lettres italiennes : Ricciotto Canudo
Lettres espagnoles : Marcel Robin.
Lettres portugaises : Philéas Lebesgue.
Lettres hispano-américaines : Eugenio Diaz Romero.
Lettres brésiliennes : Tristao da Cunha.
Lettres néo-grecques : Démétrios Astériotis.
Lettres roumaines : Marcel Montandon
Lettres russes : E. Séménoff.
Lettres polonaises : Michel Mutermilch.
Lettres néerlandaises : H. Messet.
Lettres scandinaves : P.-G. La Chesnais, Frithiof Palmér.
Lettres hongroises : Félix de Gerando.
Lettres tchèques : William Ritter
La France jugée à l'Étranger : Lucile Dubois.
Variétés : X...
La Curiosité : Jacques Daurelle.
Publications récentes : Mercure.
Echos : Mercure.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net.* | **Étranger : 1 fr. 50**

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre

France		Étranger	
Un an.....	25 fr.	Un an.....	30 fr.
Six mois.....	14 »	Six mois.....	17 »
Trois mois.....	8 »	Trois mois.....	10 »

ABONNEMENT DE TROIS ANS

France : 65 fr. | **Étranger : 80 fr.**

Envoi franco, sur demande, d'un numéro spécimen et du catalogue complet des Editions du *Mercure de France*.

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France, BLAIS et ROY, 7, rue Victor-Hugo.